



---

LES BESOINS  
EN INFORMATION  
DE LA POLONIA

---

# **Les besoins en information de la Polonia**



**Institut D'information Scientifique et D'etudes Bibliologiques  
Universite De Varsovie**

# **Les besoins en information de la Polonia**



**Varsovie 2010**



**Ouvrage édité par  
l'Institut d'Information Scientifique et d'Etudes Bibliologiques de l'Université  
de Varsovie**

Rédacteurs :  
Dariusz KUZMINA  
Iwona PUGACEWICZ

Traduction:  
Maria RODOWICZ  
en collaboration avec  
Gérard GUILLAUME

Rédaction technique et correction:  
Marta LACH

Copyright by Stowarzyszenie Bibliotekarzy Polskich  
(Société des Bibliothécaires Polonais)

ISBN 978-83-61464-33-4

CIP – Bibliothèque Nationale Polonaise

Besoins en information de la Polonia / réd. Dariusz Kuźmina,  
Iwona Pugacewicz: Institut d'Information Scientifique  
et d'Etudes Bibliologiques. Université de Varsovie. – Warszawa : Stowarzyszenie  
Bibliotekarzy Polskich, 2010

Les Editions de la Société des Bibliothécaires Polonais  
Varsovie, 5/7 rue, Konopczyńskiego, tél. (22) 827-52-96  
Maquette: MKJ druk  
Impression et couverture: MKJ druk, 15-703 Białystok  
3a rue Zwycięstwa, tél/fax : (85) 652-52-30  
e-mail: mkjdruk@wp.pl

# Table des matières

<b>Introduction</b>	
Dariusz Kuźmina .....	7
<b>I. Organisation, Internet, communication .....</b>	<b>9</b>
Mieczysław Muraszkiewicz <i>Vers une Pologne en réseau</i> .....	11
Elżbieta Barbara Zybert <i>La culture organisationnelle en tant que critère d'activité des institutions bibliothéco-informationnelles modernes</i> .....	16
Elżbieta Maruszak <i>Portails d'information destinés à la Polonia et le programme Inventaire des collections polonaises à l'étranger</i> .....	26
Maria Burchard <i>Le Catalogue Universel National Central NUKAT – la réalisation du catalogue, l'information centrale et la base de données pour les bibliothèques</i> .....	37
Longina Putka <i>Les bases juridiques de l'activité des organisations de la Polonia en Fédération de Russie et les formes de coopération du Consulat de Pologne auprès de l'Ambassade de RP à Moscou avec les organisations de la Polonia</i> .....	43
Barbara Łączkowska Kawachi, Dominique Morel <i>La médiation: une méthode alternative à la résolution des conflits</i> .....	51
Helena Żmińko <i>La promotion nationale et les médias polonais en Europe du Centre-Est et dans les pays de la Communauté des États Indépendants</i> .....	58
<b>II. Éducation, identité, multiculturalisme.....</b>	<b>71</b>
Jerzy Nikitorowicz <i>De l'identité de l'immigration polonaise. Les perspectives et les dilemmes de la création de l'identité culturelle: de l'identité familiale – paroissiale à l'identité supranationale – cosmopolite</i> .....	73
Dariusz Kuźmina <i>Institut d'Information Scientifique et d'Études Bibliologiques: proposition pour la Polonia</i> .....	83
Brigitte Gautier <i>Des études de polonais: dans quel but?</i> .....	90
Krzysztof Stanowski <i>L'enseignement en langue polonaise à l'étranger – l'état actuel, les défis des temps modernes</i> .....	94
Grażyna Czetwertyńska <i>Les principes du programme d'enseignement pour les élèves polonais à l'étranger</i> .....	98
Iwona H. Pugacewicz <i>L'enseignement polonais en France – diagnostic et analyse de l'évolution et du changement</i> .....	105

<b>III. Bibliothèques, histoire, culture.....</b>	<b>117</b>
Jacek Puchalski <i>Les transformations des bibliothèques polonaises de l'Occident entre 1989 et 2008.....</i>	119
Zdzisław Gębołyś, Elżbieta Warżagolis <i>Le livre polonais dans les bibliothèques des collectivités locales en Lituanie (sur l'exemple des régions de Vilnius, de Soleczniki et de Troki).....</i>	129
Magda Szkuta <i>Les immigrés polonais et la presse de la Polonia en Grande Bretagne.....</i>	147
Aleksandra Mikołajska <i>La donation du père Alfons Rzeźniczek.....</i>	154
Anna Kamler <i>L'histoire du Consulat de la République de Pologne à Lille dans l'entre-deux-guerres.....</i>	158
Marlena Solak <i>La Polonia et son statut juridique en République de Moldavie après 1991, dans le contexte du conflit armée sur la rive gauche du Dniestr....</i>	164
<b>IV. Conclusions .....</b>	<b>175</b>
Franciszka Aghamalian-Konieczna <i>Mon émigration.....</i>	177
Sylviane Kowalczyk <i>Sauver de l'oubli, survivre, transmettre... notre engagement en faveur de la Pologne et de la Polonia.....</i>	183

## Introduction

Les réunions de la Polonia ont une grande tradition. Les émigrés polonais ont toujours ressenti le besoin de partager leurs expériences. Les difficultés et les problèmes auxquels ils ont été confrontés, quelles qu'en soient les causes et l'époque de leur migration, ont façonné une communauté spécifique d'individus qui vivent tous loin de leur pays d'origine. L'accumulation de plusieurs vagues d'émigration polonaise, que nous avons pu observer tout au long des derniers siècles, nous conduit à en examiner les éléments communs et à rechercher, par ailleurs, de nouveaux moyens de communiquer afin de faciliter à la Polonia la sauvegarde et le développement du patrimoine national à l'étranger.

Pour répondre aux attentes de la Polonia européenne, s'est tenue à Hénin Beaumont, du 13 au 16 octobre 2008, la conférence internationale intitulée «Les besoins de la Polonia aujourd'hui». Elle a été organisée par la Maison de la Polonia – Congrès de la Polonia Française et l'Institut d'Information Scientifique et d'Etudes Bibliologiques de l'Université de Varsovie, dont je suis le directeur.

Au cours des différentes sessions, les intervenants ont entrepris d'analyser l'état actuel des organisations, des institutions et des communautés polonaises d'Europe, ils ont tenté d'en esquisser l'avenir. C'est ainsi que la création de plate-formes de communication uniformes sur Internet, principal besoin des sociétés modernes, est apparue comme telle également en ce qui concerne la Polonia d'aujourd'hui. Les portails Internet existants nécessitent d'être mis en réseau par thème. Leur mise à jour systématique jouerait en faveur de leur crédibilité et de leur popularité, ils deviendraient une source irremplaçable de connaissances sur la vie de la Polonia. La recherche d'informations sur l'activité de telle ou telle organisation de la Polonia en Europe, et pourquoi pas en Russie, deviendrait sans conteste plus facile à l'aide du Web 2.0 ou du futur Web 3.0. L'échange d'informations sur des manifestations culturelles, ou toute autre action, favoriserait une approche plus professionnelle de la réalisation des objectifs.

L'éducation des plus jeunes immigrés polonais, qui demeure un impératif, constitue l'espace traditionnel de la sauvegarde du patrimoine et de la polonité. Les moyens traditionnels d'information que constituent la presse de la Polonia ou les médias locaux jouent le même rôle. Les changements qui se sont produits en Pologne après la transformation du régime en 1989 et la crise économique dont nous sommes actuellement victimes dressent de nouveaux défis dans le domaine de l'éducation de la Polonia. Dans le processus de création d'un enseignement polonais à l'étranger destiné aux futures générations, le retour aux anciennes méthodes, dont l'efficacité a été vérifiée, autrement dit à la création de l'éducation autour d'institutions laïques et cléricales, peut constituer un élément important surtout s'il est enrichi à l'aide des méthodologies modernes. C'est pourquoi, l'unification des communautés polonaises dans le monde, aspect dont ont débattu les participants de la conférence s'avère une chose très importante, ne serait-ce que pour la création d'un réseau moderne d'enseignement destinée à la Polonia.

La nécessité de conserver le patrimoine national à l'étranger s'est révélée être un autre sujet important de la conférence. Au lendemain des transformations évoquées plus haut, la politique de l'Etat polonais en la matière était avant tout concentrée sur l'identification et la reconstruction du patrimoine polonais qui se trouvait à l'est des frontières actuelles de la Pologne. Actuellement, la consigne est de prêter d'avantage d'attention au patrimoine polonais des pays d'Europe occidentale. Le nombre des *polonicas* qui nécessitent la rénovation y est très important.

Le principal phénomène révélé par la conférence d'Hénin Beaumont est le processus d'unification de la Polonia de France. Et nous devons ici rendre hommage à la Mission Catholique Polonaise qui, pour préparer la célébration du 175<sup>e</sup> anniversaire de sa création, organise, dans plusieurs régions de France, des colloques réunissant les organisations locales de la Polonia pour débattre avec elles du bien fondé et des moyens à entreprendre afin de sauvegarder le patrimoine national polonais en France.

Mes remerciements pour nous avoir permis d'organiser cette conférence vont tout d'abord au Sénat de la République de Pologne et à l'Association «Wspólnota Polska» qui ont soutenu cette initiative sur le plan financier. Personnellement, je voudrais exprimer ma gratitude à Madame Wanda Krystyna Kalińska, Consul Général de RP à Lille qui nous a soutenus dans les moments les plus difficiles sur le plan organisationnel et qui a cofinancé la traduction.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance aux organisateurs locaux de la conférence: La Maison de la Polonia – le Congrès de la Polonia Française, en particulier à Mesdames Franciszka Aghamalian-Konieczna et Sylviane Kowalczyk et à Monsieur Edmund Oszczak. En ce qui concerne l'apport de l'Institut, un travail considérable a été effectué par le docteur en sciences humaines Iwona Pugacewicz secondée par Agnieszka Gulewicz, l'une de nos étudiantes.

Je remercie le Consul Général de Pologne de Paris, Monsieur Mikołaj Kwiatkowski, le président de la filiale parisienne de l'Académie des Sciences polonaise, le professeur Jerzy Pielaszek et le directeur-adjoint de la Mission Catholique Polonaise, l'abbé Krystian Gawron d'avoir participé à notre conférence. Ainsi, bien évidemment, que tous les représentants des organisations de la Polonia et des organisations polonaises gouvernementales et non-gouvernementales, enseignants, directeurs des écoles polonaises à l'étranger, les représentants des institutions culturelles françaises intéressées par les échanges et la coopération avec la Polonia et la Pologne qui ont répondu présent.

J'exprime également ma gratitude à la mairie de Hénin Beaumont pour avoir réservé un accueil favorable à notre initiative.

Notre conférence d'automne 2008, initiant le partenariat scientifique avec la Polonia, a réuni près de 150 participants en provenance de 14 pays. Si je tiens à vous remercier pour votre participation active – les discussions n'avaient pas de fin – pour vos précieuses remarques et suggestions concernant notre future collaboration, je tiens également à vous assurer de mon profond engagement quant à la pérennité de notre collaboration sous forme de conférences comme celle d'aujourd'hui ainsi que de la réalisation des objectifs formulés pendant la conférence.

*Dariusz Kuźmina*

# **I. Organisation, Internet, communication**



Mieczysław Muraszkiewicz  
(Varsovie)

## Vers une Pologne en réseau

L'engouement des années quatre-vingts et quatre-vingt-dix du siècle dernier pour les Technologies Informatiques et Communicationnelles (que nous appellerons plus loin TIC), alors en plein essor et présentes désormais dans les sphères de la vie privée et publique, est aujourd'hui en baisse. Si personne ne nie que l'application de ces technologies a une influence fondamentale dans presque tous les domaines de la vie, le nombre de leurs soutiens enthousiastes et de leurs adeptes est en train d'être rattrapé par ceux qui en démontrent les risques et les inconvénients dûs à une utilisation incontrôlée des ordinateurs ainsi que des réseaux informatiques et informationnels, qu'ils soient stationnaires ou mobiles.

La question essentielle qui se pose alors est de savoir si les technologies informationnelles, dont celles qui sont mobiles, renforcent véritablement la démocratie, le développement économique équilibré, la prospérité, la qualité de la vie et la construction du capital social ? Les adeptes du déterminisme technologique considèrent que, grâce au TIC et aux autres éléments qui constituent le Nouvel Ordre – parmi lesquels les techniques de gestion et de conduite des opérations sur les marchés financiers jouent également un rôle important, nous assistons à des changements civilisationnels profonds et positifs. En dépit de la crise financière de la fin des années 2008 et du début des années 2009 qui s'est transformée en une crise économique mondiale, les adeptes du TIC restent persuadés que ce sont justement les techniques informatiques et communicationnelles qui, si elles sont bien utilisées, permettront de surmonter ces difficultés.

Les sceptiques, qui s'inspirent dans une large mesure des travaux des théoriciens de l'école de Francfort<sup>1</sup>, pensent au contraire que les techniques en question n'ont pas permis de résoudre les problèmes humains les plus importants, à savoir: supprimer la faim dans de nombreuses régions du monde, fournir de l'eau potable, assurer un abri à ceux qui n'en possèdent pas, éviter les guerres, respecter les Droits de l'Homme, éradiquer les maladies contagieuses et, tout dernièrement, éviter les crises financières. Cette liste est loin d'être exhaustive.

La globalisation de l'économie et de la vie en général est devenue aujourd'hui réalité. Parmi les phénomènes des processus de globalisation nous sommes frappés par une rivalité excessive, voire même despotique, par la pression de l'innovation, par la rapidité des transformations ainsi que par toutes sortes d'exclusions qui s'intensifient de jour en jour. Dans le contexte du TIC, on parle même de l'exclusion numérique. Thomas Friedman dans son livre *L'univers est plat* (*Świat jest płaski*) et James Gleick dans *Plus vite* (*Szybciej*) démontrent jusqu'à quel point le monde actuel diffère de celui que nous avons connu il y a quelques décennies, combien a changé notre environnement mais aussi notre comportement et nos attentes par rapport à la société, à l'Etat

<sup>1</sup> A. Szahaj, *Théorie critique de l'école de Francfort (Teoria krytyczna szkoły frankfurckiej)*, Wydawnictwa Akademickie i Profesjonalne, 2008.



et à nous mêmes<sup>2</sup>. Ce qui se profile à l'horizon ne sera pas une simple continuation du mode de vie sociale et économique du passé. Le rôle de l'individu, sa façon de fonctionner au sein de la société et dans l'économie seront tout à fait nouveaux.

## Du système au réseau

Tout le XXe siècle était caractérisé, surtout en ce qui concerne les sciences et les techniques, par la notion de *système*. Ce terme constituait jusque là la meilleure et la plus fertile des conceptualisations ou, si l'on préfère, des méta-modèles du monde. Il en apparaît trois ou quatre, tous les cent ans, de ces idées gigantesques qui modifient notre perception et notre compréhension de la réalité environnante tout en influant sur notre façon de la transformer et de la vivre. Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, la notion de système est très récente, elle ne date que du XXe siècle. Nous avons l'impression que cette notion existait depuis toujours car pour nous l'univers est évidemment un système qui se compose de sous-systèmes dans une hiérarchie complexe et étendue. Nous connaissons les systèmes de protection de la santé, de l'éducation, la thérapie systémique familiale, des système d'alarme, de sécurité... Tout est devenu un système. Cette configuration est infinie. Il pouvait sembler que la notion de système couronne les efforts intellectuels qui devaient aboutir à la description du monde, que la recherche des méta-modèles de la réalité arrive à son terme. Alors que soudain, à la fin du siècle dernier, est apparue une mutation intéressante de ce concept qui, selon certains, tracera le mode de pensée et de conduite pour le siècle actuel. Cette nouvelle notion est *le réseau*. On parle aujourd'hui plus souvent des réseaux que des systèmes et il ne s'agit pas ici simplement de remplacer un terme par un autre. Il s'agit d'un autre paradigme; le commentaire qui suit en présente trois aspects.

Premièrement, la "mode" du réseau s'est instaurée avec la révolution et avec l'invasion provoquée par les techniques de télécommunication mobile et Internet qui est un réseau par excellence ou plus précisément le réseau du réseau. Deuxièmement, le réseau n'est pas une trouvaille si récente que l'on pourrait le croire. Nous sommes depuis longtemps en présence de réseaux énergétiques, du réseau ferroviaire, qui date du XIXe siècle et qui constitue un cas d'école, sans oublier le réseau routier construit par les Romains ou les réseaux d'espionnage qui existent depuis l'aube des temps. Troisièmement, le réseau est également un système.

Lorsque nous parlons de réseau, ce sur quoi nous insistons particulièrement aujourd'hui et qui relève de la nature même des processus des transformations en cours de toute la civilisation, concerne la communication et la transmission des biens symboliques qui deviennent le fondement d'un nouveau visage du capitalisme (quel que soit d'ailleurs le nom que nous donnerions à cette nouvelle réalité économique) qui prend forme sous nos yeux. Le réseau constitue aujourd'hui avant tout le véhicule de communication, une plate-forme de transmission des informations, une nouvelle agora – lieu d'événements importants tant sur le plan politique, économique que, ou peut-être avant tout – social et de vie. Internet, son rôle et son mode de fonctionnement, devient une métaphore essentielle de notre civilisation. La notion de réseau constitue l'axe de cette métaphore. Les Anglo-saxons définissent cela par le terme: *think network*.

---

<sup>2</sup> T. L. Friedman, *Le monde est plat Brève histoire du XXI siècle (Świat jest płaski Krótka historia XXI wieku)*, Nowe Horyzonty 2006, J. Gleick, *Plus vite (Szybciej)*, Zysk i S-ka Wydawnictwo Poznań 2003

Et comme autrefois nous regardions le monde au travers des lunettes systémiques, aujourd'hui, nous préférons nous servir des lunettes de réseau. Les phénomènes tels que le management, les guerres, le terrorisme, les alliances, la diplomatie, le commerce, le fonctionnement des organismes vivants et l'organisation des sociétés ou le fonctionnement des marchés financiers sont désormais analysés par nous comme les processus d'un réseau composé de nœuds liés entre eux et dépendant les uns des autres. De cette façon, nous comprenons mieux la dynamique de ces phénomènes et leur complexité. Il est plus facile d'en proposer des améliorations. L'approche de réseau suppose indubitablement des ambitions holistiques dans la mesure où il s'agit de saisir les phénomènes dans leur ensemble avec toutes les conséquences positives et négatives que cela peut engendrer. Cette dernière remarque mérite un exposé à part, nous ne pouvons la traiter dans ce bref article.

La transformation du "penser système" au "penser réseau" coïncide avec la création et le développement incessant d'une multitude des réseaux. Les réseaux, et, c'est vrai surtout pour les tout derniers comme Internet et la téléphonie cellulaire, augmentent l'étendue des interactions de chaque participant du réseau avec les autres utilisateurs et incluent ainsi dans la sphère de notre action un groupe d'individus, d'organisations, de questions de plus en plus nombreux. L'étoffement du réseau entraîne l'augmentation du capital social ce qui signifie, au sens propre de la théorie de Popper, que les sociétés et les populations ont aujourd'hui l'opportunité de devenir de plus en plus ouvertes et les processus auxquels elles sont soumises – de plus en plus transparents. C'est en cela que consiste le sens et l'espoir nourris dans les transformations provoquées par les nouvelles technologies de communication et d'information. Bien évidemment, rien ne nous garantit que, de par sa nature, le réseau déclenche ou pourra soutenir les processus démocratiques. Rien non plus ne garantit qu'il renforce notre humanité ou améliore la qualité de la vie. Il n'implique pas que nous deviendrons automatiquement plus sensibles sur le plan éthique et que nous détiendrons des armes capables de combattre le mal ou le mensonge. Ne nous laissons pas séduire par les affirmations prétendant que les techniques d'information et les réseaux sont des "technologies de la liberté" qui nous conduiront vers une nouvelle Arkadia, affranchie des tares du monde contemporain.

## La Polonia

Il ne fait aucun doute que les processus de globalisation sont de plus en plus influencés par les techniques informationnelles mobiles et en réseau. Les réseaux omniprésents rendent possibles la communication instantanée, le ménagement d'une activité économique, l'accès aux loisirs et aux services. Internet et les techniques mobiles ont provoqué la création d'un univers virtuel, d'un monde parallèle à celui dans lequel nous vivons. La Polonia est une société dispersée dans le monde et de ce fait elle constitue elle-aussi un réseau. La présence de la Polonia dans le réseau (dans le cyberspace) est un fait positif, même si cette présence n'est ni en mesure de répondre aux besoins ni de tenir compte des possibilités de cette population d'immigrés. Pour la première fois, la déclaration de Cicéron: *Non nobis solum nati sumus, ortusque nostri partem Patria sibi vindicat, partem amici* (Nous ne sommes pas nés pour nous seuls, mais une part de notre existence est réclamée par la Patrie, une autre – par les amis), a des chances d'être accomplie.

Je voudrais consacrer la dernière partie de cet article à la présence de la Polonia sur Internet ainsi que d'y proposer des solutions pour étendre cette présence tant sur le plan fonctionnel que quantitatif par l'intermédiaire de services du type web 2.0 afin de renfoncer la diaspora polonaise et de créer une plate-forme de développement de nouvelles activités.

## La grande Polonia en réseau

La société en réseau, c'est celle dont une part importante sur le plan économique, politique, scientifique et culturel peut facilement communiquer en échangeant des données et des informations au travers des multimédias et ce, à moindre coût et à tout moment<sup>3</sup>. Si nous ajoutons à cette définition que cette part de la société mène sa vie (travaille, se distrait et se repose) non seulement dans des conditions de sédentarité mais aussi dans les conditions de mobilité et/ou en séjournant en dehors de son principal lieu de vie et de travail, alors nous obtenons la définition d'une *société en réseau mobile* <sup>4</sup>(mobil network society) Cette dernière se caractérise de la façon suivante:

- on reste en permanence dans le "champ de communication" (dans la zone de couverture de la téléphonie mobile et/ou avec l'accès à Internet), ce qui permet d'émettre et de recevoir des informations en ininterrompu ("*always on*"),
- on ignore le décalage horaire, l'espace et la distance
- la frontière entre la sphère publique et privée; entre le travail, l'apprentissage et les loisirs s'efface („*always in*"); la métaphore du pendule: *maison – travail – loisir – maison* est remplacée par la métaphore de la queue de paon: *tout en même temps*,
- le nombre croissant rapidement des "interactions" professionnelles et sociales (individu-individu, individu-machine, machine-machine),
- l'omniprésence de l'intelligence ("*ambiante intelligence*").

Dans un proche avenir, la présence et l'activité dans le cyberspace deviendront l'élément clef de la stratégie de survie des organisations et des sociétés. Cette thèse est également valable pour la Polonia. Si l'on évalue sa présence dans le réseau, elle se situe aujourd'hui au niveau du web 1.0. Autrement dit, la Polonia utilise les sous-systèmes et les services WWW les plus simples (basés surtout sur le langage HTML) qui gèrent les applications de traitement de texte, de l'information simple (journaux, annonces, listes d'adresses), le graphisme simple, la mise en page simple, l'utilisation des animations, des fichiers audio et des vidéos restreintes, les moteurs de recherche standards.

Pour le développement des communautés de la Polonia, il est nécessaire que ses organisations, en étroite collaboration avec la fondation *Wspólnota Polska* ("Communauté Polonaise"), initient le projet POLONIA 2.0 afin de construire une *Grande Polonia en Réseau*. Le niveau web 2.0 donne accès aux applications complexes sociétales, aux multimédias, à la création, à la publication, aux échanges de contenus, à l'intelligence collective (crowd-sourcing, crowd-funding, open innovation). Voici quelques exemples des applications de web 2.0: youtube, flickr, facebook, blogger, wikipedia, jöt spot, Pandora, digg, second life, skype.. Le projet de cette envergure favorisera le renforcement des milieux de la Polonia dans le monde et créera une plate-forme pour instaurer de nouveaux contacts et de nouvelles formes d'activités.

<sup>3</sup> M. Castells, *The Rise of the Network Society. The Information Age: Economy Society and Culture*, vol. I, Malden, Oxford 1996.

<sup>4</sup> M. Muraszewicz, *Mobile Network Society*, Dialog and Universalism, 14(1-2), 2004

Sa mise en œuvre exigera un effort considérable de la part de toute la Polonia mais aussi de la part des organisations polonaises qui parlent dans leurs statuts du soutien aux Polonais vivant à l'étranger. Il faut également avoir présent à l'esprit le fait que ce que nous venons de décrire n'est que le début de la construction de la *Polonia en Réseau*. Car dès à présent, nous avons affaire aux applications appelées web 3.0 que l'on pourrait résumer comme étant un réseau intelligent (sémantique). L'interaction avec lui se fera en langage naturel, avec le recours aux agents de réseau qui rechercheront l'information et réaliseront différentes tâches en réseau.

Voici les propositions pour la mise en place du projet  
"La Grande Polonia en Réseau":

1. L'organisation de la conférence sur le projet en question avec la participation des représentants des organisations de la Polonia, de la fondation "Communauté Polonaise", du Ministère de la Culture et du Patrimoine national et des institutions scientifiques qui se consacrent à la science de l'information.

Commentaire: Cette conférence devrait se terminer par la création d'un Comité de Gestion du projet, par la nomination de son président et par la définition d'un concept du système et du programme des travaux.

2. L'obtention de fonds pour financer l'étude de faisabilité, laquelle contiendra, entre autres, la définition des services offerts par le système, l'architecture du réseau, les définitions des interfaces, le budget, le plan et l'organigramme des travaux.

3. La réalisation de l'étude de faisabilité suivie du débat pour examiner son contenu et de son appréciation au cours d'un séminaire de travail, avec la participation des membres du Comité de Gestion et des experts invités dans ce but.

4. Le montage financier pour la mise en œuvre du projet.

5. La sélection des candidats pour former l'équipe qui devra réaliser le projet.

6. La réalisation du projet sous la surveillance du Comité de Gestion.

7. L'examen d'éventuelles corrections, la validation et la mise en œuvre du système.

Au cours de l'élaboration du concept du projet et de l'étude de faisabilité, il faudra déterminer de façon explicite les moyens à mettre en place pour assurer la maintenance et le développement du système après sa mise en œuvre. L'aspect financier y jouera un rôle prépondérant.

## La culture organisationnelle en tant que critère d'activité des institutions bibliothéco-informationnelles modernes

Depuis un certain temps, la Polonia, son identité et son avenir se trouvent au cœur des préoccupations des institutions polonaises concernées. Leur réflexion a pour but de trouver la structure organisationnelle la mieux adaptée pour permettre aux Polonais vivant à l'étranger de réaliser leurs objectifs et de satisfaire leurs attentes. Il en ressort clairement que la préoccupation essentielle de la Polonia aujourd'hui n'est pas la recherche du travail et des moyens de subsistance au sens économique du terme, comme cela avait eu lieu dans le passé, mais la sauvegarde de la mémoire du passé, celle de l'identité nationale par la génération la plus jeune, la génération post-migratoire<sup>1</sup>. En ce qui concerne la Polonia du nord de la France, ce constat pourrait néanmoins être rapporté à l'immigration polonaise du monde entier. Rappelons qu'il s'agit d'une population de vingt et un millions de personnes<sup>2</sup>, population qui, tout en étant très différenciée, reste cimentée par un fort sentiment d'identité nationale qu'elle a su garder en restant fidèle à son passé.<sup>3</sup>

Les études effectuées sur la Polonia font apparaître que la stratégie dominante d'acculturation n'est pas dans son cas l'assimilation mais l'intégration. Cette intégration consiste en l'échange des valeurs entre les immigrés et la population locale dans tous les domaines de la vie. Elle s'opère par l'appropriation progressive par les immigrés des valeurs du pays d'adoption, valeurs qui sont à leur tour enrichies par les leurs.<sup>4</sup> La Polonia suit une double ligne de conduite: d'un côté elle puise des modèles dans l'environnement local, de l'autre elle partage sa propre culture avec la population autochtone. On pourrait y ajouter une troisième dimension qui est l'action de la Polonia en faveur de son pays natal; pays qu'elle avait quitté pour des raisons très diverses.

Un rôle très important, aussi bien dans la création d'une bonne image de la Pologne que dans le maintien de la fierté d'être Polonais chez les émigrés, incombe aux organisations polonaises qui mettent en place des clubs, des maisons de la Polonia et qui créent des bibliothèques. La mission de ces institutions ne se limite pas à documenter la vie des émigrés en collectionnant des documents et des ouvrages en rapport avec son histoire. Elles œuvrent également dans le domaine de l'éducation, de

<sup>1</sup> I. Pugacewicz, *Centre de documentation et d'information de la Polonia du nord de la France – histoire, activités et perspectives*, in: *Problèmes des bibliothèques scientifiques de Wrocław 6e Rencontre de Bibliothécaires de la Polonia*. (Centrum Dokumentacji i Informacji Poloni Północnej Francji – historia, działalność, perspektywy), w: *Z problemów bibliotek naukowych Wrocławia. 6 Wrocławskie spotkania bibliotekarzy polonijnych*, réd. I. Szarski, M. Kuziela, Wrocław 2008, p. 113.

<sup>2</sup> "Polonia", [on-line] <http://pl.wikipedia.org/wiki/Polonia>, [accessible 08.11.2008]

<sup>3</sup> J. Gruszczyński, *Société polonaise en France 1918-1978. Problèmes d'intégration des trois générations*. (*Spoleczność polska we Francji 1918-1978. Problemy integracyjne trzech pokoleń*), Warszawa 1981, p. 7

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 8

la culture, des études scientifiques et de l'enseignement: toutes actions qui favorisent le perfectionnement de la langue polonaise, l'intégration des Polonais, le maintien de la polonité ainsi que le partage de la culture polonaise avec les milieux dans lesquels évoluent les immigrés, qu'ils soient polonais ou locaux.

La Polonia forme un ensemble très hétérogène d'individus qui proviennent de différents milieux et dont le niveau d'éducation est très varié. Ces différences se manifestent au travers des traditions et des modèles comportementaux cultivés. En ce qui concerne les traditions, elles ont souvent une dimension sentimentale. D'où l'inquiétude si, en dehors des émotions à caractère mémoriel, cette tradition demeure suffisamment forte pour attirer et rendre dynamiques les jeunes générations qui, pour la plupart, ne connaissent pas le pays de leurs ancêtres<sup>5</sup>. Or pour y parvenir, il est souhaitable de leur présenter l'image d'une Pologne moderne, de leur faire connaître sa littérature, son art, son patrimoine culturel, au même titre que son Histoire.

Par ailleurs, nous devons garder présent à l'esprit le fait que la Polonia actuelle, tout comme son environnement direct et indirect, subit, elle-aussi, de nombreuses transformations, ce qui demande de sa part un constant effort d'adaptation. Les transformations touchent également les institutions socio-culturelles parmi lesquelles les bibliothèques et les centres d'information et de documentation occupent une place primordiale.

Ces transformations sont dues, entre autres, aux facteurs suivants:

- les conditions économiques, sociales et légales en vigueur dans le pays donné, les activités des groupes professionnels et des associations de branches ainsi que les transformations sociales;
- le progrès technologique qui modifie par exemple le mode de fonctionnement des bibliothèques; l'accroissement des sources d'information (le développement de l'Internet de la deuxième génération, Web 2.0; le développement des systèmes bibliothécaires intégrés);
- l'apparition d'un nouveau type d'utilisateur dit "utilisateur de seconde génération" (User 2.0), de la génération du Net (Net generation) – à l'aise dans l'utilisation des nouvelles technologies, sans maîtriser pour autant parfaitement la recherche de l'information. D'où l'attente de cet utilisateur à l'égard des bibliothécaires qui doivent fournir un service aussi performant que celui du Net.
- la nécessité d'entreprendre des actions qui favoriseront l'intégration de certains groupes d'immigrés en tenant compte du critère de l'âge, du large spectre des contenus et des supports, lesquels, s'ils sont adaptés aux attentes de la population et aux exigences du XXI<sup>e</sup> siècle, finiront par fidéliser les clientèles actuelles et en attireront des nouvelles. La Polonia du XXI<sup>e</sup> siècle n'en sortira que davantage unifiée et renforcée, elle affichera ses racines polonaises avec fierté. Aussi est-il recommandé d'être vigilant quant aux transformations en cours et de réagir en conséquence en surveillant constamment les besoins et les attentes des utilisateurs; ceci tout en tenant compte des principes du marketing dans la gestion du travail, dans la qualité des services et en recherchant ce qui pourrait diversifier les prestations de la bibliothèque.

De l'avis des spécialistes en gestion, les organisations les plus diverses dans le monde, y compris les bibliothèques, passent actuellement de l'ère de l'information à l'ère de la créativité. Ce qui implique la transformation de l'organisation dirigée au moyen de l'information et de méthodes parfaites de gestion en une organisation visionnaire et créative<sup>6</sup> inspirée par la culture organisationnelle.

<sup>5</sup> I. Pugaczewicz, *Centre de documentation...*, p. 113.

<sup>6</sup> *Les bases de l'organisation et de la gestion, (Podstawy organizacji i zarządzania)*, réd. M. Romantowska, Warszawa 2001, p. 120

Par conséquent, il est tout à fait justifié d'appliquer dans le fonctionnement des bibliothèques et des institutions de la Pologne les principes de la culture organisationnelle qui promeuvent les valeurs éthiques, morales et culturelles<sup>7</sup> Cette culture favorise la formation et la pérennisation des valeurs nationales positives et la lutte contre les stéréotypes négatifs. Les performances des institutions en question s'en trouveront améliorées et leurs clientèles, âgées et plus jeunes, finiront par accepter leurs origines polonaises et souhaiteront les découvrir et les cultiver elles-mêmes.

La culture organisationnelle couvre un large spectre paramètres qui co-décident de l'efficacité, de la qualité des produits, des services et des processus qui influent également de manière importante sur le personnel de l'institution donnée et sur l'image sociale de cette dernière. La culture institutionnelle est un ensemble commun de croyances (présümées ou intégrées), de valeurs, de rituels, de récits, de mythes, ainsi qu'une langue spécifique qui maintient le sentiment d'appartenance à une communauté de membres de cette organisation. C'est un ensemble de caractéristiques qui décident de l'identité de cette culture, à savoir: les principes uniformisés de comportement et de perception qui traduisent le système de valeurs adopté, qui créent un certain climat organisationnel, qui permettent son identification et qui la distinguent au sein de son environnement. Il s'agit là d'une sorte de "colle sociale" qui scelle et unifie l'organisation<sup>8</sup>. La culture met en relief ce qui est commun dans l'organisation et non pas ce qui est différent. Elle est exceptionnelle et unique, elle constitue le fondement des comportements organisationnels que l'on souhaite obtenir. Elle sert à identifier l'identité interne de la bibliothèque et à créer son image extérieure. Elle est parfois plus ou moins visible, elle peut être explicite, quelconque ou défectueuse<sup>9</sup>.

Le caractère de la culture organisationnelle est défini par plusieurs facteurs internes et plusieurs facteurs environnementaux, à savoir, l'environnement proprement dit, le type d'organisation ainsi que les traits caractéristiques de ses membres: leur âge, leur sexe, leur niveau d'instruction et leurs idéaux<sup>10</sup>.

La culture organisationnelle des bibliothèques, quel que soit le mode de son expression, peut être présentée conformément au concept d'Edgar Schein<sup>11</sup> sous la forme de trois facteurs qui revêtent l'apparence d'un iceberg, qui peuvent être différenciés suivant le degré de leur visibilité et de leur pérennité. Ils sont les suivants: les principes totalement invisibles et inconscients; les normes et les valeurs visibles et partiellement conscientes; les composants extrinsèques de la culture, visibles et conscients, définis en tant qu'artefact. Les aspects invisibles ou visibles partiellement influent sur les éléments visibles.

Il s'agit :

- des principes (totalement invisibles et inconscients)
- des normes et valeurs (partiellement visibles et conscients)
- des artefacts (visibles et conscients).

Les facteurs les plus dissimulés et inconscients de la culture organisationnelle, mais dans le même temps les plus pérennes et les plus difficiles à déchiffrer, sont les

<sup>7</sup> J. Stoner, *Management. (Kierowanie)*, Warszawa 1998, p. 46

<sup>8</sup> L. Zbiegien-Maciąg, *La culture dans l'organisation L'identification des sociétés connues. (Kultura w organizacji. Identyfikacja znanych firm)*, Warszawa 2002, p. 17

<sup>9</sup> J. Tkaczyk, J. Rachwalska, *Tout est l'image... Création de l'image d'une entreprise. (Wszystko jest obrazem. Kształtowanie wizerunku przedsiębiorstwa)*, «Marketing i Rynek» 1997 n° 5, p. 6

<sup>10</sup> M. Koster, S. Kownacki, *Manager les comportements organisationnels*, in *Gestion Théorie et pratique. (Kierowanie zachowaniami organizacyjnymi. w Zarządzanie Teoria i praktyka)*, réd. A. Koźmiński, W. Piotrowski, éd. 3, Warszawa 1996, p. 442.

<sup>11</sup> Ibid., p. 442

principes culturels. La prise de conscience de ces principes est essentielle pour comprendre les autres strates de la culture organisationnelle d'une bibliothèque.

Ces principes sont relatifs à :

1. la nature de l'être humain, ses traits de caractères et son attitude à l'égard des tâches exercées;
2. l'organisation elle-même et les traits dominants (approche mécanistique ou organique);
3. l'environnement dans lequel fonctionne la bibliothèque;
4. aux relations entre individus, aussi bien formelles qu'informelles ainsi que le type d'autorité organisationnelle;
5. aux relations de l'organisation avec l'environnement.

Les principes culturels sont difficiles à identifier, mêmes par les personnes qui restent depuis longtemps liées à leur organisation. Il semblerait qu'au sein de la Polonia, le principe fondamental, confirmé entre autres par Jan Gruszczyński<sup>12</sup> soit *la conscience des origines polonaises et d'un passé commun qui n'est pas toujours apprécié à sa juste valeur*<sup>13</sup>. En dépit d'une importante diversification interne de la Polonia due au niveau de l'instruction, aux moyens économiques et aux différences de mentalité des immigrés polonais, ces derniers demeurent (comme nous l'avons constaté plus haut) opposés à l'assimilation culturelle, lui préférant l'intégration, ce qui induit le maintien de leur particularité nationale, culturelle et sociale<sup>14</sup>.

En parlant des principes culturels constituant la première strate de la culture organisationnelle, il semblerait, en ce qui concerne les bibliothèques de la Polonia, qu'ils restent en lien avec les valeurs humanistes et humanitaires intrinsèques à l'idéalisme des Polonais ainsi qu'avec leur générosité, leur esprit de sacrifice, leurs attitudes sociales et leur tolérance. Jan Gruszczyński, dont il est question précédemment souligne que les Polonais *travaillent volontiers dans le domaine social entre autres parce qu'ils nourrissent un fort besoin de reconnaissance sociale*<sup>15</sup>. D'un autre côté, l'observation et l'analyse des artefacts, donc des symboles culturels les plus visibles, indiquent l'existence chez les Polonais de traits négatifs, (qui revêtent le caractère des défauts nationaux), qui pourraient justement avoir leur origine dans les principes culturels. Il s'agit surtout des principes intrinsèques à la nature de l'homme et aux relations inter-humaines qui peuvent altérer son attitude envers les tâches dont il a la charge ou altérer ses relations avec l'environnement. L'ensemble de ces traits est identifié par A. Podgórecki; *il s'agit de la jalousie, de l'envie, de la haine, du caractère acariâtre, du désaccord et du bavardage. Dans la cas de la jalousie et de l'envie, il ne s'agit pas chez les Polonais "d'une jalousie ni d'une envie en soi", mais de la rivalité et d'un mécanisme comportemental de survie afin que leurs potentialités dans l'organisation de leur propre survie ne soient pas menacées par les aptitudes et la stratégie des autres*<sup>16</sup>.

Ce premier niveau, invisible, de la culture organisationnelle trouvera son reflet surtout dans les artefacts, dans ce qu'ils ont de plus visible et conscient. Leur analyse permettra de définir tout d'abord si les principes qui sont à l'origine de l'activité d'une bibliothèque ou d'un centre d'information de la Polonia favorisent la création de l'image positive des immigrés polonais, des Polonais en général et aussi de leur

<sup>12</sup> J. Gruszczyński, *Société polonaise...* passim

<sup>13</sup> I. Pugacewicz, *Centre de Documentation...* p. 114.

<sup>14</sup> J. Gruszczyński, *Société polonaise...* p. 13

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 151

<sup>16</sup> Cf. A. Podgórecki, *La Personnalité d'un Polonais et la structure sociale, (Osobowość Polaka i struktura społeczna)*, «Odra» 1976 n° 2, cit. J. Gruszczyński, *La société polonaise...* p. 152



pays natal. Est-ce qu'ils pérennisent des stéréotypes négatifs ou fournissent des informations fiables et objectives? Est-ce qu'au lieu d'attirer, ils ne font que faire fuir et découragent l'identification avec cette communauté ?

E. Scheine définit les normes et les valeurs qui découlent directement des principes adoptés comme constituant le niveau suivant de la culture organisationnelle. Elles ont une dimension morale et elles influent sur les comportements, sur l'état des choses et sur les objectifs d'une bibliothèque. Le processus de création des normes et des valeurs au sein des immigrés polonais et des personnes d'origine polonaise est complexe: il comprend l'imprégnation des valeurs du pays d'adoption tout en les enrichissant des valeurs et des modèles hérités du pays natal et créés en émigration<sup>17</sup>. Comme cela a été évoqué précédemment, les valeurs des habitants du pays d'adoption et celles des immigrés s'interpénètrent et se complètent pour produire des normes et des valeurs nouvelles.

Dans le cas des bibliothèques, ce système de normes et de valeurs se traduit au travers de différents documents qui constituent la base de leur fonctionnement. Il s'agit des statuts, de la réglementation, des déclarations de mission, de la définition des droits et des devoirs des bibliothécaires et des utilisateurs.

La norme de conduite requise dans les bibliothèques, déclarée et respectée dans les contacts avec les utilisateurs, devrait être la suivante: "le client a toujours raison". Une autre norme, non-écrite elle aussi, c'est le principe de devoir consacrer au client autant de temps qu'exige la résolution de son problème. Dans tous les cas, le client demeure la priorité des bibliothécaires, par conséquent, les démarches nécessaires pour répondre à sa demande passent en premier, même si cela entraîne l'abandon des tâches prévues pour ce jour là<sup>18</sup>.

La valeur commune au sein d'une bibliothèque, et reconnue par tout son personnel, la philosophie sur laquelle devrait s'appuyer son fonctionnement, c'est la mission de la bibliothèque. Ce concept devient de plus en plus répandu dans les milieux bibliothécaires, il est le résultat des transformations intervenues aussi bien dans l'environnement des bibliothèques que dans les mentalités des bibliothécaires. Chaque formulation de la mission reflète la vision et le mode de pensée de la direction de la bibliothèque et de son équipe. Elle traduit l'attitude à l'égard des clients, elle s'engage envers eux; elle œuvre pour satisfaire leurs besoins courants, elle est en mesure de les anticiper et elle définit le champ des services rendus. Elle garantit la capacité d'adaptation aux changements, elle assure le sentiments de sécurité, elle contribue au prestige et à la dimension humaine du fonctionnement de l'organisation<sup>19</sup>.

Dans toute bibliothèque, dans toute organisation, les artefacts, appelés aussi symboles, et qui sont les créations artificielles de la culture, constituent le niveau de la culture organisationnelle qui est le plus visible et le plus conscient. Ce sont eux qui extériorisent ce qui se trouve à la base du fonctionnement de l'organisation donnée. Ceux-ci se divisent en:

- artefacts linguistiques
- artefacts comportementaux
- artefacts physiques<sup>20</sup>

<sup>17</sup> J. Gruszczyński, *Société polonaise ...*, p. 70.

<sup>18</sup> A. Malewska, *De la relation bibliothécaire-utilisateur dans la bibliothèque universitaire en Hollande. (O relacji bibliotekarz-użytkownik w holenderskiej bibliotece uczelnianej)*, «Bibliotekarz» 2001 n° 12, p. 5.

<sup>19</sup> L. Zbiegień-Maciąg, *La culture dans l'organisation...*, p.78.

<sup>20</sup> M. Kostera, S. Kownacki, *Le management des comportements...*, p 439

Les artefacts linguistiques correspondent à toutes sortes de récits, de légendes, une langue spécifique ou encore des chansons, comptines etc. Ils servent à identifier les membres d'une bibliothèque, à la distinguer dans son environnement, ils favorisent son acceptation et sa survie. C'est pourquoi, il serait tout à fait recommandé de collectionner dans les bibliothèques des chansonniers répertoriant les chansons et les chants à caractère national. Les mots d'ordre, sobriquets, dictons, abréviations ou langage professionnel ou toute autre expression atypique constituent des symboles linguistiques.

Les mythes, les anecdotes et les légendes mettent en valeur ce qui est important dans une culture, ce qui est accepté et ce qui ne peut être toléré. Les historiettes transmises oralement saisissent les moments importants et/ou humoristiques de la vie d'une organisation. Elles parlent de ses fondateurs ou des personnalités émérites appartenant à une communauté, à une bibliothèque, elles racontent leurs habitudes et leurs manières. L'attribution du nom d'un Polonais célèbre à une bibliothèque est une démarche très importante pour renforcer le développement de cette institution. Lorsqu'il s'agit du nom d'une personne liée à l'institution, le fait de lui attribuer son nom contribue à faire connaître ses mérites et son apport dans la sauvegarde du patrimoine culturel polonais à l'étranger. C'est une façon d'honorer et d'exprimer la reconnaissance et l'élément de la construction de l'identité du groupe concerné de la diaspora polonaise et de l'institution en question. En mettant en valeur et en commémorant l'engagement des uns on peut inciter d'autres à œuvrer en faveur de la communauté. Nous citerons ici comme exemple l'attribution du nom de Wanda Stachiewicz à la Bibliothèque Polonaise auprès de l'université McGill à Montréal. W. Stachiewicz fut sa fondatrice et sa directrice pendant longtemps; la bibliothèque doit son développement à son dévouement et à son enthousiasme. Grâce à elle, la Bibliothèque Polonaise à Montréal est aujourd'hui la plus grande bibliothèque polonaise sur le continent américain et la plus importante institution polono-canadienne<sup>21</sup>.

L'attribution du nom d'un Polonais émérite et reconnu comme tel, non seulement par la Pologne mais également par le pays sur le territoire duquel se situe la bibliothèque, s'avère être un atout promotionnel encore plus efficace. Ce faisant, on fait découvrir à la communauté polonaise l'apport de leur concitoyen dans le développement de leur pays d'adoption tout en rappelant à la population locale que la personne qui a fait tant de choses pour leur pays est un Polonais. C'est le cas de la Bibliothèque Polonaise Ignacy Domeyko en Argentine. En mettant sa vie au service du Chili, ce scientifique a rendu la Pologne célèbre sur tout le continent latino-américain. La bibliothèque, fondée en 1960, est devenue le monument dédié à la science et à la culture polonaises à l'étranger en même temps que l'institution la plus importante de ce genre en Amérique Latine<sup>22</sup>.

Parmi les symboles linguistiques on peut mentionner également les récits sur les fondateurs des bibliothèques. Les cas les plus intéressants: l'Histoire du docteur Henryk Korwin Kalusowski, fondateur de la bibliothèque auprès de l'Union Nationale Polonaise de Chicago; la comtesse Anna Łubieńska à qui l'on doit le premier catalogue des titres de cette bibliothèque<sup>23</sup>; ou bien Alfred Jurzykowski (*The Alfred*

<sup>21</sup> S. Władysław, *La bibliothèque polonaise Wanda Stachiewicz auprès de l'Université McGill à Montréal et son activité*. (Biblioteka Polska im Wandy Stachiewicz przy Uniwersytecie McGill w Montrealu i jej działalność), in *Problèmes des bibliothèques scientifiques de Wrocław...*, p. 137

<sup>22</sup> M. Bryszewska, *Bibliothèque Ignacy Domeyko à Buenos Aires*, (Biblioteka im. Ignacego Domeyki w Buenos Aires), in *Problèmes des bibliothèques scientifiques de Wrocław...*, p. 21.

<sup>23</sup> D. Sieradzka, *Bibliothèques polonaises contemporaines aux USA. Tentative d'analyse*, in: *Bibliothèques polonaises à l'étranger Le passé et l'époque contemporaine*, (Współczesne biblioteki polonijne w USA. Próba analizy, w: *Biblioteki polskie za granicą Przeszłość i współczesność*), réd. M. Kalczyńska et D. Sieradzka, Katowice 2007, p. 40

*Jurzykowski Memorial Library*), le sponsor émérite de l'Institut Scientifique Polonais et de la culture polonaise; ou encore Maria Danielewicz-Zielińska – fondatrice de la Bibliothèque Polonaise de Londres qui fut pendant longtemps sa directrice. C'est grâce à son *travail infatigable, son énergie et ses efforts que la bibliothèque a survécu aux trente années de tensions dramatiques, de crises et d'inquiétudes*<sup>24</sup>.

Pour forger l'identité d'une bibliothèque, il est important également de mettre en lumière les événements ayant trait à son Histoire. Ainsi, la bibliothèque ouverte en 1915 à Chicago, qui fait aujourd'hui partie intégrante du Musée et des Archives de l'Union Catholique créés en 1935, peut se vanter d'avoir coopéré pendant la Seconde guerre mondiale avec les forces armées des États Unis en leur donnant accès aux cartes et aux diverses études relatives à la Pologne. Ces documents ont servi lors des formations organisées par le Bureau Fédéral d'Investigation à l'adresse des soldats américains d'origine polonaise<sup>25</sup>. D'autres éléments peuvent s'avérer utiles comme, par exemple la popularisation des chants en rapport avec l'Histoire de l'organisation ou avec le personnage qui patronne une institution. Lorsque nous ouvrons le site Internet de l'Institut Józef Piłsudski à New York, fondé par les militants de la Polonia locale en collaboration avec des anciens combattants des Légions de Piłsudski, nous sommes accueillis par le chant «Nous, la première brigade»<sup>26</sup>. Dans les collections de la Bibliothèque de l'Union Polonaise des Polonais en Allemagne, qui est abritée par la Maison Polonaise de Bochum, on peut trouver, entre autres, des livres publiés par la maison d'édition de l'Union Polonaise de l'Émigration Forcée, fondée en 1945 par Mieczysław Lurczynski, l'ingénieur Rainelt et le père Józef Nowak. Le fait qui mérite d'être rappelé concerne ces fondateurs qui, face à une demande importante de manuels et de littérature en langue polonaise, émanant surtout des personnes déplacées (Displaced Persons), ont fait preuve de débrouillardise et d'imagination en lançant leur édition dans l'imprimerie Hennemann appartenant à l'ancien ami d'Hitler et ce, malgré l'interdiction de publier<sup>27</sup>.

Les artefacts comportementaux qui sont l'expression des us et coutumes de l'organisation forment un groupe de symboles à part. Ils alimentent les sentiments communs qui unifient les membres d'une communauté, font apparaître les valeurs clefs de la bibliothèque donnée et ses objectifs essentiels, font la part des choses entre les individus importants et ceux qui le sont moins. Ils comprennent les façons de se dire bonjour parmi le personnel, celles de s'adresser les uns aux autres, les principes de comportement admis et les sujets tabous.

Les artefacts comportementaux ce sont également toutes sortes de manifestations socio-culturelles organisées dans des centres de la Polonia: soirées dansantes, spectacles de danses et de chants, projections de films ou rencontres avec des personnalités connues sur le plan social ou culturel. Ces manifestations suscitent toujours un grand intérêt auprès des membres de la diaspora polonaise. L'âge, le niveau d'instruction et les origines de ces derniers conditionnent leurs préférences pour tel ou tel spectacle. Les plus populaires s'avèrent être les festivités organisées autour de Noël et de Pâques<sup>28</sup>. Ce sont là de parfaites occasions pour présenter les traditions culturelles

<sup>24</sup> J. Szmidt, *Bibliothèques polonaises dans Londres contemporan. (Polskie biblioteki we współczesnym Londynie)*, Warszawa 1998, p. 55.

<sup>25</sup> D. Sieradzka, *Bibliothèques contemporaines* ... p. 42.

<sup>26</sup> Ibid, p. 44.

<sup>27</sup> A. Lakomy, *Éditions d'Hanovre dans la Bibliothèque de l'Union des Polonais en Allemagne. (Działalność wydawnictwa hanowerskie w Bibliotece Związku Polaków w Niemczech w Bochum)*, in: *Biblioteki polskie za granicą* ... p. 85-86

<sup>28</sup> J. Gruszczynski, *Société polonaise*..., p. 265-266.

polonaises à un large public. En parlant des créations artificielles, comportementales, de la culture, il est intéressant d'évoquer d'autres rites d'intégration qui se révèlent au cours des réunions circonstanciées (outre la célébration de Noël), à l'occasion des fêtes personnelles, du décernement d'un prix, de l'avancement d'un membre du personnel ou encore au cours des excursions.

Parmi les autres initiatives qui méritent d'être citées, nous mentionnerons la célébration du jubilé organisée par la Bibliothèque Polonaise de Londres en 1992 pour le cinquantième anniversaire de sa création. Ce fut une occasion pour présenter cette institution à un public très large, en particulier aux Anglais. Le programme a tenu compte de leur présence: une soirée littéraire a été suivie d'un concert de Chopin. Norman Davies y a commenté les transformations en cours en Pologne, Adam Zamoyski a présenté l'Histoire de la bibliothèque tandis qu'Allan Simmons a traité de la polonité de Joseph Conrad<sup>29</sup>.

Le Centre de Documentation et d'Information de la Polonia du Nord de la France, créé en 2001 à Hénin Beaumont, a entrepris des démarches afin d'inscrire officiellement le patrimoine des immigrés polonais de cette région sur la liste des sites qui figurent à l'inventaire des Journées du Patrimoine. *Initiées en 1984, ces journées se déroulent tous les ans, le troisième week-end du mois de septembre. Galeries, musées, institutions publiques et leurs collections, lieux de culte sont alors ouverts gratuitement au public. Le Centre de Hénin Beaumont a sélectionné pour cette occasion différents sites du circuit du patrimoine polonais dans le Nord. La commune de Béthune-Bruay a mis en place des ateliers pour enfants dans le but de leur faire connaître l'Histoire multiculturelle de la région*<sup>30</sup>.

Certaines bibliothèques de la Polonia mettent en place des dispositifs pour faire parvenir des livres polonais aux Polonais habitant la même ville, la même région ou la même pays. La Bibliothèque Catholique de Chicago fut la première à s'équiper de bibliobus qui permettent d'acheminer des livres aux lecteurs de toute la ville et aux filiales de l'Union<sup>31</sup>. La Bibliothèque Polonaise de Londres possède une Centrale des Bibliothèques mobiles qui prête des livres en langue polonaise dans toute la Grande Bretagne. Aujourd'hui, outre les organisations polonaises, la Centrale fait profiter de son dispositif certaines bibliothèques publiques britanniques<sup>32</sup>.

Nombreuses sont les bibliothèques qui organisent des kermesses au cours desquelles les livres et objets en double sont vendus au profit des œuvres de charité qui viennent en aide, par exemple, aux Polonais de Kazakhstan<sup>33</sup>. Un autre type d'action qui a fait ses preuves est la diffusion de l'information sur les acquisitions, ce que font les bibliothèques de la Mission Catholique Polonaise<sup>34</sup> et la bibliothèque de l'Union Polonaise Romane dans la revue Nation Polonaise. Cette dernière organise, elle aussi, la vente des livres en double qui a lieu en août et dure deux semaines, sans parler des ventes aux enchères des albums, ouvrages de littérature et autres livres historiques. L'Union envisage de présenter sur l'Internet des livres rares, par ex. *Les Chevaliers Teutoniques*, paru en 1910 à Chicago<sup>35</sup>.

<sup>29</sup> J. Szmídt, *Bibliothèques polonaises...*, p. 63-64.

<sup>30</sup> I. Pugacewicz, *Centre de Documentation...*, p. 123.

<sup>31</sup> D. Sieradzka, *Bibliothèques contemporaines...*, p. 41.

<sup>32</sup> J. Szmídt, *Bibliothèques polonaises...*, p. 119.

<sup>33</sup> F. S. Kruszewski, *Documents pour l'histoire des bibliothèques polonaises au Danemark (1893-1990)*, (*Materiały do dziejów polskich bibliotek w Danii (1893-1990)*), in: *Biblioteki polskie za granicą...*, p. 121.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 116.

<sup>35</sup> D. Sieradzka, *Bibliothèques contemporaines...*, p. 43.

Parmi d'autres artefacts comportementaux concernant la bibliothèque, il faut mentionner les procédures de recensement des livres et les procédures de service, lesquelles, en plus de traduire l'efficacité organisationnelle et le professionnalisme, jouent un rôle important pour l'image de la bibliothèque. Les relations entre le personnel et les utilisateurs de la bibliothèque constituent également des artefacts comportementaux. Tout comme l'est le comportement des bibliothécaires et du personnel chargé de l'information axée sur le soutien des clients dans l'auto-formation entreprise par eux, sur le soutien de ces derniers dans l'apprentissage et dans la préparation des travaux qui leur ont été confiés.

Les artefacts physiques sont assez faciles à observer et de ce fait ils sont déterminants pour la première impression produite par une bibliothèque et par ses bibliothécaires. Cette première appréciation est décisive pour l'utilisateur dans sa prise de décision de poursuivre ou non sa démarche vis-à-vis de la bibliothèque. Elle est difficilement modifiable par la suite.

Les symboles physiques, ce sont tous ces éléments de l'identité visuelle de la bibliothèque qui permettent son identification: l'apparence, la décoration, l'équipement, le mobilier, les rideaux, l'agencement de la billetterie-accueil, des vestiaires ainsi que l'éclairage. Si la fonctionnalité et l'esthétique de la bibliothèque décident de l'opinion positive ou négative à son égard, c'est en même temps l'image de la communauté polonaise locale qui est en jeu et même celle du pays natal. Le professeur Wojciechowski constate que des amas de vieux journaux, de vieux documents qui traînent partout ou des ampoules grillées sont des éléments qui composent une image négative de la bibliothèque<sup>36</sup>. L'accessibilité aux nouvelles technologies informatiques et communicationnelles (ICT) permet aux jeunes utilisateurs de juger si la bibliothèque suit l'air du temps et décide de son attrait pour les jeunes générations. Dans de nombreuses bibliothèques, l'ordinateur équipé de l'Internet constitue l'équipement de base. Trop souvent, cependant, il reste à la disposition des seuls bibliothécaires comme outil de travail. Les artefacts qui permettent l'identification physique d'une bibliothèque, ce sont aussi tous les signes: les imprimés, les tampons, les ex-libris, les logos ou toute autre information écrite extérieure et intérieure, le marquage des collections, les matériaux d'information interne, les dépliants et les brochures contenant l'information sur les services, les conditions de prêt et de consultation des ouvrages. C'est également le plan d'accès à la bibliothèque et celui de son organisation interne et ce, en langue polonaise et dans la langue locale, à destination des utilisateurs polonais et étrangers. Souvent les bibliothèques se tournent vers la presse polonaise et locale pour y insérer des informations sur les manifestations organisées par elles.

Le facteur qui a son importance pour l'image de la bibliothèque, tout en témoignant de son adaptation au progrès technologique, est la création d'un site web contenant des informations sur la bibliothèque, sur ses collections, des critiques, le répertoire des services, des activités (expositions, rencontres) ou des liens Internet vers d'autres organisations de la Pologne, des informations pratiques sur la Pologne, sur sa culture, le tourisme, le sport et la politique. Nous citerons ici comme exemples à suivre: la Bibliothèque Polonaise à Washington (<http://www.polishlibrary.org>), l'Institut Józef Piłsudski (<http://www.pilsudski.org>), la Bibliothèque du Musée Polonais aux États Unis (<http://pma.prcua.org/librarypl.html>), la Bibliothèque de l'Institut Culturel polono-américain de Minneapolis (Minnesota) (<http://www.pacim.org>), la Bibliothèque

---

<sup>36</sup> J. Wojciechowski, *Les idées et la réalité. Les bibliothèques pragmatiques (Idee i rzeczywistość. Bibliotekarstwo pragmatyczne)*. Warszawa 2002, p. 132-133.

Polonaise auprès du Centre Socio-Culturel Polonais où ont été transférés les précieuses collections de la Bibliothèque de l'Institut Polonais et du Musée Gl. Sikorski (<http://poskuk.plus.com/polfrm.htm>).

Afin de promouvoir les divers aspects qui composent ce que nous appelons la polonité et faire connaître l'apport des Polonais dans le développement de la culture d'un pays, il est recommandé de créer dans l'enceinte de la bibliothèque, ou à proximité, un centre d'études ou un centre culturel chargé de la recherche relative aux artistes ou aux scientifiques polonais émérites dont l'œuvre s'est inscrite dans le patrimoine culturel du pays d'adoption. C'est le cas de la Bibliothèque Polonaise auprès du POSK qui abrite le *Joseph Conrad Study Centre*, lequel possède une importante collection d'ouvrages en rapport avec le célèbre écrivain, tandis que la *Joseph Conrad Society* organise des réunions, des conférences et des symposiums internationaux qui lui sont consacrés<sup>37</sup>.

L'apparence des bibliothécaires est également un artefact physique. Dans l'imaginaire du commun des mortels, un bibliothécaire porte un tablier gris poussiéreux et, s'il s'agit d'une femme, elle a l'aspect peu attrayant d'une «souris grise»<sup>38</sup>. Si ce groupe professionnel ne porte pas de signes distinctifs, comme c'est le cas des agents en Bourse ou des hôtes de l'air, la tenue vestimentaire spécifique est souvent interprétée comme la marque du professionnalisme et elle favorise la perception des bibliothécaires comme du personnel compétent.

Les actions entreprises par les bibliothèques et les comportements de son personnel qui composent les artefacts linguistiques, comportementaux ou physiques devraient mettre en valeur les traits de caractère positifs des Polonais. Selon Jan Gruszczyński les Polonais sont *travailleurs, hospitaliers, sociables, gais, aimant s'amuser, spirituels, possédant l'esprit d'humour, sincères, directs, ouverts, courageux, héroïques, patriotiques, attachés à leur patrie, pieux, croyants, doués, intelligents, ambitieux, débrouillards, dignes, individualistes, autonomes, indépendants, épris de liberté, sensibles, spontanés, romantiques, idéalistes, pleins d'espoir, sensibles aux valeurs humanistes, fidèles, tolérants, économes, parcimonieux, propres, élégants, ayant du goût, bien éduqués, enclins à militer dans le social, dévoués*<sup>39</sup>.

La culture organisationnelle qui favorise la création de l'image positive des organisations de la Polonia, dont les bibliothèques, est celle qui est ouverte aux clients et qui maintient des liens avec le pays natal et avec le groupe ethnique originel. Car *si les groupes ethniques n'entretiennent pas un lien continu avec leur propre culture nationale et civilisationnelle, ils ne peuvent pas transmettre aux jeunes générations de contenus culturels profonds ni leurs traditions nationales. Dans ce contexte, il ne pourrait y être question d'une intégration qui serait fondée sur un échange réciproque des valeurs entre un groupe ethnique et la communauté d'immigration. ...D'un point de vue culturel, il est extrêmement important de posséder sa propre image nationale et des idéaux bien définis et d'apporter dans le trésor de la culture mondiale ses valeurs propres, autrement que de façon passive, en parasite des valeurs des autres nations. C'est au travers des émigrés qu'il est le plus aisé de greffer la culture d'une nation sur celle des autres nations et de participer ainsi dans le processus de la création d'une culture mondiale*<sup>40</sup>.

<sup>37</sup> J. Szmidt, *Bibliothèques polonaises* ..., p. 59.

<sup>38</sup> A. Firlej-Buzon, *De quoi a l'air une bibliothécaire? (Jak wygląda bibliotekarka?)*, «Poradnik Bibliotekarza» 2003 n°9, p. 3-6.

<sup>39</sup> J. Gruszczyński, *Société polonaise*..., p. 148.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 306

## Portails d'information destinés à la Polonia et le programme Inventaire des collections polonaises à l'étranger

On évalue à vingt millions le nombre de Polonais qui habitent en dehors des frontières de la Pologne. Cela fait 32% de la population du pays<sup>1</sup>. Ils vivent dans les lieux les plus reculés du monde. En général, ils désirent être en contact avec leur patrie et ils sont à la recherche de toutes sortes d'informations.

Dans le monde actuel, qui se caractérise par la mobilité et d'incessantes pérégrinations, Internet constitue un moyen privilégié de tisser des liens entre l'individu et son environnement. Les pages web sont le meilleur outil de promotion, le meilleur instrument de communication et de présentation des projets ou des réalisations. Face aux avantages incontestables qu'il apporte, Internet pose cependant beaucoup de problèmes, à commencer par la responsabilité des informations qui y sont insérées, pour finir, par la sécurité des personnes qu'elles concernent.

L'appartenance à un groupe, la certitude de sa propre identité enracinée dans une histoire commune, donnent la force et le sentiment d'être une personne à part entière. Au XIXe siècle, le facteur qui assurait la pérennité à la nation privée de son propre Etat était la culture. A la fin du XXe siècle et au XXIe siècle *le symbole, en tant que noyau de la culture narrative, a disparu au profit du signifiant que nous comprenons en tant qu'image, écriture, écran. Le signifiant est devenu une dominante de la contemporanéité qui, grâce au développement de l'espace de l'intermédiation que sont les médias, est devenue un ensemble de signes*<sup>2</sup>. Dans ce cas, le point de départ de toute réflexion devrait être l'identité narrative avec laquelle j'identifie la Polonia pour les besoins de cette intervention.

Dans le cyberspace, qui consitue une sorte de structure modèle de quelque chose que nous définissons par le terme de virtualité ou, d'après Manuel Castells, de "virtualité réelle", synonyme pour lui d'une «culture de la réalité réelle»<sup>3</sup>, la langue crée l'espace de l'interaction, même si ce ne sont pas ses règles qui régissent l'univers de l'Internet. Ce système très complexe *est actionné par le jeu entre trois forces puissantes: la technique (hardware), la logique (software) et la culture (le contenu)*<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> A. Garlicki, *Coopération des organisations de la Polonia entre elles, avec la Pologne et avec l'Association Communauté Polonaise (Współpraca organizacji polonijnych pomiędzy sobą, z krajem oraz ze Stowarzyszeniem «Wspólnota Polska»)*, in: *Księga II Zjazdu Polonii i Polaków z Zagranicy*, Warszawa 2001, p. 120; selon Wikipedia, le nombre de Polonais à l'étranger dépasse 21 millions, cf.: *Polonia*, Wikipedia, [on-line] <http://pl.wikipedia.org/wiki/Polonia>, [accessible: 30.09.2008].

<sup>2</sup> G. Kubiński, *Naissance du sujet virtuel (Narodziny podmiotu wirtualnego)*, Kraków 2008, p. 15

<sup>3</sup> M. Castells, *Galaxie d'Internet (Galaktyka Internetu)*, Poznań 2003, p. 227.

<sup>4</sup> P. Gawrysiak, *Révolution numérique. Le développement de la civilisation d'information (Cyfrowa rewolucja. Rozwój cywilizacji informacyjnej)*, Warszawa 2008, p. 8.

Les ressources dont il dispose se ramifient de façon dramatique et finissent pas donner une impression de chaos. La technique, qui est de plus en plus moderne, garantit l'efficacité et l'habileté. Les exigences complémentaires à l'heure actuelle sont, cela paraît évident, le moindre coût, la possibilité d'implémentation des données en ayant recours à plusieurs technologies différentes, la possibilité de naviguer à travers les ressources, la possibilité d'ajouter de nouveaux contenus et d'augmenter le volume du système<sup>5</sup>.

*Grâce aux technologies informatiques, la mémoire sociale peut non seulement être étendue et illimitée mais en même temps active*<sup>6</sup>. L'utilisation judicieuse de ses ressources garantit le succès d'une étude, permet de réaliser une analyse rapide des données collectées.

Le programme *L'inventaire des collections polonaises à l'étranger avec la prise en compte toute particulière du patrimoine en danger*, réalisé à la demande du Département aux Affaires du Patrimoine Culturel Polonais à l'Étranger<sup>7</sup> du Ministère de la Culture et du Patrimoine, exige, entre autres, une surveillance rigoureuse des pages Internet. À l'origine, Internet jouait un rôle important dans la vérification des bibliographies et ensuite dans celle des données récoltées. Actuellement, il n'est tout simplement pas possible de contourner ce média essentiel (saturé d'informations) et d'une grande capacité. La thématique nous a imposé le point de départ sous forme de portails Internet<sup>8</sup>. Ces services d'information développés ont plusieurs fois attiré notre attention sur un certain nombre de problèmes particuliers liés au mode de vie et de fonctionnement de la Polonia dans différents pays.

Le choix des portails pour les besoins d'un programme donné était et reste subjectif. Cependant, des régularités que nous avons observées s'avèrent caractéristiques pour la plupart de ceux qui sont consultés.

En général, la recherche se déroule suivant le plan que voici: le thème, dans notre cas – l'objet recherché, le choix du moteur de recherche<sup>9</sup>, les réponses, autrement dit les pages retrouvées, et parmi elles, les réponses pertinentes, les répétitions et les pages inactives.

Ceci en partant du principe que les utilisateurs d'Internet veulent trouver une information et non passer du temps à sa recherche. Le nombre de pages ou de portails consultés n'a pas d'importance, au contraire, plus il y en a, mieux c'est car chaque page découverte peut receler des données très précieuses. L'information hypertexte peut proposer beaucoup de renvois sous forme de liens. D'après l'analyse d'Internet, la majorité des internautes vérifient seulement les trois premières pages des vingt existantes<sup>10</sup> fournies par le moteur de recherche.

Si l'on pose un regard critique sur les résultats des recherches, nous pouvons les apprécier en nous servant de la méthode qualitative et quantitative. Pour les portails contenant les informations concernant la Polonia, les deux méthodes sont très

<sup>5</sup> Ibid., p. 244.

<sup>6</sup> A. Toffler, *Troisième vague (Trzecia fala)*, Warszawa 1997, p. 278

<sup>7</sup> En 2008 ce département change de nom pour le Département du Patrimoine Culturel

<sup>8</sup> Le portail internet est un service d'information élargi par divers services Internet, accessible d'une adresse Internet. En général, il présente des informations qui intéressent un large public. C'est également un lieu accessible à un utilisateur pour des applications et des données. Cf.: Wikipedia, [on-line] <http://pl.wikipedia.org/wiki/>, [accessible: 30.09.2008]

<sup>9</sup> Ils n'effectuent pas d'analyse systématique du texte, ils proposent des données accessibles publiquement et indexées dans Internet

<sup>10</sup> M. A. Kłopotek, *Moteurs de recherche internet intelligents (Inteligentne wyszukiwarki internetowe)*, Warszawa 2001



avantageuses. Elles montrent que, dans le brouhaha ambiant d'informations qui règne sur Internet, ce sont eux justement qui apportent les réponses pertinentes et qui ont le moins de pages inactives ou qui ne fonctionnent pas. Cela résulte des prédéterminations thématiques et sociales évidentes. Dans le cas de NY.PL, e-polonia, Polonia.dk ou par exemple du Portail de la Polonia de Norvège ou encore du Portail de la Polonia de Düsseldorf et de e-holandia.info<sup>11</sup>, les rédacteurs sont issus des médias de la Polonia. Ils sont, par conséquent, étroitement liés au milieu dans lequel ils vivent et qu'ils décrivent. Ils procèdent souvent à la remise à jour de toutes les données et en sont responsables.

Les portails informatiques à l'adresse de la Polonia peuvent être classés selon ceux qui sont conçus en Pologne soit sur la demande des institutions d'État – c'est le cas par exemple de migracje.gov.pl ou polacy.gov.pl – *Polacy za granicą, cudzoziemcy w Polsce (les Polonais à l'étranger, les étrangers en Pologne)*, portail ouvert en 2007 par le Ministère du Travail et de la Politique Sociale dans le cadre du programme «Retour» – soit sur la demande des fondations et des associations, comme c'est le cas de «Świat Polonii» («Monde de la Polonia»), site de l'Association Wspólnota Polska (Communauté Polonaise) financé par le Sénat de la RP ou par des agences de presse comme PAP<sup>12</sup> (Polska Agencja Prasowa – Agence de presse polonaise) dans le cas de *Polonia pour Polonia* – magazine réunissant des informations envoyées par nos compatriotes du monde entier.

Quant aux autres, ils sont préparés en dehors du pays par la Polonia. En général, ils restent en relation étroite avec les médias traditionnels dont les rédacteurs sont invités à commenter les événements au jour le jour. Par exemple Polonia Life<sup>13</sup> qui possède des liens avec les médias électroniques de la Polonia (par exemple La Polonia italienne<sup>14</sup> ou Polonia du monde.org). Un certain nombre de portails sont facilement identifiables par pays parce qu'ils contiennent le nom de celui-ci dans leur URL (adresse du site). Nous avons la Polonia ukrainienne, suédoise, norvégienne, australienne ou française<sup>15</sup>. Il existe également des portails supra-régionaux: Polonia Świata (Polonia du Monde), Europejska Unia Wspólnot Polonijnych (Union Européenne des Communautés Polonaises), Federacja Polonijnych Organizacji Medycznych (Fédération des Organisations Médicales de la Polonia)<sup>16</sup> et d'autres ou ceux des missions catholiques.

Presque tous les portails de la Polonia comprennent des informations courantes, des archives, des articles, des services d'information développés et la classification par organisation, média, enseignement ou encore pastorale. Ils permettent l'accès aux

<sup>11</sup> NY.PL – le portail internet polonais aux USA, [on-line] <http://www.ny.pl/index.php?o=mdex/about>, e-polonia.co.uk, [on-line] <http://www.e-polonia.co.uk/>; Polonia.dk – le portail de la Polonia danoise, [on-line] <http://www.polonia.dk/>; Le portail de la Poloni norvégienne, [on-line] <http://polonia.no/>; le portail de la Polonia de Düsseldorf, [on-line] <http://www.naszazajta.pl/news.php>; e-holandia.info – le portail de la Polonia en Hollande, [on-line] <http://www.e-holandia.info/>, [accessible: 5.10.2008]

<sup>12</sup> Cf.: <http://polonia.pap.pl/>, [accessible: 5.10.2008]

<sup>13</sup> Interviews (Wywiady), Polonia Life, [on-line] <http://www.polonialife.ca/wywiady.htm>, [accessible 5.10.2008].

<sup>14</sup> Cf.: <http://www.polonia-wloska.org/>, [accessible: 5.10.2008]

<sup>15</sup> PKOT «Renaissance» («Odrodzenie»), premier site internet de la Polonia en Ukraine, [on-line] <http://polonia.org.ua/index.php/>; Congrès des Polonais en Suède (Kongres Polaków w Szwecji), [on-line] <http://www.polskakongressen.org/>; Polish Association of Qld Inc. – Polonia, [on-line] <http://www.polonia.org.au/>; Polacy.fr, [on-line] <http://www.polonianet.pl/>, [accessible: 5.10.2008]

<sup>16</sup> Conseil de la Polonia du Monde (Rada Polonii Świata), [on-line] <http://www.polonia.org/>; Union européenne des Communautés de la Polonia (Europejska Unia Wspólnot Polonijnych), <http://www.euwp.org/>; Fédération des Organisations Médicales de la Polonia (Federacja Polonijnych Organizacji Medycznych), [on-line] <http://www.polmed.org/>, [accessible: 7.10.2008]

autres services, parfois même à la météo ou à un forum de discussion (par exemple polonia.be qui est le portail de la Polonia belge)<sup>17</sup>.

L'objectif premier des sites Internet est de répondre à la demande des utilisateurs. Les sites Internet conçus pour la Polonia, ce sont les portails horizontaux<sup>18</sup> qu'il faut distinguer des «vortails» (portails verticaux) thématiques. On peut juger de leur valeur en passant en revue leurs caractéristiques formelles et leur contenus. La liste des outils nécessaires pour une évaluation courante est inscrite dans Internet sur les pages du Consortium World Wide Web (W3C)<sup>19</sup>. La forme, c'est l'apparence, la navigation, l'organisation, le style, le graphisme, l'accessibilité qui équivaut à la performance technique sans tenir compte du contenu<sup>20</sup>. Ce sont également les éléments de la maquette à l'aide desquels on peut attirer l'attention de l'internaute, mettre en valeur une information. Par le contenu, nous comprenons la valeur du contenu examinée en termes d'actualité<sup>21</sup>, d'originalité, de provenance, de portée et d'objectivité. Il faut avouer que la norme est l'existence d'un catalogue des services, la navigation entre eux, l'hypertexte partagé en plusieurs pages, ce qui implique une structure hiérarchisée de la construction de toutes les références. C'est le «Monde de la Polonia» («Świat Polonii») <sup>22</sup> qui occupe la première place parmi les sites en question.

Un site Internet professionnel doit également être fonctionnel. Le précurseur du développement de la problématique d'*utilisabilité* («usability»), de la fonctionnalité des pages au large sens du terme est Jakob Nelson. Il a élaboré une théorie des “dix lois” d'évaluation des pages Web<sup>23</sup>. Les indicateurs de *benchmarking* (étalonnage)<sup>24</sup>, variables, qu'indique Nielsen comme étant à examiner, sont: lisibilité, adéquation par rapport à la réalité, contrôle, certaines formes de standardisation, prévention des erreurs système, souplesse et efficacité, design minimaliste, aide et documentation disponibles.

Du point de vue de l'utilisateur d'Internet, et de celui des travaux sur le programme *L'inventaire des collections polonaises à l'étranger...*, ce qui est important c'est la présence des pages sous l'adresse de la Polonia dans les moteurs de recherche, la politique de préservation de la vie privée et l'accessibilité. Nielsen ne mentionne pas le positionnement qui est essentiel car, utilisé à bon escient, il rend le site rapidement accessible et aucun de ses éléments ne fonctionne isolément. Notre expérience nous amène à dire qu'un seul portail ne suffit pas pour accumuler les informations par exemple au sujet d'une bibliothèque, de ses mécènes ou de ses propriétaires.

<sup>17</sup> <http://www.polonia.be/>, [accessible: 07 10 2008].

<sup>18</sup> K. Piądlowski, *Portails internet (Portale internetowe)*, Warszawa 2006, p. 14

<sup>19</sup> Web Accessibility Evaluation Tools Overview, 17 03.2006, Web Accessibility Initiative (WAI), [on-line] <http://www.w3.org/WAI/ER/tools/>, [accessible: 29 09 2008]

<sup>20</sup> Ce sont les caractéristiques type de l'architecture de l'information. Cf: J. Nielsen, *Elaboration des services internet fonctionnels (Projektowanie funkcjonalnych serwisów internetowych)*, Gliwice 2003, p. 111. L. Rosenfeld, P. Morville, *De l'architecture de l'information dans les services internet (Architektura informacji w serwisach internetowych)*, Gliwice 2003, p. 20

<sup>21</sup> Il s'agit de la date de la création du document, de sa dernière actualisation, de la fréquence de celle-ci et de la fiabilité des liens. L'originalité sert à examiner sa véracité.

<sup>22</sup> Fn 2006, ce site a obtenu le second prix dans le classement des pages Internet sur la Polonia lors du Festival Multimedia de la Polonia «Polskie Ojczyzny 2006», le premier prix a été décerné à l'Agence de Presse Polonaise PAP «Polonia dla Polonii» Cf: Świat Polonii, [on-line] <http://www.wspolnota-polska.org/pl/index.php?id=sw61214>, [accessible: 6 10.2008].

<sup>23</sup> [Dix] 10 heuristiques de Nielsen (10 heurystyk Nielsena), Certyfikat Uzyteczna Strona, [on-line] [http://www.uzytecznastrona.pl/Nielsen\\_10/](http://www.uzytecznastrona.pl/Nielsen_10/), [accessible: 5 10.2008]

<sup>24</sup> Benchmarking est un indicateur de popularité, terme utilisé en économie, en droit et en informatique qui désigne une méthode d'analyse qui doit aboutir à un diagnostic et permettre de formuler des conclusions pour leur application pratique Cf [on-line] <http://www.benchmark.com.pl/>, [accessible: 6.10 2008]

La structure des différents portails Internet destinés à la Polonia se ressemble. La navigation est assez standard, les voies d'accès aux thèmes – rapides. Ce qui les différencie, c'est le nombre d'informations et de liens ainsi que la manière de les insérer sur la page principale.

Chaque nouvelle initiative dans le secteur du monde virtuel est rapidement jugée, le plus souvent dans le contexte des besoins des internautes. Les facteurs d'appréciation de la transparence et de l'esthétique sont, entre autres, la typographie, la proportion des colonnes, le nombre de services et la combinaison des couleurs qui augmente les valeurs esthétiques et utilitaires et qui aide dans la navigation. Le nombre d'informations insérées, de textes, de liens, l'aménagement du texte ou encore l'espace de communication pour les utilisateurs ce sont là les éléments extrêmement importants de la construction des sites. Il faut ajouter à cette liste des étiquettes d'adresses lisibles. Il est certain que pour emporter le succès, pour fidéliser l'utilisateur, il faut au préalable effectuer une étude de marché, définir de façon assez précise le groupe ciblé, élaborer un business plan et s'assurer d'excellents collaborateurs.

Dans ce contexte, le projet Netbird.pl<sup>25</sup> paraît très intéressant. Netbird est le nom d'un site d'information générale qui est en cours de création. Ses auteurs sont persuadés qu'ils parviendront à fournir une information du plus haut niveau. Pour cela, ils invitent à collaborer des scientifiques d'origine polonaise du monde entier. Le site a commencé à subir des tests fin octobre-début novembre 2008. Au cours des préparatifs qui ont précédé le démarrage du site, ses rédacteurs ont dû tenir compte de ce qui est incontestablement important: il s'agit de rendre l'information indépendante, libre de toute déformation idéologique.

Nous serons tous d'accord pour dire que l'Internet est le moyen le plus rapide de transmission des données, qu'il exerce une influence importante tant sur l'individu que sur les groupes de personnes. D'un autre côté, il peut servir d'outil de manipulation. Grâce à son anonymat, il *reflète la vérité sur nous-mêmes: dans le mal et dans le bien. Les hommes sont capables des actes de transgression et enclins à les commettre, du développement continuel de leurs capacités, de repousser les frontières de la connaissance, de briser les barrières [...]. Leur action n'est pas censée avoir le caractère pro-social ou prométhéen*; il n'est pas difficile d'imaginer des comportements égoïstes, *repréhensibles*<sup>26</sup>, à commencer par induire sciemment les gens en erreur, jusqu'à menacer leur vie privée ou servir la propagande à la limite de l'endocrinement<sup>27</sup>.

La formule spécifique à la communication en vigueur dans le Réseau – la transmission à deux sens – où l'utilisateur peut être à la fois le destinataire et l'expéditeur, facilite aisément le passage de l'illustration de la réalité à la création de celle-ci avec la mise en oeuvre de tous les outils dangereux de manipulation.

Une société ouverte, que nous créons tous, doit élaborer les barrières juridiques qui stopperont toutes les irrégularités<sup>28</sup>. La disparition des barrières technologiques et de "l'exclusion numérique" décrite par Toffler n'est qu'une question de temps.

*La nature dynamique du Réseau WWW peut cependant être également un défaut. Il ne faut pas oublier que se sont là des archives de l'information. [...] La comparaison*

<sup>25</sup> Pour plus d'informations cf.: [on-line] <http://www.netbird.pl>, [accessible: 6 10 2008].

<sup>26</sup> P. Gawrysiak, p. 16.

<sup>27</sup> P. Wallace *Psychologie d'Internet (Psychologia Internetu)* Poznań, 2001, p. 102-103.

<sup>28</sup> «A l'échelle globale, les restrictions n'ont plus d'importance. La majeure partie de la population est composée des sociétés dans lesquelles le droit de propriété intellectuelle est lettre morte (la Russie) ou n'existe pratiquement pas (la Chine). Dans les pays dits du «tiers monde», ces restrictions ne sont pas encore essentielles car il n'y a pas d'infrastructure, avant tout informatique, qui permettrait de faire bénéficier à la population de la libre circulation de l'information». Cf: P. Gawrysiak..., p. 361.

de WWW à une bibliothèque, comme cela arrive souvent, souffre d'un handicap très important. Une bibliothèque est une institution qui a pour but d'archiver le plus fidèlement possible les informations...<sup>29</sup>, alors que dans l'Internet, elles se perdent, elles disparaissent. Nous l'avons nous même vécu à plusieurs reprises pendant notre travail sur la documentation du programme. Je peux citer comme exemple les articles de Marian Kałuski dans lesquels nous avons puisé lorsqu'ils figuraient sur les pages du site de l'Association *Wspólnota Polska*. Internet Archive qui existe est une institution dont l'objectif est l'archivage des ressources d'Internet, mais elle en est toujours au stade des travaux préliminaires.

Le trait caractéristique des différents projets Internet, c'est qu'ils sont réalisés par des groupes de personnes. Naomi Klein<sup>30</sup> donne la description de ces travaux entrepris en commun, définis sous le terme de "masse critique", terme par ailleurs qui est dernièrement employé abusivement. Il s'agit, de façon générale, du constat du fait que les efforts et le talent d'un individu, multipliés par le nombre de personnes engagées dans la réalisation du projet, aboutissent à un effet inattendu. Le réseau est un système extensible, ce qui équivaut à dire qu'il y a tout le temps de la place pour de nouvelles initiatives. Dans le cas d'Internet, il n'est pas possible d'appliquer aucun des modèles de développement reconnus par les autres médias. Il est difficile, par conséquent, de faire des pronostics quant à la transformation à venir du marché des sites informatiques, y compris ceux destinés à la Polonia. On peut seulement prévoir ou bien partir du principe que la dimension des sujets, autrement dit des associations, des organisations ou de leur impact dans le milieu donné, vont changer ce qui indubitablement sera traduit par la forme et le rôle définitifs des sites.

Je considère également que les institutions responsables de l'aide à la Polonia ainsi qu'elle même comprennent la nécessité de créer une plate-forme globale d'échange d'information, un lieu où se trouveraient les données et les liens les plus actuels conduisant à un grand nombre d'organisations dans différents pays. Les tentatives existantes pour réunir sous une seule adresse internet<sup>31</sup> les informations concernant la Polonia du monde entier étaient vouées à l'échec avant tout par manque de financement régulier et par l'attitude à l'égard de la sauvegarde, de la standardisation des données, de leur mise à jour, ressemblant plutôt à un hobby qu'à une activité permanente. Il semble indispensable, pour lui garantir la qualité, la pérennité et une bonne logistique, que ce type de site, avec la préservation de tous les indicateurs de benchmarking, soit confié à une équipe qui reste sous la surveillance d'une institution qui coopère avec la Polonia.

Il deviendrait alors peut-être possible de réaliser le vœux du professeur Andrzej Targowski (membre du Conseil Mondial d'Études sur la Polonia), formulé en 2001 au cours du IIème Congrès de la Polonia qui parlait de la création d'un Musée Multimédia de la Polonia<sup>32</sup>. Le réseau contribuerait, une fois de plus, à resserrer les liens entre Polonais vivant à l'étranger pour diverses raisons. Ce musée constituerait un forum de présentation des collections qui sont souvent entreposées dans des conditions inadéquates, qui sont en danger ou encore qui se trouvent en des lieux où il est difficile de se rendre.

<sup>29</sup> Ibid., p. 247

<sup>30</sup> Par exemple Wikipedia ou le Projet Gutenberg. [on-line] <http://www.gutenberg.org> – archives des versions texte des oeuvres littéraires non concernées par les droits d'auteur. N. Klein, *No logo*. Izabelin, 2004

<sup>31</sup> Cf. : [on-line] <http://www.polonia.org/>, [accessible: 6.10.2008].

<sup>32</sup> *Le Livre du II Congrès de la Polonia et des Polonais de l'Étranger (Księga II Zjazdu Polonii i Polaków z Zagranic)*, p. 117

Internet est parfaitement bien défini par William Gibson qui a dit: *L'avenir est déjà là, il ne reste que la question de le rendre universel* <sup>33</sup>.

Pour terminer, au nom de l'équipe de rédaction du programme *L'inventaire des collections polonaises à l'étranger...*, je voudrais m'adresser à la Polonia pour transmettre le message suivant:

Mes chers compatriotes, où que vous soyez, votre voix ne nous est pas indifférente!

---

<sup>33</sup> Cf.: W. Gogołek, *Technologie d'information des médias (Technologie informacyjne mediów)*, Warszawa 2006, p. 13-14.



dziś jest niedziela, 4 marca 2009 r., godzina 20:297 godzin na tej stronie

LINKI	AKTUALNOŚCI
<ul style="list-style-type: none"> <li>Ymaginacja-Polska</li> <li>MSZ</li> <li>IKRIS</li> <li>ISAP</li> <li>LEONKIRSKI zabieranie</li> <li>OLPA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poradnik dla Polaków na temat pracy w Holandii</li> <li>Otwarcie francuskiego rynku pracy dla obywateli polskich od 1 lipca 2008 r.</li> <li>Holenderskie Ministerstwo Spraw Społecznych i Zatrudnienia pili polsku</li> <li>Nowy system rejestracji zapraczonych firm usługowych w Danii</li> <li>Podpisane Umowy o Zabezpieczeniu Społecznym między Polską a Kanadą oraz Polską a USA</li> <li>Wyównywanie różnic w opodatkowaniu</li> <li>Kwalifikacje transnacyjne w Niemczech - ważne dla polskich uchodźców</li> <li>Nowotarska strażnica dotychczasowych zatrudnienia cudzoziemców</li> <li>Usługi w zakresie dostępnego do austriackiego rynku pracy</li> </ul>

Masz Plan na powrót? Nowy portal dla reemigrantów h www.powroty.gov.pl

**Masz Plan na powrót?**  
www.powroty.gov.pl

Skonfiguruj dla swoich potrzeb

**Ważne informacje**  
Kraj  
Rodzaj informacji  
Rodzaj pomocy

24 listopada w Londynie premier Donald Tusk zainaugurował program informacyjny "Masz Plan na powrót?". Jest to projekt, współpracy i otwarcie francuskiego rynku pracy dla obywateli polskich od 1 lipca 2008 r.

W ramach Ministerstwa Spraw Społecznych i Zatrudnienia pili polsku Nowy system rejestracji zapraczonych firm usługowych w Danii Podpisane Umowy o Zabezpieczeniu Społecznym między Polską a Kanadą oraz Polską a USA Wyównywanie różnic w opodatkowaniu Kwalifikacje transnacyjne w Niemczech - ważne dla polskich uchodźców Nowotarska strażnica dotychczasowych zatrudnienia cudzoziemców Usługi w zakresie dostępnego do austriackiego rynku pracy

Ważne informacje: "Masz Plan na powrót?" nie jest programem promocji Polski ani krajem mającym wpłynąć na indywidualne decyzje naszych Rodaków o życiu poza granicami Polski czy o powrocie do kraju - komentuje Michał Borek, sekretarz stanu w Kancelarii Premiera i szef Zespołu Doradców Statystycznych Prezesa Rady Ministrów. - Inicjatywą ten projekt jako współpracy międzyresortowej wysłał administracji na rzecz stworzenia systemowego rozwiązania. Kluczem do sukcesu były trzy zasady: po pierwsze, kraj, czy też jego granice. Po drugie, skoni Polacy tak chętnie korzystają z jednej z podstawowych wartości na jakich funkcjonuje UE tj. ze swobody przepływu osób, administracja musi sprostać ich nowym oczekiwaniom i potrzebom w tym zakresie. Program konsultowaliśmy z ekspertami oraz organizacjami pozarządowymi. Kluczem do sukcesu jest świadomość obywatelską. Chcieliśmy stworzyć system, który będzie pomagał rozwiązywać konkretnie, często bardzo indywidualne problemy Polaków wracających do krajów-rodziny Borek

<p><b>MINISTERSTWO PRACY I POLITYKI SPOŁECZNEJ</b></p> <p><b>Jolanta Pośkała</b> Minister Pracy i Polityki Społecznej</p> <p>Z wykształceniem jest polologiem, ukończyła nauki polityczne na Uniwersytecie Wrocławskim. Odkryła też Sztukę.</p>	<p><b>MIGRACJE W MPiPS</b></p> <p><b>Jaruzs Gzyski</b> Dyrektor Departamentu Migracji w MPiPS</p> <p>Departament Migracji powstał w kwietniu 2006 roku, nima na razie przebieg...</p>
---	---

**Pytania do Departamentu Migracji**

- Czy cudzoziemiec, który przybywa lub przebywa na terytorium RP w celu podjęcia lub kontynuacji stażowego stażu w zawodzie lub stażowego stażu dokształcania w RP, może wykonywać pracę w Polsce bez zezwolenia?
- Gdzie należy zwrócić się po informacje w sprawie otwarcia działalności gospodarczej po powrocie do kraju?
- Jaka jest procedura uznania w Niemczech polskich kwalifikacji w zawodzie elektrotechnika?
- Czy Powołany Urząd Pracy może wydać oświadczenie o zamiarze powołania wykonywania pracy pracodawcy zainteresowanego zatrudnieniem sioływisty Ukrainy, który pracował już w Polsce z miesiąc u innego pracodawcy w innym województwie?
- Czy w celu podjęcia pracy w Niemczech przez polskiego inżyniera np. elektrotechnika nadal potrzebne jest zezwolenie na pracę?

**Forum Polaków**

**TVP POLONIA**

**OFERUJE PRACĘ W POLSCE / POSZUKUJE PRACY W POLSCE**

- Obserwuj oferty pracodawców
- e-plus Oferty pracy
- Formularz dla pracodawców
- Formularz dla pracowników
- Obserwuj oferty pracowników

**POLACY ZA GRANICĄ**

Wielka Brytania, Irlandia, Niemcy, Holandia, Francja, Hiszpania, Włochy, Noweżył, USA, Belgia, Nowa Zelandia

Spis ambasad i konsulacji RP

**PROGRAMY MIGRACYJNE**

- Europejski Fundusz na rzecz Integrcji Obywateli Państw Trzecich na lata 2007-2013 odd
- MIGRAVALUE odd

**SWOBODNY PRACEPLYW PRACOWNIKÓW W UE**

- Monitoring przepływu pracowników między Polską a państwami Europejskiego Obszaru Gospodarczego
- Czy już zaczyna się powrót Polaków z Wzsp Brytyjskich?
- Prawie pokawa legalnie przybywających do Dani pracowników do Polacy
- Legalisie do pracy do Luksemburga
- Najłatwiej o pracę w Włoczech Czech Dani i Irlandii
- Emigracja na Wyspy Brytyjskie coraz mniej opłaca się finansowo

**INFORMATOR DLA PRACODAWCÓW**

- Jak zatrudnić w Polsce cudzoziemca: od podjęcia prawnej Praca bez zezwolenia dla obywateli Białorusi, Rosji i Ukrainy
- Przyrzeczania pracy i zezwolenia na pracę
- Wizy dla pracowników z Białorusi, Rosji i Ukrainy
- Zatrudnianie cudzoziemców w Polsce podstawowe informacje i procedury
- Znaczące obniżenie opłat za zezwolenia na pracę dla cudzoziemców

**CUDZOZIEMCY W POLSCE**

- Jak uzyskać wizę jednolitą, tzw. wizę Schengen?
- Instytucje i organizacje zajmujące się sprawami cudzoziemców w Polsce
- Opieka zdrowotna i ubezpieczenia
- Jak dochodzić swoich praw?
- Cudzoziemiec przyjeżdża do Polski podstawowe informacje
- Jaki jest obieg handlu ludźmi



## Zaproszenie na wystawę...

Prezes Stowarzyszenia "Wspólnota Polska"  
Maciej Płażyński  
zaprasza na otwarcie wystawy

"XIX-wieczna Azja Środkowa  
okiem fotografa, badacza i podróżnika  
Leona Barszczewskiego"

w dniu 31 marca (środa) 2010 r. o godzinie 18.00

Dom Poloni w Warszawie, Krakowskie Przedmieście 64

Wystawa będzie czynna do 15 kwietnia 2010 w godz. 10-17,  
z wyjątkiem świąt i niedzieli.



## Wiadomości

Wybierz kategorię

W serwisie

Kronika | Złób pod Tatrami

2010-03-15 | Polska, S. Hlasiak



VIII Światowe Złotowe Igrzyska Polonijne  
zakńczono! >>>

Kronika | Nowy rektor Polskiej Misji  
Katolickiej w Anglii i Walii

2010-03-03 | Wielka Brytania, ES

W związku z przejściem na emeryturę  
dotychczasowego rektora PMK w Anglii i Walii  
nowym rektorem został ks. prałat Stefan  
Wytyk. >>>

Kronika | Wielkie Chopinowskie święto  
na granicy Europy i Azji

2010-03-01 | Rosja, W. Szelenczenko



Rocznica urodzin Chopina w Orenburgu >>>

Kronika | Jeden dzień z najdłuższych  
urodzin Chopina

2010-03-03 | Polska, A. Żakłara



Osiem dni trwały najdłuższe urodziny  
Fryderyka Chopina. 26 lutego - piątek, był  
dnem "kafedriam".  
Do Warszawy przyjechała młodzież z Zespołu  
Pamiętnych Szkół Muzycznych i Akademii  
Muzycznej z Katowic. >>>

Kronika | Spotkanie następcy tronu z  
Polską

2010-02-24 | Wielka Brytania, A.  
Łęczyńska, A. Sławitnicki



Naręcza tronu książę Wali Karol z małżonką  
Camillą odwiedził Polskę. Odwiedzili Społeczno-  
Kulturalny w Hamuravurh.  
Spotkali się z przedstawicielami niemal  
wszystkich środowisk polonijnych z Wielkiej  
Brytanii. >>>

Kronika | Zmarła Irena Sandecka

2010-03-25 | Ukraina, JF. JF.

25 marca br. w wieku 98 lat zmarła Irena  
Sandecka. Jej życie wypełnione było miłością  
do Krzemienicy i pracy na rzecz  
zamiarujących tu miasto Polaków. Wsławiła  
sobą osobą ocalała życie. Potajemnie uczyła  
dziećmi języka polskiego, historii i kultury...  
>>>

Objawienie | "Polskość poza granicami  
Rzeczpospolitej"

2010-03-25 | Polska, JF. JF.

Podajemy program Międzynarodowej  
Konferencji Naukowej "Polskość poza  
granicami Rzeczpospolitej", która odbędzie  
się w Olsztynie w dniach 25-28 marca 2010  
>>>

Objawienie | Ratuszowy Muzeum Polskie w  
Ameryce

2010-02-25 | USA

Muzeum Polskie w Ameryce jest zagrożone  
Apelujemy o pomoc do wszystkich, którzy  
cenią kulturę, narodowość i wartości, którzy  
są strażnikami dziedzictwa narodowego.

Istnienie oraz dalszy rozwój placówki  
muszącej być naszym wspólnym dobrem,  
odpowiedzialnością i obowiązkiem! >>>

Objawienie | Studium dla Instruktorów  
Zespołów Polonijnych

2010-04-30 | Polska, mgr L. Leszczyński

Uniwersytet Marii Curie-Skłodowskiej w  
Lublinie wstąpił lat ubiegłych prowadzi nabór  
na I rok Studium Polikorystyczne dla  
Instruktorów Zespołów Polonijnych, które  
odbędzie się w terminie 01.07 - 31.07.2010.  
Termin zgłoszeń: 30 kwietnia 2010 r. >>>

Objawienie | "Życie Polonii w  
obiektywie..."

2010-02-01 | Stow. "Wspólnota Polska", BP

**KONKURS  
FOTO...  
Życie  
Polonii  
w obiektywie...**



Stowarzyszenie "Wspólnota Polska" i Press  
Club Polska ogłaszają konkurs fotograficzny  
pt.: "Życie Polonii w obiektywie...". Prace  
należy przelać do 31 marca 2010 r.

Konkurs kierowany jest do Polonii i Polaków  
żyjących poza granicami kraju. Zadajemy  
wszystkich miłośników fotografii do  
przełania nam ciekawych zdjęć  
wykonanych w 2009 roku, na których udało  
się uchwycić ważną chwilę, zdarzenie, kadr  
czy moment związane z życiem Polonii. >>>

Objawienie | "Wspomnienie Solidarności  
w mojej rodzinie"

2010-02-15 | Polska, Fundacja "Świat na  
Tak"



Konkurs, którego celem jest przybliżenie  
niekiedy Polonii, mieszkającym poza  
granicami Polski, historii Solidarności.

Prace można nadsyłać do 15 maja 2010 r.  
>>>

## Głosy Polonii

Wybierz kategorię

Reportaże | Spotkanie z Pawłem Soroką

2010-03-07 | Irlandia

W Domu Polakim w Dublinie odbyło się  
spotkanie z doktorem Pawłem Soroką,  
koordynatorem Polskiego Lobby  
Przemysłowego. >>>

Reportaże | Zainaugurowano działalność  
Stow. Polaków w Wenezueli

2010-03-05 | Wenezuela, J. Zuh Daboul

Stowarzyszenie Polaków w Wenezueli jest w  
fazie organizacyjnej i czekamy na  
zarejestrowanie. Jak na razie, nasza praca  
będzie ukierunkowana na stworzenie lepszych  
wsp. między Polakami w Wenezueli... >>>

Reportaże | Polonia z Mozambiku

2010-03-01 | Mozambik, Ó A. Mafioso

Reportaże | Przebudzenie Polonii w  
dalekiej Patagonii

2010-03-18 | Argentyna, A. Machoza



Zainicjowała swoją działalność Szkoła Języka  
i Kultury Polskiej przy Stowarzyszeniu Polaków  
"Dom Polak" w Comodoro Rivadavia. >>>

Reportaże | Wiadomości Sankt Petersburg  
- Gdańsk

2010-02-16 | Rosja, T. Komonicki

Reportaże | Święto Języka Ojczyzny w  
Sewastopolu na Krymie

2010-03-12 | Ukraina, H. Wieruska



Święto to obchodzone jest w nas co roku w  
połowie lutego. W tym dniu możemy jeszcze  
raz przypomnieć sobie i innym o tym, że  
jestemy Polakami... >>>

Reportaże | Aleksandra Pacula - wystawa  
w brooklyńskim Dumbo

2010-02-19 | USA, B. Wojtyłko





# EUROPEJSKA UNIA WSPÓLNOT POLONIJNYCH

Union of Polish Communities in Europe

Europäischer Verband Polnischen Gemeinschaften

Union des Communautés Polonaises en Europe

\* \* \* \* \*

Aktualności

Organizacje

Sekretariat

Dokumenty

Listy informacyjne

Linki

Działalność

Polonia ponadregionalna

Kongres Polonii Amerykańskiej  
Kongres Polonii Kanadyjskiej  
Rada Naczelna Polonii Australijskiej i Nowozelandzkiej  
USOPAL

Komisje

Statut

Archiwum

Polska

Senat  
Sejm  
Premier dla Polonii  
Stowarzyszenie "Wspólnota Polska" Zarząd Główny  
Oddział w Krakowie  
Oddział w Rzeszowie  
Ośrodek Studiów i Badań Polonijnych US

Kontakt


Europa

Polska Misja Katolicka w Anglii i Walii  
Polowizja - Polska Telewizja Internetowa w Danii  
NOEMP - Niezależna organizacja europejskiej  
młodzieży polonijnej

Do góry ^



## Media Polonijne w Belgii

 < Home >

Polskie  
Stowarzyszenie  
Autorów,  
Dziennikarzy i  
Tłumaczy w  
Europie –  
A.P.A.J.T.E.



Stacja internetowa

[www.radioroz.a.eu](http://www.radioroz.a.eu)



Stacja internetowa

[www.emstacja.eu](http://www.emstacja.eu)

**AntwerpiaPolska**

Strony internetowe

[www.antwerpiapolska.be](http://www.antwerpiapolska.be)

**antwerpia**

Strony/portal  
internetow

[www.antwerpia.be](http://www.antwerpia.be)

**belgia.@t**

Forum

[www.belgia.at](http://www.belgia.at)

**Belgia.Net**

Forum

[www.belgia.net](http://www.belgia.net)



"Listy z daleka" -  
Pismo  
Ogólnoswiatowego  
Korespondencyjnego  
KLUBU EMIGRANTÓW  
wydawane w Belgii

[www.polonia.be/Listy-z-daleka/tzd.htm](http://www.polonia.be/Listy-z-daleka/tzd.htm)

**GAZETKA**

Czasopismo

<http://gazetka.be>

**NOVUMPOLONIA**

Czasopismo

<http://www.novumpolonia.net>

**PoloniaNet**

Czasopismo

<http://www.polonianet.be>

**polonia.be**  
Portal Polonii  
Belgijskiej

Portal Polonii  
Belgijskiej

<http://www.polonia.be>

Wykonanie oraz obsługa techniczna:  
[info@polonia.be](mailto:info@polonia.be)

**Polonia.be**

*Maria Burchard*  
(Varsovie)

## Le Catalogue Universel National Central NUKAT<sup>1</sup> – la réalisation du catalogue, l'information centrale et la base de données pour les bibliothèques.

*La présentation de la structure générale et des objectifs de NUKAT. Les réalisateurs du catalogue et le contenu de sa base des données. L'accès à l'information contenue dans le catalogue NUKAT ainsi que les modalités du prélèvement des données. Les conditions de participation dans le catalogue. Le programme de développement de NUKAT.*

Le Catalogue central NUKAT fonctionne en Pologne depuis six ans. Il a été réalisé en coopération par 80 bibliothèques universitaires et scientifiques polonaises. NUKAT a été créé avant tout pour mettre en place un mécanisme de catalogage des documents économique, rationnel et rapide à l'échelle nationale. Ayant été équipées en ordinateurs dans les années quatre-vingt-dix, les bibliothèques polonaises concernées ont établi alors leurs propres catalogues. Elles ont rarement eu recours aux notes bibliographiques rédigées par une autre bibliothèque qu'elles-mêmes. Le Catalogue central NUKAT a été conçu dans le but de constituer une base dont les données seraient des notes bibliographiques faisant partie d'un catalogue. Les procédures du catalogage commun et le mécanisme de recherche des données, étroitement liés à l'établissement d'une information centrale, ont été définis dans le concept du catalogue NUKAT. La mise en route et le suivi de NUKAT ont été confiés au Centre NUKAT de la Bibliothèque de l'Université de Varsovie. Ce centre est chargé de coordonner la coopération dans ce domaine entre les bibliothèques, de contrôler les notes bibliographiques rédigées pour NUKAT, de surveiller les procédures d'introduction des données et de leur distribution. Il prépare également les supports méthodologiques sur le catalogage des documents, sur les principes de la création et de l'application d'entrées uniformes d'une note bibliographique ainsi que du vocabulaire, des marques d'usage et des abréviations dont les bases sont conformes aux normes de Library of Congress Subject Headings (LCSH) et de son correspondant français RAMEAU.

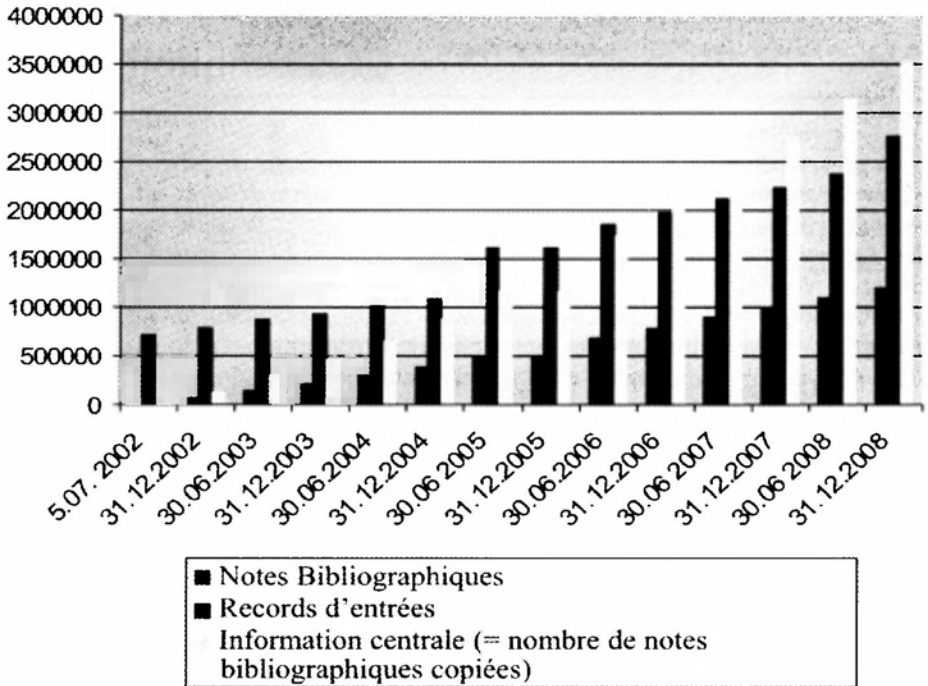
L'inauguration du catalogue, qui eut lieu en 2002, a couronné la coopération entre les bibliothèques scientifiques polonaises qui avait démarré neuf ans plus tôt. Cette coopération a d'abord permis d'établir un Fichier Central des Entrées Modèles. Elaboré à partir de 1993, de façon efficace mais avec des moyens de fortune, le Fichier a servi à mettre en place un système de contrôle des entrées dans les catalogues locaux. La deuxième base de données effectuée en commun, dont l'élaboration a démarré en 1995, fut le Fichier Central des Titres des Revues qui fut, en fait, un catalogue central.

---

<sup>1</sup> Narodowy Uniwersalny Katalog Centralny NUKAT

Ces deux fichiers, établis conformément aux normes internationales en la matière, avec l'application des principes définis par les bibliothèques et conformes à la réglementation en vigueur en Pologne et à l'étranger, ont été transférés au catalogue central NUKAT. Les données des catalogues informatiques locaux existant auparavant n'ont pas été reprises faute d'homogénéité. Leur insertion dans une même base de données aurait entraîné des incohérences entre les différentes versions d'une même note bibliographique et provoqué un chaos informationnel.

**Tableau 1. Enrichissement de la base de données du catalogue**



Aujourd'hui, six ans après son lancement, nous pouvons constater que NUKAT a dynamisé le catalogage des collections des bibliothèques scientifiques en Pologne et a amélioré leur qualité. Il a également facilité l'accès aux informations sur les collections des bibliothèques concernées en précisant l'endroit où se trouvait le document recherché ainsi que le lien direct pour y accéder ou au moins le lien pour accéder au catalogue de la bibliothèque donnée.

De plus, NUKAT a permis de faire connaître les normes polonaises et internationales requises en matière de catalogues de bibliothèques et exiger leur application. Pour ce faire, les bibliothécaires ont été amenés à modifier leur organisation de travail et apprendre à rédiger les notes bibliographiques en suivant les recommandations. Les bibliothèques qui coopèrent avec NUKAT travaillent de façon plus efficace, ce qui représente un important gain de temps et d'argent. Chaque document fait l'objet d'une seule note, laquelle est copiée dans les catalogues de la bibliothèque qui est en possession du document en question. Le catalogue NUKAT référence les publications les plus récentes immédiatement après leur parution. Le graphique ci-dessus illustre la

dynamique de la confection de la base de données du catalogue central NUKAT ainsi que celle de ses consultations entre le 1.07.2002 et le 30.08.2008.

## **Cocréateurs du catalogue NUKAT et étendue thématique de l'information centrale**

NUKAT fut conçu comme le catalogue central des bibliothèques scientifiques. Les établissements qui ont participé à la fois au catalogage et à l'«emprunt» des données de NUKAT ou seulement à l'emprunt des données existantes font partie aujourd'hui du système d'information centralisée offerte par NUKAT. Ils sont aujourd'hui plus de quatre-vingts, dont les bibliothèques des plus importantes universités polonaises, des écoles supérieures techniques, économiques, agricoles et pédagogiques, des académies de médecine, des conservatoires de musique, des Beaux Arts, des écoles de théâtre, des facultés théologiques et également des bibliothèques de l'Académie des Sciences Polonaise et des Instituts scientifiques PAN ou encore des bibliothèques municipales de la Ville de Varsovie, des bibliothèques: Hieronim Łopaciński de Lublin, Józef Piłsudski de Łódź ou Książnica Pomorska Staszica de Szczecin<sup>2</sup>.

La Bibliothèque Polonaise de Paris, qui a participé au catalogage en tant que filiale de la Bibliothèque Polonaise de l'Académie des Savoires (Polska Akademia Umiejętności PAU) de Cracovie, est membre officiel de NUKAT depuis l'automne 2008. Elle est la première parmi les bibliothèques polonaises dont les collections se trouvent au dehors des frontières polonaises. La Bibliothèque Nationale ne fait malheureusement pas partie du système: au bout de deux années de coopération, elle s'est retirée du projet<sup>3</sup>.

Notre catalogue contient des informations sur des documents en provenance des catégories les plus diverses: de la «belle littérature», au sens large du terme, aux publications relatives à une spécialisation scientifique très pointue dans les domaines les plus variés. NUKAT a référencé la quasi totalité des publications nationales depuis 2002 mais aussi les ouvrages littéraires ou scientifiques étrangers en possession des bibliothèques-membres. Grâce à la possibilité de prélever dans la base de données élaborée par NUKAT les notes toutes faites, de nombreuses bibliothèques peuvent procéder beaucoup plus rapidement au catalogage informatique de leurs collections cataloguées jusque là sur des fiches papier. La saisie informatique des catalogues sur fiches, par chaque bibliothèque membre de NUKAT, a permis au catalogue central d'incorporer l'information même sur des documents datant du XIXe siècle.

La catalogage en vue de NUKAT a tout d'abord porté sur les livres. Ils constituent la majeure partie des collections des bibliothèques et par conséquent le noyau du catalogue informatique. Pour ce faire, une instruction définissant le mode de confection d'une note bibliographique dans le format MARC 21 a été élaborée. La deuxième grande partie de la base de données répertorie les revues qui ont fait l'objet du cata-

<sup>2</sup> La liste complète des établissements cocréant NUKAT figure sur Internet à l'adresse suivante [www.nukat.edu.pl](http://www.nukat.edu.pl)

<sup>3</sup> J. Wolosz. Nouvelle structure organisationnelle de la Bibliothèque Nationale et après? (*Nowa struktura organizacyjna Biblioteki Narodowej – i co dalej?*) „Przegląd Biblioteczny” 2008 nr 2 s. 293-294 J. Okarma. Refus de coopération de la Bibliothèque Nationale d'avec NUKAT (*Rezygnacja Biblioteki Narodowej ze współpracy z NUKAT i organizacja pracy Zakładu Przewodnika bibliograficznego Instytutu Bibliograficznego*) „Przegląd Biblioteczny” 2008 nr 2 s. 295-301, M. Burchard. Bibliothèque Nationale et NUKAT – pourquoi se séparer? (*Biblioteka Narodowa i NUKAT – dlaczego osobno?*) „Przegląd Biblioteczny” 2008 nr 2 302-309

logage à partir de 1995. Ensuite, très rapidement, NUKAT a commencé à être enrichi par des notes sur les partitions, sur les enregistrements sonores (musicaux et non-musicaux), sur les documents électroniques et tout dernièrement sur des documents cartographiques, des long métrages, des documentaires et enfin de vieux imprimés. Dans un proche avenir, on repertoriera aussi des documents iconographiques. Le catalogue central permet d'accéder aux textes complets des documents des bibliothèques numériques qui se sont multipliées en Pologne aux cours de ces dernières années. Faute de coordination de ce type de bibliothèques, les informations fournies par elles (les notes et/ou les adresses des liens) ne parviennent pas toujours en bonne et due forme à NUKAT, même s'il est évident pour nous qu'un catalogue central devrait contenir aussi les collections des textes en entier.

L'information contenue dans le catalogue central est en principe destinée avant tout aux milieux scientifiques et éducatifs. Il reste cependant accessible pour quiconque est intéressé à compléter ses connaissances. L'accès y est possible depuis tout poste internet dans toute la Pologne, en Europe et dans le monde. En 2006, le Centre NUKAT a entrepris la coopération avec la société Google qui est chargée de gérer le projet Google Scholar Beta. Depuis décembre 2006, les données sélectionnées dans NUKAT, saisies en format XML et actualisées systématiquement, ont été mises à la disposition du moteur de recherche Google Scholar Beta. Ce qui signifie que les informations sur les collections des bibliothèques polonaises – membres de NUKAT peuvent être accessibles à ceux des utilisateurs d'Internet qui s'en servent comme principal moyen d'information.

En parallèle, après avoir signé l'accord sur la coopération gratuite non rémunérée avec Oneline Computer Library Center (OCLC), NUKAT transmet systématiquement les notes bibliographiques à la base de données de WorldCat qui possède le plus grand catalogue central au monde. Jusqu'à ce jour, plus de 523 000 notes ont été fournies par NUKAT à WorldCat, 23 000 d'entre-elles ont été copiées par les catalogues des diverses bibliothèques dans le monde abonnées à cette base de données. Cela équivaut à donner l'accès aux utilisateurs étrangers aussi bien aux informations sur les collections des bibliothèques polonaises scientifiques mais également au prélèvement de données pour alimenter leurs propres bases de données. Open WorldCat rend possible l'accès aux informations qu'il contient par l'intermédiaire d'Internet, par exemple par Google.

Il ne faut pas oublier qu'un énorme potentiel d'informations est contenu également dans le fichier des entrées CKHW NUKAT. Ce sous-répertoire qui compte deux millions d'entrées contient les entrées des noms propres, des noms des institutions, des manifestations, des titres des séries et d'autres titres uniformisés ainsi que des entrées des noms des objets KABA (JHP KABA) et la copie des entrées des noms des objets de la Bibliothèque Nationale polonaise. Ce dernier volet représente l'héritage des deux années de coopération entre NUKAT et la Bibliothèque Nationale. Le fichier des entrées de CKHW NUKAT est souvent consulté, copié et utilisé par les bibliothécaires des autres pays et en particulier ceux des pays d'Europe Centrale.

## **La recherche des données dans la base du catalogue NUKAT et les conditions de coopération.**

Conformément à ses principes fondateurs, le catalogue central accumule l'information sur les collections des bibliothèques polonaises scientifiques. Par conséquent, en ce qui concerne le catalogage et l'accès aux données en vue de les insérer dans son propre catalogue, l'accès est grand ouvert à toute bibliothèque qui a ce statut, indépendamment de son emplacement. L'élargissement de NUKAT aux bibliothèques polonaises qui fonctionnent en dehors de la Pologne serait tout à fait intéressant et utile pour l'utilisateur au large sens du terme. La bibliothèque intéressée par cette collaboration doit soit posséder déjà son propre catalogue informatisé soit avoir planifié à court terme la saisie de son catalogue.

Les outils informatiques et les programmes correspondants sont fournis par le Centre NUKAT de la bibliothèque de l'Université de Varsovie. Entrer dans le réseau NUKAT constitue tout d'abord pour une bibliothèque la possibilité de vérifier son catalogue informatisé, s'il existe, ou, dans le cas contraire, de le créer et de le développer rapidement en ayant accès aux données saisies antérieurement par NUKAT. Pour NUKAT chaque nouvelle coopération représente la possibilité d'obtenir des informations sur les documents dont la bibliothèque donnée est le propriétaire exclusif.

La possibilité d'alimenter le catalogue local par des données de NUKAT n'est pas réservée aux seules bibliothèques scientifiques. La base de données de NUKAT est accessible et gratuite à toutes les bibliothèques qui le souhaitent et qui ne feront jamais partie du réseau NUKAT. Des bibliothèques scolaires, communales, régionales, d'arrondissement ont toutes le droit de copier pour leurs catalogues des notes bibliographiques à l'aide du moteur de recherche KaRo (accessible sur la page d'accueil du catalogue NUKAT qui est: [www.nukat.edu.pl](http://www.nukat.edu.pl)); il en est de même pour des notes bibliographiques avec les entrées uniformisées (record khw) accessibles par connexion sécurisée à l'aide de MARC Repository. Les informations sur l'utilisation de cet outil se trouvent sur le site du catalogue NUKAT. Le prélèvement des données complètes (des notes bibliographiques accompagnées des écritures khw) directement d'Internet de façon universelle est en attente en raison des problèmes techniques que nous espérons surmonter dans un avenir proche.

Il serait tout à fait recommandé d'établir des liens entre les notes bibliographiques de NUKAT et les documents sous forme numérique lorsqu'ils sont créés et accessibles dans le cadre de diverses collections qui documentent l'action de l'immigration polonaise à différents moments de l'histoire. Le Centre NUKAT est ouvert à toute initiative en ce sens. Les données du catalogue NUKAT sont conformes aux standards internationaux et leur échange entre différents systèmes ne pose pas de problème.

## **Conclusions**

Le Centre NUKAT améliore sans cesse les méthodes de saisie des données et le contrôle de la Base de données NUKAT. La catalogage en commun permet de développer de façon dynamique les fonds d'information accessibles à la recherche et au prélèvement. En 2009 doit démarrer le projet de scinder dans le catalogue NUKAT des données provenant des ordinateurs locaux et saisies avant la mise en place du catalogage en commun. Cette opération, assez compliquée, sera effectuée à l'aide des

outils informatiques élaborés par le Centre. Outre d'enrichir la base de données, elle augmentera le nombre de notes bibliographiques originales à copier et permettra de remplacer plus rapidement les fichiers imprimés par des fichiers numériques, prélevés du catalogue central.

Rendre CKHW NUKAT accessible à un plus large public constitue la préoccupation permanente du Centre. Cette base de données de plus de deux millions d'entrées uniformisées devrait permettre de mettre en réseau l'information sur les collections des bibliothèques traditionnelles et numériques, sur les collections des archives et des musées. D'un point de vue de l'utilisateur, nous aurons alors réussi à atteindre notre objectif. Pour le moment, nous manquons d'outils adaptés mais aussi, ce qui fait défaut, dans une certaine mesure, c'est la prise de conscience de la part des bibliothèques des avantages offerts par ce système commun d'information, différent des systèmes traditionnels. Il serait également fort opportun que la Bibliothèque Nationale polonaise reprenne la coopération avec le Catalogue Central, au moins en ce qui concerne la création de CKHW NUKAT.

Le Catalogue Central Universel National NUKAT constitue l'un des projets les plus importants entrepris par l'ensemble des bibliothèques polonaises au cours de cette décennie. Il a eu une grande influence sur la modernisation des bibliothèques académiques et sur la mise en place des méthodes et des modèles modernes, conformément aux tendances mondiales. La création commune, la mise en commun et le partage des bases de données a contribué, et continue de le faire, à la transformation des bibliothèques traditionnelles en des institutions modernes qui abritent des collections et en donnent l'accès sur support numérique.

Grâce à NUKAT, les collections sont plus accessibles, indépendamment de leur lieu de stockage et de l'endroit où s'effectue la recherche de l'information, qu'elle porte sur la collection donnée ou sur la bibliothèque dont elle fait partie. Cela concerne plus précisément les milieux scientifiques polonais et les étudiants mais aussi tout individu qui désire enrichir ses connaissances. Il est essentiel que les Polonais vivant à l'étranger de façon permanente ou temporaire puissent également bénéficier du potentiel de l'information créé dans leur pays d'origine. Et participer à sa création.

*Longina Putka*  
(Moscou)

## Les bases juridiques de l'activité des organisations de la Polonia en Fédération de Russie et les formes de coopération du Consulat de Pologne auprès de l'Ambassade de RP à Moscou avec les organisations de la Polonia

L'immigration polonaise en Fédération de Russie, y compris dans la circonscription du Consulat de RP de Moscou (qui est la plus grande circonscription consulaire polonaise dans le monde et couvre un territoire 54 fois plus grand que la Pologne), telle qu'elle se présente aujourd'hui, peut être classée en quatre groupes en raison des origines de l'établissement des ressortissants polonais dans ce pays:

- le premier groupe est constitué des descendants des Polonais qui étaient venus s'établir de leur plein gré à la recherche de meilleures conditions de vie et de développement. Ainsi, à la fin du XIXe et au début du XXe siècle<sup>1</sup>, un nombre important de colons polonais sont venus s'installer en Sibérie où ils fondaient des colonies ou des bourgades. L'une d'elles est le village Bialystok situé à 200 km au nord-est de Tomsk (en Sibérie Centrale), village qui existe encore de nos jours.
- le deuxième groupe, ce sont les descendants de prisonniers ou de déportés condamnés par le tsar à la déportation. Les insurgés polonais en constituaient un pourcentage important. Ils étaient déportés principalement en Sibérie mais aussi dans le Caucase et en Extrême Orient après les insurrections de novembre 1830 et de janvier 1863. En Extrême Orient (par exemple à Sachalin), les prisonniers parvenaient par voie terrestre ou par voie navigable en traversant Odessa et le Canal de Suez, Ceylan et le Japon;
- le troisième groupe est formé de Polonais installés en Russie de force à la suite de différents types de répressions dont ils avaient été victimes de la part du régime soviétique. En font partie, entre autres, les Polonais déplacés déjà dans les années trente du XXe siècle des territoires ouest de l'URSS en Sibérie et en Extrême Orient, les personnes déplacées à l'issue de la seconde guerre mondiale, dont des prisonniers de guerre ou des personnes persécutées par les communistes, des familles entières déplacées après la fin de la seconde guerre mondiale depuis les territoires ouest de l'URSS vers d'autres régions du pays. D'après le témoignage des Polonais habitants Magadan, 200 polonais y ont été déportés d'Ukraine et de Biélorussie encore au début des années soixante du siècle dernier. Ce groupe comprend également les Polonais qui, du temps de l'URSS, ont été déportés vers les républiques asiatiques de l'Union Soviétique et qui, après la désagrégation de l'URSS, sont revenus s'installer et continuent de le faire en Fédération de Russie.

<sup>1</sup> A. Koseski, *Processus de migration et les sociétés de la Polonia (Procesy migracji i społeczności polonijne)*, Lublin-Pultusk 2003, p. 125-149.



- le quatrième groupe est constitué des personnes qui sont venues s’installer en URSS de leur plein gré, de ceux qui s’installent actuellement en Fédération de Russie à la suite d’un mariage ainsi que des citoyens polonais qui s’y rendent pour des raisons professionnelles. Le sondage effectué auprès des Polonais qui travaillent actuellement à Moscou permet de constater que l’intelligenstia en constitue un pourcentage important. Il s’agit avant tout de spécialistes hautement qualifiés dans le domaine de l’économie, des finances, des institutions bancaires ou du management. Les Polonais, en Fédération de Russie, sont très souvent employés par des sociétés occidentales au sein desquelles ils occupent des postes de dirigeants.

Au cours du dernier recensement de la population effectué en 2002 dans toute la Fédération, 72 946 personnes ont reconnu leurs racines polonaises, le plus grand nombre étant concentré à Moscou: 4456 personnes; ensuite, dans l’ordre décroissant: à St. Petersburg – 4451, dans l’Oblast de Kaliningrad – 3918 personnes, en République de Carélie – 3022, en Krasnodarskiy Kray – 2958 personnes. Le recensement en question a permis d’identifier les communautés polonaises les plus petites qui se trouvent dans la République d’Altay – 21 personnes, dans la province autonome Taymyrsky – 28 personnes, dans la province autonome allemande de Kalmouks – 27 personnes<sup>2</sup>. Sur la base des estimations faites à partir d’informations recueillies auprès de différentes communautés polonaises, dans la seule circonscription consulaire de Moscou vivent entre 300 000 à 400 000 personnes d’origine polonaise et dans toute la Fédération de Russie, c’est à dire dans quatre circonscriptions consulaires de RP, 500 000 personnes environ. Ces chiffres ne sont pas précis, ils sont certainement inférieurs au nombre réel d’individus qui composent la minorité polonaise en FR parce que beaucoup d’entre eux n’ont jamais révélé leurs racines polonaises et continuent de les dissimuler<sup>3</sup>.

Il faut chercher les raisons de ce phénomène dans le contexte historique: le plus souvent ces personnes craignent d’être victimes d’une discrimination sur le plan professionnel (refus de la promotion ou même dégradation à un poste inférieur). L’estimation imprécise de la population polonaise ou d’origine polonaise en Fédération de Russie (il en est de même dans les anciens territoires orientaux de la Pologne, dits “confins est”) est due au manque de précision dans la méthodologie de recensement mais aussi, et avant tout, à une interprétation délibérée de la réalité historique ou politique qui ne tient pas compte des faits qui sont encore considérés comme “gênants”.

La structure d’âge de la Polonia de FR évolue lentement pour des raisons d’ordre naturel. Les personnes âgées, qui au début des années 90 du siècle précédent constituaient le noyau de la Polonia, sont rejointes par leurs enfants et leurs petits enfants. Il faut noter l’engagement de la génération d’âge moyen qui fait partie des élites intellectuelles locales (professeurs d’université, médecins, enseignants, journalistes). Ce sont eux qui s’occupent des éditions polonaises, qui se battent pour assurer des équipements modernes de leurs organisations, qui promeuvent les milieux polonais. Sans oublier l’histoire de la Pologne et celle des Polonais en Russie, ils œuvrent en faveur d’une image moderne des Polonais dans la Fédération de Russie. (Au cours de nos entretiens, nos interlocuteurs soulignaient le fait de ne pas se sentir soutenus par les médias polonais).

Sur le plan matériel, la population polonaise se conforme à la diversification de la population russe. Les membres des organisations de la Polonia sont des fonctionnaires

<sup>2</sup> *Informateur des Services Nationaux de Statistiques de la Fédération de Russie (Informator Federalnej Służby Statystyki Państwowej Federacji Rosyjskiej)* Moskwa 2002

<sup>3</sup> A. Koseski, *Processus de migration* . . . p. 125-149

pour la plupart. Les retraités en constituent un pourcentage notable. Il faut souligner cependant que la population polonaise compte également des familles dont le niveau de vie est élevé; elles font partie du groupe social disposant de revenus importants (il s'agit là d'entrepreneurs privés, de directeurs d'entreprises...).

Sur le plan juridique, la Polonia est dans la même situation que les membres des autres nationalités qui ne jouissent pas du statut de minorité nationale. Les organisations de la Polonia peuvent agir sur la base et dans le cadre des lois en vigueur obligatoires qui s'appliquent à tous les citoyens de la Fédération.

Dans les relations bilatérales entre la République de Pologne et la Fédération de Russie, le document qui oblige les autorités de cette dernière à respecter les droits des personnes d'origine polonaise est le *Traité entre la République de Pologne et la Fédération de Russie sur la coopération amicale et de bon voisinage* (rédigé le 22 mai 1992 à Moscou). La politique intérieure de la Russie à l'égard des minorités nationales est définie par la Constitution de la Fédération de Russie (2e partie, art. 26) ainsi que par le Décret du Président de la Fédération de Russie du 19 juin 1996 (N° 909) se référant à la Constitution *Sur la validation du concept de la politique d'état de la Fédération de Russie en matière de nationalité*. En voici les principes fondamentaux:

- l'égalité des droits, indépendamment de la nationalité, de la race, de la langue, de la religion ou de l'appartenance à un groupe social ou à des associations
- l'interdiction de limiter (sous quelque forme que ce soit) les droits des citoyens en raison de l'appartenance à un groupe social, ethnique, national, linguistique ou religieux;
- la préservation de l'unité historique de la Fédération de Russie en tant qu'Etat;
- l'égalité des droits des collectivités territoriales de la Fédération de Russie dans les relations avec les organes de pouvoir de l'Etat;
- la garantie des droits premiers des petites nations de la Fédération de Russie, conformément à la Constitution de la Fédération et aux normes juridiques internationales en vigueur ainsi qu'aux accords internationaux dont la Fédération de Russie est signataire;
- le droit de chaque citoyen à définir librement son appartenance nationale;
- le droit de participer au développement des cultures nationales et des langues de la Fédération de Russie;
- la résolution immédiate et pacifique des discordes et des conflits survenus par rapport à la nationalité;
- l'interdiction d'une action visant l'ébranlement de la sécurité nationale;
- l'interdiction d'inciter et de fomenter la haine sociale, nationale, raciale ou religieuse.

Conformément aux régulations juridiques en vigueur, dans le domaine national et culturel, les collectivités locales des minorités nationales de la Fédération de Russie peuvent mener leurs actions dans le cadre d'une "autonomie nationale et culturelle". Ces autonomies nationales et culturelles peuvent être des organisations de portée locale (ville, district, collectivité rurale), régionale ou fédérale. Elles sont régies par la loi fédérale du 19.05.1995 *Sur les associations*.

Les principes juridiques qui régissent le droit de s'organiser, de se fédérer et de mener des actions dont jouissent les minorités nationales sont définies par la loi fédérale du 5.05.1996 *Sur l'autonomie nationale et culturelle*. Cette dernière y est définie comme étant une sorte d'association spécifique qui dispose des droits suivants:

- recevoir de la part – des organes de l'Etat et des organes des collectivités régionales une aide indispensable à la sauvegarde des coutumes nationales, au développement de la langue maternelle et de la culture nationale;

- s’adresser aux organes du pouvoir législatif, et du pouvoir exécutif ainsi qu’aux organes de la collectivité territoriale afin de représenter ses intérêts nationaux et culturels;
- disposer des médias conformément à la législation de la Fédération de Russie, recevoir et diffuser des informations en sa langue nationale;
- sauvegarder et enrichir son patrimoine historique et culturel, avoir libre accès aux valeurs nationales et culturelles;
- cultiver les traditions et les coutumes nationales, développer l’artisanat artistique;
- créer des institutions éducatives, scientifiques, culturelles et assurer leur fonctionnement conformément à la législation de la Fédération de Russie;
- participer par l’intermédiaire de ses plénipotentiaires à l’activité internationale des organisations non-gouvernementales;
- nouer et maintenir des contacts inter-humains avec des citoyens et avec les organisations sociales des autres pays, sans discrimination aucune et conformément à la législation de la Fédération de Russie.

Les autonomies fédérales et régionales des citoyens de la Fédération de Russie sont autorisées à coordonner leurs activités, à participer à l’élaboration des programmes fédéraux et régionaux portant sur le maintien et le développement des langues nationales et de la culture nationale sur la base des accords mutuels fédéraux et régionaux entre des autonomies et les entités de la Fédération de la Russie.

Les autonomies nationales et culturelles peuvent recevoir également d’autres autorisations dans le domaine de l’éducation et de la culture, celles-ci peuvent leur être accordées par les entités territoriales de la Fédération de Russie. La loi en question stipule que l’exercice des droits des autonomies nationales et culturelles ne peut porter préjudice aux autres communautés ethniques.

Tout comme les autres organisations, les autonomies nationales et culturelles sont autorisées à percevoir des subventions de l’Etat qui ne doivent cependant pas servir exclusivement à la mise en œuvre des objectifs statutaires mais aider à la réalisation du programme de l’Etat en matière de protection de la culture des nationalités et des groupes ethniques.

La loi fédérale du 10.01.2006 *Sur les amendements d’un certain nombres des actes législatifs de la Fédération de Russie* a introduit, entre autres, des modifications essentielles dans la loi *Sur les associations* (art. 2) ainsi que dans la loi fédérale *Sur les organisations à but non lucratif* (art. 3). Une procédure précise définit la prise de décision concernant l’enregistrement officiel d’une organisation à but non lucratif (comme c’est le cas d’une autonomie) par un organe territorial du Registre Fédéral ainsi que celle concernant l’inscription des données au Registre Officiel des Personnes juridiques conformément à la loi fédérale *Sur l’enregistrement officiel des personnes juridiques et des entrepreneurs individuels*.

Actuellement, les organisations dans la Fédération de Russie sont commerciales ou à but non lucratif. Ces dernières (dont font partie les organisations de la Polonia) se divisent en organisations jouissant de personnalité juridique et celles qui n’en bénéficient pas.

En 2003, trois autonomies régionales: l’Organisation Polonaise Culturelle l’Autonomie *Ogniwo* d’Irkuć, l’Autonomie Régionale Nationale et Culturelle *Dom Polski* de Krasnoïarsk et l’Autonomie des Polonais *Dom Polski* de Moscou ont fondé l’Autonomie Nationale et Culturelle Polonaise Fédérale *Congrès des Polonais en Russie (Kongres Polaków w Rosji)*. Cette autonomie fédérale compte aujourd’hui 43 des 73 organisations de la Polonia de la Fédération de Russie. La quatrième autonomie ré-

gionale est l'Autonomie Nationale et Culturelle des Polonais de la ville de Tomsk *Polonia Tomaska*.

Les organisations polonaises qui ont choisi de ne pas s'enregistrer, qui ne possèdent donc pas de statut juridique, déclarent par écrit auprès de l'administration locale le démarrage de leur activités. Mais ces organisations ne peuvent pas ouvrir de compte bancaire et par conséquent, ne peuvent percevoir de subventions ni de la part de l'administration locale ni de celle des organisations non-gouvernementales de Pologne. Elles ne sont pas non plus autorisées à signer de contrat (par exemple pour louer un autocar ou un local), en revanche, elles ne sont pas obligées (ce qui les arrange) de présenter de rapports d'activité ni de bilans au service des impôts.

Depuis l'automne 2005, le Service Consulaire de l'Ambassade de Pologne à Moscou incite les organisations de la Polonia à s'inscrire au registre administratif ou bien à mettre à jour cette inscription. Dans la circonscription consulaire de Moscou, il existe 50 organisations polonaises qui regroupent 4 000 membres environ. Quatre d'entre elles seulement ne sont pas enregistrées<sup>4</sup>. Lorsque l'on procède à l'enregistrement d'une organisation, son président s'enregistre également en tant que tel. Les organisations possédant la personnalité juridique devraient avoir un compte bancaire pour percevoir des subventions outre les subventions locales et polonaises (celles citées plus haut et d'autres de la part du Consulat) et pouvoir constituer leurs propres fonds (provenant des cotisations, d'une activité économique), signer des contrats et pour pouvoir faire des demandes d'aide auprès de l'administration locale (octroyée souvent sous forme de subvention). 21 organisations possèdent des comptes bancaires en roubles, en dollars ou en euros<sup>5</sup>. En dehors de ses organisations, le Service Consulaire de l'Ambassade de Pologne à Moscou reste en contact permanent avec 12 communautés polonaises qui ne possèdent pas d'organisations. C'est le cas de Blagoveschensk sur le fleuve Amour, Nijni Tagil, Magnitogorsk, et Sochi.

L'activité des organisations des minorités nationales peut également être financée par la Fondation Nationale et Culturelle gouvernementale *Renaissance des Nations de Russie (Odrodzenie Narodów Rosji)*. Cela concerne toutefois exclusivement les minorités très peu nombreuses qui ne sont pas en mesure de préserver ni de développer leur culture sans le soutien financier de l'État.

- Les Organisations de la Polonia qui possèdent la personnalité juridique, tout comme les autres associations, ont aussi des obligations à remplir dont:
- la publication d'un rapport annuel sur l'utilisation de leurs fonds;
- la transmission des informations à l'institution chargée de les enregistrer sur la poursuite de son activité, la remise à jour de l'adresse du siège, l'indication de la direction de l'organisation et de tout changement intervenant dans les statuts;
- la présentation, sur la requête de l'organisme d'enregistrement, des décisions des dirigeants de l'organisation, des rapports d'activité trimestriels et annuels, ainsi que la documentation complète au service des impôts;
- l'invitation de l'administration où l'organisation est enregistrée à assister aux manifestations organisées par elle.

La non déposition du rapport dans les délais requis peut être sanctionnée par la suspension de l'activité de l'organisation qui risque d'être rayée du registre des organisations possédant la personnalité juridique. Pour réenregistrer l'organisation, il faut qu'elle change d'appellation et s'acquitte d'un timbre fiscal. C'est le Parquet de la

<sup>4</sup> Etat du 01 10 2008

<sup>5</sup> Etat du 01 10 2008

Fédération de Russie qui est chargé de veiller au respect de la législation en vigueur par les organisations sociales.

L'organe qui enregistre les organisations est autorisé à :

- demander aux responsables de l'organisation de lui fournir tout document;
- déléguer des personnes pour se faire représenter lors des manifestations organisées par l'organisation donnée;
- adresser aux responsables d'une organisation, par écrit, un avertissement dûment argumenté dans le cas du constat de non respect par cette organisation de la législation de la Fédération de Russie ou dans le cas d'une activité non conforme aux objectifs. La radiation peut faire l'objet d'une contestation auprès d'un tribunal.

Les organes de contrôle financier contrôlent les sources de revenus des organisations, le montant des subventions ainsi que l'acquittement des impôts conformément à la législation de la FR en la matière. Compte tenu des contraintes en matière de comptabilité, les organisations de la Polonia ne sont pas enclines à ouvrir un compte bancaire. Malheureusement, de cette façon, elles se privent de la possibilité de bénéficier des aides qui peuvent leur être octroyées par diverses administrations.

Dans les statuts des organisations polonaises figure très souvent la mention leur permettant d'exercer une activité rémunératrice au travers des fondations par exemple. Trois organisations seulement y ont recours. Et ce, par manque de moyens financiers pour lancer une activité et, par conséquent, faute de personnes intéressées à l'entreprendre.

Quant au Service Consulaire de l'Ambassade de RP à Moscou, celui-ci s'emploie avant tout à mettre en œuvre *Le Programme Gouvernemental de Coopération avec la Polonia et les Polonais à l'Etranger*. Il soutient la Polonia de Russie, entre autres, de la façon suivante :

- il s'emploie à rendre plus efficace le système de transfert d'informations entre le Consulat et la Polonia et entre les différentes structures de la Polonia. Pour ce faire, un projet de plate-forme Internet a été élaboré, il sera réalisé par tous les postes consulaires polonais en Fédération de Russie. Il est important que toutes les organisations et toutes les communautés de la Polonia possèdent une adresse Internet. Le Consulat a prévu d'aider financièrement leur mise en place, il appuie les demandes de subventions adressées par les organisations de la Polonia aux organisations non-gouvernementales en Pologne qui disposent des fonds pour financer l'acquisition du matériel informatique et le coût d'Internet. A l'heure actuelle, le Consulat a signé le contrat Internet avec 46 organisations et 12 communautés de la Polonia. Il faut souligner que, dans l'utilisation des moyens modernes de communication, les obstacles ne viennent pas uniquement du manque de moyens financiers. Pour les personnes qui n'avaient jamais utilisé d'ordinateur, l'appropriation de ce mode de travail constitue souvent une barrière infranchissable;
- le Consulat transmet à la Polonia les informations émanant de l'administration polonaise et des organisations non-gouvernementales: Ministère de l'Éducation Nationale (Centre de Perfectionnement des Enseignants, le Centre d'Enseignants de la Polonia), Ministère des Sciences et de l'Enseignement Supérieur (le Bureau de Certification de l'Enseignement et des Echanges Internationaux), Fondation *Semper Polonia*, Fondation *Aide aux Polonais dans*

- l'Est*, Association *Wspólnota Polska* (*Communauté polonaise*). Les informations sont transmises par l'intermédiaire des liens des sites Internet créés au fur et à mesure;
- le Consulat effectue le recrutement des candidats intéressés par les cours d'Histoire de la Pologne, de langue polonaise, de chorégraphie des danses folkloriques et par les études en Pologne;
  - il encourage la Polonia à inviter les enseignants de polonais par l'intermédiaire du *Centre de Perfectionnement des Enseignants de Varsovie*. Au cours de l'année scolaire 2008-2009, huit enseignants délégués par ce centre, dont cinq sur invitation des organisations de la Polonia (à Ekaterinbourg, Novosibirsk, Omsk, Smolensk et Tomsk) et trois sur invitation des communautés polonaises qui n'ont pas d'organisation (à Ichim, Kirov, Tobolsk) ont été concernés;
  - il soutient la mise en place au niveau régional des formations pour enseignants de la langue polonaise, de la danse et du chant en coopération avec le *Centre des Enseignants de la Polonia de Lublin*. Les organisations des villes d'Ufa et de Piatigorsk sont en train d'organiser ce type de formation;
  - le Consulat organise une excursion annuelle en Pologne pour les personnes âgées d'origine polonaise qui n'avaient jamais visité le pays de leur ancêtres. Depuis 2006, le Service Consulaire a pu faire connaître la Pologne (en cofinçant les frais de voyage) à 35 Polonais de Krasnodar, de Yaroslav, de Moscou, de Naltchik, d'Omsk, de Piatigorsk et de bien d'autres lieux. En 2009, des Polonais habitant Kamtchatka, Perm, Vladivostok bénéficieront de cette opportunité;
  - le Consulat fournit aux organisations de la Polonia des dictionnaires, des livres (entre autres pour l'apprentissage du polonais, des chansons folkloriques et des chansons en vogue actuellement), des partitions des compositeurs polonais, l'emblème de Pologne, des drapeaux polonais, des costumes folkloriques originaux;
  - il incite la Polonia à rechercher des traces de son histoire en Russie. Ces informations alimentent l'inventaire qui a été mis en place en automne 2005 et intitulé: *Lieux de mémoire nationale polonaise dans la circonscription consulaire de Moscou*. En avril 2008, le premier cahier de cet inventaire a pu être terminé, il comprend 55 photos de 24 villes et villages. Actuellement, nous sommes en train de réunir des données pour le *Cahier n° 2*;
  - le Consulat s'emploie à indiquer à la Polonia les opportunités de collaboration avec des institutions adéquates, par exemple avec les bibliothèques qui possèdent des collections de livres en polonais ou les universités qui enseignent la langue polonaise;
  - il soutient trois revues trimestrielles qui paraissent à Abakan, Krasnodar et à Tomsk. Il encourage les organisations et les communautés de la Polonia à y publier l'information sur leur action et sur leurs problèmes;
  - il incite les organisations à coopérer avec l'administration locale;
  - il informe des conditions de coopération avec les organisations non – gouvernementales en Pologne;
  - il informe des conditions requises pour pouvoir faire ses études en Pologne. En coopération avec le Bureau de Validation des Diplômes et des Échanges Internationaux, le consulat organise les examens d'entrée aux universités en Pologne.

Notre expérience en matière de coopération avec les organisations polonaises en Fédération de Russie nous amène au constat suivant: en comparaison avec les organisations non inscrites au registre administratif russe, les organisations qui possèdent la personnalité juridique bénéficient d'opportunités plus importantes en matière de coopération avec l'administration russe, avec des structures polonaises chargées de coopération avec la Pologne et avec le Service Consulaire de l'Ambassade de RP à Moscou. De plus, elles peuvent mettre mieux à profit le potentiel intellectuel de la Pologne qui vit dans la circonscription consulaire de Moscou.

## La médiation: une méthode alternative à la résolution des conflits

Les termes «médiation» et «médiateur» sont connus de tous. La médiation est l'une des méthodes de résolution des conflits la plus ancienne et la plus répandue parmi toutes les sociétés. Elle fait partie de la vie sociale, recourir à la médiation semble être un moyen évident de résoudre les conflits.

Déjà, dans l'antiquité, on pouvait trouver des exemples de médiations très réussies. L'histoire de la septième merveille du monde – le colosse de Rhodes – en constitue un exemple intéressant. Cette gigantesque statue d'Hélios fut érigée pour commémorer «l'histoire commune», autrement dit la fin du siège des habitants de Rhodes par Démétrios (305-304 avant J.C.). Cela fut possible grâce à l'intervention des Athéniens qui sont arrivés sur l'île en qualité de médiateurs au moment où la situation semblait sans issue en dépit d'un siège de plus d'une année conduit par Démétrios Polocrète qui disposait d'une énorme armée et d'astucieuses machines de siège sans précédent. Le siège a épuisé les deux parties mais Démétrios ne réussissait pas à s'emparer de l'île. Plus le temps passait, plus il devenait évident pour lui que les hostilités ne pouvaient trouver de solution car, pour lui, déclarer forfait équivalait à perdre l'honneur. Les Athéniens ont si habilement conduit les pourparlers entre les habitants de Rhodes et Démétrios que les deux parties décidèrent, d'un commun accord, de mettre fin au conflit. C'est ainsi qu'il n'y eut ni perdant ni gagnant, les deux belligérants eurent l'honneur sauf. Démétrios quitta les îles en abandonnant ses machines de guerre (qui étaient à l'époque de véritables innovations techniques). Les habitants de Rhodes s'enrichirent en les vendant. Mais ce qui demeure le plus important, c'est que les anciens assiégés et assiégeants s'engagèrent à se soutenir désormais en cas de besoin.

Cet épisode de l'histoire est un excellent exemple d'une médiation réussie: deux parties, qu'oppose une divergence, parviennent à une entente par l'intermédiaire d'un médiateur. Une fois le conflit résolu, aucune des parties n'a le sentiment d'avoir perdu ou d'avoir été lésée. Parvenir à un accord qui permet d'envisager la coopération est une dimension essentielle de la médiation.

Chaque société a recours à ses propres méthodes de médiation. Dans les sociétés africaines, par exemple, tout conflit, même celui qui n'oppose que deux individus, concerne toute la communauté. Par conséquent, la médiation devient une affaire «publique». Le rôle du médiateur est endossé par le sage local. Tout un chacun a cependant droit d'exprimer son opinion et de donner des conseils.

Les médiations dans les «pays occidentaux» se présentent totalement différemment. Elles suivent des règles et des techniques bien définies. Le processus de médiation est soumis à des règles techniques et déontologiques précises. Cette «formalisation» juridique de la médiation est assez récente. La médiation moderne régie par une régulation juridique a vu le jour aux États Unis il y a une trentaine d'années lorsqu'il



a fallu délester un système judiciaire surchargé. Cette méthode alternative de résolution des conflits est devenue rapidement très populaire en raison des avantages qu'elle présente: un important gain de temps et d'argent ainsi qu'une efficacité optimale dans la résolution positive des conflits. Nombre de cabinets d'avocats se sont spécialisés exclusivement dans la médiation.

En Europe, la médiation se développe depuis l'an 2000 de façon assez laborieuse. Ainsi, en France, par exemple, sa régulation juridique date de 1995-1996<sup>1</sup>, en Pologne, elle se fit à la fin de 2005<sup>2</sup>. En général, la médiation est méconnue par la majeure partie de la population et elle reste peu populaire au sein du corps juridique. C'est pourquoi, depuis quelques années, l'Union européenne entreprend une série d'actions dans le but de promouvoir la médiation. En dépit de cela, la médiation reste en Europe une nouveauté, voire une sorte de «mode». Peu nombreux sont ceux qui savent en donner la définition et préciser les principes de son fonctionnement.

La médiation est souvent assimilée à l'arbitrage ou à la conciliation. Et ce, probablement, parce que l'arbitrage et la conciliation font partie au même titre que la médiation du système ADR (*Alternative Dispute Resolution*<sup>3</sup>). Cependant chacune de ces trois méthodes fonctionne sur des bases différentes.

Tout en étant un processus extra-judiciaire, l'arbitrage s'apparente plus à une procédure juridique. La résolution du conflit se termine par la décision d'un arbitre sur lequel les parties n'ont pas de prise. L'arbitre prend la décision qui lui semble la plus appropriée. Dans le processus de conciliation, la solution jugée comme la meilleure pour les deux parties est proposée par un tiers. Alors que la spécificité de la médiation consiste dans le fait que ce sont les deux adversaires qui parviennent eux-mêmes à un accord, grâce à l'assistance d'un médiateur qui conduit la médiation de façon que les parties trouvent elle-mêmes une solution satisfaisante. Le médiateur n'impose rien, il recourt à des techniques très précises afin de faciliter le dialogue qui doit amener à une compréhension mutuelle et à la résolution du différend. Le médiateur est un «gardien du processus de médiation», il doit veiller à ce que le processus se déroule dans le calme et que le dialogue entamé ne soit pas interrompu par des émotions incontrôlées qui pourraient dégénérer en violence.

La médiation est un processus compliqué mais régi par des règles et des techniques très précises. Elle exige une bonne connaissance des méthodes et des procédures de négociation. C'est pour cette raison, probablement, qu'elle est difficile à définir et qu'il est beaucoup plus aisé de la décrire. L'encyclopédie Wikipedia sur l'Internet définit la médiation de façon suivante: *Médiation (en latin mediare – être au milieu) – un processus consenti et confidentiel de résolution d'un différend, conduit en présence d'une personne neutre – d'un médiateur. Les médiations diffèrent des solutions institutionnelles (dont les solutions juridiques) avant tout dans ce que leur objectif n'est pas de démontrer qui a raison et qui a tort, mais d'élaborer une solution satisfaisante pour les deux parties en désaccord. Le médiateur n'a pas de pouvoir dans la prise de décision de fond. Son objectif est d'aider les parties d'un conflit à trouver elles-mêmes les termes de leur accord qui pourrait ensuite être accepté pleinement et mutuellement.*

Je souhaite élargir cette définition et présenter la médiation dans quatre perspectives différentes: juridique, pédagogique, psychologique et technique.

<sup>1</sup> Nouveau Code Civil 95-125 du 8 février 1995 et le décret du 22 juillet 1996.

<sup>2</sup> Code civil (J.O. N° 172, pos 1438 du 9 septembre 2005)

<sup>3</sup> En français: La Résolution Alternative des Conflits

## 1) Définition juridique

En se basant sur les directives européennes et le rapport de l'Assemblée Nationale française ainsi que sur les travaux de Michèle Guillaume -Hofnung<sup>1</sup> (professeur de droit à la Sorbonne, autorité dans le domaine de la médiation) nous pouvons différencier plusieurs éléments juridiques importants:

**La médiation est un processus d'entente éthique basée sur la responsabilité et sur l'autonomie des participants avec l'assistance d'une personne impartiale n'ayant pas de compétences de décision ou de conseil et qui intervient uniquement dans les limites autorisées par les parties de la médiation, ceci au travers d'entretiens confidentiels afin d'instaurer et de renouer les liens sociaux, la prévention ou de régler la situation en présence.**

La définition juridique souligne le caractère informel, flexible et volontaire de la médiation. Les parties sont libres de choisir leur médiateur et jouissent d'une pleine autonomie; elles sont elles-mêmes responsables du déroulement de la médiation. Elles peuvent par conséquent l'interrompre à tout moment. Elles sont également en droit de demander de rencontrer le médiateur en aparté. Ce sont elles et elles seules qui, avec le soutien du médiateur, élaborent une solution commune. Le médiateur reste impartial, ne juge ni ne juge personne. Il est respectueux des deux parties car il est tenu d'observer des principes déontologiques très précis tels que: l'impartialité, la neutralité, la confidentialité, l'objectivité et le rationalisme.

## 2) Définition pédagogique

**La médiation constitue un espace d'échange entre les parties qui connaissent des difficultés relationnelles. Cet espace relève de la responsabilité du médiateur qui conduit le processus de médiation dans le but d'améliorer, de transformer, de redéfinir et de restaurer ces relations et leurs fondements à l'endroit qui peut revêtir une dimension plus ou moins symbolique.**

L'espace de l'échange (aussi bien physique que symbolique) reste sous la surveillance du médiateur. Il s'agit d'un espace où les parties devraient se sentir en sécurité et où la communication peut s'appuyer sur la confiance. Il est régi par un certain nombre de règles dont la courtoisie car toute forme d'agressivité est inadmissible pendant la médiation. Le médiateur est garant de la paix indispensable au dialogue qui doit mener à une compréhension mutuelle. Ce n'est qu'au travers d'une écoute attentive et sereine réciproque que le conflit a des chances d'être atténué, que le sentiment de préjudice peut être diminué et que l'envie de faire des concessions ainsi que l'intérêt pour trouver une solution commune peuvent se manifester. Si le processus est lent, dans la majorité des cas la solution élaborée en commun s'avère efficace et pérenne.

Il faut souligner que la médiation est née de l'idée de «la justice réparatrice» selon laquelle la chance de réparer le mal fait (intentionnellement ou pas) présente une plus grande valeur éducative qu'une condamnation judiciaire. Cet espace de l'échange n'existe dans aucun autre système ADR (Alternative Dispute Resolution). Contrairement à la médiation, la procédure juridique mène le plus souvent à l'escalade du conflit qui se termine par la «défaite» de l'une des parties. Selon les statistiques, 70% des médiations remportent le succès.

<sup>1</sup> M Guillaume-Hofnung est professeur de droit public à l'Université Paris XI, membre du Conseil National Consultatif de la Médiation familiale, vice-président du Comité des Droits de l'Homme et de l'Éthique

### 3) Définition psychologique

La médiation, c'est l'espace et le moment où les chances et le risque dans la communication, dans la disposition d'écoute, dans l'appréciation de l'étendue des droits, dans l'évaluation des solutions envisageables en investissant l'autre de sa reconnaissance et de son respect, sont à égalité.

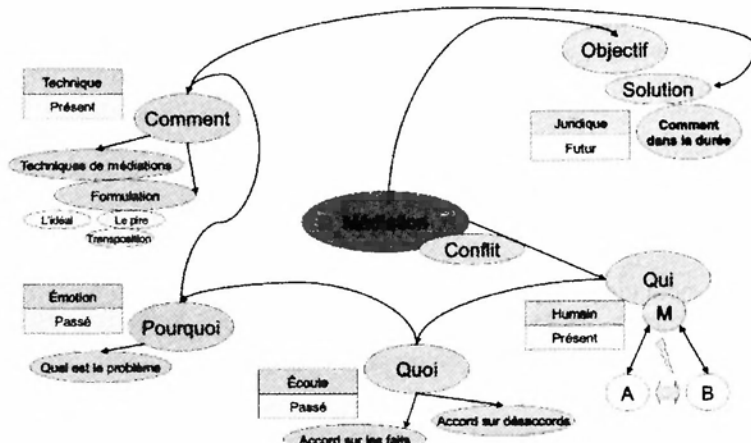
La définition mentionnée ci-dessus provient d'une conférence de Henri Cohen-Solala. Psychanalyste et médiateur, il participe aux médiations des plus difficiles: entre des adolescents révoltés d'origine arabe qui vivent dans des conditions matérielles précaires dans des quartiers à risques de la banlieue parisienne ou de Jérusalem. Henri Cohen-Solal, qui possède une double nationalité israélienne et française, se rend très souvent en Israël où il conduit des médiations entre Palestiniens et Israéliens. Son expérience est extrêmement riche et pleine d'optimisme. Il évoque souvent l'exemple d'un orchestre israëlo-palestinien. Pour quelqu'un de l'extérieur, il semble invraisemblable que deux communautés nationales que sépare une telle adversité puissent partir en tournée pendant de longs mois. De nombreuses personnes posent aux musiciens la question: «comment est-il possible de passer autant de temps ensemble sans tensions ni disputes». Les musiciens sont unanimes: la scène constitue pour eux un espace commun où les chances de succès et le risque de défaite sont égaux pour tous, indépendamment de la nationalité de chacun.

En médiation, il s'agit bien là de «l'espace psychologique». Les parties décident d'engager le dialogue en espérant que la médiation mettra un terme à leur différend. Leur confiance croît lorsqu'elles constatent par elles-mêmes qu'elles se sont exposées au même risque de défaite mais qu'en même temps, leurs chances de succès sont elles aussi identiques.

C'est ce qui arrive dans la plupart des cas. C'est à ce moment là que les parties commencent à coopérer car elles ont pris conscience d'être liées par un seul et même objectif qu'elles veulent atteindre, dans les mêmes conditions, en suivant les mêmes règles. Agir en commun apprend à se respecter mutuellement, à admettre et à accepter les différences du système émotionnel et affectif ainsi que le point de vue divergent de «l'autre» .

#### Définition technique

La médiation: l'objectif, les phases, les compétences, les techniques, le temps



Dominique Morel &  
Barbara Laczowska Kawachi

D'un point de vue technique, la médiation comporte trois étapes (appelées dans le schéma ci-dessus successivement: «Quoi», «Pourquoi», «Comment» suivies de «Objectif»). Aucune de ces étapes ne peut être omise et aucune ne doit être traitée trop rapidement.

Il faut souligner le fait que la première session de médiation, autrement dit la première rencontre avec le médiateur, le premier contact avec lui, est très importante. Cette étape informelle «Qui» introduit dans «l'espace» de la médiation dans lequel se trouvent deux parties qui ne sont plus capables de communiquer normalement et le médiateur, une personne inconnue jusque là, qui prend en charge la tâche difficile de reconstruire des relations à peu près normales. Si les parties ont l'impression que le médiateur n'a pas les compétences requises, qu'il n'inspire pas confiance ou si le médiateur considère que le conflit a pris de telles proportions que la médiation n'est pas en mesure d'y apporter une solution, celle-ci n'aura pas lieu. De telles situations sont rares mais cela arrive parfois.

La première étape «Quoi» consiste à cerner et définir le conflit. Chacune des parties présente sa version des faits et écoute attentivement la version de la partie adverse. Il est recommandé de dresser à ce moment là la liste des faits et de les classer suivant leur degré d'importance car les griefs énumérés sont souvent nombreux. C'est l'étape du «lavage de linge sale», des reproches réciproques, des accusations, des griefs et des déceptions. Grâce aux techniques de communication, le médiateur aide les parties à modifier l'articulation des griefs ou, en posant adroitement des questions, à formuler l'essentiel du conflit. Cette étape pourra être considérée comme terminée lorsque les deux parties auront réussi à définir en commun ce qui constitue la «pomme de discorde». Le jargon médiationnel désigne cette étape comme «l'accord sur le désaccord».

L'étape suivante est la phase «Pourquoi». La «reconstruction» doit démarrer par le diagnostic du problème. Pour ce faire, il faut se tourner vers le passé, y trouver la genèse du conflit et en comprendre la raison. Cette étape est assez difficile car elle libère un maximum d'émotions. Les parties étant d'accord sur les faits qui ont conduit au conflit, elles en recherchent maintenant les causes. Dans de nombreux cas, les causes du conflits dissimulent une grande souffrance, beaucoup de sous-entendus et d'humiliations tues. Or c'est cette étape qui peut constituer le début d'une compréhension mutuelle. C'est à cette étape de la médiation seulement que les parties découvrent les motivations de leur propre comportement, qu'elles arrivent à se mettre à la place de l'autre pour comprendre pourquoi il s'est comporté de telle ou telle façon et non pas autrement. Les adversaires analysent ensemble leurs réactions et expliquent les comportements autrefois incompréhensibles. Pour trouver la raison du conflit, il faut d'abord définir son contexte. Il s'avère très souvent que les reproches formulés n'étaient qu'un problème superficiel et spécieux, que la raison profonde et véritable du conflit se trouvait ailleurs et restait méconnue ou inconsciente. C'est une étape clef dans la médiation car chacune des parties découvre qu'elle n'était pas seule à souffrir. Comprendre la souffrance d'autrui éveille le désir de trouver une solution commune.

C'est alors que l'on passe à l'étape dite «Comment». Comment trouver l'entente qui conviendrait aux deux parties dans une compréhension mutuelle. C'est l'étape qui génère les options des solutions. Une fois de plus, il est important de dresser la liste des diverses solutions avancées, à commencer par la plus importante pour finir par celle qui le semble le moins.

Chacune des parties commence par commenter ses besoins et ses demandes puis tente de commenter les propositions de l'autre. Ce travail commun façonne peu à peu une solution. Elle réside certainement dans un compromis auquel on ne peut parvenir qu'une fois articulées non seulement la solution idéale mais aussi les pires conséquences dans le cas où aucun accord n'aurait pas été trouvé. Les parties doivent être pleinement conscientes quelles seraient la meilleure et la pire issues de la crise et pour quelle raison. A cette étape, les intéressés surprennent souvent les médiateurs par leur ingéniosité. Le nombre des solutions dépasse souvent celui des problèmes. Le médiateur n'intervient qu'en présence d'une solution qui ne serait pas conforme à la loi ou ne respecterait pas l'ordre public.

La dernière étape, appelée «Objectif» consiste à rédiger l'accord. L'objectif étant bien entendu de résoudre le conflit et de rétablir des relations normales entre les parties. Lors de la rédaction de l'accord, l'assistance d'un juriste est très précieuse (dans le cas des médiations complexes et difficiles, elle est recommandée). L'accord issu de la médiation peut avoir force juridique grâce à la clause exécutoire accordée par un tribunal. Si la médiation est conduite alors qu'un procès est déjà engagé, ce dernier est suspendu. Si le compromis n'est pas trouvé, les parties peuvent faire reprendre le procès. Si le tribunal a renvoyé l'affaire devant la médiation, l'entente conclue en présence des médiateurs constituera la base de la décision judiciaire.

Avant de terminer, il reste encore quelques questions: quels types de conflits peuvent être résolus à l'aide de la médiation, pourquoi la médiation est si peu populaire et quel est son avenir?

Les sources des conflits sont très diverses. La principale étant certainement la mauvaise communication inter-humaine et l'ébranlement de l'équilibre des forces (du point de vue intellectuel, matériel, social etc.) ce qui amène à la violence ou à la duplicité. Les conflits apparaissent à tous les niveaux et la médiation peut intervenir dans presque tous les types de conflits: familiaux, économiques, civils, administratifs, etc.

Dans la majorité des cas, la médiation est réparatrice. Il faut savoir qu'il existe également une médiation préventive pendant laquelle les parties construisent ensemble le projet d'une future coopération et définissent avec précision les problèmes qui pourraient plus tard générer des conflits. Pour parer à cette éventualité, les parties cherchent dès à présent un compromis.

Comme je l'ai déjà évoqué, le recours limité à la médiation est dû à la méconnaissance de ses avantages mais aussi, dans une moindre mesure, à l'aversion et à la crainte face à tout ce qui est novateur. Néanmoins la médiation est de plus en plus présente dans la vie quotidienne et elle se développera au fur et à mesure que le système judiciaire classique s'avérera surchargé.

L'Union Européenne incite tous les états membres à appliquer la directive sur la résolution des conflits à l'amiable<sup>5</sup>. En 2002 fut publié «Le livre vert» qui résume les pratiques de la médiation dans les pays de l'Union dans le but de renforcer toutes les garanties judiciaires dans ce domaine<sup>6</sup>. En 2004 est paru le «Code de conduite du médiateur».

A l'heure actuelle, toutes sortes de contrats et d'actes comportent de plus en plus souvent des clauses évoquant la possibilité du recours à la médiation en cas d'un éventuel conflit. Nombre de sociétés prévoient des formations sur la médiation. La

<sup>5</sup> La directive du Parlement Européen et du Conseil de l'Europe relative aux certains aspects de la médiation dans les affaires civiles et commerciales SEC (2004) 1314 présentée par les Commissions des Communautés Européennes le 24.10.2004 COM (2004) 718 final, 2004/0251 COD.

<sup>6</sup> Le Livre Vert de la Commission Européenne sur les méthodes alternatives à la résolution des litiges dans le domaine du droit civil et commercial du 19 04 2002.

médiation va certainement jouir d'une popularité de plus en plus grande. Il faut la promouvoir et faire savoir que:

- il faut croire à la médiation et la choisir plutôt qu'une action en justice. Le Tribunal ne devrait intervenir qu'en dernier recours.
- il ne faut pas attendre que le conflit se transforme en litige
- le médiateur respecte les règles pour optimiser les chances de parvenir à une entente
- cela vaut la peine d'accepter le point de vue de l'autre ou la modification de celui-ci
- cela vaut la peine de croire en autrui et en sa capacité de construire et de restaurer ses relations avec les autres.

Dans la médiation, il y a l'appréciation des deux réalités différentes, les réalités différentes de deux êtres en conflit. Quand on transpose ce constat à des médiations franco-polonaises, il s'inscrit deux autres dimensions: où se situe le conflit? En France, en Pologne?

Ce «où» est méconnu et absent des étapes techniques habituelles de la médiation.

Il y a aussi l'obstacle de la langue – le pouvoir secret de l'interprète.

Je suis vraiment désolé de dire et de constater que j'ignore la façon dont Barbara va traduire mes propos et mes pensées mais je lui fais confiance. Cette confiance repose sur des critères que je ne peux objectivement résumer mais qui résultent des trois facteurs:

- son aptitude technique,
- son attitude éthique
- et l'intention de ses compétences.

C'est parce que j'ai la certitude absolue que ces trois critères sont avérés que je lui fais confiance. Et ce pour les mêmes raisons que tout être en conflit fait confiance à un médiateur.

J'ai assisté à cette journée de la Polonia. Je suis arrivé avec un regard et je suis reparti avec des impressions. J'ai assisté à des débats et à des échanges dans une langue que je ne comprends pas. Mais j'ai ressenti beaucoup d'écoute et beaucoup de tolérance.

J'ai aussi ressenti que le temps n'avait pas la même allure pour les Français et les Polonais. Un Polonais prend beaucoup plus de temps pour s'exprimer qu'un Français.

Un Polonais n'interrompt pas son interlocuteur et lui marque ainsi son respect.

Je sais maintenant ce que j'aurai à dire à un Français dans le cadre d'une médiation franco-polonaise sur cet aspect culturel.

*Helena Žmińko*  
(Biélorussie)

## La promotion nationale et les médias polonais en Europe du Centre-Est et dans les pays de la Communauté des États Indépendants<sup>1</sup>.

Les médias polonais en Europe du Centre-Est et dans les pays faisant partie de la Communauté des États Indépendants constituent parfois la seule source d'information fiable sur la vie de nos concitoyens, sur l'activité des organisations polonaises et sur la situation des Polonais dans les pays de l'ancienne Union Soviétique. L'image de la minorité polonaise dans ces pays diverge considérablement de celle de la Polonia en Occident et en Amérique. Les facteurs socio-politiques et culturels ainsi que les stigmates de l'«immigration forcée» – dont furent victimes les populations polonaises en Biélorussie, Lituanie, Lettonie, Moldavie et Ukraine – y jouent un rôle prépondérant. En parlant de la presse de la minorité polonaise, il faut avoir également présente à l'esprit l'évolution du développement social, politique et économique des anciens «pays de l'Est» qui ont intégré récemment l'Union européenne, tels que la République Tchèque, la Slovaquie, la Hongrie et les autres. Si les médias polonais de ces pays cherchent aujourd'hui à s'organiser dans la conjoncture de l'économie de marché et d'une assimilation positive, les Polonais du restant de l'ancien bloc soviétique sont confrontés aux problèmes de la reconnaissance légale de leurs activités et au fait qu'ils doivent se battre pour «reconquérir» chaque parcelle de l'histoire et du patrimoine national polonais.

La promotion nationale constitue la réponse au défi lancé par la globalisation du monde au XXI<sup>ème</sup> siècle. Les organisations qui représentent les minorités nationales sont forcées de fonctionner dans le cadre du marché libre et des différentes conceptions de la gestion propres au secteur privé de l'économie. Le fait de considérer un pays, une nation, comme une grande entreprise qui exige un marketing approprié afin de forger son existence au milieu des autres entités de la politique internationale est une approche de plus en plus répandue aujourd'hui.

### **La promotion nationale – sa signification et son rôle dans la politique étrangère**

Tout pays, toute structure supranationale, organisation ou entreprise, prennent soin de leur promotion. Tous s'accordent à désigner comme principal facteur du monde en pleine globalisation, la nécessité d'identifier le produit (au sens large du terme) sur

---

<sup>1</sup> La Communauté des États Indépendants (CEI) fut fondée à Minsk le 8.12.1991 par les républiques de Russie, de Biélorussie et d'Ukraine. Le 21 décembre de la même année huit autres anciennes républiques rejoignent la CEI qui compte alors 12 membres. L'Ukraine n'en a toujours pas ratifié les statuts, la Géorgie devait quitter la CEI le 18.08.2009. (NdT)

le marché international afin d'accroître sa compétitivité. En politique étrangère, le marketing national occupe une place particulière. Il est plus rare qu'un Etat, en tant qu'une entité sur le plan des relations internationales, utilise le terme *public relations* car ce dernier suppose moins le fait de répondre aux besoins du marché qu'à celui de la gestion de l'ensemble des actions en rapport avec la politique de l'intéressé à l'égard de l'environnement et du maintien du partenariat dans une perspective de long terme<sup>2</sup>.

La problématique de la promotion nationale fait apparaître la différenciation entre la notion de nation, celle d'Etat et celle de pays. L'Etat est en général défini comme un organe administratif et législatif, *comme une association politique qui, à l'intérieur de frontières territoriales définies, instaure une législation souveraine et exerce le pouvoir au travers d'un système d'institutions pérennes*<sup>3</sup>. Le concept de pays reste également lié à la définition d'un territoire donné. Alors que le concept de nation est défini de façons très diverses par les théories politologiques<sup>4</sup>. Compte tenu de l'accroissement de la migration des populations, ce terme revêt une signification plus large et ne se limite plus à la communauté de personnes habitant un même territoire géographique.

De l'avis de A. Mirski, la *promotion – est un système de communication instauré entre des organisations et leur environnement, la propagation des biens nationaux sur des marchés extérieurs, la création d'une image positive et attrayante du pays donné à l'intention des clientèles étrangères. Cette promotion devrait prendre en compte les valeurs du milieu naturel, celles de la culture et des sciences sans se limiter aux aspects purement économiques*<sup>5</sup>. Suivant la définition de la promotion nationale faite par l'Institut de la Marque Polonaise, il s'agit d'une *synergie des actions de communication qui, à partir d'une idée conductrice, construit la marque nationale lisible et respectée*<sup>6</sup>. La définition du marketing international de W. Olins est proche de la problématique de la promotion nationale. W. Olins conçoit le marketing international comme une promotion de la personnalité individuelle d'un pays, de sa culture, de son histoire, de ses valeurs. Il le perçoit également comme une mise en valeur de ce qui peut apparaître comme étant une idée sublimée du pays en question, idée immédiatement identifiable, une sorte d'image servant aussi bien les visées économiques et commerciales que politiques<sup>7</sup>. La promotion de la nation ou d'un pays devient la matière première dans le processus de création de sa marque, de son image. Bien conçue, la stratégie promotionnelle du pays favorise l'accroissement de l'autorité de la nation sur le forum international et améliore la réputation de l'Etat ou bien consolide celle-ci si elle est déjà positive.

La promotion nationale est réalisée dans l'espace de communication internationale. Nous nous éloignons ici des anciennes théories qui conçoivent la communication internationale comme une communication qui s'établit entre les Etats, pour nous tourner vers la définition de J. Olędzki, qui correspond d'avantage à notre époque et qui pré-

<sup>2</sup> J. Zralek, *Public relations – évolution du marketing en terme de communication (Public relations – komunikacyjni ewolucja marketingu)* vol II, Jelenia Góra 24-27 septembre 2000, J. Olędzki, *Public relations dans la communication sociale (Public relations w komunikacji społecznej)*, Warszawa 2007, p. 32-37.

<sup>3</sup> A. Heywood, *Politologie (Politologia)*, Warszawa 2008, p. 109

<sup>4</sup> J. Bluszkowski, *Nation au sens ethnique et politique (Naród w sensie etnicznym i politycznym)*, Warszawa 2007

<sup>5</sup> A. Mirski, *Introduction à la problématique de la promotion nationale (Wprowadzenie do problematyki promocji narodowej)*, in *Management dans le domaine de la culture (Zarządzanie w kulturze)*, vol 6 Kraków 2005, p. 87.

<sup>6</sup> W. Olins, *De la marque (O marce)*, Instytut Marki Polskiej, Warszawa 2004, p. 281

<sup>7</sup> Ibid., p. 156



sente la notion, dont il est ici question, comme étant un *processus de communication dans le monde, un processus continu et inévitable*<sup>8</sup>. Cette définition prend en considération le fait que dans chaque pays vivent des populations issues d'une autre nation qui, pour certaines, restent ressortissants de leur pays d'origine et qui, pour d'autres, sont d'avantage liées au pays d'adoption. Dans les deux cas, cette minorité, en reconnaissant ses origines, joue un rôle important dans la création de l'image de la terre de ses ancêtres; elle peut mêmes parfois influencer sur les décisions politiques du pays d'origine et du pays d'adoption. Elle peut devenir un partenaire fiable dans la mise en œuvre de la politique étrangère de sa patrie d'origine ainsi que dans l'instauration des liens économiques, culturels et scientifiques entre les deux pays. Autrement dit, elle peut faire office de moyen de transfert des influences favorables au développement des deux.

La création de l'image positive du pays devrait être considérée comme l'objectif de la promotion nationale<sup>9</sup>. Cette image reflète les idées que se fait l'opinion publique de l'entité donnée (d'une personne, d'un produit, d'une organisation ou d'un territoire). La définition de l'image par Ph. Kotler, considérée aujourd'hui comme classique, prône *l'image comme étant un ensemble de convictions, de concepts et d'impressions d'un individu à l'égard d'un objet donné*<sup>10</sup>. Cette définition a un caractère pérenne et stéréotypé. Par conséquent, on peut partir du principe que l'image d'une nation se compose de la perception de celle-ci par la communauté internationale, ou bien par une nation donnée, mais aussi par la nation elle-même. C'est à dire autant par la population qui vit aussi bien sur le territoire de l'Etat national en question que par la population qui habite, temporairement ou de façon permanente, en dehors des frontières du pays natal. Les ouvrages en langue polonaise qui traitent de ce problème emploient le terme d'hexagone des voies de communication. Forgé par S. Anholt, ce terme désigne le tourisme, l'exportation des produits de marque, la politique étrangère et intérieure, les investissements, la migration, la culture, le patrimoine ainsi que les hommes, comme étant les principales courroies de transmission d'un message de l'Etat lorsqu'il est en cours de création de l'image qui va devenir sa marque<sup>11</sup>. Le politologue américain, J.N. Nye souligne la signification du terme *soft power* d'un Etat dans ses relations internationales et dans la mise en œuvre efficace de sa politique étrangère et intérieure tout en soulignant la nécessité de tenir compte du conditionnement dû à *the Information Age* (l'époque de l'information) et de l'importance des moyens de communication dans une économie d'information globale<sup>12</sup>.

<sup>8</sup> J. Ołędzki, *Communiquer dans le monde (Komunikowanie się w świecie)*, Warszawa 1998, p. 20.

<sup>9</sup> A. Mirski, *Introduction à la problématique ...*, p. 89

<sup>10</sup> Ph. Kotler, *Marketing*, Poznań 2005, p. 576. Pour la définition de l'image – cf. M. Ryniejska-Kiełdanowicz, *Formation de l'image de la Pologne dans l'Union européenne (Kształtowanie wizerunku Polski w Unii Europejskiej)*, in *Formation de l'image (Kształtowanie wizerunku)*, Wrocław 2005, p. 13-15; B. Tarczydło, *Conception marketing de la formation de l'image de l'entreprise (Marketingowa koncepcja kształtowania wizerunku przedsiębiorstwa)*, in *Public relation – outils d'avenir (Public relations – narzędzia przyszłości)*, Rzeszów 2007, p. 326-328; W. Langer, *Création de l'image d'une entité territoriale (Kreowanie wizerunku jednostki terytorialnej. Studia przypadków)*, in *Public relation à l'époque de mp3 et d'Internet (Public relations w czasach mp3 i Internetu)*, Rzeszów 2008, p. 145-150; A. Adamus-Matuszyńska, *La crise actuelle de l'image (Współczesny kryzys wizerunku)*, in *Public relation en théorie et en pratique (Public relations w teorii i praktyce)*, Rzeszów 2006, p. 11-15

<sup>11</sup> S. Anholt & J. Hildreth, *Brand America. Secrets d'une megamarque (Brand America Tajemnica megamarki)*, Warszawa 2005, p. 14

<sup>12</sup> J. S. Nye jr., *Soft Power. Comment remporter le succès en politique mondiale (Jak osiągnąć sukces w polityce światowej)*, Warszawa 2007

Un pays devrait avoir pour objectif un *branding*<sup>13</sup> national qui s'appuie sur une stratégie unique et cohérente. Une stratégie nationale à long terme est indispensable pour créer la marque nationale qui représente la somme des efforts entrepris par un Etat en tant que représentant d'une nation pour forger sa réputation et asseoir sa position sur le forum international. S. Anholt constate qu'une promotion privée de stratégie peut se transformer en un cercle vicieux dénué de sens. Il souligne la différence entre le *branding* et la promotion<sup>14</sup>, cette dernière consistant à «vendre», dans le cadre d'une promotion, aux destinataires (gouvernements d'autres pays, investisseurs, nations données, communauté internationale) d'un certain nombre de produits fabriqués dans le pays donné (il peut s'agir aussi bien de la téléphonie portable que du patrimoine intellectuel ou artistique)<sup>15</sup>. En évoquant la parenté entre les notions de diplomatie publique et celle de *branding*, S. Anholt précise également la différence essentielle qui existe entre elles, à savoir: la diplomatie classique s'appuie sur la relation entre les gouvernements (gouvernement-to-gouvernement, G2G), la diplomatie publique – s'appuie sur celle qui s'établit entre le gouvernement et la société (gouvernement-to-people), G2P). Tandis que le *branding* national efficace admet l'existence de relations entre les représentants des populations (people-to-people, P2P).

Depuis quelque temps, nous assistons en Pologne à un débat autour de la création d'une marque pour notre pays. La recherche d'un concept pertinent a commencé avant l'intégration de l'Union européenne par la Pologne, lorsqu'on a remarqué la nécessité d'articuler les intérêts nationaux polonais sur le plan international. Cette aspiration découlait du besoin de persuader les populations membres de l'UE d'accepter la candidature de la Pologne en tant que partenaire fiable et responsable, partenaire qui enrichirait la Communauté d'une approche créative et de l'expérience d'un pays de l'Europe du Centre-Est. Or, aucun des programmes mis en place dans ce but n'a tenu compte d'une quelconque façon des minorités polonaises vivants hors du pays, mise à part leur participation indirecte à un certain nombre de manifestations organisées à ce titre en Pologne où dans leur pays d'adoption.

Pour les minorités nationales, la promotion revêt un double caractère. Il s'agit d'une part d'un marketing extérieur (elle promet à l'extérieur le pays avec lequel la minorité s'identifie sur le plan culturel) et, d'autre part, d'un marketing intérieur (la promotion est le facteur unificateur de la minorité elle-même et de cette minorité avec le pays d'origine)<sup>16</sup>. Le potentiel que représente la dynamique des minorités polonaises pour la construction d'une image positive de la Pologne n'est pas reconnu à sa juste valeur par les autorités polonaises. Il faut noter ici que ces dernières manquent de stratégie transparente et d'échanges des expériences des organisations de l'émigration entre elles. La promotion nationale de la Pologne paraît être particulièrement importante dans les anciennes républiques soviétiques qui ne sont pas membres de l'Union européenne. Les activités des organisations représentant les minorités polonaises peu-

<sup>13</sup> Il n'existe pas encore de terme équivalent à «branding» en polonais. Ce phénomène est défini à l'aide des descriptions de la définition ce qui n'en donne pas de signification très précise.

<sup>14</sup> Pour comparer les relations entre *branding* et *marketing*, cf. J. Altkorn, *La puissance d'une marque (Potęga marki)*, in *Problèmes du marketing contemporain. Matériaux de la conférence scientifique nationale sous la rédaction de T. Kamer Ustroń 23-24 04 1998 (Problemy współczesnego marketingu. Materiały z ogólnopolskiej konferencji naukowej pod redakcją Teodora Kamera. Ustroń 23-24 04 1998)*, éd. T. Kamer, Katowice 1998, p. 17-18.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 45-46.

<sup>16</sup> Au sujet du marketing interne et externe cf. P. Koćwin, *Marketing territorial – outils de la mise en concurrence des territoires – régions et communes – entre eux (Marketing terytorialny – narzędzia kształtowania konkurencyjności obszarów – regionów, gmin)*, in *Problèmes du marketing contemporain*, ..., p. 89-90.

vent y constituer un levain pour le développement de la politique du bon voisinage de la Communauté européenne.

## **Les mécanismes étatiques de régulation de la coopération de la Pologne avec la Polonia et les Polonais vivant hors frontières nationales dans la promotion nationale.**

Le document de base qui régit l'action de l'Etat à l'égard de la Polonia et des Polonais vivant hors la Pologne est le *Programme gouvernemental de coopération avec la Polonia et les Polonais à l'étranger*, validé par le Conseil des Ministres. La version en vigueur actuellement est celle adoptée le 30 octobre 2007 pour cinq ans<sup>17</sup>. Le programme en question décrit la stratégie de la politique gouvernementale à l'adresse de la Polonia, les objectifs des actions à entreprendre, les priorités et les principales lignes des actions visant à soutenir nos concitoyens à l'étranger. Il définit également l'action des différents organismes relevant de l'administration de l'Etat dans ce domaine, compte tenu des principes qui régissent la coopération instaurée entre la Pologne et les Polonais habitant différents pays. Il s'agit là avant tout de programmes à long terme.

Le programme en question, en cours de réalisation, assigne à la Polonia une place particulière dans la création d'une image positive du pays et de sa promotion<sup>18</sup>. Cependant, s'il tient compte de la nécessité de présenter des principes transparents de coopération de différentes institutions d'Etat avec les communautés polonaises aussi bien en Orient qu'en Occident, en fonction de leur influence sur l'opinion publique locale, il ne propose pas de système cohérent de régulation des actions. Cette fonction de coordination et de surveillance devrait incomber à la Chancellerie du Président du Conseil des Ministres. Et ce, en dépit du fait que dans la réalité il s'avère malheureusement très difficile de réguler la coordination entre les différents secteurs. Il en est de même en ce qui concerne la mise en œuvre des projets gouvernementaux tout en respectant la spécificité et la diversité des milieux de l'immigration polonaise dans le monde.

Parmi les objectifs stratégiques de la politique à l'égard de la Polonia, *la création d'un lobby pro-polonais et la promotion de la Pologne à l'étranger*<sup>19</sup> occupe la quatrième et dernière place. Les médias de la Polonia, les organisations de la diaspora polonaise ainsi que la question de l'aide aux Polonais des territoires de l'Est (le rapatriement et la migration) y sont traités à part<sup>20</sup>. Nous sommes satisfaits de constater que le programme dont il est ici question apprécie à sa juste valeur le rôle que jouent les élites polonaises de l'étranger dans la promotion de l'économie polonaise<sup>21</sup>. En ce qui concerne les Polonais de l'Est, la priorité y est accordée, comme dans le passé, à la reconstruction de la *polonité* dans ces territoires, ce qui paraît logique.

Ce même programme gouvernemental évoque à plusieurs reprises la promotion de la Pologne à l'étranger. En effet, cette promotion constitue l'une des principales

<sup>17</sup> *Programme Gouvernemental de Coopération avec la Polonia et les Polonais de l'étranger (Rządowy Program Współpracy z Polonią i Polakami za Granicą)*, Warszawa 2007.

<sup>18</sup> Dans la présente analyse, je me concentre sur les questions liées aux besoins en information de la Polonia et des médias polonais à l'étranger. Je laisse de côté les autres formes de promotion de la Pologne et de la formation de son image.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 8-9.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 9.

tâches du Ministère des Affaires Etrangères<sup>22</sup>. La question de la promotion apparaît dans le programme d'actions de soutien et de promotion de la culture polonaise à l'étranger. Le programme propose la mise en œuvre de cet objectif au travers, entre autres, du soutien de la presse et des autres média en langue polonaise comme étant directement impliqués dans la création de l'image de la Pologne et dans sa promotion. (Il définit avec précision les tâches relatives à cet objectif). Il se propose également, ce qui semble particulièrement important aujourd'hui, d'initier la création des sites Web et d'encourager les organisations de la Polonia à le faire. Par ailleurs, nous devons souligner le fait que le MAE apprécie à sa juste valeur le facteur humain dans les actions visant à créer une image positive de la Pologne lorsqu'il conseille de faire appel aux Polonais ou aux personnes d'origine polonaise qui jouissent de la notoriété publique dans leur pays d'adoption. La promotion de la langue polonaise et l'incitation à la connaissance de la culture et de l'histoire de la Pologne en font également partie. Conformément au Programme, le MAE devrait veiller à la qualité et à la transparence des informations relatives au lobbying et sur toute autre forme de promotion de la Pologne. Les actions visant à l'intégration des Polonais et de l'immigration polonaise constituent ici un élément essentiel, même si la réalisation de cet objectif se déroule avec plus ou moins d'efficacité. L'accent y est mis sur l'accès et sur l'échange des informations entre les Polonais du monde entier à l'aide des moyens modernes de communication dont Internet.

Les propositions émanant des autres branches, parties prenantes de la promotion de la Pologne, sont intéressantes et surprennent agréablement. Ainsi le Ministère de l'économie s'est engagé à faire publier des articles dans les publications de la Polonia et à soutenir les éditeurs ayant un profil similaire<sup>23</sup>. L'Institut Adam Mickiewicz, chargé de la promotion de la culture polonaise auprès du Ministère de la Culture et du Patrimoine national projette d'assurer l'accès à la presse polonaise aux structures de la Polonia qui œuvrent dans le domaine de la promotion<sup>24</sup>. La proposition la plus intéressante vient du Ministère des Sports et du Tourisme<sup>25</sup> qui est le seul à proposer des actions dans le domaine des relations publiques en faveur de la Pologne en s'appuyant sur la coopération entre les médias des immigrés polonais et les médias nationaux. Parmi les objectifs de MST figure, entre autres, la promotion des actions entreprises par la Polonia dans le domaine du sport et de la création d'une image attrayante de la Pologne sur le plan touristique.

Le Programme définit avec précision les actions à long terme, actions adaptées à la spécificité de chaque pays<sup>26</sup>. Il faut souligner ici que chaque pays de l'Europe du Centre-Est et de l'ancienne Union Soviétique bénéficie des différents programmes d'information et de promotion de la polonité. Les programmes élaborés à l'attention de la Biélorussie, de la Bulgarie, de la Lituanie et de la Russie méritent une attention toute particulière.

C'est le Sénat qui dispose du budget le plus conséquent alloué pour la coopération avec les organisations polonaises et la Polonia. Depuis 1989, le soutien octroyé aux organisations et aux postes consulaires polonais de l'Europe du Centre-Est et des pays de l'ancien bloc soviétique est très important<sup>27</sup>. Et ce, pour des raisons d'ordre histo-

<sup>22</sup> Ibid., p. 16-25

<sup>23</sup> Ibid., p. 37.

<sup>24</sup> Ibid., p. 41

<sup>25</sup> Ibid., p. 56-62

<sup>26</sup> Ibid., p. 77-108

<sup>27</sup> Plus sur le sujet *La participation du Sénat de RP dans la vie de la Polonia et des Polonais à l'étranger entre 1989 et 2007 (Udział Senatu Rzeczypospolitej Polskiej w życiu Polonu i Polaków za granicą w latach 1989-2007)*, [on-line] <http://www.senat.gov.pl/k6/polonia/2007/1a.htm>, [accessible: 9.01.2009].

rique et liées aux conditions politiques et sociales actuelles dans lesquelles fonctionnent les structures polonaises dans ces pays. Les principaux axes des actions en faveur de la Polonia et des Polonais à l'étranger sont définis chaque année par décret du présidium du Sénat après consultation du Conseil Consultatif de la Polonia auprès du Maréchal du Sénat, de la Commission de Sénat pour l'Emigration et des Polonais à l'étranger et de la Chancellerie du Sénat. Depuis que le Sénat de la République de Pologne est chargé du patronage des Polonais vivant hors Pologne, figurent invariablement parmi les préoccupations de celui-ci les questions des médias, de leur développement et de leur utilisation dans la promotion nationale (dont: la langue, la culture, les attitudes citoyennes). Les termes tels que «la promotion» ou «la création» de l'image positive de la Pologne sont apparus en 2007<sup>28</sup>. Il faut souligner que dans le décret adopté par le Sénat cette année pour les trois années à venir (2009-2011), la création de l'image de la Pologne fait partie des actions de soutien des médias dont la radio, la télévision, la presse et les sites web<sup>29</sup>. Il semble que les médias de masse occupent ainsi la place prépondérante dans la communication et dans l'échange des informations entre les différentes communautés polonaises à l'étranger et entre la Pologne et elles. A condition de respecter une approche créative et cohérente dans la mise en œuvre de ce programme, cette politique peut contribuer au développement des médias polonais en Pologne et à l'étranger, en particulier à celui de la presse, et les aider à trouver la réponse aux défis des temps modernes.

## Les médias polonais en Europe du Centre-Est et au sein de la CEI

La majorité des titres édités en langue polonaise en Europe du Centre-Est et dans les pays faisant partie de la Communauté des Etats Indépendants ont un profil non commercial. Ce fait est extrêmement important pour comprendre leur fonctionnement dans le contexte actuel de l'ouverture politique et de l'important flux d'information (à l'exception de la Biélorussie). Ceci a des avantages mais aussi des inconvénients. Les membres des rédactions travaillent bénévolement mais les frais de préparation, d'impression et de fourniture du papier doivent être pris en charge par la Pologne. Le Sénat soutient ces médias au travers des fondations créées pour venir en aide aux immigrés polonais de cette région. La fondation *Pomoc Polakom na Wschodzie (Aide aux Polonais dans l'Est)*<sup>30</sup> demeure le partenaire le plus important du Sénat. Cette fondation coopère avec la majorité des rédactions de presse, de radio et de télévision, en partant du principe que le développement des médias favorise la renaissance de l'intelligentsia polonaise dans ces pays et que les médias, en plus d'informer et d'éduquer, jouent le rôle d'une plate-forme pour le débat public; celui-ci facilite la formation de l'opinion publique et incite la population à participer au débat sur le forum international<sup>31</sup>. La nécessité d'entreprendre ces actions résulte de l'ensemble des

<sup>28</sup> Voir: Décret n° 401 du Présidium du Sénat du 14 septembre 2007, [on-line] <http://www.senat.gov.pl/k6/dok/prez/uch/2007/401.pdf>, [accessible: 9.01.2009]; décret n° 154 du Présidium du Sénat du 6 août 2008, [on-line] <http://www.senat.gov.pl/k7/dok/prez/uch/2008/154.pdf>, [accessible: 9.01.2009].

<sup>29</sup> Décret n° 154 du Présidium du Sénat du 6 août 2008, [on-line] <http://www.senat.gov.pl/k7/dok/prez/uch/2008/154.pdf>, [accessible: 9.01.2009].

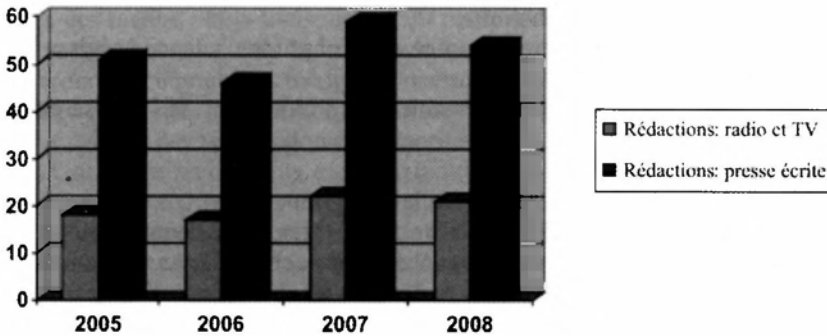
<sup>30</sup> La Fondation «Aide aux Polonais de l'Est» fut créée le 18.05.1992 par le Trésor d'Etat à l'issue du décret adopté par le Conseil des Ministres le 5.11.1991 relatif à la coopération avec la Polonia, avec l'émigration et les Polonais à l'étranger.

<sup>31</sup> B. Dobek-Ostrowska, R. Wiszniowski, *La théorie de communication publique et politique (Teoria komunikowania publicznego i politycznego)*, Wrocław 2001, p. 120-121.

facteurs dont les plus importants sont: 1) le manque d'accès à la presse polonaise; 2) le pouvoir d'achat inégal des Polonais vivant dans cette région du monde.

Pour être *sans but lucratif*, les médias en langue polonaise qui paraissent dans cette région, font, pour la plupart, partie intégrante de structures plus vastes<sup>32</sup>. Il s'agit d'organisations non-gouvernementales, d'associations, de sociétés et aussi de paroisses catholiques. Il n'est point étonnant que ces médias s'emploient à promouvoir avant tout l'activité de leurs structures mères et se conforment à la politique adoptée par elles ainsi qu'à leurs objectifs statutaires. Il n'en reste pas moins vrai qu'étant distribués gratuitement à un public très nombreux, cette presse joue un rôle important dans la formation de l'opinion de ses lecteurs, à condition que sa distribution soit bien organisée. Plus la confiance des lecteurs est grande envers l'équipe de rédaction et, de ce fait dans l'organisation qu'elle représente, plus forte est son influence sur l'opinion de la communauté concernée. Si la publication jouit en plus de l'estime de la part de la population du pays dans lequel elle est publiée, elle a de grandes chances d'influer sur les décisions et des actions entreprises par les autorités locales aussi bien envers la minorité polonaise qui y vit qu'à l'égard de la Pologne.

Nous assistons actuellement à la prolifération des études sur l'histoire de la presse polonaise à l'étranger<sup>33</sup>. Ces études sont importantes car la presse de la Polonia n'est ni pérenne, ni régulière. Un certain nombre de titres ont un caractère éphémère, la parution des autres est tributaire des moyens financiers obtenus. Le graphique ci-après illustre le nombre de rédactions radio, télévision et presse qui bénéficient du soutien financier de la Fondation *Aide aux Polonais dans l'Est* octroyé par le Sénat de la République de Pologne<sup>34</sup>.



<sup>32</sup> M. Mrozowski, *Mass Médias – pouvoir, loisirs, business (Media masowe: władza, rozrywka i biznes)*. Warszawa 2001, p. 48.

<sup>33</sup> J. Szostakowski, *Entre liberté et assujétissement. La presse en langue polonaise en Lituanie de septembre 1939 à 1964 (Między wolnością a zniewoleniem. Prasa w języku polskim na Litwie w okresie od września 1939 do 1964 roku)*. Wilno-Warszawa 2004; *La vie sociale des Polonais à l'Est. Questions choisies (Życie społeczne Polaków na Wschodzie. Wybrane zagadnienia)*, Siedlce 2007; *Les minorités nationales et les médias électroniques (Mniejszości narodowe a media elektroniczne)*, Białystok, 2001; Z. Gębołyś, *Revue polonaises dans les pays de l'Europe orientale dans les bibliothèques polonaises (Czasopisma polskie z krajów Europy Wschodniej (byłych republik ZSRR) w bibliotekach polskich)*, in: *Les médias régionales et locales dans les sociétés multiculturelles (Regionalne i lokalne media w społeczeństwie wielokulturowym)*, Opole 2004.

<sup>34</sup> Graphique élaboré sur la base des matériaux mis à ma disposition par la Fondation «Aide aux Polonais de l'Est». Il concerne les médias soutenus uniquement par la Fondation en question et illustre l'engagement des milieux polonais à l'étranger dans l'activité d'édition. Ceci concerne les pays suivants: Arménie, Biélorussie, Tchèque, Géorgie, Lituanie, Estonie, Russie, Moldavie, Ukraine, Hongrie, Serbie, Kazakhstan, Roumanie, Kirghizistan. Il ne s'agit là que d'une présentation quantitative. Tous les titres existants ne bénéficient pas du soutien de la part de la Fondation. Les plus anciennes revues en langue polonaise comme «Głos z nad Niemna» et «Magazyn Polski» sont édités avec l'aide de la Fondation «Liberté et Démocratie» («Wolność i Demokracja»).

La presse écrite, est le plus souvent constituée de trimestriels ou de mensuels, plus rares sont les quotidiens, les hebdomadaires ou les bi-hebdomadaires. Le plus grand nombre de titres paraît en Ukraine (environ dix-huit) et en Russie (environ onze). C'est en Ukraine que la population polonaise bénéficie du plus grand accès à l'audiovisuel: dix chaînes de radio et de télévision contre trois en Lituanie et trois en Lettonie. La plupart des titres sont des périodiques socio-culturels (le quotidien «Kurier Wileński» en Lituanie, le mensuel «Zwrot» en République Tchèque, «Echo Rygi» en Lettonie, «Kurier Galicyjski» et «Polacy w Donbas» en Ukraine etc.). Les publications énumérées ci-après méritent l'attention car leur contenu dépasse la simple information sur la vie quotidienne de la communauté à laquelle elles s'adressent, à savoir: le trimestriel littéraire et culturel «Znad Wilii» qui fait la promotion des artistes et des créateurs locaux en Lituanie; le trimestriel «Echa Polesia» en Biélorussie qui traite de l'histoire, du tourisme et de la religion et qui publie des textes originaux; le trimestriel «Mały Polonus» en Roumanie consacré aux enfants et aux adolescents; le «Zwrot» tchèque – journal d'information de très haut niveau. La presse religieuse joue un rôle important dans la formation de l'opinion publique au sein des communautés polonaises; c'est également vrai pour les autres populations. Le bimensuel du diocèse de Grodno «Słowo Życia» et la gazette de l'archidiocèse de Minsk Myhylewski «Katoliczkie nowiny» ainsi que le journal paroissial «Radość Wiary» de Drohobycz en Ukraine et «Wołanie z Wołynia» – publication socio-religieuse – peuvent se vanter de remplir leur mission d'intégration. Nous pouvons constater la diversité de ces médias.

L'analyse de leur contenu fait apparaître les principaux axes de leurs préoccupations. Ils sont les suivants:

- l'actualité de la vie des Polonais et de la Polonia et l'activité des organisations polonaises et de l'Eglise catholique;
- l'héritage de la polonité et le patrimoine culturel polonais dans la région;
- les Polonais émérites liés à la région
- la vérité historique – textes sur l'histoire des Polonais et de l'Eglise catholique dans ces territoires
- l'éducation polonaise
- les principales informations concernant la Pologne.

S'il n'est pas possible de décrire ici tous les titres, cela demanderait une étude plus approfondie, nous pouvons en revanche rendre compte de leur diversité, de leur potentiel et démontrer la façon dont ils pourraient servir la promotion nationale.

## **Le rôle des médias de langue polonaise dans la promotion de la Pologne à l'étranger**

Les Médias constituent un outil essentiel dans la création de l'image de la Pologne. La façon dont notre pays est présenté dans la presse, à la radio, à la télévision ou sur Internet façonne la perception de notre pays par leurs destinataires. La formation de l'image du pays et la promotion nationale exigent, à long terme, la modification des mentalités de la plupart des populations étrangères dans cette région du monde. Les médias peuvent favoriser ce changement, à condition d'en suggérer certains aspects ou d'en fournir le mode d'emploi<sup>35</sup>. Pour le réussir, il est nécessaire d'instaurer une

<sup>35</sup> R. Bartoszcze, *Intégration européenne dans la presse polonaise (Integracja europejska w prasie polskiej)*, in: *Les pays de l'Europe du Centre-Est sur le chemin de l'Union européenne. Le rôle des médias (Państwa Europy Środkowo-Wschodniej w drodze do Unii Europejskiej. Rola mediów)*, Rzeszów 2002, p. 115

étroite coopération entre les rédactions des médias (ou les organisations qui les représentent), le gouvernement de RP et les fondations responsables des contacts directs avec les responsables des médias en question. Il ne faut pas s'attendre à ce que chaque article, chaque information ou chaque édition soit axée sur la promotion nationale. Néanmoins, cette dernière devrait être inscrite dans la stratégie des publications et des programmes des organismes polonais qui s'adressent aussi bien aux minorités nationales dans le pays étranger qu'à la population locale représentant d'autres nationalités. Le débat porte aujourd'hui sur la "portée géographique" de la presse polonaise à l'étranger<sup>36</sup>. Deux positions s'y confrontent: celle qui considère que les médias des minorités devraient être édités uniquement dans la langue maternelle de la population concernée (le polonais) et celle qui prône la nécessité de la presse éditée simultanément en deux langues (au minimum). Trancher en faveur de la seconde paraît plus approprié étant donné le fait que la méconnaissance de la langue polonaise constitue parfois un obstacle dans le transfert de l'information. Il semblerait cependant que la réponse unique n'est pas une solution parant à tous les cas de figure: les attentes de la minorité polonaise du Kazakhstan sont différentes de celles des Polonais de Biélorussie ou d'Ukraine.

Les médias polonais dans les pays de l'Europe du Centre-Est et de la CEI (la Communauté des États indépendants) possèdent un réel potentiel pour devenir la plateforme d'acheminement de l'information aux destinataires: indirectement (au travers des représentants de la minorité – destinataires de la presse, de la radio, de la TV et de l'Internet en langue polonaise) et directement (le contact individuel avec des médias polonais dont l'édition serait bilingue).

Conformément à la typologie élaborée par Herold D. Lasswell, l'une des fonctions premières des médias est la transmission du patrimoine. L'une des voies, comme nous l'avons remarqué plus haut, de la création de la marque d'un pays passe par la culture et par le patrimoine culturel. Les médias polonais à l'étranger s'en acquittent parfaitement en promouvant les sites et les personnes qui font partie du patrimoine culturel polonais en Pologne et dans les pays d'adoption des minorités polonaises. Nous avons bien ici l'un des principaux sujets traités dans la presse, à la radio et à la télévision. Les médias publics ou indépendants en Pologne sollicitent les fondations, la chaîne TV Polonia et autres organismes de l'émigration pour leur proposer la coopération dans ce domaine.

Par ailleurs, ces médias répondent à la demande d'information des minorités polonaises et des communautés locales des pays étrangers. Le fait d'envoyer, par exemple, le trimestriel «Echa Polesia» qui paraît en Biélorussie, dans dix-neuf autres pays, sert de facteur unificateur au sein de la diaspora polonaise dans le monde. Le nombre de titres édités témoigne de la dynamique des associations polonaises dans les pays de l'Europe du Centre-Est et de la CEI. Cette dynamique est indispensable pour que la communication internationale harmonise les relations entre les communautés des différents pays. C'est également la réponse aux besoins des minorités dans le domaine de l'information qui garantit que cette dernière correspond aux aspirations et aux intérêts de différents milieux. Satisfaire les besoins en information est la condition sine qua non de la promotion du pays et de sa population.

Enfin, il ne faut pas ignorer que les médias polonais font souvent concurrence à l'information des médias locaux en transmettant des points de vue divergents et permettent d'avoir accès à une information plus transparente. Le rôle que jouent les médias polonais

<sup>36</sup> J. Mieczkowski, *Les éléments déterminants du processus de transformation de la presse des minorités nationales en Pologne après 1989 (Determinanty procesu przeobrażeń prasy mniejszości narodowych w Polsce po 1989 roku)*, in: *Médias locaux et régionaux dans la société multiculturelle (Regionalne i Lokalne media w społeczeństwie wielokulturowym)*, Opole 2004, p. 58.



dans la formation de l'opinion est d'autant plus important là où perdurent les problèmes d'accès à l'information, aux commentaires et aux analyses impartiales.

Ainsi, les médias polonais dans les pays de l'Europe du Centre-Est et de la CEI remplissent les trois fonctions les plus importantes de la promotion<sup>37</sup>: celle de l'incitation, de l'information et de la compétitivité.

Il semblerait que les institutions gouvernementales polonaises ne sachent pas apprécier à leur juste valeur, ou bien elles n'en sont pas conscientes, que la population polonaise hors frontières peut s'avérer parfois une meilleure plate – forme pour la transmission des informations fiables, des expériences et pour la mise en œuvre de la politique étrangère que bien des institutions créées à cet effet. Quoi qu'il en soit, l'instauration d'une coopération entre les parties intéressées ainsi que la mise en œuvre à long terme de la stratégie de la promotion nationale garantiront l'efficacité de la formation d'une image positive du pays en dehors de ses frontières.

## **Sites WEB des minorités polonaises dans les pays de l'Europe du Centre-Est et de la CEI en tant que facteur essentiel de la promotion nationale**

Les communautés polonaises dans l'Est sont, elles aussi, amenées à s'adapter aux défis de la nouvelle réalité. Et ce d'autant plus qu'elles jouent le rôle d'ambassadeurs de leur pays natal, désormais membre de l'Union Européenne. Elle doivent par conséquent introduire dans leur système de communication les standards européens. Les organisations polonaises et les rédactions recourent avec succès aux nouvelles technologies de communication et font ainsi tomber le stéréotype de l'immigré polonais indolent de Sibérie ou du Kazakhstan qui persiste chez les Polonais en Pologne. Il ne faut pas oublier que l'Internet, tout en permettant une communication rapide, ce qui est important en soi, constitue une source d'information et assure une forme d'"existence" dans le réseau. Le nombre d'organisations représentant les minorités polonaises qui ouvrent leur site Web et qui constituent des bases de données croît chaque année. Elle trouvent là un instrument attrayant pour attirer l'attention de leurs compatriotes sur les activités culturelles et éducatives.

Les pages Web des minorités polonaises se concentrent sur l'information relative à la vie et aux activités de la communauté mais également à la promotion de la culture et du patrimoine polonais existant sur le territoire concerné. Dans la majorité des cas, il s'agit en effet de la promotion des lieux et des personnages importants pour la polonité<sup>38</sup>. Nombreux sont ceux qui mettent également en valeur les liens existant entre deux cultures auxquelles se rattache la population polonaise<sup>39</sup>.

<sup>37</sup> A. Mirski. *Introduction à la problématique* . . . p. 89

<sup>38</sup> Cf. page de l'Union des Polonais de Biélorussie/ Novogrodek, [on-line] [www.nowogródczyzna.pl](http://www.nowogródczyzna.pl), [accessible: 9 01 2009]; page de l'Association de la Culture polonaise «Ewa Felińska» en Volynie, [on-line] [www.donbasblox.pl](http://www.donbasblox.pl), [accessible: 9 01 2009]; page du trimestriel «Echa Polesia» de Biélorussie, [www.echapolesia.pl](http://www.echapolesia.pl), [accessible: 9 01 2009].

<sup>39</sup> Cf.: Le Forum de Coopération de la Lituanie, de la Pologne et de l'Union européenne «Integra» à Vilnius, [on-line] [www.integra.lt](http://www.integra.lt), [accessible: 9 01 2009]; page du Centre Culturel de la Région de Soleczniki, [on-line] [www.salciminki.lt](http://www.salciminki.lt), [accessible: 9 01 2009]; page du trimestriel de la minorité polonaise en Ukraine [on-line] [www.krymca.in.ua](http://www.krymca.in.ua), [accessible: 9 01 2009]

Malheureusement la communication par l'intermédiaire d'Internet s'effectue encore trop souvent à sens unique. C'est parce qu'Internet constitue un moyen récent qui permet de toucher les destinataires cibles (les institutions polonaises qui coopèrent avec les organismes polonais à l'étranger). L'objectif premier de l'utilisation d'Internet devrait être la transmission d'une information concrète et transparente, et ce, surtout dans le cas des structures qui s'emploient à traiter, sur un forum de discussion plus large<sup>40</sup>, des problèmes et des questions essentielles pour la Polonia et pour les Polonais à l'étranger.

La Fondation *Aide aux Polonais dans l'Est* est en train d'examiner les modalités de soutien des organisations de la Polonia qui veulent utiliser Internet en y voyant un mode efficace de développement d'une nouvelle élite polonaise à l'étranger. Le soutien en question porterait sur l'aide à la création ou à l'actualisation d'un site WEB et à l'utilisation d'Internet au quotidien. Du point de vue de la promotion nationale, ce programme serait d'une grande utilité sachant que toutes les organisations n'ont pas de moyens pour utiliser Internet de façon permanente et que, par ailleurs, l'intérêt des jeunes générations de Polonais pour l'information immédiate sur les événements importants dans le domaine de la politique, de l'économie et de la culture, et donc pour le maintien d'un lien ininterrompu avec la Pologne, va croissant. A long terme, cette nouvelle technologie permettra d'augmenter l'attachement de ces jeunes à la Pologne laquelle profitera de leur mobilité pour transférer plus loin l'information. L'ouverture des pages Web en deux langues (en polonais et en langue locale, au moins), peut élargir la clientèle d'internautes et faire parvenir une information dont le contenu diffère de celui qui est communiqué par les médias locaux traditionnels.

La page WEB et le mail constituent aujourd'hui deux moyens de base de la promotion au travers d'Internet qui est accessible aux organismes polonais dans les pays de l'Europe du Centre-Est et de la CEI. Malheureusement, nous ne pouvons parler aujourd'hui que de développement passif de la stratégie de la promotion<sup>41</sup>. Il n'y a rien d'étonnant à cela car Internet vient d'être considéré assez récemment comme le moyen efficace de promotion dans les domaines autres que le business. Avec le soutien financier et intellectuel efficace<sup>42</sup> prévu dans le Programme gouvernemental de coopération avec la Polonia et les Polonais à l'étranger<sup>43</sup>, les initiatives entreprises dans le cyber-espace par des Polonais hors frontières deviendront un instrument efficace de la promotion nationale et constitueront un forum de discussion pour les communautés polonaises, en Pologne et à l'étranger, ainsi que pour les populations locales du pays d'adoption concerné<sup>44</sup>.

---

<sup>40</sup> Cf. Le Forum de Coopération de la Lituanie, de la Pologne et de l'Union européenne «Integra» à Vilnius, [on-line] [www.integra.lt](http://www.integra.lt), [accessible 9 01 2009], page du Centre Culturel de la Région de Soleczniki, [on-line] [www.salemnka.lt](http://www.salemnka.lt), [accessible 9 01 2009], page du trimestriel de la minorité polonaise en Ukraine, [on-line] [www.krynica.m.ua](http://www.krynica.m.ua), [accessible 9 01 2009]

<sup>41</sup> Cf. page internet de l'Union des Polonais en Biélorussie, [on-line] [www.zpb.org.pl](http://www.zpb.org.pl), [accessible 9 01 2009], page internet de l'Association des Journalistes Polonais en Ukraine, [on-line] [www.sdpnu.org.ua](http://www.sdpnu.org.ua), [accessible 9 01 2009], page du Congrès des Polonais en République Tchèque, [on-line] [www.polonia.cz](http://www.polonia.cz), [accessible 9.01 2009]

<sup>42</sup> J. Konikowski, *ABC marketing on-line*, p 1, «Internet» 1999, n°1, p. 52.

<sup>43</sup> J. Konikowski, *ABC marketing on-line*, p 1, «Internet» 1999, n°1, p. 52.

<sup>44</sup> L'auteur exprime ici toute sa gratitude à la Fondation «Aide aux Polonais de l'Est» pour avoir mis à sa disposition sa documentation, pour son aide et pour son engagement. Il remercie également les chercheurs polonais de Biélorussie de leur soutien.



## **II. Éducation, identité, multiculturalisme**



*Jerzy Nikitorowicz*  
(Białystok)

## De l'identité de l'immigration polonaise. Les perspectives et les dilemmes de la création de l'identité culturelle: de l'identité familiale – paroissiale à l'identité supranationale – cosmopolite

Dans la plupart des pays et des nations du globe terrestre, le problème des divergences culturelles se pose aujourd'hui avec toujours plus d'acuité, alors que les différents groupes culturels réclament à la fois la place qui leur revient au sein de la société des hommes et la possibilité de faire vivre leurs valeurs pour continuer à se développer. L'heure en est à interroger l'Histoire et à rendre compte des préjudices causés par les conquêtes et le colonialisme, à analyser les unions et les fédérations instaurées entre des pays qui n'en voulaient pas et à se pencher sur les causes de l'émigration d'un territoire vers un autre. De plus en plus souvent, des groupes ethnico – nationaux entreprennent de rechercher leur identité, de s'auto-définir en invoquant un canon de valeurs propres, de renouer avec les traditions et le patrimoine culturel ancestral.

Dans les études menées par la Chaire de l'Éducation Interculturelle de l'Université de Białystok (Pologne), nous partons du principe que **le multiculturalisme contemporain** est multifactoriel et possède des aspects multiples. Le multiculturalisme peut être étudié dans le contexte d'une population sédentaire et migrante, dans celui des divergences pertinentes, des mouvements ethniques et nationaux dynamiques, dans le contexte de création de nouveaux états indépendants, dans les processus de démocratisation en cours, etc. En mettant en place la Chaire d'Éducation Interculturelle qui dispense l'enseignement de «L'éducation interculturelle» à l'Université de Białystok, j'ai posé l'hypothèse que, pour participer à la culture européenne et planétaire, nous devons passer par l'accomplissement continu des tâches liées à la création de sa propre identité, à commencer par celle de sa famille. D'où m'est apparue la nécessité de fournir le dispositif de soutien pédagogique indispensable dans ce processus aux individus et aux groupes d'individus (sociétés locales et régionales). Dans le cadre des cours de l'éducation interculturelle, nous organisons des rencontres entre étudiants et représentants de divers groupes culturels. Les enseignants des écoles de tous niveaux, les éducateurs des institutions spécialisées, des organisations et des associations élaborent des programmes portant sur la culture familiale, locale, régionale, multiculturelle, religieuse, linguistique ethnique etc. Notre approche consiste toujours à appréhender la différence comme une caractéristique présentant de l'intérêt, comme ayant de la valeur, comme une source d'inspiration et non pas avec méfiance devant quelque chose de menaçant, d'hostile. Nous considérons que seuls le respect de son propre patrimoine culturel ainsi que l'enracinement dans les valeurs originelles constituent

le facteur qui favorise le développement de l'identité. C'est ce que devrait promouvoir tout particulièrement **l'éducation interculturelle** afin qu'une identité culturelle ouverte puisse se façonner. Et c'est dans ce but qu'en 1994 fut créée la Fédération des Groupes d'Etudes de la Culture et de l'Education Transfrontalières, rejointe dernièrement par l'Association de soutien de l'Education Multiculturelle<sup>1</sup>.

Les études que nous avons effectuées ont révélé la spécificité de l'identité de la Polonia, qui revêt soit la forme d'une double identité, soit celle d'une identité dispersée ou dichotomique soit encore celle qui est caractéristique des habitants des régions frontalières<sup>2</sup>. Par conséquent, après analyse de la pluridimensionnalité du fonctionnement de l'être humain et de sa culture, nous nous sommes rendus compte que nous sommes obligés aujourd'hui d'être responsables de son développement, et ce, à différents niveaux, lesquels ne sont pas protégés pour la plupart: nous pouvons commettre beaucoup d'erreurs sans pouvoir toujours les corriger. Dans un monde aux axiologies et aux téléologies en constante évolution, face à l'impuissance de la culture traditionnelle et à son manque de continuité (la vie est aujourd'hui composée de plus en plus souvent de plusieurs épisodes uniques mais essentiels), la perte des repères devient un problème de plus en plus persistant.

Pour donner un exemple: dans la dimension sociale, le dialogue qui s'effectue dans le respect des droits de l'homme où l'on a conscience de la valeur du pluralisme, le dialogue dans lequel la tolérance est empreinte du respect et de la compréhension de la différence, constitue ce qui à son tour façonne les processus de démocratisation (élections libres, liberté d'expression, etc.). Dans la dimension psychologique, cette multiculturalité signifie nécessairement de vivre au grand jour sa différence, elle implique le retour aux sources et aux valeurs premières, d'être une entité à part entière, d'être l'auteur de sa destinée, de se sentir concerné par l'héritage légué par ses ancêtres et par la définition des perspectives de son développement dans un monde globalisé. En termes de dimension culturelle, il s'agirait, entre autres, de remarquer la différence (race, sexe, langue, religion, ethnicité, convictions, symboles, rituels, modèles de référence etc.). L'expansion économique des sociétés occidentales est à l'origine d'incessantes migrations économiques de masse, ce qui contribue à la différenciation économique des sociétés et rend nécessaire la mise en place des actions sociales et éducatives à destination des populations migrantes.

Comme nous le savons, l'identité des immigrés polonais se façonne à travers le monde dans un espace géographique défini dans les conditions de la multiculturalité. La création de l'identité de la Polonia peut, par conséquent, être accompagnée tantôt d'une prise de distance, d'une isolation sur le plan existentiel qui se traduisent par le désintérêt total pour les cultures différentes de la sienne, ou bien aller jusqu'à la construction d'une unité nationale et d'un nouveau type d'identité civique avec la préservation des principes de liberté et d'égalité des cultures. Dans ce processus perpétuel, apparaissent des problèmes de compréhension et de cohabitation dus aux facteurs tels que: l'extériorisation des contenus culturels propres, la démonstration de la

<sup>1</sup> La Fédération a été créée sur l'initiative du prof. T. Lewowicki lors de la Conférence Internationale dans le cadre de „L'Education Inter-culturelle” organisée à Ciechanowiec par le Département de l'Education Interculturelle (Zakład Edukacji Międzykulturowej) en 1994. *Éducation interculturelle. Besoins, attentes et stéréotypes* (Edukacja międzykulturowa. W kręgu potrzeb, oczekiwań i stereotypów), réd. J. Nikitorowicz, „Trans Humana”, Białystok 1995.

<sup>2</sup> Entre autres J. Nikitorowicz, *Les adolescents des régions de la culture transfrontalière de la Pologne, de la Biélorussie et de l'Ukraine face à l'intégration européenne. Identité, projets de vie, valeurs* (Młodzież pogranicza kulturowego Polski, Białorusi i Ukrainy wobec integracji europejskiej. Tożsamość, plany życiowe, wartości), Białystok 2000.

divergence culturelle ou, au contraire, l'ouverture aux nouvelles propositions culturelles et à leur appropriation ou bien encore la perpétuation de ses propres traditions.

La multiculturalité libère la comparaison, la prise de conscience des différences, la réponse aux questions: qui suis-je, qui veux-je être! Qui devrais-je être, quelles valeurs sont admissibles dans le contexte du canon culturel reconnu! Quelle est ma hiérarchie des besoins dans ce domaine! Quelles sont les autorités qui me soutiennent dans la formation de mon identité culturelle! Quelle est ma manière d'allier mes valeurs originelles aux valeurs universelles?

Dans le contexte de ce qui vient d'être exposé, je rejoins la pensée de M. Gordon qui admet l'existence des «strates de l'identité» qui enveloppent, en quelque sorte, la personnalité d'un individu; ils ne forment pas de couches séparés mais se combinent entre eux<sup>3</sup>. Des éléments importants de l'identité constituent un ensemble complexe de signes et de symboles que l'on peut nommer l'image de soi-même. Perçus par d'autres groupes, ces signes et ces symboles deviennent pour eux la source des conclusions à tirer quant aux valeurs qu'ils représentent. L'identification avec son propre groupe culturel exige l'existence d'autres cultures, différentes. C'est dans la relation avec elles que le processus d'identification requiert une signification et un sens. L'appartenance à un groupe n'exclut pas l'appartenance à un autre, et le fait de s'identifier à des groupes différents ne conduit pas nécessairement à la dissonance. E. Erikson, fondateur de la théorie du développement psychosocial «de troupeau» démontre l'intégration successive de l'ego aux situations et aux objectifs au cours des différentes phases de la vie de l'homme, ce qui a pour effet d'engendrer de nouvelles structures psychosociales<sup>4</sup>.

La possibilité de l'existence d'une identité multicouches et multiculturelle se confirme dans la situation de préservation consciente de son identité au sein d'une nouvelle culture. Dans les régions diversifiées sur le plan culturel, de nombreux éléments influent sur la formation du sentiment d'identité. Les uns conduisent au biculturalisme, les autres à la désintégration, au dédoublement, au renoncement, à l'abandon de l'identité originelle, à l'acquisition d'une identité négative, etc. Comme le démontre J. Smolicz<sup>5</sup>, les Canadiens qui ont assumé consciemment leur ethnicité (Ukrainiens, Juifs, Polonais), ont atteint les valeurs maximales de l'indice d'identité avec le Canada. J'ai pu constater, au cours des études effectuées dans les régions frontalières de la Pologne, que le degré élevé d'identification avec la culture polonaise n'excluait pas mais renforçait au contraire l'identification avec la culture maternelle: «je suis Polonais et Biélorusse, je suis Ukrainien et Polonais, je suis Lituanien et Polonais». Je suis celui que je veux être, celui que je me sens être à ce moment précis et non pas celui que les autres veulent étiqueter et veulent me voir être<sup>6</sup>. Je rejette par conséquent l'approche unidimensionnelle de l'identité. Je suis opposé au principe selon lequel on ne peut pas être à la fois Lituanien et Polonais, Juif et Polonais, Biélorusse et Polonais, etc. J'adhère à la thèse d'un processus incessant de formation de l'identité et de son fonctionnement en une triade: **l'identité héritée et acquise, l'identité des rôles et des défis, l'identité ressentie et réalisée**. L. Witkowski présente ce concept sous la forme d'un « vecteur épistémologique » traduisant l'axe dominant des interactions:

<sup>3</sup> M. Gordon, *Assimilation In American Life*, New York 1964, p. 26-27.

<sup>4</sup> E. H. Erikson, *Identity Youth and Crisis*. Faber and Faber Limited, London 1968; idem, *Enfance et Société* (*Dzieciństwo i społeczeństwo*), Poznań 1997

<sup>5</sup> J. J. Smolicz, *Culture et enseignement dans une société ethnique* (*Kultura i nauczanie w społeczeństwie etnicznym*), Warszawa 1990, p. 34.

<sup>6</sup> J. Nikitorowicz, *La socialisation et l'éducation* (*Socjalizacja i wychowanie*) ...passim.



**la compétence** (l'aptitude et la disposition à certains comportements), **la conception** (l'identification de la place occupée dans le champs complexe des interactions), **la condition** (le sentiment d'une cohérence intérieure et de la divergence, le biculturalisme ou la perte des repères, le dédoublement, la marginalisation)<sup>7</sup>.

Dans le processus perpétuel de l'assimilation de la citoyenneté, phénomène particulièrement caractéristique de l'identité de la Pologne, nous assistons à la dynamique des modifications culturelles liée à la diffusion qui signifie la propagation des modèles culturels, des coutumes, des styles de vie, des mouvements culturels par emprunt. Il s'agit d'un phénomène répandu, lié à l'accès à l'information, aux interactions, à l'apprentissage du fonctionnement au sein d'une nouvelle culture. Les emprunts se manifestent le plus souvent dans la sphère de la culture matérielle (outils, équipement électrique, architecture etc.) et plus difficilement dans la sphère de la culture symbolique et spirituelle. J. Koziński démontre que l'inclusion alliée à l'exclusion est une forme importante de l'expansion intellectuelle. «*Elle consiste à introduire aux systèmes scientifiques propres, aux œuvres d'arts patrimoniaux, à sa religion, au régime dominant dans l'état donné, des acquis des autres sciences, des courants de pensée, des religions, des régimes ou des cultures*»<sup>8</sup>. L'inclusion est possible lorsqu'un individu franchit les frontières de son propre espace vital, quand il se retrouve dans une autre culture et y fait connaissance des productions des autres cultures, les juge puis se les approprie et les transfère adroitement dans son propre espace vital. A l'heure actuelle, cette notion est utilisée pour décrire le fait d'inclure dans sa propre culture des produits des autres cultures, ce qui, à l'époque de la globalisation et de l'ouverture des frontières, devient de plus en plus facile. Et ce, notamment, dans le domaine de la médecine naturelle, de la spiritualité, dans celui de la réactivation des valeurs de diverses cultures, de l'intérêt que suscitent ces dernières, de même que l'art, l'architecture, les modes de nutrition, les loisirs, etc.

L'interpénétration et la superposition des cultures peuvent être appréhendées par nous dans la perspective d'un individu ainsi que dans celle de l'histoire de son développement. Nous assistons alors au processus de participation simultanée aux différentes cultures, au problème de la loyauté envers son groupe d'origine et à celui de la déloyauté envers lui du fait de l'existence simultanée dans plusieurs groupes sociaux. Nous remarquerons également que le mode de vie et d'action de tout individu est tributaire de son statut, de son rôle dans un groupe et du prestige de ce groupe. L'interpénétration génère le problème d'emprunts culturels, de diffusion culturelle (la diffusion des contenus originels uniquement à l'intérieur d'une culture). L'échelle des ressemblances culturelles issues du contact entre les cultures est infiniment riche. Lorsqu'il y a un contact, les éléments culturels font l'objet de diffusion, ils passent d'une culture à une autre au travers des emprunts, des mélanges, des impositions, des imitations, etc.

Les identités innovantes, créatives, continuellement enrichies, élargies grâce à l'expérience et construites emphatiquement peuvent venir en aide dans la création de la multi – loyauté, dans le maintien et dans l'éveil de l'éthos, de la dignité, de l'honneur et de la fierté. Dans son livre *Je suis noir et je n'aime pas le manioc*, Gaston Kelman – qui est né au Cameroun, a obtenu son doctorat en Grande Bretagne et vit actuellement en France – confie comment, forcé par la multi-culturalité, on devient

<sup>7</sup> L. Witkowski, *L'identité et le changement (introduction à l'analyse épistémologique des contextes d'éducation) (Tożsamość i zmiana (wstęp do epistemologicznej analizy kontekstów edukacyjnych))*, Toruń 1988, p. 113 et d'autres

<sup>8</sup> J. Koziński, *Transgression et culture (Transgresja i kultura)*, Warszawa 1997, p. 82-83

politiquement correct; il dénonce les péans pseudo scientifiques et idéologiques en faveur de la polygamie et raconte comment ses filles, nées en France et se considérant comme des Françaises, ont été contraintes d'apprendre à l'école des comptines africaines sous prétexte que «les Noirs ne devraient pas renier leurs racines». L'autre doit rester l'Autre, donc il le reste, mais est-il forcé de le faire ?

Dans ce contexte, nous sommes amenés à nous poser un certain nombre de questions: jusqu'où peut mener l'abandon irréflecti des modèles! Que faire pour que l'inclusion culturelle ne soit pas débilatante et ne se limite pas uniquement à la réception mais permette également de créer sa propre voie! Comment mettre à profit l'héritage culturel et être en même temps capable d'y jeter un regard critique, former de nouveaux besoins, développer les aspirations, construire un monde autonome et responsable! Comment retrouver la foi en les valeurs universelles, en l'éthique fondée sur la responsabilité et sur la persévérance! Comment éveiller des passions et l'aptitude au sacrifice au nom d'un bien supérieur ?

Dès le début des années quatre-vingt-dix du siècle dernier, nous traitons la double identité ou l'identité dispersée **en tant que rencontre des temps présents avec le passé et anticipation du futur**. Elle est issue de l'orientation des individus par rapport aux valeurs du groupe, valeurs qui déterminent sa spécificité et sa particularité et s'expriment par l'émotionnel. D'où la notion de la «petite patrie», de la «patrie intime», du sentiment d'appartenance à un endroit bien déterminé, des coutumes, de l'enracinement etc. La différenciation faite par Stanisław Ossowski entre la notion de patrie intime et celle de patrie idéologique, autrement dit entre la sphère des symboles et celle des devoirs et des responsabilités, a attiré notre attention sur la signification de la culture symbolique et de la formation de celle-ci ainsi que sur la création et sur le développement des liens et du sentiment de communauté. Si l'identité personnelle est ancrée dans le besoin de l'unique et si l'identité sociale est fondée sur le besoin d'appartenance à un groupe et sur celui de ressemblance aux autres membres du groupe, l'identité culturelle est basée sur le choix individuel et conscient des valeurs. Il arrive que ce choix s'effectue en dépit du groupe d'origine car il s'agit bien là d'un choix personnel responsable qui ne requiert pas toujours l'approbation sociale. S'il y était conforme, l'identité culturelle risquerait d'être confondue avec l'identité sociale. Les choix inhérents à l'identité culturelle ne se limitent pas à ceux qui concernent l'identité sociale. Dans le premier cas, ils sont plus vastes et plus riches car ils incluent des éléments des autres cultures à l'issue du processus d'acculturation et d'adaptation. Néanmoins, l'identité culturelle ne contient pas nécessairement tous les éléments de la culture et peut constituer un choix d'un certain nombre de valeurs telles que la langue, certaines traditions, la religion, l'attitude à l'égard des symboles de base, les moyens de communication, les comportements dans des situations et dans des conditions bien définies, un mode d'organisation de la vie, etc. Nous pouvons alors considérer l'identité culturelle comme plus restreinte par rapport à l'identité sociale.

En voulant être concis, dans le contexte de ce qui vient d'être exposé, nous pouvons dire que l'identité culturelle résulte de ce que nous avons gardé de l'héritage ancestral d'une part, et des valeurs originelles perpétuées inconsciemment, d'autre part. S.Ossowski considère que le patrimoine culturel, outre les produits de l'activité humaine (objets, valeurs, significations) qui nous ont été transmis, est constitué également de la prédisposition à telle ou telle attitude à leurs égard et de l'aptitude à vivre certaines expériences induites par ces objets. C'est dans la perspective des prédispositions psychiques que l'on peut répondre aux questions suivantes: de quelle façon se forme le patrimoine culturel, dans quelle mesure avons-nous affaire à la continuation

des valeurs ou à leur modification ou encore à leur abandon<sup>9</sup>. Par conséquent, **l'identité culturelle est une identification, assez pérenne, d'un individu ou d'un groupe de personnes aux valeurs culturelles déterminées** (idées, convictions, opinions, attitudes etc.). La puissance de l'identification crée l'unité interne du groupe et définit sa spécificité. Selon Marek Szczepański<sup>10</sup>, l'identité culturelle est une forme spécifique de l'identité sociale fondée sur le noyau culturel tandis que l'identité régionale, qui est une forme de l'identité sociale, est créée sur la base des références à un territoire et à ses caractéristiques essentielles. M. Szczepański expose huit perspectives fondamentales de l'identité locale et régionale que je considère personnellement comme essentielles dans l'acception restreinte de l'identité culturelle. Elles sont les suivantes:

1. La perspective psychologique: le degré de l'identification individuelle avec la région, avec sa population et avec sa culture y est l'élément clef. Le degré élevé de l'identification s'exprime au travers de l'engagement dans l'action en faveur de la région et de sa société. Dans le cas de non identification, nous avons affaire à une attitude hostile à l'égard de la région et de ses traditions, au manque de connaissances et d'auto conscience dans ce domaine.
2. La perspective sociologique: la séparation entre «nous» et «eux» dans la conscience commune, le sentiment de différence articulé en constituent l'essentiel. D'où le besoin de se référer à l'univers originel, aux «petites patries» et à une riche symbolique.
3. La perspective économique: elle est liée à la communauté économique de la région, au groupe ethnique, à la coopération et à la concurrence inter-régionales. D'un côté, le caractère globalisé de la coopération économique, le transfert des capitaux, des idées et des modèles, peut débiliter les formes de l'identité pérennisées et basées sur la réalité régionale, de l'autre, il peut dynamiser et motiver les actions locales.
4. La perspective politologique se réfère aux préférences politiques assez stables, caractéristiques pour les habitants de la région donnée et exprimées au travers du vote, à commencer par les élections locales et pour finir par les élections européennes. Ce qui est essentiel ici, ce sont les traditions, le cadre institutionnel de l'activité politique, la culture des partis politiques, des mouvements sociaux, des fondations et des associations.
5. La perspective historique est liée à l'histoire de la région, à ses protagonistes et à ses institutions. La description et l'interprétation des liens individuels et sociaux dans l'aspect historique doivent être essentiellement effectuées dans une perspective de long terme, ce qui est possible par exemple dans le cas des régions comme la Poméranie, la Cachoubie, les Courpies et la Silésie (*note en bas de page à ajouter*). Depuis plusieurs dizaines d'années déjà, nous assistons au débat de fond sur le «nouveau régionalisme», sur les rapports ethniques complexes entre les territoires et les pays, sur les objectifs des mouvements de revendication locaux et régionaux, sur les indispensables processus de restructuration économique et sociale. Nous avons vu se constituer des organisations locales dans le but de consolider les mouvements sociaux et de les institutionnaliser (associations, unions, fédérations, fondations etc.).

<sup>9</sup> S. Ossowski, *Questions de la psychologie sociale (Z zagadnień psychologii społecznej)*, in: *Dziela*, t. III, Warszawa, 1967, p. 163 et d'autres.

<sup>10</sup> Marek S. Szczepański, *Les individus privés de la patrie native et l'éducation régionale (Ludzie bez ojczyzny prywatnej i edukacja regionalna)*, in: *Spoločności pogrnicza. Wielokulturowość. Edukacja*, réd. T. Lewowicki, B. Grabowska, Cieszyn 1996

6. La perspective anthropologique et ethnographique est celle pour laquelle la tenue vestimentaire, les coutumes, les mœurs, les rites, les coutumes, la compréhension et la lecture des significations des symboles, la conscience de l'importance du patrimoine culturel et sa perpétuation constituent l'indice primordial. Dans la perspective socio-linguistique, la langue, le dialecte, le parler ainsi que la littérature locale et régionale, la presse, les histoires, les contes, les comptines et les légendes, etc. constituent l'élément particulier de la création de l'identité.
7. La perspective géographique se réfère au rattachement à un territoire (un lieu et un espace), elle est liée à la maison natale et à son environnement proche, à toute la symbolique du groupe familial, à l'histoire de la famille.
8. La perspective urbanistique et architecturale est liée à l'architecture des bâtiments et aux solutions dans le domaine de l'urbanisme.

Dans le développement ontogénique, l'homme évolue afin d'atteindre l'étape qui lui permet d'analyser de façon responsable et décisive le monde environnant et la place qu'il y occupe au travers des comparaisons, des valorisations et des conclusions. Dans le cas de l'identité de la Polonia, il s'avère nécessaire que les individus concernés poursuivent un dialogue intérieur et extérieur afin de créer des attitudes citoyennes, d'apprendre et d'intégrer la vie **sur plusieurs niveaux d'identité, à commencer par le niveau familial, local, paroissial, régional, à travers le niveau national jusqu'au niveau continental et pour finir – planétaire**. Dans ce processus, se manifesteront toujours le problème des choix, du risque, de la conscience des conséquences des choix effectués, de l'analyse des possibilités et des situations, de la responsabilité d'un choix, etc. Ce problème concerne en particulier, d'une part, la défense consciente des traditions de son propre groupe, d'autre part, la mise à profit des propositions du micro et du macro univers, des choix libres et individuels. C'est pourquoi, le dialogue permanent s'avère indispensable dans l'approche de ces problèmes. Tout comme demeure indispensable la réflexion pour apprendre à poser ses pensées dans le vent – selon l'expression de Hannah Arendt<sup>11</sup> –, à se poser sans cesse la question de savoir si nous poursuivons le dialogue intérieur, si nous sommes ouverts à la créativité, à l'innovation, aux nouveaux problèmes et aux nouvelles solutions mais en même temps ouverts au doute et aux échecs, si nous sommes guidés par le principe que les frontières entre les cultures n'existent que dans l'esprit humain, si nous admettons que l'Étranger est un ami que nous ne connaissons pas encore, etc. Comme l'écrit Barbara Skarga, les Grecs associaient la pensée au souci de leur propre perfection; pour ce faire, le dialogue, une conversation permanente avec soi-même mais aussi et avant tout avec les autres, étaient indispensables si l'on désirait comprendre quelque chose ou retrouver le sens des choses. Aussi, dans ses derniers travaux, B. Skarga pose-t-elle les questions pertinentes dans le contexte de la création de l'identité ouverte: pourquoi l'homme qui est un animal pensant n'est pas également un bel animal! Pourquoi la démocratie traverse-t-elle si souvent des crises qui la détruisent! Pourquoi la pensée qui construit la spiritualité de l'Europe se pétrifie-t-elle, s'interrompt-t-elle, s'instrumentalise-t-elle et devient-elle la cause des malheurs et des crises<sup>12</sup>?

Je reste persuadé que l'identité de la Polonia consiste en **la promotion et en la création ininterrompue du paradigme de coexistence, de coopération et de co-action avec les autres afin d'atteindre le niveau post-conventionnel, ouvert sur la citoyenneté supranationale**. A ce niveau, Lawrence Kohlberg reconnaît l'existence

<sup>11</sup> H. Arendt, *La crise de l'éducation (Kryzys edukacji)*, in H. Arendt, *Entre le passé et l'avenir (Między czasem minionym a przyszłym)*, Warszawa, 1994.

<sup>12</sup> B. Skarga, *L'homme n'est pas un bel animal (Człowiek to nie jest piękne zwierzę)*, Kraków 2007

de normes morales universelles pour l'humanité, telles que la justice, la reconnaissance et le respect d'autrui<sup>13</sup>. Ce qui exige une conscience des droits individuels et des besoins sociaux. Alors que nous sommes aujourd'hui confrontés à la difficulté du devenir citoyen, à la difficulté de quitter l'étape conventionnelle. Nous tentons de la dépasser puis nous nous arrêtons voire même nous reculons à défaut d'une ambiance propice et en particulier de l'ouverture d'esprit et de la confiance. Et pourtant, dans une société pluraliste comme celle dans laquelle nous vivons bon gré mal gré, on parvient à un consensus sur la base de la confiance acquise dans notre patrie intime.

**La citoyenneté signifie l'appartenance nationale, étatique et aussi supranationale.** L'appartenance nationale existait déjà au temps des peuples réunis en tribus non organisées en structures politiques. Les communautés familiales intégrées au sein d'un territoire commun et d'une même communauté linguistique, partageant les mêmes traditions et les mêmes coutumes, étaient des nations sans qu'existe pour autant une forme politique d'Etat. La nation peut par conséquent être traitée comme une communauté originelle mais il faut aussi l'appréhender en tant qu'entité de la souveraineté où la communauté des volontés tient la place des liens ethniques ou, pour le formuler autrement, là où, sur la base des liens ethniques, se forge une structure politique. Nous avons donc affaire aux nations d'un pays donné et à la citoyenneté étatique comme étant acquise (la nation étant la nation des citoyens et non une communauté primale fondée sur l'unité ethnico culturelle). Dans ce contexte, l'essentiel était l'action des membres de la communauté, basée sur la compréhension, la confiance, la reconnaissance, les initiatives, la créativité, la communication, l'accès aux droits démocratiques mais aussi la loyauté, les engagements réciproques et la responsabilité nationale. Par conséquent c'est **grâce à la différence et à l'étranger que l'on parvient à la citoyenneté, à passer de la tradition originelle, de la communauté tribale, de la communauté intégrée au territoire par une langue et par un héritage ancestral, à la communauté légale politique et citoyenne.** Au cours de ce processus, de nombreuses questions se posent. En voici quelques unes:

L'identité ethnique, nationale, reçue en héritage, fait-elle naître le nationalisme, l'esprit de sacrifice pour la patrie, alors que l'identité acquise, citoyenne, ne peut engendrer de telles attitudes?

La notion de citoyenneté est-elle indépendante de l'identité nationale?

La citoyenneté – le citoyen, sont-ce des termes qui désignent uniquement les droits citoyens définis, la sujétion d'un individu à un pays dont l'existence est reconnue aux termes de la loi internationale?

L'appartenance étatique n'est-elle pas liée au principe du libre arbitre?

Les caractéristiques telles que le lieu d'habitation, celui de la naissance, traitées comme primitives, ne constituent-elles pas de fondement à la soumission de l'individu à l'Etat?

Quelles sont et quelles devraient être les critères légaux, administratifs et politiques de la citoyenneté?

Je voudrais attirer tout particulièrement l'attention du lecteur sur les processus de la création de **l'identité supranationale – cosmopolite** qui va au-delà de l'identité nationale, de la capacité d'intégrer une identité culturelle (autonome, dispersée, caractérisée par l'infini, par la multitude des variantes et par la dynamique). Au cours des processus en question, différents phénomènes peuvent se produire: le rejet devant

---

<sup>13</sup> L. Kolberg, *The Meaning and Measurement of Moral Development*. Worcester Clark University Press 1981

l'identité régionale ou nationale, l'abandon des valeurs reconnues auparavant ainsi que l'amalgame de toutes les couches, de toutes les étapes de l'identité en un seul et unique système pour devenir un être humain qui possède une patrie intime, régionale, nationale, étatique, continentale et planétaire, toutes étant reconnues et acceptées au même titre. Il faut cependant avoir présent à l'esprit que la consommation, qui fait partie intégrante de la condition humaine, peut devenir un but en soi et aboutir chez l'individu à la perte de son humanité. Autrefois, le capitalisme produisait des objets et des biens qui répondaient aux besoins de l'homme. Aujourd'hui, le but du capitalisme est de créer chez l'homme des besoins afin de pouvoir vendre des produits fabriqués, ce qui provoque une consommation en dépit du bon sens et sans limites (dite *consommérisme dangereux*). Il peut exister d'autres éventualités telles que décrites par Antonina Kloskowska dans son analyse des dilemmes nationaux silésiens révélés par les autobiographies des habitants de cette région. Il y apparaît qu'un «cosmopolite» rejette aussi bien l'identification avec la patrie silésienne que polonaise. Considérant le patriotisme comme une aberration, il trouve qu'il faut vivre là où l'on vit le mieux. Il reconnaît formellement sa polonité mais les Polonais lui inspirent un sentiment stéréotypé foncièrement négatif: il aime les Allemands et méprise les Russes tout en trouvant leur haine pour les premiers justifiée. Il s'agit bien, dans ce cas, de la négation des valeurs de nations particulières et non de l'acceptation des différentes cultures nationales. Un autre genre de cosmopolitisme est incarnée par celui qui accepte toutes les identités doubles et se veut représentatif d'une attitude nationale ouverte. Son champ de références dans le domaine des questions de la vie s'est façonné au cours de voyages à l'étranger; selon sa définition, sa patrie se trouve à l'endroit où il se sent le mieux. La différence constitue pour lui un objet de fascination, même si par ailleurs il souligne l'ineffabilité des liens de sa famille avec l'environnement le plus proche<sup>14</sup>.

Je considère qu'à l'heure actuelle, le problème essentiel en ce qui concerne l'identité de la Polonia réside dans la prise de conscience du lien qui relie les immigrés polonais à leur groupe ethnique originel ou national (**patriotisme national**), à l'état d'adoption de ce groupe ethnico-national (**patriotisme étatique**), et de leur lien avec la culture, avec la civilisation européenne fondée sur la base du judaïsme, du christianisme, de la culture grecque et romaine (**patriotisme civilisateur, européen**).

Pour terminer ce chapitre, je voudrais m'arrêter sur la fausse interprétation du terme **cosmopolitisme**. Il est couramment pris pour de l'indifférence à l'égard de sa propre culture, de ses propres traditions allant jusqu'à les ignorer ou les mépriser. **Le cosmopolitisme semble souffrir d'un sentiment d'hostilité à son égard, contrairement au patriotisme qui bénéficie d'une valorisation positive**. Il est en outre souvent apparenté au nihilisme, au libéralisme ou au relativisme alors qu'il s'est forgé déjà dans l'antiquité, qu'il a su briser des antagonismes sociaux et politiques, la discrimination raciale et nationale, alors qu'il a rompu d'avec la ségrégation entre êtres supérieurs et inférieurs, ainsi que d'avec les sentiments de supériorité et le mépris à l'égard de ceux qui sont étrangers. Le cosmopolitisme se retournait contre l'esclavage qui était considéré comme l'élément naturel des relations sociales. Déjà Seneca écrivait que chacun est né de la même graine, qu'il profite du même ciel, qu'il respire, vit et meurt de la même façon. Il faut rappeler aussi que **le cosmos, en tant que noyau du cosmopolitisme, signifie non seulement le monde mais aussi l'ordre dans l'acception morale et sociale du terme**. Chaque individu tisse des liens de de-

<sup>14</sup> A. Kloskowska, *Les cultures nationales – leurs racines (Kultury narodowe u korzeni)*, Warszawa 1996, p. 274 et d'autres

voirs et d'obligations avec des groupes et des milieux différents, liens qui se déploient concentriquement depuis sa famille, sa communauté la plus proche (paroissiale et locale) en passant par sa communauté régionale et nationale jusqu'à la citoyenneté du monde, ceci sans que l'individu cesse d'appartenir à toutes ces communautés à la fois. L'universalité d'un cosmopolitisme stoïque consiste en l'objectivité envers des règles morales qui demeurent obligatoires et qui s'imposent à tous. A. Kłosowska souligne le fait que la tradition de l'idée stoïque du cosmopolitisme se caractérise par une grande ouverture de *polis* et par l'idée voltairienne des Lumières prônant la bienveillance à l'égard de toutes les patries, à l'égard des unions les plus vastes<sup>15</sup>. Compte tenu, d'une part, de la possibilité actuelle de changer de lieu de vie et de besoins, et d'autre part, des modifications de l'appartenance étatique de telle ou telle population au cours de l'histoire, le monde entier peut servir, de plus en plus souvent, de point de référence sans que le lien entre l'individu et sa *petite patrie* en soit altéré.

Les adeptes de la mondialisation à tout va ne sont certainement pas très nombreux. Il semble cependant que ceux qui souhaiteraient avoir affaire à un monde lisible et qui voudraient se sentir partout chez soi, sans être obligés de décoder les symboles des autres cultures, soient aujourd'hui de plus en plus nombreux. Ce sont eux que l'on qualifie de cosmopolites. Ce terme, qui n'était pas péjoratif à l'époque des Lumières, servait à désigner une personne qui, sans renier sa propre patrie et ne nourrissant pas de préjugés à l'égard de celle des autres, ne se sentait étrangère nulle part. Jean Jacques Rousseau parlait avec sympathie et avec respect de ces âmes qui dépassaient les divisions imaginaires entre nations. D'après Hugo Kołłątaj, qui passerait aujourd'hui pour un adepte du cosmopolitisme, nous pouvons trouver notre patrie dans n'importe quel pays (une constitution, des lois, une monnaie, un système de mesures et de poids), les coutumes d'aucun pays ne devraient pas nous être étrangères, seuls le climat et la langue seront différents. Suivant la culture, l'identité est façonnée et vécue soit comme garrottée soit comme libre et indépendante. Il est certain, néanmoins, que nous percevons le monde, toujours selon Rorty<sup>16</sup>, à travers des «lunettes culturelles». Et c'est pour cette raison, peut-être, que notre perception des autres, notre tolérance à leur égard et notre reconnaissance des autres s'en trouvent facilitées.

---

<sup>15</sup> Ibid p 276

<sup>16</sup> R. Rorty, *Education et la défi de la postmodernité (Edukacja i wyzwanie postnowoczesności)*, in *Spory o edukację*, réd. Z. Kwieciński, L. Witkowski, Toruń 1993

# Institut d'Information Scientifique et d'Études Bibliologiques: proposition pour la Polonia

## Introduction

L'Institut d'Information Scientifique et d'Études Bibliologiques de l'Université de Varsovie est l'un des centres académiques polonais de formation des bibliothécaires et des spécialistes d'information scientifique les plus anciens (après Łódź, 1945). En 1951, le professeur Aleksander Birkenmajer crée à l'Université de Varsovie la chaire chargée des problématiques de bibliographie et de bibliothéconomie. Initialement, la faculté de bibliothéconomie faisait partie de la philologie polonaise, ensuite du Département d'Histoire de cette même université.

L'orientation qui prédominait au début l'activité de l'Institut restait en rapport avec l'histoire du livre et des institutions qui les collectionnaient, avec les bibliothèques. Au milieu des années soixante, quand les enseignants de la chaire ont entrepris de se consacrer à l'enseignement de l'information scientifique, nous avons assisté au développement dynamique de notre centre. L'Institut de Bibliothéconomie et d'Information Scientifique a été créé au sein du Département d'Histoire en 1968. Les directeurs de l'Institut, d'éminents spécialistes dans le domaine de l'histoire du livre, des bibliothèques et du lectorat ont été successivement:

- Aleksander Birkenmajer 1951-1960,
- Zofia Krystyna Remerowa 1960-1969,
- Anna Czekajewska-Jędrusik 1969-1981,
- Barbara Bieńkowska 1981-1987,
- Radosław Cybulski 1987-1990,
- Marcin Drzewiecki 1990-2008.

A la charnière des XXe et XXIe siècles, sous la direction du professeur Marcin Drzewiecki, l'Institut est devenu le centre académique de formation des bibliothécaires le plus important en Pologne. Et ce, grâce, entre autres, à la modernisation des équipements et à la réforme des méthodes d'enseignement inspirées du programme européen Tempus. Les besoins en la matière, ainsi qu'une équipe scientifique adaptée, ont provoqué le développement de la recherche dans le domaine de l'information scientifique et de la société du savoir. En raison des changements socio-économiques en cours à cette époque en Pologne, l'Institut a transformé son appellation en Institut d'Information Scientifique et d'Études Bibliologiques.



Parmi d'autres centres importants qui proposent des études dans le domaine de bibliothéconomie et d'information scientifique, il faut mentionner les établissements suivants: l'Université de Wrocław, l'Université de Silésie et l'Université Pédagogique de Cracovie.

L'Institut d'Information Scientifique et d'Etudes Bibliologiques de l'Université de Varsovie se compose actuellement de quatre départements et de deux ateliers.

**Départements:**

- Bibliothéconomie
- Histoire, Théorie et Méthodologie de la Bibliographie,
- Systèmes d'Information,
- Economie du livre.

**Ateliers:**

- Informatique,
- Information européenne.

## **Le domaine de recherche de l'Institut**

L'Institut conduit des études sur les établissements particuliers. Le Bureau des Systèmes d'Information est chargé d'élaborer les systèmes d'information et de management de l'information et des connaissances. La société actuelle, qui se définit souvent comme une société du savoir, a besoin de maîtriser les méthodes de navigation sur le réseau Internet qui est devenu l'un des principaux outils d'information et de communication. La méthodologie de recherche de l'information et l'aptitude à utiliser le savoir acquis constituent la base du processus didactique de cette unité de recherche.

L'ensemble des thématiques de la bibliothéconomie constitue un espace de recherche du Département de la Bibliothéconomie. L'organisation des bibliothèques et des centres d'information qui fonctionnent dans des institutions culturelles implique une analyse constante du management de ce type d'établissement. Le livre pour enfants et le marketing de ce type de produit, en Pologne et dans le monde, font partie des priorités de la recherche menée par le Département. Les étudiants qui suivent le cursus correspondant acquièrent des connaissances pratiques et théoriques qu'ils peuvent exploiter par la suite en créant des centres bibliothécaires modernes.

La création des bibliographies, la consultation des bases de données pour obtenir des informations précises constituent l'espace fondamental de recherche du Département d'Histoire, de Théorie et de Méthodologie de la Bibliographie. L'abandon des bibliographies traditionnelles au profit de la création de bases de données en réseau est à l'origine de la formation de spécialistes d'un type nouveau dans le domaine de l'archivage et de la transformation des informations relatives aux collections bibliothécaires. La numérisation des collections, les bibliothèques numériques et l'information scientifique – voila de nouveaux espaces d'investigation pour les chercheurs du Département et de l'Atelier de l'Information Européenne. La recherche traditionnelle sur l'histoire du livre en constitue bien évidemment la base.

L'objet d'étude et d'intérêt du Département de la Bibliologie est l'héritage littéraire. Les manuscrits du Moyen Âge, tout autant que l'édition contemporaine, représentent les matières majeures enseignées par l'Institut.

## Personnel de l'Institut

L'Institut emploie 52 personnes, par conséquent, c'est le plus grand centre académique en Pologne. Parmi eux, le nombre de chercheurs indépendants est très élevé: 17 professeurs et docteurs diplômés d'Etat. L'Institut emploie également 24 chercheurs attachés, pour la plupart diplômés de l'Institut. Quatre diplômés de maîtrise, qui occupent des postes didactiques et techniques, viennent compléter notre équipe. La qualité de la recherche scientifique effectuée par autant de chercheurs indépendants a permis à l'Institut d'obtenir l'habilitation nécessaire pour délivrer le diplôme couronnant le cursus de doctorat en bibliologie. Trois personnes travaillent à la bibliothèque de l'Institut qui compte 40 876 volumes. Le service administratif compte quatre employés.

Le personnel scientifique possède également des diplômes et des titres en Histoire et en philologie. Grâce à une équipe si hautement qualifiée, l'Institut se voit confier les études les plus importantes en matière d'information scientifique et de bibliothéconomie. Les chercheurs indépendants sont très souvent rapporteurs de travaux de recherche de doctorat et de doctorats d'État pour tout le pays.

## Programme d'enseignement

Depuis plus de dix ans, l'enseignement dispensé à l'Institut se conforme aux préceptes du Processus de Bologne, autrement dit, les études aboutissent aux diplômes des trois niveaux qui sont : licence, maîtrise et doctorat. L'instauration de ces trois niveaux a accru l'intérêt pour notre programme chez des bacheliers d'une part et, d'autre part, chez des personnes originaires de toute la Pologne qui, travaillant déjà, étaient désireuses de compléter leur éducation.

Le cursus de la licence dure trois ans et porte sur l'enseignement humaniste comprenant les matières de base dans le domaine de l'information scientifique et de la bibliothéconomie. En plus de l'Histoire, de la philosophie et des langues étrangères, le programme de ce cursus comprend l'histoire du livre, la transformation de l'information et la société de l'information. La licence est délivrée après la présentation d'un travail écrit et la soutenance de celui-ci. Une fois cette étape franchie, les étudiants peuvent présenter leur candidature pour intégrer le cursus suivant, celui de la maîtrise. Pour cela ils doivent obtenir l'aval d'une commission de recrutement. Il en est de même pour tout étudiant qui a obtenu une licence, que ce soit en Pologne ou dans un autre pays d'Europe. Le cursus de la maîtrise dure deux ans. Les étudiants sont invités à choisir une spécialisation parmi l'éventail suivant de propositions:

- bibliothèques pour enfants,
- bibliothèques du système d'éducation,
- bibliothérapie,
- technique documentaire électronique,
- pratiques éditoriales,
- édition et bibliologie du livre ancien,
- information en matière de business,
- information et communication dans les institutions culturelles européennes,
- Internet,
- organisation et gestion de bibliothèques.

- systèmes informatiques, bases de données,
- science du livre,
- gestion de l'information et des connaissances.

Les thématiques énumérées ci-dessus ont été introduites dans le programme pour répondre aux attentes très concrètes des étudiants. L'Institut tient compte de l'intérêt manifesté à l'égard de telle ou telle matière; si le nombre d'intéressés atteint le niveau de quinze, alors les cours correspondants sont mis en place. Ce vaste programme, très diversifié, attire de nombreux étudiants des autres institutions d'information scientifique qui viennent alors terminer leurs études à Varsovie. La spécialisation la plus en vogue actuellement, en ce qui concerne les études du jour, est l'édition et l'information d'affaires. Les préférences des étudiants des cours du soir sont différentes. Travaillant déjà dans des centres d'information ou dans des bibliothèques, ils s'orientent le plus souvent vers l'organisation et la gestion des bibliothèques.

L'Institut organise également des études par correspondance au niveau de la licence et de la maîtrise. Le doctorat est proposé dans le cadre de la chaire d'Histoire, ce cursus dure quatre ans; tous les ans, 24 candidats sont sélectionnés pour le suivre.

Le nombre d'étudiants de l'Institut au cours de l'année scolaire 2007/2008 se présentait de la façon suivante:

Études du jour:

- licence – 240 étudiants
- maîtrise – 140 étudiants

Études par correspondance:

- licence – 500 étudiants
- maîtrise – 350 étudiants

L'Institut propose également un enseignement post-universitaire à l'adresse de ses propres diplômés et des personnels chargés de l'information scientifique et de bibliothéconomie. Ils peuvent choisir entre les orientations suivantes:

- bibliothéconomie
- information scientifique
- politique éditoriale et gestion des librairies
- gestion et technologie de l'information

Pour dispenser cet enseignement post-universitaire, l'Institut recourt aux enseignants extérieurs et cela, pour satisfaire aux besoins très ciblés des professions spécifiques. 240 personnes suivent actuellement le cursus post-universitaire. Au total, l'Institut compte 1300 étudiants.

## **La coopération de l'Institut avec des centres scientifiques étrangers**

La coopération de l'Institut avec l'étranger se reflète au travers des recherches réalisées par des enseignants et de la compatibilité de son enseignement avec celui des autres centres universitaires. Les principaux champs de coopération sont:

- les programmes communs de recherche
  - les échanges d'étudiants.
- a. La recherche scientifique implique la collaboration avec plusieurs institutions européennes, ce qui entraîne l'échange d'expériences et la création de groupes d'étude internationaux. Les échanges entre enseignants et entre étudiants dans le

cadre du programme européen Erasmus-Socrates sont la forme de coopération la plus populaire. Ce dernier permet aux enseignants de travailler dans des universités jumelées, et aux étudiants d'y suivre des cours pendant un trimestre. Le système commun de notation ECTS garantit aux étudiants la poursuite harmonieuse de leurs études dans différentes universités européennes.

- b. L'organisation annuelle des semaines internationales est une autre forme de coopération internationale. Des étudiants de plusieurs établissements d'enseignement supérieur, assistent aux cours dispensés par les enseignants de différents centres académiques étrangers.

Depuis plus de dix ans, la coopération avec l'étranger se développe aussi pendant l'été. Une école d'été pour des groupes de soixante-dix étudiants est organisée tous les ans, chaque fois dans un pays différent. En 2008, cette école a été organisée en Bulgarie sur le thème du WEB 2.0.

Les principaux partenaires de l'Institut sont:

- Fachhochschule Hannover (D)
- Sofia University (BG)
- Saxion Universities (NL)
- Vilnius University (LT)
- Bratislava University (SK)
- Université Charles De Gaulle – Lille 3 (F)
- Tübingen University (D)
- Bar Ilan University (Il)

## **Action de l'Institut en faveur de la Polonia**

Depuis plusieurs années, les chercheurs et les étudiants de l'Institut se sont engagés dans l'aide à la Polonia. Sous la direction des enseignants, les étudiants entreprennent de sauvegarder ou d'archiver les collections polonaises disséminées à travers toute l'Europe. Leur travail est validé en tant que stage professionnel.

### *• République Tchèque, Cieszyn*

#### **Centre de Documentation du Congrès de la Polonia**

En 2001, l'Institut a initié la coopération avec le *Centre de Documentation du Congrès de la Polonia* en République Tchèque. A l'issue de la première visite des représentants de l'Institut, qui a eu lieu en 2002, le centre de Cieszyn a été équipé par le programme MAK et ses collections ont été inventoriées. Par ailleurs, les étudiants ont participé aux réunions organisées avec les Polonais de Zaolzie, ils ont visité les principaux lieux de leur activité. Ensemble ils ont conçu le projet du festival bi-annuel de la Polonia dans cette région. L'année suivante, ils ont inventorié les archives en possession du Centre relatives au scoutisme polonais chez les étudiants des cours du soir à Zaolzie. Le travail des étudiants a été supervisé par les professeurs M. Ochmański et S. Dobrzelewski.

### *• Allemagne, Hanovre*

#### **Fachhochschule Hannover, Fachbereich Informations-und Kommunikationswesen – Institut für Geschichtliche Landeskunde und Historische Hilfswissenschaften Universität Tübingen**

La coopération avec la Polonia d'Allemagne a démarré par l'invitation des étudiants d'origine polonaise vivant en Allemagne à poursuivre leurs études à l'Institut

pendant un trimestre. Grâce au programme européen Erasmus, deux étudiants de Hanovre ont suivi des cours à Varsovie. Pendant leur séjour, ils ont été encadrés de façon à pouvoir participer à la vie culturelle polonaise. La connaissance de l'histoire et de la culture polonaises constituait un aspect important de leurs études à l'Institut. Par la suite, de nombreux étudiants polonais sont partis préparer leur licence à Hanovre.

• *Suisse, Rappersville*

## Musée Polonais

La coopération entre la Bibliothèque de Rappersville et l'Institut a eu lieu entre 1999 et 2006. La mission des chercheurs, A. Bator, A. Skrzypczak et S. Dobrzelewski, qui ont été délégués en Suisse par l'Institut, était une mission de conseil dans les domaines suivants:

- la constitution de l'inventaire informatique des collections,
  - la sélection d'ouvrages en vue de compléter les collections de la bibliothèque par l'intermédiaire de la Bibliothèque Nationale de Varsovie,
  - l'amélioration des outils informatiques et bibliographiques
- Les étudiants, quant à eux, ont participé aux travaux courants de la bibliothèque.

• *Grande Bretagne, Londres*

### Centre Polonais Socio-culturel

La coopération avec ce centre compte parmi les plus anciennes. Elle se poursuit depuis 1994 sans interruption. Les stages pratiques se déroulent pendant l'été et durent trois semaines. Le centre de Londres et l'Institut cofinancent le séjour des étudiants qu'accompagne un professeur. Les étudiants participent à l'inventaire des collections réunies par le centre. La mise à jour de la base de données qui mentionne toutes les publications concernant la Polonia en Grande Bretagne constitue un élément important de cette coopération. Le catalogage des revues du second circuit est particulièrement précieux. Les étudiants perfectionnent à Londres leur connaissance du programme MAK. Au cours de leur stage, ils ont l'opportunité d'apprendre les règles de fonctionnement d'un certain nombre de bibliothèques anglaises (British Library, School of Slavonic and East European Studies UCL Library).

• *France, Lille*

### Centre de Ressources de la Polonia en France

La coopération avec la Polonia et les consulats de Pologne en France représente le volet le plus récent de la collaboration de l'Institut avec l'étranger. Elle a démarré en 2007. La signature d'un accord bilatéral relatif à la coopération entre l'Institut et la Maison de la Polonia du nord de la France a permis d'obtenir trois bourses, grâce auxquelles trois étudiants ont effectué en 2008 un stage de trois mois dans la région de Lille. Ces stagiaires se sont vu confier des tâches dans les domaines suivants:

- la création de la bibliothèque de la Maison de la Polonia à Hénin Beaumont,
- la création de la carte de prêt et la mise à jour de l'enregistrement des prêts et des cartes de lecteur,
- l'inventorisation de la collection et le marquage des livres (avec un système d'identification adéquat),
- la sélection des ouvrages au cours de l'inventaire,
- l'enregistrement des donations et leurs classification
- la collaboration dans l'organisation de la Conférence «Les besoins en information de la Polonia aujourd'hui»,
- la collaboration à la création de la revue mensuelle «Echo de la Polonia» .

## Conclusions

L'Institut de l'Information Scientifique et des Etudes Bibliologiques de l'Université de Varsovie, en tant qu'entité scientifique, s'est donné pour mission de soutenir la Polonia d'Europe. Les travaux effectués dans le domaine de la sauvegarde et de l'inventorisation des collections s'avèrent bénéfiques pour chacune des parties. Les centres de la Polonia bénéficient d'une aide compétente dans la mise en ordre de leurs collections, les étudiants acquièrent une expérience professionnelle précieuse au cours de leurs stages dans les établissements bibliothécaires et dans les centres d'information.

Œuvrer pour sauvegarder le patrimoine polonais à l'étranger est notre devoir et nous avons l'intention de continuer à soutenir toutes les institutions qui reconnaissent notre apport dans la sauvegarde de leurs collections *suivant les règles de l'art*.

Brigitte Gautier  
(Lille)

## Des études de polonais: dans quel but?

*Si tu chemines un jour aux alentours de Nowogródek,  
Ayant pénétré la forêt sombre de Płużyny  
Veille à faire reposer tes chevaux  
Afin de contempler le lac.<sup>1</sup>*

*La signature d'accords sociaux à Gdańsk, Szczecin et Jastrzębie marque un tournant dans l'histoire de la Pologne gouvernée par les communistes. Nul ne savait à quoi ressembleraient les nouveaux syndicats indépendants ni, a fortiori, quelle politique les communistes et leurs protecteurs de Moscou adopteraient à leur égard. Pourtant, pour des millions de gens qui au cours des semaines suivantes s'engagèrent dans le plus grand mouvement social de l'histoire de la Pologne, ce n'était pas le plus important à l'époque.<sup>2</sup>*

*Comme les autres bourses mondiales, la bourse de Varsovie s'enfonce dans l'abîme. L'indice WIG 20 qui reflète la situation des plus grosses entreprises polonaises a chuté de plus de 13,3% dans la journée.<sup>3</sup>*

Les citations en exergue, traduites du polonais, se référant aux différents aspects de la réalité de la Pologne, font toutes partie du répertoire actuel de l'étudiant en philologie polonaise. Ces citations ne sont pleinement compréhensibles qu'aux personnes qui possèdent une connaissance approfondie de l'histoire, de la littérature et de l'économie polonaises et qui sont capables de reconnaître la paternité d'un texte, qu'il s'agisse de Mickiewicz, du Syndicat «Solidarité» ou d'un journal qui commente la crise financière. A l'image de la réalité des vingt dernières années, le savoir a évolué et le contenu des études en philologie polonaise ont elles aussi subi des transformations. Pour comprendre la réalité actuelle dans laquelle vivent les immigrés polonais

---

<sup>1</sup> *Ktokolwiek będziesz w nowogródzkiej stronie,*

*Do Płużyn ciemnego boru*

*Wjechawszy, pomny zatrzymać twe konie,*

*Byś się przypatrzył jezioru.* A. Mickiewicz, *Świtez, in: Wiersze (Poèmes)*, Warszawa 1957, p. 35.

<sup>2</sup> *Podpisanie porozumień społecznych w Gdańsku, Szczecinie i Jastrzębiu stanowiło punkt zwrotny w dziejach Polski rządzonej przez komunistów. Nikt nie wiedział, jak będą wyglądać nowe, niezależne związki zawodowe, ani tym bardziej, jaką politykę będą wobec nich prowadzili komuniści i ich patroni z Moskwy. Jednak dla milionów ludzi, którzy w ciągu kilku następnych tygodni włączyli się w budowę największego w dziejach Polski ruchu społecznego, nie było to wówczas najważniejsze.* A. Dudek, *Dzieje dziesięciomilionowej „Solidarności” (1980-1981) (L'histoire des dix millions de Solidarność (1980-1981))*, in: *Droga do Niepodległości Solidarności 1980-2005, (Le chemin vers une Solidarność Indépendante 1980-2005)*, Warszawa 2005, p. 25

<sup>3</sup> *Warszawska giełda – podobnie jak wszystkie na świecie – spada w przepaść. Spadek indeksu WIG 20 pokazującego kondycję największych polskich spółek sięgał w ciągu dnia nawet ponad 13,3 procent.* «Dziennik» («Quotidien») 10.10.08, p. 1.

en France et l'avenir qui peut en découler pour nous tous, nous commencerons par dresser un état des lieux.

Depuis un siècle, la Polonia s'intègre harmonieusement en France et produit des générations successives de citoyens français sous le signe de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Cette intégration fut facilitée, entre autres, par le manque de perspectives de retour dans le pays d'origine, en particulier durant les années du régime communiste (1945-1989). En général, les immigrés polonais conservent le sentiment d'attachement pour le pays de leurs ancêtres, ils cultivent un certain nombre des traditions et vivent des instants d'émotion lorsqu'un compatriote de Pologne devient une célébrité internationale. Mais, en même temps, la langue polonaise devient pour eux une langue morte.

Il y a vingt ans, les Polonais ont entrepris avec succès de passer d'un système politique et économique en faillite morale et financière à un autre, complètement différent, plus efficace. Ensuite, il y eut les événements que l'on connaît: la stabilisation du zloty, une croissance rapide, la société de consommation, des investissements étrangers, l'entrée dans l'Union Européenne et l'Organisation Internationale du Commerce. Les vagues récentes d'émigration vers l'Angleterre et l'Irlande, même si elles restent un phénomène important et spectaculaire, ne sont pas très durables. Et «l'accumulation primaire du capital» qui les a accompagnées servira probablement à créer de nouvelles PME en Pologne.

Le fait que, depuis des années, la France soit le premier investisseur étranger en Pologne constitue la preuve de la reconnaissance à sa juste valeur de cette réussite. Il témoigne également de l'intérêt constant pour la Pologne et pour les opportunités de développement qu'elle présente. L'engagement financier des Français semble patent et bien ancré si l'on considère la diversité des secteurs d'investissement (ciment, énergie électrique, télécommunications, centres commerciaux, hôtels...). Cependant, la meilleure preuve du miracle économique polonais est apportée par ces nombreux Français qui, sans l'incitation ni la protection d'une grande société, sans une connaissance préalable de la langue ni de la culture polonaises, ont perçu en Pologne un climat favorable aux entrepreneurs et y ont créé tout seuls leur vie professionnelle (et parfois aussi sentimentale). Et même si ce Français, dirigeant d'une société, parle encore mal le polonais, force est de constater qu'il a réussi son intégration en Pologne. Aussi les descendants des immigrés polonais regardent-ils souvent en direction de la Pologne y percevant la possibilité d'allier leurs attirances culturelles à leurs visées professionnelles.

L'étude du polonais dans les universités françaises a changé au cours des dernières années. Hormis l'orientation traditionnelle d'une licence et d'un master qui requièrent les connaissances de la langue, de la grammaire, de la littérature et de l'histoire (figurant sous la dénomination de «Langue, Littérature et Civilisation Etrangères» – LLCE), une nouvelle orientation a été mise en place qui relève des Langues Etrangères Appliquées (LEA). Cette dernière suppose une bonne connaissance des deux langues étrangères (le plus souvent anglais-polonais), des bases de l'économie, du droit, du commerce et de la comptabilité. Le polonais – option Langue Etrangère Appliquée – existe à l'université Lille 3 (licence et master) et à Paris IV (uniquement au niveau de la licence). Grâce à cette orientation, une «mini section de polonais» est en train de naître à l'université Lyon 2. En troisième année, un stage professionnel est requis pour valider la licence. J'incite mes étudiants à l'effectuer en Pologne où le milieu du travail est plus ouvert et mieux disposé à l'égard des jeunes qu'il ne l'est en France. D'autant que le dynamisme des changements y est plus soutenu, les



performances économiques supérieures et le climat général plus favorable au monde des affaires. C'est pourquoi l'expérience professionnelle qui y est acquise pendant un stage s'avère en général plus positive.

A d'autres étudiants, je propose de tirer profit du programme d'échange européen «Erasmus» pour passer une année dans une université polonaise. A l'inverse, des étudiants polonais viennent régulièrement étudier à Lille 3 pour améliorer leurs connaissances du français et pour pratiquer la traduction. Les changements, dont j'ai fait mention plus haut, résultent aussi de la demande provenant de nouveaux publics. Il s'agit en l'occurrence des retraités, relativement jeunes et déterminés, qui se lancent dans la recherche de leurs racines, qui désirent comprendre leur héritage et pour ce faire entament des études de polonais. Les changements interviennent également dans le domaine des méthodes de l'enseignement et notamment par la mise en place de l'enseignement à distance qui attire des étudiants de différentes régions de France mais aussi de Pologne (ce qui est dû à la présence d'une importante colonie française). Il convient d'ajouter en toute honnêteté que le nombre réduit d'étudiants – qui est la règle dans toutes les sections de polonais des universités françaises – joue en leur faveur et permet de les former correctement. Certes, la situation actuelle des études du polonais en France, tout comme l'existence même des sections de polonais, peuvent être remises en question par la réforme de l'enseignement supérieur qui vient d'être annoncée par le gouvernement français. La réforme en question semble s'orienter vers un modèle anglo-saxon et des études plus généralistes et moins spécialisées. L'accent devrait y être mis sur les méthodes de travail et de recherche plus que sur une connaissance spécialisée définie. Mais en France, moult réformes annoncées se sont évanouies avant même d'être appliquées; il est donc superflu de faire dépendre son action de la politique avant que cette dernière ne soit appliquée.

En Pologne, les études en philologie polonaise subissent, elles aussi, des transformations. On crée des études dont les orientations sont d'avantage centrées sur la vie professionnelle, destinées à former des enseignants de polonais langue étrangère ou des éditeurs. Une coopération est envisagée dans ce domaine entre l'Institut de Polonais, créé récemment à l'Université de Varsovie, et le département des Lettres Modernes de l'Université Lille 3.

En dépit des changements, certaines choses perdurent et le savoir reste toujours synonyme du pouvoir. Les jeunes Polonais l'ont parfaitement compris, puisque le nombre d'étudiants s'est multiplié par cinq entre 1990 et 2006 en Pologne.<sup>4</sup>

Malheureusement, ce qui ne change pas non plus c'est l'ignorance des médias français à l'égard de la Pologne et l'image, trop souvent encore, brouillée et peu attrayante qui est véhiculée. Les raisons en sont financières (un correspondant permanent est trop coûteux) ou alors cela résulte d'une certaine désinvolture et d'une incompétence avérées, empreintes du goût pour le sensationnel et pour la caricature. Les traducteurs et les interprètes portent d'ailleurs eux aussi une part de responsabilité, leur niveau de connaissances ne leur permet pas de transposer correctement dans une autre langue la réalité présentée.

Jusqu'ici certains changements sont intervenus spontanément. Mais s'il est impossible aujourd'hui de contrôler ceux qui sont à venir, nous pouvons tendre à les identifier et à les rationaliser. Il est évident que des connaissances historiques, littéraires ou économiques permettent de mieux comprendre les contextes culturels. Ces connais-

---

<sup>4</sup> Główny Urząd Statystyczny, *Mały rocznik statystyczny (Petit annuaire statistique)*, Warszawa, éd 1990 et 2006

sances faciliteront aussi l'adaptation à de nouvelles situations, adaptation qui se fera d'une manière non pas douloureuse mais consciente et confiante car les changements apportent toujours un certain progrès. Le savoir signifie : un travail intéressant, bien payé et doté de perspectives.

A l'Université Charles de Gaulle Lille 3, nous sommes chargés de former les intermédiaires entre deux cultures françaises et polonaise, une sorte de médiateurs. Ils peuvent devenir journalistes, interprètes, traducteurs auprès de l'Union Européenne, mais pas seulement. Ils peuvent constituer les cadres de PME ou de groupes internationaux. Ils seront peut-être éditeurs de littérature polonaise ou professeurs de polonais, ils enseigneront la littérature ou la civilisation polonaises dans des universités. Ils ont un avenir dans l'Europe unifiée. En effet, des partenaires potentiels franco-polonais désireux de construire des liens durables et confiants ne peuvent se contenter de la connaissance de l'anglais. Du reste, les Etats-Unis ayant cessé d'être un pays uniquement anglophone, il est difficile d'imaginer que l'Union Européenne puisse abandonner ses multiples traditions linguistiques en faveur de la seule langue anglaise.

Il faut en outre anticiper le fait que dans cinq ans environ les sociétés polonaises seront présentes sur le marché français et auront besoin d'intermédiaires et de managers. D'autant que les différences de salaires et de niveau de vie entre la France et la Pologne vont disparaître. C'est cela que nous devons avoir présent à l'esprit lorsque nous commençons la formation des jeunes qui chercheront leur premier emploi dans cinq ans.

Par ailleurs, les innovations technologiques et sociales en cours vont susciter l'émergence de nouveaux postes de travail que nous ne sommes pas en mesure ni de prévoir ni même d'imaginer. Tout comme la naissance et le développement de l'économie numérique furent une surprise pour notre génération. Tout comme la crise financière actuelle qui peut changer notre manière d'appréhender le monde. Ce que nous pouvons faire aujourd'hui, c'est de préparer ces futurs cadres à relever les défis de leur temps. Les préparer à accueillir de nouvelles opportunités, qu'elles surgissent en France, en Pologne ou ailleurs dans le monde.

En 1989, la Pologne offrait une image de désolation. La communauté polonaise en Occident était déterminée à s'intégrer rapidement alors qu'elle avait à sa disposition des enseignants des sections de polonais des universités françaises qui continuaient à perpétuer la vision d'une Pologne intemporelle, d'une patrie de l'esprit et de la poésie; il était difficile de vanter celle qui existait alors en réalité. Aujourd'hui nous avons un avenir commun, nous pourrions mesurer nos forces en entreprenant en commun un projet qui aurait pour but de contribuer à créer une nouvelle image de la Pologne. Pour commencer, modestement, nous pourrions réaliser un DVD en différentes versions linguistiques qui ferait la promotion des études de philologie polonaise. Ainsi, notre conférence laisserait une trace qui, dans cinq ou dix ans, nous rappellerait que nous avons contribué à tisser une meilleure compréhension entre les sociétés française et polonaise.

## L'enseignement en langue polonaise à l'étranger – l'état actuel, les défis des temps modernes

Face aux besoins croissants dans le domaine de l'enseignement polonais à l'étranger, il est urgent d'entreprendre de profonds changements du système en matière de soutien financier et en ce qui concerne le fond mis en place par le gouvernement de la République de Pologne en faveur de la Polonia dans le monde entier. Garantir la possibilité d'apprendre la langue polonaise, en tant que langue maternelle, à tous ceux qui le désirent ainsi que promouvoir notre pays dans le monde au travers de l'enseignement de la langue polonaise constituent les tâches désignées par le Ministère de l'Education Nationale, sous la direction de Madame le Ministre Katarzyna Hall, comme prioritaires dans le domaine de la coopération internationale. En tant que son représentant, je suis chargé de vous confirmer cet état de fait.

La mobilité des émigrés polonais à la recherche de meilleures conditions de vie d'une part et, d'autre part, le développement dynamique des technologies constituent deux facteurs primordiaux qui impliquent la modification du contenu de l'enseignement polonais à l'étranger aussi bien que de ses méthodes, – que cet enseignement soit l'œuvre des immigrés eux-mêmes ou qu'il émane des institutions polonaises – afin qu'il puisse répondre aux défis des temps modernes. Les objectifs de l'enseignement polonais à l'étranger varient d'un pays à l'autre, ils dépendent des besoins et des ambitions des parents et des intéressés eux-mêmes. Les attentes à l'égard de l'enseignement en langue polonaise de la part des immigrés économiques, dont le séjour à l'étranger est temporaire, divergent de celles des habitants permanents – descendants d'immigrés polonais venus habiter la région donnée à différents moments de l'histoire.

Par ailleurs, pour pouvoir faire face à la conjoncture, en constante et rapide évolution, le système de soutien de l'enseignement en langue polonaise à l'étranger devrait être cohérent, efficace et souple

Les raisons qui ont amené le Ministère de l'Education Nationale à mettre prochainement en œuvre la modernisation de tout le système de l'enseignement à l'étranger trouvent leur justification dans les éléments suivants de ce que nous appellerons «une mosaïque».

Sur le plan historique, nous pouvons distinguer trois catégories d'écoles polonaises ou d'écoles de la Polonia et trois modes d'enseignement de la langue polonaise à l'étranger:

- les “écoles du samedi” qui sont mises en place dans le cadre de l'action d'une organisation ou d'une association de l'immigration polonaise,

- les écoles qui font partie du Dispositif Scolaire à l'Adresse des Enfants des Citoyens Polonais en Séjour Temporaire à l'Etranger (mis en place par le gouvernement polonais),
- les écoles appartenant au système local d'éducation qui dispensent l'apprentissage de la langue polonaise (en tant que langue maternelle, langue étrangère, langue d'enseignement général ou matière facultative). Il ne faut pas oublier le statut juridique de l'élève qui quitte la Pologne pour y revenir par la suite,
- les élèves polonais séjournant à l'étranger sont dans l'obligation de fréquenter l'école du pays dans lequel ils séjournent,
- tout enfant, indépendamment du pays qu'il vient de quitter, lorsqu'il rentre en Pologne y jouit du droit de scolarisation gratuite dans les écoles primaires, dans les collèges et dans les lycées.

Les écoles du Ministère de l'Education Nationale créées auprès des postes diplomatiques polonais fonctionnent conformément aux dispositifs du 2 septembre 2004 relatifs à l'organisation de l'éducation des enfants des citoyens polonais. Soixante-dix-huit institutions (écoles, filiales d'écoles, permanences de consultation) sont actuellement financées par le ministère polonais en question; elles dispensent l'enseignement cadre ou l'enseignement dit complémentaire par rapport au programme courant d'une école en Pologne. Tenues de respecter la réglementation relative aux capacités d'accueil, les soixante dix-huit écoles comptent plus de treize mille élèves, de jeunes enfants pour la plupart. Ce système ne génère pas plus d'une dizaine de bacheliers par an. Ce que le Ministre de l'Education refuse de cautionner plus longtemps aujourd'hui, c'est la déficience professionnelle d'un certain nombre d'enseignants de ces écoles car leur travail ne correspond pas aux exigences des programmes en vigueur dans les écoles polonaises. Les résultats scolaires des élèves s'en trouvent altérés.

Jusqu'à présent, l'action du Ministère de l'Education en faveur de l'enseignement polonais à l'étranger se concentrait avant tout sur:

- la délégation des enseignants polonais dans les institutions scolaires de l'immigration, dans les Ecoles européennes et dans les sections polonaises des Ecoles Internationales en France,
- la fourniture des manuels et des matériels didactiques,
- la mise en place des formations pédagogiques pour les enseignants au Centre de Formation des Enseignants de la Polonia de Lublin,
- le cofinancement des vacances d'été des enfants et des adolescents d'origine polonaise en Pologne
- le soutien de l'enseignement du polonais dispensé dans le cadre des systèmes scolaires étrangers.

Les principaux acteurs (partenaires/institutions ) polonais qui œuvrent en faveur de l'éducation polonaise sont les suivants:

- Le Ministre de l'Éducation ( Dispositif Scolaire à l'Adresse des Enfants des Citoyens Polonais Séjournant Temporairement à l'Etranger, le Centre de Formation des Enseignants de la Polonia de Lublin),
- Le Sénat de la République de Pologne (l'Association *Wspólnota Polska*, (Communauté Polonaise), la Fondation *Pomoc Polakom na Wschodzie* (Aide aux Polonais de l'Est), la Fondation *Semper Polonia*),
- Le Ministère des Affaires Étrangères,
- Les associations polonaises et les associations de la Polonia à travers le monde, les paroisses catholiques, en Pologne et dans le monde.

Les besoins en matière d'éducation évoluant sans cesse, les dernières analyses font apparaître avant tout deux sortes d'attentes de la part des élèves migrants qui vivent à l'étranger, en dehors des communautés d'immigrés polonais:

- l'apprentissage de la langue, de l'histoire et de la géographie polonaises, l'accès à la culture, le système d'évaluation des connaissances en langue polonaise organisé dans le cadre du système national du pays donné,
- l'accès au système d'évaluation de l'éducation polonaise en Pologne (au niveau du collège et du lycée).

Les principes de la réforme en cours et celle à venir comprennent les objectifs suivants:

- Définir explicitement les engagements de la RP (tout en maintenant la propriété des «écoles du samedi» par leurs gestionnaires actuels),
- Instaurer un seul et même traitement à l'égard de tous les élèves, de tous les enseignants et de toutes les écoles,
- Adapter les méthodes de soutien à la conjoncture actuelle,
- Adapter les contenus et les méthodes d'enseignement ainsi que les méthodes de formation des enseignants aux besoins actuels,
- Instaurer la coopération et la coordination des actions menées par le Ministère de l'Éducation, par le Ministère des Affaires étrangères, par le Sénat, et par les organisations non-gouvernementales.

La réforme qui doit être mise en œuvre, et dont il est question ici, constitue l'un des principaux sujets des travaux entrepris par le Groupe inter-ministériel aux Affaires de la Polonia et des Polonais à l'étranger. Par ailleurs, le Ministère de l'Éducation valide ses idées, dans le cadre du groupe de travail chargé de la stratégie de l'éducation des enfants polonais à l'étranger. Ce groupe est composé des représentants des institutions gouvernementales polonaises suivantes: le Ministère des Affaires étrangères, le Ministère du Travail et de l'Aide sociale, le Ministère de la Culture et du Patrimoine national, le Ministère des Finances, la Chancellerie du Sénat et l'Institut de la Culture polonaise «Adam Mickiewicz».

Notre objectif commun est d'adapter le système de soutien de l'enseignement de la langue polonaise, en dehors des frontières du pays, aux axes nouvellement définis qui portent sur les questions suivantes:

- l'enseignement, de nouvelles bases de programmes, les programmes et les manuels pour les écoles de la Polonia élaborés dans le cadre du projet financé par l'UE;
- de nouvelles formes de soutien direct des "écoles du samedi" et le changement de statut des écoles qui fonctionnent auprès des postes diplomatiques (de nouvelles méthodes de surveillance du travail des enseignants);
- des conseillers d'éducation auprès des postes diplomatiques;
- la définition du statut de l'enseignant en milieu immigré;
- les cours préparatoires aux examens du système d'éducation en Pologne.

*La stratégie du développement de l'enseignement en milieu immigré polonais et de l'éducation polonaise à l'étranger*, en cours d'élaboration par le Ministère polonais de l'Éducation, est tenue de décrire la direction des changements et les actions à entreprendre pour que le système de l'enseignement en langue polonaise à l'étranger corresponde aux besoins actuels. La stratégie présentera le modèle à atteindre in fine dans l'enseignement dispensé aux enfants polonais vivant à l'étranger. Elle présentera également son mode de financement, le système de délivrance des attestations et des certificats ainsi que les moyens de soutien méthodologique à l'adresse des enseignants. Par ailleurs, il apparaît indispensable d'instaurer un nouveau cadre juridique

particulièrement en ce qui concerne l'enseignement par correspondance à l'aide du multimédias et d'Internet ainsi que le suivi pédagogique des organismes d'enseignement à l'étranger. La coopération et l'échange d'informations entre les institutions engagées dans le développement, dans le financement et dans l'enseignement en question nécessitent eux aussi des améliorations.

Les autres problèmes qui interviennent ici sont dus à la diversité des formes d'enseignements de la langue polonaise à l'étranger, à la différence de niveau de qualification des enseignants et aux méthodes d'embauche de ceux-ci ainsi qu'au mode de délivrance des certificats. Le manque d'homogénéité des résultats de l'apprentissage est dans ces conditions inévitable. Par ailleurs, nous ne disposons pas d'inventaire exhaustif et fiable des écoles polonaises à l'étranger, il n'existe pas de définition des qualités requises pour pouvoir enseigner le polonais à l'étranger. Bon nombre de problèmes, dont par exemple la délégation des enseignants polonais aux postes à l'étranger (que se soit en Ukraine, au Kazakhstan, dans la Fédération de la Russie mais aussi en France), nécessitent une régulation juridique sous forme d'accords internationaux bilatéraux. Nous entreprenons actuellement, par le biais de larges consultations, l'élaboration de nouveaux principes et de nouvelles réglementations dans ce domaine. Je vous invite à consulter la page web: [www.polska-szkola.pl](http://www.polska-szkola.pl). Il s'agit d'un forum de discussion moderne mis en place pour les besoins de la coopération entre le Ministère de l'Education, le Centre de Formation des Enseignants de la Polonia de Lublin (le «PCN») et des écoles polonaises à l'étranger. Il sert à échanger des idées, à discuter et à rechercher efficacement l'information.

## Les principes du programme d'enseignement pour les élèves polonais à l'étranger

Le Ministère de l'Education Nationale a pris la décision d'entreprendre des travaux pour élaborer les principes du programme de l'enseignement ainsi que les programmes d'enseignement eux-mêmes pour les élèves polonais de l'étranger. Il s'agit là d'un des éléments de la stratégie générale du Ministère pour assurer à tous les Polonais l'aide la mieux adaptée à leurs besoins d'apprentissage de la langue polonaise, d'acquisition des connaissances de l'histoire de la Pologne, de la civilisation polonaise (ses traditions et la vie actuelle), et aussi d'assurer le maintien des liens avec elle, tout, en préservant le patriotisme. Des différents pays, parviennent au Ministère des informations sur les difficultés que rencontrent les enseignants à cause du manque de programmes modernes et d'outils pédagogiques adaptés aux besoins des petits Polonais de l'étranger. Contre toute apparence, cette tâche n'est ni facile ni évidente alors qu'il semblerait que, puisque des décisions sont prises en ce qui concerne le contenu de l'enseignement destiné aux enfants dans le cadre du système de l'éducation nationale, il devrait être aisé de faire de même à l'égard des enfants polonais de l'étranger.

### **Les besoins éducatifs de la Polonia**

Il ne faut pas oublier qu'il n'existe pas de modèle unique d'enseignement polonais dispensé hors des frontières polonaises. Les 80 écoles qui fonctionnent auprès des postes diplomatiques polonais, tenues, en théorie, de suivre les mêmes programmes cadres (programme d'enseignement complet en vigueur en Pologne) ou complémentaires (programme qui porte sur des matières de base: Histoire, civilisation, géographie, langue...), diffèrent en réalité beaucoup les unes des autres. La qualité de l'enseignement, qui reste dans chaque cas étroitement liée aux conditions dans lesquelles fonctionnent ces écoles, au niveau des enseignants, aux conditions matérielles mises à leur disposition et enfin à l'engagement de la communauté polonaise concernée, ne répond souvent pas aux attentes des parents qui ont décidé d'inscrire leur enfant dans une école polonaise. Par ailleurs, ces écoles sont en concurrence avec les cours de polonais mis en place par les paroisses et par différentes organisations car elles sont gratuites et se prévalent de dispenser un enseignement conforme au programmes d'enseignement général en vigueur en Pologne. La conformité en question est difficilement réalisable, compte tenu du nombre réduit d'heures hebdomadaires d'enseignement, des insuffisances professionnelles d'un certain nombre d'enseignants et du

niveau de connaissance du polonais des enfants qui fréquentent les écoles à l'étranger; niveau très différent de celui des enfants polonais en Pologne.

Au cours des cinq dernières années, la mission d'un bon nombre d'écoles polonaises à l'étranger a bien changé. La migration des travailleurs au sein de l'Union européenne y a fait brusquement augmenter aussi bien le nombre des élèves que celui des écoles. Les attentes des élèves et de leurs parents qui ont quitté récemment la Pologne divergent de celles des émigrés de longue date. De nouveaux problèmes et de nouveaux besoins sont venus s'ajouter à ceux aux prises avec lesquels se trouvaient confrontées ces écoles depuis déjà longtemps. Dans ce contexte, le fait que les écoles, les enseignants et les parents ne disposent d'aucun outil les aidant à élaborer des programmes d'enseignement adaptés, devient un grand handicap. Les principes existants des programmes d'enseignement concernent l'éducation des enfants en Pologne. Ils sont difficilement utilisables pour l'enseignement destiné aux enfants polonais à l'étranger parce qu'ils ne tiennent en aucune façon compte de l'environnement scolaire étranger, du milieu différent d'éducation ni du temps imparti à cet enseignement chez les élèves qui fréquentent en même temps un établissement dédié à l'éducation locale. Les programmes appliqués actuellement à l'étranger sont les programmes destinés aux enfants qui baignent au quotidien dans la langue polonaise, qui acquièrent la connaissance du monde à travers la même langue qui est pratiquée à la maison, par leurs camarades, dans la rue et à la télévision.

L'enseignement, dit complémentaire, dispensé dans des écoles polonaises à l'étranger s'adresse aux élèves dont le niveau de connaissance de la langue est au départ très diversifié. Dans un même groupe, se retrouvent les enfants descendants d'anciens immigrants et ceux qui viennent récemment de quitter la Pologne. L'enseignant, livré à lui-même, doit prendre seul la décision de ce qu'il doit enseigner et comment il doit le faire. Dans la majorité des cas, il s'oriente d'après les outils pédagogiques dont il dispose et du temps qu'il peut consacrer pour préparer les leçons (l'école n'étant pas son principal employeur).

## **Le rôle des principes du programme de l'enseignement – les objectifs d'une école**

Au vu de ce qui précède, il apparaît impératif d'élaborer les principes d'un programme conforme (ce qui ne signifie pas identique) au programme de base de l'enseignement général en vigueur en Pologne ainsi que des programmes complémentaires et des solutions pédagogiques qui faciliteraient l'éducation des enfants polonais à l'étranger. Ce document devrait non seulement présenter toutes les caractéristiques d'un bon programme d'enseignement de la langue polonaise pour différents niveaux et pour les enfants d'âge différent, il devrait également jouer un rôle formateur. L'enseignement complémentaire, indépendamment du type d'école, devrait secourir les parents dans l'éducation des jeunes gens pour qu'ils soient fiers de leur polonité, qu'ils donnent une bonne image de la Pologne à l'étranger, qu'ils connaissent la culture polonaise et y participent sciemment, conscients de sa particularité, tout en reconnaissant les liens de celle-ci avec la culture européenne. La bonne connaissance de la langue polonaise et la volonté de la perfectionner revêt, dans le cas de ces élèves, une signification particulièrement éducative. Les élèves devraient recevoir les bases qui



leur permettraient de se mouvoir de façon suffisamment efficace dans un milieu multiculturel, dans le respect des autres tout en gardant le sentiment de leur propre valeur.

D'une part, une exploitation judicieuse du temps dont dispose l'enseignant, la mise à profit de l'aptitude à la coopération chez l'élève et chez ses parents faciliteraient l'éventuel retour de l'enfant au système polonais d'éducation; d'autre part, cela faciliterait les capacités linguistiques de tous les enfants, indépendamment des projets d'avenir de leurs parents. Pour ceux des enfants qui reviendraient plus tard au pays, l'application de ces nouveaux principes rendrait plus facile l'adaptation aux exigences d'une école en Pologne et, si la décision de retour est prise, de compléter les lacunes, diminuer le stress du retour et réduire la période d'adaptation. Ceux qui ne reviendraient pas auraient l'opportunité d'apprendre la langue polonaise et de connaître la civilisation polonaise. De plus, leur sentiment d'identité propre s'en trouverait renforcé, leur confiance en soi augmentée; ils garderaient la conscience de la valeur de la culture de leur pays maternel qui ne perdrait rien dans une comparaison avec la culture du pays dans lequel ils vivent désormais. Un certain nombre d'enfants auraient la possibilité de faire valider leur connaissance du polonais en tant que langue étrangère dans le système d'éducation local.

## **Les bénéfices de l'apprentissage de la langue maternelle à l'étranger**

L'incitation des Polonais à l'étranger à apprendre le polonais, les motivations des parents qui amènent leurs enfants tous les samedi à l'école polonaise, trouvent leur justification dans les études scientifiques qui confirment que les enfants pluri-linguistes et ceux qui ne se détournent pas de l'enseignement dans leur langue maternelle ont une chance extraordinaire. Le rapport suédois paru en 2008<sup>1</sup> se révèle très intéressant quant aux résultats scolaires obtenus par les enfants dont la langue maternelle est autre que le suédois. L'étude a porté aussi bien sur les enfants nés de Suède que sur les enfants nés en Suède mais de parents immigrés ou encore sur les enfants nés en Suède mais dont un seul parent était suédois.

Les conclusions de cette étude sont essentielles pour tous ceux qui doutent du bien fondé de l'effort à fournir pour apprendre sa langue maternelle lorsque l'on se trouve à l'étranger sans projeter de retourner dans son pays natal. L'analyse en question a mis en lumière le fait que les enfants qui apprennent la langue de leurs parents (ou de l'un des parents) obtiennent de meilleures scores aux examens. Les meilleurs résultats ont été obtenus par les élèves qui étudiaient dans le système d'éducation suédois tout en suivant des cours de leur langue maternelle. Ceux qui apprenaient le suédois en tant que seconde langue et apprenaient en plus leur langue maternelle ont obtenu des résultats un peu moins bons. Les résultats les plus faibles (moins de 20% en moyenne) sont obtenus par les enfants qui suivaient les leçons de suédois en seconde langue mais n'apprenaient pas leur langue maternelle. Le nombre d'années d'apprentissage de la langue maternelle restait en rapport direct et positif avec les résultats. Les chercheurs suédois soulignent dans leur rapport que les enfants qui apprennent leur langue maternelle sont issus de familles d'un certain niveau d'instruction, le sexe de l'enfant et le pays d'origine n'y jouant cependant aucun rôle.

<sup>1</sup> Rapport 321, 2008 *Med annat modersmål- elever i grundskolan och skolans verksamhet*, Skolverket, 2008. [on-line] [www.skolverket.se](http://www.skolverket.se), [accessible 9 01 2009]

Les matériaux pédagogiques élaborés dans le cadre du projet ministériel seront accompagnés des documents méthodologiques à l'adresse des enseignants pour les aider à former les compétences clés dans le domaine de l'apprentissage afin que l'école polonaise complémentaire devienne le modèle d'une école moderne, basée sur les acquis de la didactique contemporaine. Les experts souhaitent rédiger les instructions de façon à ce que les élèves aient la possibilité d'établir des connexions entre les connaissances et les aptitudes acquises dans l'école locale et celles étudiées dans l'enseignement complémentaire. On devrait également y indiquer les moyens d'organiser soi-même les informations, de les relier entre elles, de les comparer et les classer pour que les connaissances acquises composent une structure globale et ne soient pas un assemblage fortuit de données concernant la Pologne. Compte tenu du fait que les élèves se meuvent dans deux cultures différentes, dans deux écoles, et qu'ils connaissent au moins deux langues, ils ont l'exceptionnelle opportunité de mettre en pratique des capacités de comparer, de reconnaître des similitudes et des différences, d'établir des liens et de les décrire, ce qui est considéré comme le meilleur moyen d'apprendre la pensée critique<sup>3</sup>.

Le projet qui est en cours d'élaboration n'a pas la prétention de servir à la préparation de cours pour autodidactes. Il se donne comme objectif de rédiger de nouvelles bases et des supports d'accompagnement pour aider les enseignants à organiser plus efficacement la formation dans des conditions particulières. La possibilité de partager la responsabilité entre les enseignants et les élèves, en accordant une part plus grande à l'élève, ne pourrait ici que constituer un élément supplémentaire contribuant à augmenter l'efficacité de l'enseignement.

## Le moment propice pour le projet<sup>4</sup>

Les élèves de Pologne vont bientôt bénéficier de nouveaux manuels et de programmes modifiés et modernisés. Une équipe d'une centaine de spécialistes de domaines différents a travaillé pendant plusieurs mois pour trouver la réponse à la question: qu'est-ce que devrait étudier chaque jeune Polonais et pourquoi devrait-il le faire. Ensuite, des milliers d'intéressés se sont joints à la discussion sur les résultats de ce travail.

Les décisions à prendre par les auteurs n'étaient pas simples. Le temps pour apprendre est limité, impossible par ailleurs de rallonger la semaine scolaire ou de trop surcharger les enfants. Or, le monde tout autour est de plus en plus compliqué, l'école qui, de par sa tradition, ambitionnait d'expliquer ce monde, n'arrive tout simplement plus à le suivre. Tous les experts se posaient la question de savoir s'il fallait choisir *multa* ou plutôt *multum*. Montrer un maximum de choses, ne serait-ce qu'un peu, ou montrer moins mais plus à fond. Puiser dans les auteurs contemporains ou miser plutôt sur la tradition. Lire avec des élèves quelques livres importants en entier ou peut-être en faire connaître le plus grand nombre mais de façon fragmentaire.

Il fallait trouver le bon équilibre entre présenter aux élèves une bonne dose de savoir ou bien leur laisser de la place pour l'apprentissage des savoirs clés indispensables grâce auxquels, en sachant les exploiter, ils pourront remporter des succès dans

---

<sup>3</sup> A. P. Johnson, *Up and Out, Rusing Creative and Critical Thinking Skills to Enhance Learning*. Allyn and Bacon, 2000

<sup>4</sup> Des fragments de l'appel lancé aux personnes intéressées à participer dans le projet qui figure sur la page. [on-line]: [www.polska-szkola.pl](http://www.polska-szkola.pl), [accessible: 9 01.2009]

leur développement futur, trouver une occupation satisfaisante, devenir concurrentiels sur le marché international du travail. Les nouveaux principes de l'éducation définissent ce qu'un élève doit apprendre et non pas ce que l'école voudrait lui apprendre. Ils contiendront beaucoup plus d'indications concrètes en lieu et place des promesses vides du système d'éducation actuel.

Il est difficile, par conséquent, d'imaginer un meilleur moment pour entreprendre l'effort d'élaborer les principes du programme d'enseignement et ses programmes pour les élèves polonais des écoles hors frontières de la Pologne. Aussi bien pour ceux qui ont l'intention de retourner à l'école dans leur pays natal que pour ceux qui, probablement, ne reviendront pas en Pologne. Cette tâche peut s'avérer plus difficile que d'élaborer les principes d'éducation qui viennent d'être achevés. Outre les problèmes et les engagements qui sont les mêmes pour toute école, il faut tenir compte d'un nombre plus important de limitations et de difficultés dues aux conditions et au lieu même où s'effectue l'enseignement.

## **Le déroulement du travail sur le projet**

Des personnes d'expérience, qui ont réfléchi à l'enseignement hors des frontières polonaises, ont été invitées à collaborer à ce projet. Les responsables se sont tournés vers les enseignants en poste à l'étranger et vers les organisateurs de l'enseignement dans des *écoles du samedi* (auprès des postes diplomatiques). Sans leur expérience, élaborer un programme véritablement utile n'aurait pas été possible. Les auteurs des principes de l'éducation et des programmes de l'enseignement en Pologne ont été eux aussi mis à contribution. Aux premiers se sont joints des enseignants en langues, des spécialistes de la littérature, des spécialistes en méthodologie, des examinateurs, des psychologues qui devaient tous aider à élaborer des outils modernes et performants d'un point de vue méthodologique qui permettent d'espérer constituer un réel soutien aux enseignants polonais travaillant à l'étranger.

Les travaux ont commencé par l'évaluation des besoins des élèves et des enseignants ainsi que des conditions de l'enseignement dans les écoles polonaises à l'étranger, par l'instauration d'un réseau entre elles. Dès que les équipes d'auteurs seront mises en place, on procédera à l'élaboration des nouveaux principes des programmes d'enseignement de l'Histoire, de la géographie, de la civilisation et de la langue polonaises.

L'étape suivante consistera en la mise en chantier de la rédaction des divers programmes inspirés des principes d'éducation appliqués en Pologne dans l'enseignement général et en particulier dans l'enseignement de la langue polonaise. Ces programmes seront adaptés aux besoins spécifiques des élèves et préparés en collaboration avec les enseignants en poste dans la communauté polonaise donnée.

Les organisateurs de ce projet et les experts scientifiques espèrent que leur travail aboutira non seulement à un document qui mettra de l'ordre dans l'enseignement pratiqué dans les écoles polonaises à l'étranger mais il modifiera la façon de travailler de ces écoles et, en y introduisant des changements positifs, il finira par y instaurer une éducation moderne. En visant à élaborer une proposition bien organisée et avant tout intéressante, les auteurs du projet en question espèrent que les élèves qui fréquentent les écoles complémentaires en tireront beaucoup de satisfactions et de plaisir et que leurs efforts pour apprendre le polonais et connaître la culture, l'Histoire et la géographie polonaises s'avéreront profitables à la Pologne. Car, comme l'a écrit Anatole

France, citation qui figure en exergue sur le site Internet créé par les professeurs de la Centrale des Écoles Polonaise de Perfectionnement aux États Unis: *L'art d'enseigner est l'art d'éveiller la curiosité chez les jeunes âmes pour la satisfaire par la suite; une curiosité n'est vivante et saine que dans des esprits heureux. Les informations qui sont inculquées de force dans l'esprit ne font que l'étouffer et l'étrangler. Pour digérer la science, il faut pouvoir l'avaler avec appétit*<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> <http://www.centralapolskichszkol.org>. [accessible: 9.01.2009].

## L'enseignement polonais en France – diagnostic et analyse de l'évolution et du changement

A la charnière des années quatre-vingts et quatre-vingt-dix, Ulrich Beck, un sociologue allemand, a introduit, dans le discours de plus en plus universel sur la post-modernité, la notion de la «société à risque»<sup>1</sup>. Vivant dans un monde en perpétuelle transformation, nous sommes en proie à toutes sortes de craintes inspirées par le sentiment de distanciation par rapport à ce changement. Cette peur concerne tous les domaines de la vie: à commencer par le modèle de vie privée (la multitude de modèles), le choix judicieux d'une école pour notre enfant, la perte de l'emploi, l'incertitude économique, politique et écologique et, pour finir, la modification de la hiérarchie des valeurs individuelles et sociales. L'intensité de cette transformation incessante rend «incertain» tout ce qui nous entoure. Aussi l'aptitude à surmonter la menace permanente qui pèse sur nous devrait constituer le *qualifiant biologique fondamental d'un individu*<sup>2</sup>.

En principe, le syndrome de peur accompagnait depuis toujours les sociétés migrantes. Celui qui prenait la décision d'émigrer s'exposait à des risques et empruntait un chemin jonché d'incertitudes. Mais autrefois, il était possible d'identifier avec plus ou moins de précision ce risque et par conséquent la peur de l'inconnu en se référant au canon des traditions, des valeurs reconnues ou en se fixant des objectifs relativement clairs et stables.

La première émigration massive des Polonais en France a eu lieu au lendemain de l'échec de l'Insurrection de Novembre (1830). En créant ses premières institutions éducatives (en 1842, l'école des garçons de Châtillon sous Bagneux, transférée ensuite rue des Batignolles puis, de 1873 à 1922, rue Lamandé, l'école des garçons de Montparnasse ouverte en 1840, l'Institut des Demoiselles Polonaises à l'Hôtel Lambert – en 1845 ou la Maison St. Casimir qui accueillait des orphelines à partir de 1846), les émigrés savaient parfaitement quel était l'objectif de cette éducation et à quel avenir étaient promis les élèves. Il s'agissait surtout de former les futurs cadres de l'armée qui devraient combattre pour libérer la patrie. Aussi, le programme d'enseignement impliquait l'internat dans des conditions quasi militaires afin d'inculquer une discipline exemplaire; le patriotisme et l'honneur figuraient parmi les valeurs propagées les plus importantes. L'éducation des jeunes devait se faire dans l'esprit national afin qu'ils n'oublient pas la langue de leurs pères et ne s'imprègnent

<sup>1</sup> U. Beck, *Société du risque. Sur le chemin d'une autre modernité* (*Spoleczeństwo ryzyka. W drodze do innej nowoczesności*), Warszawa, 2002, passim

<sup>2</sup> Z. Boksański, *Les identités collectives* (*Tożsamości zbiorowe*), Warszawa, 2005, p 252-253.

pas d'*esprit étranger*<sup>3</sup>. Déjà, au XVIIIe siècle, J.J. Rousseau mettait en garde: «Tout peuple doit avoir un caractère national, et s'il en manquait, il faudrait commencer par le lui donner»<sup>4</sup>. Pour l'émigration de l'époque, la perte de l'esprit polonais, l'oubli de la langue et des coutumes par leurs enfants aurait équivalu, sur le plan spirituel, à un échec aussi cuisant qu'une nouvelle insurrection échouée. Leur combat pour le maintien de *la polonité* en terre étrangère a été couronné de succès, au moins au cours du XIXe siècle, si néfaste pour leur patrie.

La Polonia de l'époque, tout en respectant la France et les Français, n'imaginait pas le moins du monde leur laisser éduquer ses jeunes pour éviter qu'ils n'endossent, suivant les préceptes de l'illustre philosophe, une nouvelle identité, ce qui aurait été une trahison des plus honteuses. Les discussions dans la presse de l'époque témoignent à quel point ces immigrés étaient soucieux du maintien d'une sorte de «pureté nationale» de leur descendance. Le père de l'un des élèves de l'école polonaise, dite de Batignolles, constatant avec inquiétude l'intérêt de sa progéniture pour des ouvrages en français *décrivant aussi bien tous les recoins de la France que les moindres coutumes, même chez les enfants; beaucoup de voyages, aventures, choses intéressantes etc., lesquelles familiarisent leurs petits lecteurs non seulement avec leur propre pays mais aussi avec l'étranger*, en appelait à créer une littérature polonaise pour enfants pour *qu'aux moments libres d'étudier qu'ils consacrent à la lecture, ils puissent apprendre nos propres coutumes à la place de celle du Polichinelle ou des dieux mythologiques, pour qu'ils voyagent à travers la Pologne plutôt qu'en Océanie ou dans les contrées des Indiens sauvages ou des Hottentots*<sup>5</sup>. La Société de Soutien Scientifique a même lancé, à l'époque, un concours pour la rédaction d'un ouvrage d'enseignement national élémentaire sous le titre «L'école domestique». Nous pouvons y lire: «*L'école domestique* portera sur tout ce qu'un jeune polonais devrait savoir et aimer [pour éviter] le risque de perdre sa nationalité»<sup>6</sup>.

Aujourd'hui, cent cinquante ans plus tard, personne ne menace les élèves de cette école émérite de la perte de la nationalité polonaise s'ils n'acquièrent pas le savoir requis sur la Pologne ou sur la langue de leurs ancêtres. Personne ne leur interdit la lecture de la littérature étrangère, bien au contraire, on les y incite. Tous néanmoins discutent, comme autrefois, à propos de ce qu'il faut faire et comment le faire pour que les émigrés en âge scolaire n'oublient pas aujourd'hui la langue polonaise et ne se laissent pas dominer par *l'esprit étranger*.

Dans son analyse des processus de globalisation au prisme des transformations identitaires des adolescents, Agnieszka Cybal-Michalska a identifié les tendances essentielles qui les accompagnent. La place primordiale y est occupée par ce que l'on appelle *l'orientation vers une sorte de «condamnation civilisationnelle au risque»*, devant laquelle nous mettait déjà en garde U. Beck, cité plus haut. Ceci nous oblige à apprendre à pronostiquer, à prévoir l'avenir, à anticiper la transformation dont elle est porteuse<sup>7</sup>. Aussi, l'adaptation aux nouvelles conditions, dont celles de l'émigra-

<sup>3</sup> I. H. Pugaczewicz, *Le sort aléatoire de la bibliothèque scolaire à Paris 1842-1963 dans Les bibliothèques dans le système culturel de l'Europe en réunification (Zmienne losy biblioteki szkolnej w Paryżu 1842-1963. Biblioteki w systemie kultury jednoczącej się Europy)*, réd. M. Zając, B. Zybert, Warszawa, 2007, p. 14

<sup>4</sup> A. Maillot, *Identité nationale et immigration, la liaison dangereuse*, Paris 2008, p. 15

<sup>5</sup> J. Jedlicki, *De l'école nationale polonaise à Batignolles près de Paris (O Szkole Narodowej Polskiej w Batignolles pod Paryżem)*, Poznań 1853, p. 108

<sup>6</sup> Ibid. p. 107.

<sup>7</sup> A. Cybal-Michalska, *L'identité des adolescents dans la perspective d'un monde global Etudes socio-pédagogiques (Tożsamość młodzieży w perspektywie globalnego świata. Studium socjopedagogiczne)*, Poznań 2006, p. 68-83.

tion, ne peut-elle, dans les conditions actuelles, être réussie car le processus d'adaptation n'arrive pas à tenir le rythme de leur transformation. L'aptitude à pronostiquer constitue, à côté de l'adaptation, l'une des nombreuses conditions à remplir par un établissement scolaire postmoderne. Et cela concerne justement une école polonaise à l'étranger dont les diplômés, en majorité bi-culturels, voient se dessiner devant eux des choix de vie indiscutablement plus riches que ce n'est le cas pour les jeunes en Pologne.

Pour revenir au modèle historique évoqué ci-dessus, on constate que le précepte concernant l'aptitude à pronostiquer n'est en rien novateur. Au XIXe siècle, les jeunes Polonais, et surtout leurs enseignants, ont tenté d'une certaine façon de prévoir l'avenir. Mieux encore, les perspectives qui se dessinaient à leur yeux étaient on ne peut plus claires mais elles se sont révélées erronées du point de vue de l'espace-temps: l'indépendance du pays est advenue soixante-dix ans plus tard. A notre époque, l'incertitude existentielle est engendrée par le manque d'une quelconque perspective. Comment pouvons-nous donc vaincre la peur, si nous ne sommes pas en mesure d'en combattre les causes! (...) *Les formes traditionnelles et institutionnelles de vaincre la peur et l'incertitude d'une famille, d'un couple, les rôles attribués suivant le sexe (...) perdent leurs significations*<sup>8</sup>. Il semblerait que «l'incertitude émigratoire» chez un enfant est à l'heure actuelle très fortement attachée à la question de l'identité. Qui suis-je: un Polonais ?, un Français ?, un Européen ?, un citoyen du monde! Si la réponse à cette question pose des difficultés, alors toutes les autres qui y sont liées seront remises en cause ou resteront sans réponse.

Le rôle de l'école est aujourd'hui d'indiquer les chemins à emprunter, d'aider dans la recherche de sa propre façon d'être.

La notion d'identité, objet d'études scientifiques relativement récentes<sup>9</sup>, est définie et classée des façons les plus diverses. Notre réflexion portera sur l'identité nationale, perçue en tant qu'identification avec ce que nous appelons *la polonité* car elle constitue la dimension de l'identité la plus explicite et la plus souvent analysée<sup>10</sup>.

En 2003, les élèves du Groupement des Ecoles auprès de l'Ambassade de la République de Pologne à Paris ont passé un test portant sur l'identification nationale dans le cadre de l'auto-évaluation de l'enseignement patriotique de ces établissements. Sur 27 élèves des deux niveaux supérieurs du primaire, 60% se considéraient comme Polonais, 32% n'avait pas d'opinion précise, 8% se sont déclarés être plus proches de la nationalité française. Cinq ans plus tard, le même test a été effectué dans la Section polonaise du Lycée Montaigne à Paris où étudiaient 40% des élèves testés en 2003. A la question: te sens-tu: a) Polonais, b) Français, c) je ne sais pas, seulement 40% réponses mentionnaient le point a et près de 60% ne pouvaient pas se définir de façon précise. Les pourcentages ont donc été inverses de ceux obtenus cinq ans plus tôt. Ces résultats laissent supposer que près de 20% des élèves ont été «perdus» au profit de la nationalité française. Il se peut que si le même groupe d'élèves était interrogé dans

<sup>8</sup> Z. Bokszański, *Les identités collectives*, p. 253

<sup>9</sup> Sa genèse date du XVIIIe (J.J. Rousseau, D. Hume), cependant la notion d'identité fut définitivement adoptée par les sciences humaines grâce aux travaux de Eric Erikson, psychoanalyste américain, fondateur de la théorie du développement psychosocial. Cf.: Z. Bokszański, op.cit., p. 21-43.

<sup>10</sup> M. Sobczak, *L'identité des Polonais des périphéries de la culture nationale sur l'exemple de la minorité nationale en Biélorussie (Tożsamość Polaków na peryferiach kultury narodowej na przykładzie mniejszości narodowej na Białorusi)*, in: *Dilemmes des identités collectives. Eléments de réflexion sur l'identité ukrainienne, polonaise et européenne (Dylematy tożsamości zbiorowych. Przyczynek do rozważań nad tożsamością ukraińską, polską i europejską)*, éd. R. Szwecl, Lublin, 2007, p. 103.

cing ans, nous soyons agréablement surpris par leur réponses car le grain semé aurait porté ses fruits.

Nous ne pouvons tenir personne pour responsable aujourd'hui de cette désertion. En revanche, cela vaut la peine de réfléchir sur les modifications à apporter à l'enseignement polonais hors frontières ne serait-ce que pour stopper ce processus.

Avant de tenter de donner les principales caractéristiques de ces modifications, regardons de plus près un autre facteur corroborant l'inadéquation du système scolaire actuel par rapport aux besoins des immigrés. Selon le recensement de la population effectué en mai 2002, 786 000 Polonais séjournaient à l'étranger, dont plus de 21 000 en France. Avant la fin 2007, selon les données officielles, 34 000 Polonais ont quitté le pays pour renflouer l'émigration récente dans la patrie de Voltaire<sup>11</sup>. En raison de la mobilité accrue des migrants dans les deux sens et du pourcentage élevé des immigrés clandestins, il est difficile de donner le nombre exact de Polonais vivant actuellement en France. Pour Paris, les estimations évaluent la Polonia à 300 000 personnes. Il existe un autre moyen, informel d'évaluer les tendances et les changements démographiques dans les grandes agglomérations, c'est la fréquentation des écoles polonaises, s'il s'en trouve. Ainsi, s'agissant de Paris, en septembre 2008, 1700 élèves âgés de 7 à 18 ans y ont été inscrits, ce qui fait 40% de plus que cinq ans plus tôt. L'augmentation du nombre d'élèves dans les écoles polonaises est certainement due à l'accroissement démographique mais elle traduit également le regain d'intérêt de l'émigration actuelle pour le développement et le maintien de *la polonité*. Par conséquent, l'école polonaise devrait jouer le rôle primordial dans l'interprétation et dans le maintien de l'identité nationale. Elle devrait l'accomplir du mieux possible en éliminant l'incertitude, le risque et la peur d'être seulement Polonais ou de l'être en même temps que d'être Français.

Ce qui rend la tâche difficile c'est le caractère éphémère de cette scolarisation, l'impossibilité de retenir longtemps les élèves. Regardons ce qu'il en est dans l'établissement le plus important. Il s'agit du Groupement des Ecoles auprès de l'Ambassade de Pologne à Paris, héritière de l'Ecole dite des Batignolles. Le tableau n° 1 démontre la tendance croissante du nombre d'élèves. Les élèves les plus jeunes, de 7 à 9 ans, y constituent le groupe le plus important: plus de 50%. Le groupe le moins nombreux est constitué par les lycéens: 3% .

Tableau n° 1

Année scolaire	Le nombre d'élèves par étape éducative				Total
	I-III	IV-VI	Collège	Lycée	
2004/2005	332	208	90	32	662
2005/2006	430	214	99	21	764
2006/2007	503	269	112	19	903
2007/2008	589	284	133	24	1030
2008/2009	553	365	158	24	1100

Si nous analysons les données illustrant l'abandon par les élèves de l'école polonaise, il s'avère que la première crise importante se produit après la troisième année

<sup>11</sup> Bureau Central des Statistiques. Information sur l'emploi et les axes de l'émigration depuis la Pologne dans les années 2004-2006 (Główny Urząd Statystyczny, *Informacja o rozmiarach i kierunkach emigracji Polaków w latach 2004 – 2006*), [on-line] [http://www.stat.gov.pl/gus/45\\_3583\\_PLK\\_WA1.htm](http://www.stat.gov.pl/gus/45_3583_PLK_WA1.htm), [accessible 9 01 2009]



de scolarisation. Ils sont en moyenne 40% à ne pas poursuivre l'enseignement polonais. La seconde vague d'abandon a lieu une fois l'école primaire terminée, à l'âge de 10-12 ans et elle atteint jusqu'à 50% d'élèves. Les plus déterminés terminent le collège. En 2008, le lycée polonais ne comptait plus d'élève qui avait suivi tout le cursus précédent<sup>12</sup>. Parmi la poignée de lycéens, ils étaient vingt-et-un: huit suivaient le programme complémentaire (des cours par correspondance, nous verrons cette question plus tard), les autres étaient arrivés en France relativement récemment<sup>13</sup>. Pour quelle raison autant d'élèves abandonnent-ils si tôt l'enseignement polonais alors qu'ils ne rentrent pas en Pologne! Plusieurs facteurs entrent ici sans aucun doute en compte. L'identité nationale polonaise recouvre, comme le démontrent les études, de façon significative l'identité religieuse. Autrement dit, les milieux d'émigration véhiculent encore l'idée selon laquelle «un véritable Polonais est un catholique»<sup>14</sup>. La foi et la tradition exercent une pression sur les parents qui se doivent d'amener l'enfant jusqu'à la communion solennelle. A l'église polonaise en France, elle a lieu vers la fin de la troisième année de l'école primaire. On peut établir un lien entre la fin de la première étape de l'éducation et l'acquisition de la maturité spirituelle en devenant membre à part entière de la communauté religieuse<sup>15</sup>.

La difficulté à concilier le surcroît de travail qu'implique la nécessité de poursuivre en parallèle l'éducation dans deux écoles, polonaise et française, constitue une autre cause d'abandon précoce de l'enseignement polonais. C'est vrai surtout au niveau des collégiés.

La raison de ce phénomène, donnée cette fois par les intéressés eux-mêmes, est le manque de temps libre: « quand nos copains français jouent au foot, vont à la piscine ou au cinéma, moi, je dois encore étudier».

L'enquête réalisée en 2008 auprès de plus de 200 élèves ne révèle pas chez eux de sentiment de honte dû à leur origine, ils ne dissimulent pas à leurs camarades français le fait de fréquenter l'école polonaise en plus. Même si la fierté nationale des Polonais de France, selon *European Values Studies*<sup>16</sup>, n'égale pas celle ressentie par les immigrés polonais dans d'autres pays de l'Europe Occidentale, il faut néanmoins avoir présent à l'esprit le fait que l'éloignement de la patrie éveille la nostalgie qui, à son tour, aiguise la sensibilité nationale et intensifie les attitudes patriotiques, surtout chez des jeunes gens. Par conséquent, il faut écarter l'argument selon lequel l'abandon de l'école polonaise se produit à cause du sentiment d'infériorité nationale par rapport à la population d'accueil. En revanche, il est difficile de ne pas réfléchir aux raisons de cet état de fait imputables à l'institution elle-même que constitue l'école polonaise

---

<sup>12</sup> Au cours de l'année scolaire 2007/2008, deux derniers élèves qui y avaient suivi tout le cursus ont quitté l'école polonaise.

<sup>13</sup> Le Groupement des Ecoles auprès de l'Ambassade de RP à Paris. *L'organisation de l'année scolaire 2008/2009*, annexe n° 3.

<sup>14</sup> Pour plus d'information cf.: M. Maroń, *Les transformations religieuses chez des Polonais (Przemiany religijności Polaków)*, in *Les Polonais parmi les Européens Valeurs de la société polonaise par rapport aux autres pays d'Europe (Polacy wśród Europejczyków Wartości społeczeństwa polskiego na tle innych krajów europejskich)*, éd. A. Jasińska-Kania, M. Maroń, Warszawa, 2002, p. 147-167.

<sup>15</sup> Les enfants qui quittent l'école polonaise après la troisième année de la scolarisation sont les enfants nés en général en France, le français est leur première langue et celle qui est parlée à la maison. D'après nos observations l'enfant est souvent inscrit à l'école polonaise pour bénéficier de la préparation à la communion solennelle, cependant l'apprentissage de la langue et de la culture polonaises constituent une motivation tout aussi importante.

<sup>16</sup> A. Jasińska-Kania, *L'individualisation et la socialisation de la transformation de la morale en Pologne et en Europe (Indywidualizacja i społeczne przekształcenie moralności w Polsce i Europie)*, in: *Les Polonais parmi ...*, p. 227-228

à l'étranger et, plus précisément, à son inadéquation par rapport à la réalité, à son incapacité à suivre les transformations en cours et à satisfaire aux nouvelles attentes des milieux polonais, à son incapacité à détecter les besoins existants et à en créer des nouveaux.

Si nous regardons l'emplacement des écoles polonaises financées par le budget d'Etat sur la carte de France, nous constaterons qu'elles sont concentrées autour de quatre agglomérations: Lille, Paris, Strasbourg et Lyon. L'inexistence d'établissements relevant du Ministère de l'Education Nationale dans les régions occidentales et dans le sud du pays peuvent avoir comme explication historique telle ou telle dispersion de la Polonia. Mais se baser sur la démographie historique à l'époque d'une exceptionnelle intensité de la mobilité sociale et faute de données statistiques récentes ne suffit plus. Sur la carte du site Internet: *Polska Szkoła* (Ecole Polonaise), accessible depuis peu, nous ne retrouverons aucun établissement des quatre régions mentionnées ci-dessus, exception faite de l'école Montaigne à Paris, car ils ne s'y sont pas enregistrés. En revanche, nous y verrons le drapeau polonais symbolisant une école polonaise à Aix en Provence, dans beaucoup d'autres endroits en Europe et dans le monde sans que les autorités polonaises les aient remarquées<sup>17</sup>. La conclusion qui s'impose après ce coup d'œil rapide est évidente: en matière d'éducation polonaise à l'étranger, l'Etat polonais manquait jusque là de vision et de politique claire, globale ou précise. Il ne prenait en compte et ne finançait que les établissements localisés auprès des postes diplomatiques en partant du principe avéré que c'est là que se trouvaient les communautés polonaises les plus importantes. Or ce ne sont pas les seules.

Le principal dispositif fixé au lendemain de la seconde guerre mondiale par les autorités polonaises ne concernait que l'éducation des enfants du personnel diplomatique. Après le changement de régime, c'est la directive du Ministre de l'Education Nationale et des Sports du 2.09.2004, relative à l'organisation de l'éducation des enfants des citoyens polonais séjournant temporairement à l'étranger (J.O. de 2004, n° 194, pos. 1986), qui, complétée d'une multitude de modifications, instaure la réglementation de l'enseignement dont bénéficient aujourd'hui le nombre croissant d'enfants d'immigrés. Cette directive indique deux possibilités qu'offrent les écoles financées du budget d'Etat:

1. L'élève peut suivre à l'étranger *l'enseignement cadre*, autrement dit le même programme principal que ses camarades en Pologne, en fréquentant une école mise en place auprès d'un consulat ou de l'ambassade au moins quatre jours par semaine;
2. L'élève peut compléter les matières enseignées dans une école (dans le cas précis, française) par *un cursus national* que composent les matières supplémentaires telles que: le polonais, l'histoire et la géographie de la Pologne (complété plus tard par l'initiation aux sciences naturelles et à l'éducation civique polonaise).

La première variante n'a pas lieu d'être car elle oblige à choisir entre l'école polonaise et l'école française. Cet enseignement cadre a été définitivement abandonné dans les écoles polonaises des pays de l'Union européenne en 2002/2003, au moment où en Pologne le baccalauréat a été réformé. Aujourd'hui 100% d'élèves polonais fréquentent les établissements français et complètent leurs connaissances en suivant deux fois par semaine (ce qui est insuffisant) *le cursus national* dans une école polonaise. Ceux qui ne sont pas en mesure de le faire peuvent avoir recours à l'enseignement par correspondance. Ce dernier suppose la rédaction d'un certain nombre de devoirs écrits par an dans chacune des «matières nationales» et des examens de fin

---

<sup>17</sup> *École polonaise – Polska szkoła*, [on-line] <http://www.polska-szkola.pl/>, [accessible 9 01 2009]

d'études. L'enseignement par correspondance propose le choix entre l'enseignement cadre et l'enseignement complémentaire.

Comme dans le cas précédent, le choix des élèves porte uniquement sur l'enseignement complémentaire. Nous pourrions en conclure que la question de l'enseignement complet pour les enfants d'immigrés est définitivement close. Ils peuvent adjoindre à l'école française l'école polonaise qui organise les cours les mercredi, samedi et dimanche lorsque l'école française est fermée. Or le problème existe bel et bien, le programme des écoles polonaises « ministérielles » étant trop modeste, une partie seulement de la Polonia en âge scolaire fréquente ces écoles. Ceux qui le font considèrent, et à juste titre, que l'enseignement des matières nationales, organisé selon les préceptes de la directive mentionnée plus haut, décourage plus qu'il n'encourage les élèves à le suivre. La directive en question part du principe (involontairement entaché des traditions socialistes datant de l'époque où ce type d'école n'était accessible qu'aux enfants de diplomates) que les enfants qui fréquentent aujourd'hui ces écoles parlent bien polonais, qu'ils sont nés en Pologne, que leurs deux parents sont Polonais. Car ce n'est que lorsque toutes ces conditions sont réunies que l'enfant réussit à suivre l'enseignement complémentaire qui est identique à l'enseignement de base des écoles en Pologne. Ainsi conçue, cette école est inaccessible aux enfants des générations successives d'immigrés qui ne parlent pas couramment le polonais ou ne le parlent pas du tout. Alors que les élèves « des familles déléguées temporairement à l'étranger », à l'intention desquels ce type d'institution avait été conçu, n'existent presque plus aujourd'hui. Ceux qui suivent actuellement leurs parents en France intègrent aisément le système d'éducation français qui offre différentes opportunités et ils mettent à profit leur séjour à l'étranger pour apprendre la langue, l'histoire, la civilisation et l'économie du pays d'installation temporaire. Et ce, même si momentanément cela se fait au détriment de leur éducation polonaise qu'ils ne tarderont d'ailleurs pas à rattraper. Aussi, le plus souvent, pendant un an ou deux, ils laissent de côté l'école polonaise dont la fréquentation risquerait, à leur avis, de freiner l'apprentissage de la langue étrangère et l'adaptation dans leur nouveau milieu étranger.

L'école qui fonctionne auprès du consulat de Lille comptait en 2007/2008 une cinquantaine d'enfants. 80% d'entre eux sont nés en France. La langue polonaise est en quelque sorte pour eux une langue étrangère sinon une seconde langue. Par conséquent, l'offre de l'éducation polonaise présentée ci-dessus non seulement ne répond pas à leurs attentes mais à long terme fini par les décourager. Pourquoi! Parce qu'elle n'est pas adaptée aux besoins réels de l'émigration actuelle dont les compétences linguistiques, très diversifiées, sont très inférieures à l'idéal présumé. L'école polonaise ne propose pas l'enseignement de la langue polonaise comme la seconde langue partant du principe, ô combien erroné, que, puisque les élèves ont des racines polonaises, ils comprennent et parlent couramment la langue de leurs ancêtres et ils sont par conséquent capables et obligés de suivre le même enseignement que leurs camarades de Varsovie ou de Cracovie, de travailler sur les mêmes manuels et d'apprendre à écrire (dans le cas des jeunes enfants) dans les mêmes cahiers à trois lignes qui viennent de Pologne pour respecter la calligraphie imposée dans les cahiers d'exercices polonais. Les enseignants apprennent aux enfants à lire et à écrire polonais conformément au programme imposé depuis la Pologne alors que les élèves ne savent pas toujours ce qu'ils écrivent et ne comprennent que partiellement ce qu'ils lisent car le polonais reste pour eux le plus souvent une langue « de la maison ». Le travail avec les adolescents s'avère encore plus difficile. Comment faire comprendre le fonctionnement de la démocratie nobiliaire ou les principes de l'imagerie littéraire

dans *Pan Tadeusz* (poème épique d'Adam Mickiewicz) à un collégien français d'origine polonaise qui vient à l'école polonaise pour parfaire ses connaissances en matière de «programme national» alors que ses compétences linguistiques, non vérifiées d'ailleurs au préalable, même si elles atteignent, dans le meilleur des cas, le niveau de C2, restent en rapport avec ce qui est une seconde langue, une langue étrangère.

Aujourd'hui, tous ces problèmes sont «rafistolés» grâce à l'ingéniosité des enseignants polonais, originaires pour la plupart, eux aussi, de l'émigration et bilingues de surcroît car autrement ils n'auraient jamais réussi à communiquer avec leurs élèves.

L'apprentissage de la langue devrait être renforcé par des notions de culture, et d'histoire sans ignorer l'aspect émotionnel, ce qui est particulièrement important dans le cas de l'enfant qui veut renouer avec la langue maternelle de ses ancêtres, abandonnée peu à peu au fil des générations. En effet, les leçons d'histoire et de géographie judicieusement préparées sur le plan de la méthodologie, du contenu et en fonction du degré des difficultés linguistiques constituent ce précieux complément qui favorisera la construction ou la reconstruction de l'identité nationale polonaise. A ce stade de la réflexion, deux questions surviennent:

1. Les parents, outre l'aspect sentimental, sont-ils pleinement conscients de l'avantage qu'offre l'enseignement bi-culturel! Comprennent-ils ce qui constitue son essence ?
2. Les enseignants, les institutions diplomatiques et les écoles pour immigrants savent-ils en quoi consiste cet enseignement et à quoi il doit aboutir?

Quant à l'Union européenne, l'enseignement bi-culturel possède déjà une tradition au travers des écoles dites européennes. L'objectif de ces écoles (la première école européenne a été fondée à Luxembourg en 1957) est de développer chez les élèves le sentiment d'appartenance à une communauté aux côtés des autres Européens tout en assumant leur particularité nationale et culturelle<sup>18</sup>. Le réseau d'écoles européennes couvre à l'heure actuelle sept pays et compte 12 établissements. Malheureusement, la France ne figure pas parmi les pays qui ont instauré ce type de scolarité. Pour répondre à la préoccupation de l'enseignement pluriculturel, elle propose les sections nationales dans le cadre des écoles françaises ou internationales.

L'histoire des sections polonaises dans les écoles françaises internationales remonte à 14 ans. Il y en a quatre. La plus jeune (créée en 2006) est celle du Lycée Montaigne, école de renom, située au cœur de Paris. La plus ancienne (qui date de 1995) est la Section Polonaise de la Cité Scolaire Internationale de Lyon-Gerland<sup>19</sup>. Dans les établissements en question, les matières faisant partie du «cursus national», autrement dit la langue, l'histoire et la géographie polonaises, sont enseignées dans le secondaire (au collège et au lycée) en polonais. Pour être admis dans ces sections, en principe les élèves devraient passer un examen écrit et oral pour évaluer s'ils ont le niveau requis. La réalité est souvent bien différente. Or, un tel examen, là où il est pratiqué, en posant un diagnostic des compétences linguistiques de l'élève permet de réajuster le programme pour mieux parfaire les lacunes. En réalité, les enfants qui

<sup>18</sup> Pour plus d'information, cf. Ministère de l'Éducation Nationale, *Coopération internationale* (Ministerstwo Edukacji Narodowej, *Współpraca międzynarodowa*), [on-line] [http://www.men.gov.pl/wspolpraca/szkoly\\_europejskie/szkoly\\_euro.php](http://www.men.gov.pl/wspolpraca/szkoly_europejskie/szkoly_euro.php), [accessible: 9.01 2009]

<sup>19</sup> Les autres ce sont: la Section Polonaise au Collège «Les Hauts Gr.Ills» et au Lycée International de Saint-Germain-en-Laye (1988) qui occupe les anciens locaux de l'école de l'OTAN créé au début des années cinquante pour les enfants des Alliés stationnant après la seconde guerre mondiale près de Paris, ainsi que la Section Polonaise au Collège de l'Esplanade et au Lycée de Pontonniers à Strasbourg (2000) qui occupe les bâtiments du début du XXe siècle dans le style de la haute renaissance allemande, bâtiments inscrit au registre du patrimoine national français.

fréquentent les écoles en question sont surtout des enfants d'origine polonaise nés en France ou dans des familles franco-polonaises pour qui la langue française est la première langue, utilisée au quotidien depuis des années.

L'objectif primordial de l'éducation conçue de cette manière étant l'obtention du baccalauréat OIB (Option Internationale Baccalauréat), autrement dit du double baccalauréat (polonais et français), on devrait s'attendre à un niveau de compétences linguistiques très élevé chez les élèves qui choisissent ce type d'école. D'autant plus qu'elle doit les préparer aux examens dont les épreuves sont du même niveau de difficulté que celles du baccalauréat en Pologne. Comment se fait-il que les élèves des sections polonaises, nés en général en France, maîtrisent aussi bien la langue polonaise! Dans la plupart des cas, le milieu familial y joue un rôle prépondérant mais cela n'aurait pas suffi. Le mérite en revient en grande partie à l'enseignement dispensé par les écoles polonaises ou les cours de polonais organisés auprès des postes diplomatiques. Toutes ces structures, même si elles affirment ne s'en tenir qu'au programme polonais, préparent plus ou moins consciemment une partie de leurs élèves à intégrer les écoles internationales en perfectionnant leur connaissance de la langue polonaise. Bien évidemment, cet enseignement (qui concernait en 2005/2006 environ 50% d'élèves à l'école de Saint Germain en Laye et, à Montaigne, en 2006/2007, presque 80% d'élèves) pourrait se dérouler de façon plus efficace et plus valorisante tant pour les professeurs que pour leurs élèves si:

1. les autorités compétentes définissaient la mission à accomplir par les enseignants, la reconnaissaient, l'évaluaient et l'appréciaient à sa juste valeur,
2. cet enseignement faisait l'objet d'une identification spécifique sur le plan formel et juridique par rapport à l'ensemble de l'apprentissage scolaire,
3. il était réalisé sur la base des standards européens avérés (alliant la méthodologie de l'enseignement des langues étrangères au contenu des programmes d'enseignement polonais, adaptés aux besoins de la didactique pour émigrés),
4. il se terminait par une évaluation des connaissances sous forme, par exemple, d'un examen de certification.

La diversification de l'enseignement national à l'étranger en fonction des compétences linguistiques des élèves mettrait un terme à l'illusion de l'application générale et obligatoire d'un programme unique. Un programme de base devrait, sur le fond, être adapté aux besoins spécifiques d'une immigration donnée. Car il faut avoir présent à l'esprit la diversité ethnographique de la Polonia dans le monde, sa régionalisation spécifique. La Polonia américaine est différente de la Polonia française et des immigrés polonais qui vivent en Orient. Il serait recommandé de mettre à profit cette diversité historique, mentale voire économique dans la formation de l'identité polonaise, de l'identité de la Polonia et d'en démontrer le lien essentiel que devrait constituer la solidarité culturelle.

Les programmes appliqués jusque là, aussi bien en Pologne qu'à l'étranger, ne prêtaient pas trop attention à l'histoire de la migration ni à son importance. Aujourd'hui, pour nos sociétés multiculturelles postmodernes, cela est indispensable; toute révision des programmes commence par l'analyse des contenus du point de vue de la représentativité de la thématique migratoire au sens large du terme.<sup>20</sup> Il s'agit avant tout d'obtenir la réponse à la question: comment sont enseignées la géographie, l'histoire, la culture de la migration, quelle est son image actuelle et quelle place au sein de la population d'accueil en Europe et dans le monde! Et également, de quelle manière

<sup>20</sup> R.-F. Gauthier, *L'école et les migrations*. «Enseigner l'histoire de l'immigration», n° 149, 2007, p. 74

l'amélioration de cette image, qui s'est avérée ne pas avoir été des meilleures, contribuera à une meilleure compréhension, à un plus profond respect et à une tolérance plus grande. Cela vaut la peine de regarder attentivement les conclusions issues de ce type d'analyses et d'en tenir compte dans l'élaboration de nouveaux programmes scolaires à l'adresse de la Polonia<sup>21</sup>.

Il apparaît qu'une profonde réforme de l'enseignement national dispensé en dehors des frontières polonaises représente réellement une solution pour freiner la désertification des élèves des écoles polonaises. Chez ces enfants, ce phénomène avait pour conséquence le renoncement à leur «polonité» au profit de l'identité du pays d'accueil. C'est pourquoi la réforme en question nécessite la mise en place des conditions suivantes:

- un cadre juridique et organisationnel adéquat car la législation en vigueur qui ne tient compte que des établissements qui existent auprès des postes diplomatiques ne correspond pas à la réalité,
- un programme de base, des programmes spécifiques et des manuels destinés à l'enseignement polonais à l'étranger,
- une infrastructure en matière de méthodologie et de personnel qualifié formé pour soutenir au jour le jour les enseignants et les parents.

Ce qui caractérise essentiellement les sociétés démocratiques et modernes c'est la formation continue, la création des conditions permettant la réorientation professionnelle, la capacité de rechercher une information et de la jauger. Le principal responsable de la formation de cette société, de la société du savoir et de l'information est l'enseignant qui lui-même s'informe, cherche à enrichir ses connaissances et se forme sans cesse. C'est pourquoi, il faut lui garantir la possibilité de parfaire constamment ses connaissances, il faut créer des systèmes suscitant des motivations qui éveillent tout son potentiel et sa créativité. Les enseignants de la Polonia devraient être les principaux alliés de toute réforme. Sans leur engagement, il sera difficile d'instaurer les bases d'une école attrayante et efficace.

*L'école polonaise est le testament des grands parents, l'espoir des parents, une chance pour les enfants, un défi pour les enseignants et une source de problèmes pour les politiciens* – l'expression de M. Urlińska<sup>22</sup> reste toujours d'actualité en ce qui concerne la Polonia de France. Quelles devraient être les caractéristiques de l'école afin qu'elle s'acquitte, au moins partiellement, de ses engagements patriotiques envers les grands pères, réalise les espoirs des parents, donne une chance aux enfants et de la satisfaction aux enseignants ?

Premièrement, cette école devrait avant tout être **diversifiée**, proposer une riche panoplie de programmes d'enseignement qui tiendraient compte des compétences linguistiques des élèves à trois niveaux de scolarisation au moins.

Deuxièmement, cette école devra respecter et **promouvoir l'histoire et les traditions de l'émigration polonaise**. Ma longue expérience du travail avec des enfants et de jeunes immigrés polonais en France m'a permis de constater que leur connaissance de l'histoire de cette immigration et de son patrimoine est quasi inexistante. Le lycéen polonais vivant depuis plusieurs années à Paris connaît mieux les grandes figures de l'immigration polonaise impliquées dans l'histoire des Etats-Unis (pour l'avoir appris

<sup>21</sup> Pour plus d'information cf. B. Falaiże, *Histoire de l'immigration et pratiques scolaires*, «Enseigner l'histoire de l'immigration», n° 149, 2007, p. 81.

<sup>22</sup> M. Urlińska, *L'école polonaise à l'étranger face aux dilemmes identitaires sur l'exemple de l'école polonaise de Ryga (Szkoła polska na obczyźnie wobec dylematów tożsamościowych na przykładzie szkoły polskiej w Rydze)*, Toruń 2007, p. 225.

à l'école française) que les Polonais qui ont joué un rôle important pour la Pologne ou pour la France en France. Aussi, un programme d'enseignement spécifique devrait porter sur l'histoire de l'émigration polonaise en mettant l'accent sur l'histoire, les mérites et les échecs des immigrés polonais dans le pays d'accueil de l'élève. Il faut y souligner également les traditions et le message inter-génération. Sans quoi, l'éducation de la jeune Polonia sera incomplète et détachée de la réalité. En outre, il est plus facile de construire un enseignement probe s'il renoue avec notre propre histoire, si une parcelle du sort glorieux ou dramatique de notre propre famille en fait partie. Nous devrions prendre à cœur les remarques de J. Nikitorowicz: *La culture qui ne parvient pas à maintenir l'harmonie entre la jeunesse et la vieillesse perd son instinct de préservation, elle est alors menacée, affaiblie et peut succomber à l'autodestruction*<sup>23</sup>.

Troisièmement, l'école polonaise pour immigrés devrait être une école **«partenaire»**, basée sur l'éducation interactive où les trois acteurs – à savoir: l'élève, les parents et l'enseignant seraient complémentaires et apprendraient les uns aux autres. Le travail et l'apprentissage devraient y être, pour les trois parties, un enjeu basé sur des principes reconnus par tous dans l'objectif de perfectionnement et d'entraide réciproques. Les parents n'ont aujourd'hui aucun problème pour reconnaître la supériorité de leurs enfants dans la maîtrise des nouvelles technologies de communication. Il n'est pas rare de les entendre dire: nos enfants maîtrisent mieux que nous les médias, ils apprennent plus rapidement les langues étrangères, ils s'adaptent plus aisément dans des milieux étrangers, ils communiquent plus facilement... Cependant, générer consciemment des situations où les enfants endossent le rôle des enseignants avec la pleine acceptation des parents se heurte toujours encore à une certaine résistance. Compte tenu de la diversité et de la difficulté à suivre le changement, il faudrait construire des liens entre les générations sur des nouvelles bases. L'une d'elle pourrait être le concept de la culture préfigurative, défini il y a presque quarante ans par Margaret Mead<sup>24</sup>, selon lequel les parents qui apprennent à des enfants créent des relations qui ont autant de valeur et sont aussi pérennes que celles d'autrefois.

L'école polonaise à l'étranger devrait également **expliquer, promouvoir et rendre dynamique la bi-culturalité**, autrement dit démontrer les avantages qu'apporte cette dernière. Contrairement aux Etats-Unis, l'identité est une chose difficile à vivre en France pour un étranger. Il ne deviendra jamais membre à part entière de la société française. C'est là que la biculturalité offre des avantages pour les deux parties, polonaise et française. Elle favorise l'accession à une certaine autonomie chez l'individu qui se situe au point de rencontre des deux cultures tout en lui permettant de mieux comprendre chacune d'elles. De plus, la bi-culturalité favorise les chances d'une meilleure réussite professionnelle et personnelle.

Et enfin, cette école devrait être **une institution qui participe** au sein des communautés polonaises à toutes les actions d'envergure visant à promouvoir la Pologne et la Polonia. La participation bien comprise devrait contribuer à développer la culture citoyenne et à prendre conscience de l'existence des devoirs citoyens des immigrés, cela tout autant à l'égard de la patrie qu'ils ont quittée qu'à l'égard de celle qui les a accueillis.

---

<sup>23</sup> J. Nikitorowicz, *Création de l'identité de l'enfant (Kreowanie tożsamości dziecka)*, Gdańsk 2005, p. 80

<sup>24</sup> M. Mead, *Culture et identité (Kultura i tożsamość)*, Warszawa 1987, passim





### **III. Bibliothèques, histoire, culture**



Jacek Puchalski  
(Varsovie)

## Les transformations des bibliothèques polonaises de l'Occident entre 1989 et 2008<sup>1</sup>

Après 1989, nous assistons à un regain d'intérêt pour les études concernant l'immigration polonaise du XXe siècle<sup>2</sup>. Dans ces travaux participent des spécialistes de différentes disciplines scientifiques<sup>3</sup> dont des historiens, experts en matière de bibliothèques les plus diverses (bibliothèques scientifiques, professionnelles, publiques, scolaires) qu'elles soient propriété de personnes privées, d'organisations ou d'institutions polonaises qui s'identifient avec la polonité tout en étant implantées à l'étranger. Elles constituaient, et continuent de le faire encore aujourd'hui, un élément important de la culture polonaise et du patrimoine polonais<sup>4</sup>. C'est pourquoi les écrits qui leur sont consacrés sont nombreux et très diversifiés. A commencer par les documents relatifs à la vie de la communauté polonaise et pour terminer par des études scientifiques<sup>5</sup>. Cependant, jusqu'à ce jour, nous ne disposons pas d'étude exhaustive de l'ensemble des problématiques relatives aux bibliothèques polonaises à l'étranger. Les matériaux dont dispose la bibliologie ne sont que trop rarement exploités dans les

<sup>1</sup> La présente intervention a été rédigée à partir de l'article de J. Puchalski: *Bibliothèques polonaises hors la Pologne. Réflexion en marge du programme d'inventorisation des collections polonaises à l'étranger avec la prise en compte toute particulière du patrimoine en danger* (*Biblioteki polskie poza Krajem. Refleksje na marginesie programu rejestracji zbiorów polskich za granicą ze specjalnym uwzględnieniem dziedzictwa zagrożonego*), «Przegląd Biblioteczny», 2007 c. 4, p. 597-610.

<sup>2</sup> Voir les articles consacrés à l'histoire de la Polonia parus ces dernières années dans «Przegląd Polonijny», «Studia Polonijne», «Rocznik Polskiej Akademii Umiejętności», «Archeion». Depuis 1995 r. paraît la collection «Archives de l'émigration» («Archiwum Emigracji. Źródła i materiały do dziejów emigracji polskiej po 1939 roku»), réd. Stefania Kossowska et Mirosław Adam Supruniuk.

<sup>3</sup> Z. Piasek, *Patrimoine Mondial scientifique et technique de la Polonia aux Etats Unis, au Canada, en Europe, en Argentine et à Singapour* (*Światowe dziedzictwo naukowo-techniczne Polonu w Stanach Zjednoczonych Ameryki, Kanadzie, Europie, Argentynie i Singapurze*), Kraków-New York, 2006.

<sup>4</sup> Cette problématique est présente, entre autres, dans «Biuletyn Informacyjny Biblioteki Narodowej», «Roczniki Biblioteczne», «Biuletyn Biblioteki Jagiellońskiej», «Przegląd Biblioteczny», «Archiwa, Biblioteki i Muzea Kościelne».

<sup>5</sup> a) Voir les articles d'Andrzej Kłossowski publiés dans le recueil. *Le livre polonais à l'étranger au XXe siècle (Książka polska na Obczyźnie – XX wiek)*, réd. M. A. Supruniuk, J. Tondel, Toruń 2003, U. Paszkiewicz, *Bibliographie (Bibliografia)*, in *Bibliothèques polonaises hors la Pologne 1938 – 1948 (Biblioteki polskie poza krajem w latach 1938-1948. Informator)*, réd. B. Gaćkowska, Poznań 2005, p. 43-70. Voir aussi: .. *Polonias Etrangères. Bibliographie* (rocznik «Polonica Zagraniczne. Bibliografia») de la Bibliothèque Nationale Polonaise b) Voir également *Aumoneries polonaises en Allemagne 1945-2005 (Duszpasterstwo polskojęzyczne w Niemczech 1945-2005)*, réd. S. Budynia, Lublin-Hannover 2006, S. Milewski, *25 années d'activité de la Conférence Permanente des Musées, des Archives et des Bibliothèques polonaises en Occident 1979 – 2004 (25 lat działalności Stałej Konferencji Muzeów, Archiwów i Bibliotek Polskich na Zachodzie 1979-2004)*, Warszawa 2006; M. Kalczyńska, D. Sieradzka, *Bibliothèques polonaises à l'étranger (Biblioteki polskie za granicą)*, Katowice 2007.

études consacrées à la Polonia et à l'émigration. La problématique bibliothécaire n'y est traitée que de façon marginale<sup>6</sup>.

Le terme de „bibliothèque de la Polonia” recouvre, comme dans le passé, un sens plus large que celui d'un établissement où sont abrités des collections de livres car nous y rencontrons aussi souvent des sous-collections, des documents d'archives et des pièces de musée. Il faut également avoir présent à l'esprit l'existence des documents relatifs à la vie sociale de la Polonia qui y ont été réunis. Les bibliothèques jouent parfois le rôle des maisons de la Polonia, des centres culturels avec une programmation des manifestations éducatives et culturelles. Dans la majorité des cas, l'offre d'une bibliothèque vient en complément de l'activité des centres de la Polonia<sup>7</sup> dont la documentation y est d'ailleurs conservée. Et à l'inverse, nombreux sont les cas où les collections, les établissements à caractère bibliothécaire font partie des archives ou des musées<sup>8</sup>.

Les bibliothèques polonaises à l'étranger ne sont donc pas seulement un «réceptacle» mais aussi une source d'information sur l'histoire de la Polonia<sup>9</sup>. Les collections de bibliothèques informent avant tout sur *les communautés polonaises qui les ont réunies, sauvegardées et mises à dispositions des lecteurs à une époque et dans des conditions données pour répondre aux besoins spécifiques*<sup>10</sup>. Alliés à d'autres types de matériaux, elles constituent une source potentielle très utile aussi bien pour les bibliologues<sup>11</sup> que pour les chercheurs des autres disciplines. Naturellement, la valeur et l'utilité des contenus des bibliothèques, en tant que sources du savoir, sont aussi différenciées que les objectifs qu'elles devaient atteindre, aussi diverses que les communautés auxquelles elles étaient destinées et les conditions dans lesquelles elles fonctionnaient<sup>12</sup>.

---

<sup>6</sup> A. Bonustak, *Enseignement polonais aux USA dans les années 1984-2003 (Szkolnictwo polskie w Stanach Zjednoczonych Ameryki w latach 1984-2003)*, Rzeszów 2004

<sup>7</sup> Par exemple les Maisons de la Polonia en Australie, dont Library of SPK & Dom Polski Arts Club à Adélaïde Inc., l'enquête effectuée en 2007 r., déposée dans les archives du Département du Patrimoine Culturel du ministère de tutelle, (appelée ci-après, l'enquête aux archives DPD), la Bibliothèque de la Maison Polonaise et Archives Polonaises et le Musée de Queensland – PAMQ (cf. Internet «Biuletyn, Magazyn Polonii w Queensland»). Bibliothèque de la Maison Polonaise de Maylands (l'enquête aux archives DPD)

<sup>8</sup> Par exemple, Chicago Felician Sisters Archives and Heritage, (enquête aux archives DPD) ou The Polish Cultural Institute of Winona, Polish Museum, (l'enquête aux archives DPD)

<sup>9</sup> W. Stankiewicz, *Sauvegarder et collectionner les sources pour l'histoire des mouvements émigrants et celle des communautés créées à leur issue. Etat et besoins. (Zabezpieczenie i gromadzenie źródeł do historii ruchów emigracyjnych i zbiorowości wytworzonych przez te ruchy. Stan i potrzeby badań nad zbiorowościami polonijnymi)*, réd. H. Kubiak, A. Piłch, Wrocław 1976, p. 211-224. M. Drozdowski, *Sauvegarder et collectionner les sources pour l'histoire de l'émigration (Zabezpieczenie i gromadzenie źródeł do historii emigracji)*, in: Idem, p. 231-236. R. Nir, *Sources pour l'histoire de la Polonia (Źródła do historii Polonii)*, Orchard Lake 1982. *Traces de la polonité. La Polonia et les émigrations à la lumière d'études et de sources historiques (Ślady polskości. Polonia i emigracja w świetle badań i źródeł historycznych)*, réd. D. Nałęcz, Warszawa 1999

<sup>10</sup> B. Bieńkowska, *Introduction*, in: *Bibliothèques polonaises* ... p. 21

<sup>11</sup> A. Kłossowski, *Sources de l'étude sur l'histoire du livre polonais à l'étranger (Źródła do badań nad dziejami książki polskiej na obczyźnie)*, «Studia o Książce» 1985, v. 15, p. 87-104. Idem, *Live polonais à l'étranger Problèmes d'étude (Książka polska za granicą. Problemy badawcze)*, Warszawa 1984

<sup>12</sup> J. Puchalski, *Bibliothèques* ... p. 606-607.

## Les fonctions des bibliothèques polonaises en dehors du pays depuis 1989.

Cette question a été traitée à plusieurs reprises au cours des dernières années dans la littérature portant sur ce sujet. C'est pourquoi, je me bornerai ici à indiquer, suivant Andrzej Kłossowski, l'essentiel des fonctions que remplissent les bibliothèques dans l'opinion générale de leurs responsables. Elles sont les suivantes:

- maintenir l'identité religieuse, nationale, culturelle et sociale de la Polonia;
- assembler, stocker et sauvegarder le patrimoine polonais culturel à l'étranger;
- créer des collections d'ouvrages inaccessibles en Pologne (à l'époque communiste, à cause de la censure) qui pourraient plus tard être transférées dans une Pologne libre;
- promouvoir, informer et éduquer (y compris dans le domaine de la culture) les Polonais et les étrangers intéressés par la Pologne, par l'immigration et par la Polonia<sup>13</sup>.

## Les facteurs d'influence sur le développement, la pérennité ou l'échec des bibliothèques polonaises à l'étranger.

Le sort des bibliothèques à l'étranger dépendait et dépend toujours de plusieurs facteurs, souvent liés entre eux, facteurs aussi bien d'ordre général que spécifiques. Parmi les plus importants, nous pouvons citer d'après A. Kłossowski<sup>14</sup> :

- les transformations politiques, intervenues en Pologne et dans chacun des pays, qui peuvent influencer – positivement ou négativement – l'attitude des pouvoirs locaux à l'égard de la Pologne, des immigrés polonais et de la Polonia<sup>15</sup>;
- le rapport entre les vagues successives d'émigrés polonais et l'accroissement de l'activité bibliothécaire;
- (le rôle grandissant ou diminuant des immigrés) dans le maintien de l'identité nationale<sup>16</sup>;
- les processus d'intégration et d'assimilation<sup>17</sup>; au fur et à mesure que progresse l'enracinement des immigrés dans la réalité linguistique, sociale et culturelle du pays d'accueil, l'importance du polonais écrit diminue dans la vie de nombreux immigrés<sup>18</sup>;

<sup>13</sup>A. Kłossowski, *Institutions du livre polonais et collections polonaises à l'étranger. Leurs débuts, objectifs, tâches, causes des transformations et perspectives (Instytucje książki polskiej i księgozbiory polskie na obczyźnie. Początki – cele, zadania i przyczyny przemian – współczesne przeobrażenia i perspektywy)*, in idem, *Livre Polonais*, p. 42-43, idem, *Bibliothèques polonaises à l'étranger (Biblioteki polskie na obczyźnie)*, Warszawa 1992.

<sup>14</sup>Ibid., *Institutions du livre polonais*, p. 45-47.

<sup>15</sup>Après 1989, le gouvernement cubain a adopté une attitude hostile à l'égard des Polonais vivant dans le pays. L'école polonaise et la bibliothèque comptant 10 000 volumes de l'Association Nationale Polonaise ont été fermées. Sa collection a été probablement transférée à la Bibliothèque Nationale de Cuba. U. Dzierżba, *Cuba – la naissance de l'Association des Polonais au Cuba (Kuba – Powstało Stowarzyszenie Polaków na Kubie)*, «Świat Polonii», [on-line] <http://www.wspolnota-polska.org.pl/index.php?id=kr31202c>. [accessible: 9.01.2009]. *Informacja o Polonii kubańskiej*, [on-line] [http://www.embajadapolonia.cu/info\\_o\\_polonii.htm](http://www.embajadapolonia.cu/info_o_polonii.htm). [accessible: 9.01.2009].

<sup>16</sup>A. Kłossowski, *Institutions du livre*, p. 45.

<sup>17</sup>Ibid.

<sup>18</sup>Par exemple à la Bibliothèque polonaise de la Maison des Seniors «Wawel Villa» (Mississauga, Canada) la majorité de la collection est constituée de publications en langue anglaise. Cf. l'enquête aux archives DPD.

- la diminution du nombre d’immigrés de la première génération; pour leurs descendants, le polonais écrit n’a souvent plus aucune valeur <sup>19</sup>;
- les changements intervenus sur la carte d’emplacement de la Polonia dus, entre autres, à la disparition des communautés polonaises autrefois nombreuses et bien intégrées à la population locale, comme par exemple le rétrécissement du «quartier polonais» de Chicago;
- le niveau culturel et les besoins en matière de lecture des milieux immigrés polonais;
- l’importance du soutien de l’activité bibliothécaire par des organisations, institutions et personnes privées; les bibliothèques se trouvaient depuis toujours en marge de la vie des milieux immigrés polonais, leur activité n’en touchait qu’une infime partie<sup>20</sup>;
- la situation financière des propriétaires des bibliothèques ou des institutions qui en assurent la gestion; les changements qu’ils subissent peuvent avoir des conséquences positives ou négatives sur le fonctionnement des bibliothèques<sup>21</sup>.

L’importance de la bibliothèque dans l’activité des entités dont elles font partie, leur encadrement financier, le matériel dont elles disposent et la qualité de leur personnel jouent également un rôle essentiel.

## **Les bibliothèques polonaises en Occident entre 1989 et 2008: les raisons des menaces qui pèsent sur elles**

Les matériaux réunis sous la direction du professeur Barbara Bieńkowska dans les années 2006 – 2008 grâce au programme du Département aux Affaires du Patrimoine Polonais Culturel à l’Etranger (Departament do Spraw Polskiego Dziedzictwa Kulturowego za Granicą – DPD), devenu le Département du Patrimoine Culturel (Departament Dziedzictwa Kulturowego) au Ministère polonais de la Culture et du Patrimoine National, programme intitulé *L’inventaire des collections polonaises à l’étranger et du patrimoine en danger en particulier* <sup>22</sup>, apportent la preuve **qu’au cours des vingt dernières années, nous avons assisté à l’intensification dramatique des phénomènes qui produisent des effets néfastes sur l’activité des bibliothèques polonaises**. Cette thèse est confortée par les données en provenance des centaines des bibliothèques réunies par le département cité plus haut et en provenance des centaines des bibliothèques polonaises qui fonctionnent actuellement en Occident.

La négligence, l’éparpillement ou encore la détérioration menacent aujourd’hui un nombre croissant de collections). Cela est dû aux facteurs énumérés ci-dessus auxquels s’ajoutent des causes apparues plus récemment :

1. Les transformations intervenues depuis 1989 en Pologne ont entraîné la diminution des aides financières, de la part des institutions gouvernementales et non-gou-

<sup>19</sup> Les collections de la Bibliothèque de la Maison Polonaise de Wellington (Nouvelle Zélande) et la Bibliothèque Polonaise à Bruxelles figurent parmi les collections très précieuses qui sont touchées, comme le signalent leurs propriétaires, par les conséquences des «transformations de générations», cf.: l’enquête aux archives DPD de 2006 et 2007.

<sup>20</sup> La Bibliothek Bund der Polen in Deutschland abrite des collections de valeur auxquelles personne ne s’intéresse, cf.: l’enquête aux archives DPD de 2007

<sup>21</sup> A l’exemple du sort de la Polish Immigration Association Library, (cf.: l’enquête aux archives DPD de 2007) qui fonctionne depuis 1949. Sa collection a été dépareillée en 1999 au cours du déménagement du Congrès de la Polonia Américaine en Illinois dans les locaux de la Mission Pastorale Polonaise à Chicago.

<sup>22</sup> Cf. *Les collections polonaises à l’étranger* – Ministère de la Culture et du Patrimoine National [on-line] <http://www.mkidn.gov.pl/kultura/1953.html>, [accessible: 9.01.2009].

vernementales, destinées à soutenir l'édition et les bibliothèques de la Polonia en Occident.

2. L'arrivée de la „jeune” émigration économique n'accroît pas du tout la fréquentation des bibliothèques car les besoins de ce lectorat ont été formés en Pologne<sup>23</sup>. De plus, la majorité des nouveaux arrivants ignorent tout de ces institutions.
3. Les bibliothèques qui fonctionnent depuis des dizaines d'années dans le milieu donné perdent aujourd'hui le contact avec lui. Par conséquent, nombre d'établissements qui ont répondu à l'enquête du ministère polonais évaluent l'effectif de leurs lecteurs entre une dizaine et quelques dizaines de personnes<sup>24</sup>.
4. Internet, la radio et la télévision, satellite ou câblée, sont en mesure de satisfaire «la soif de polonais» chez ces immigrés que caractérise un manque d'intérêt pour la lecture (qui n'éprouvent pas le besoin de lire) et moins encore de fréquenter une bibliothèque.
5. Nombreuses sont les bibliothèques qui ne savent pas faire face à la concurrence des autres institutions, qu'elles soient polonaises (par exemple les librairies par correspondance) ou étrangères. Dans le cas des bibliothèques du pays d'accueil, il est à noter que les bibliothèques (quelles qu'elles soient, publiques, scientifiques ou autres) qui possèdent des collections de livres en langue polonaise l'emportent sur les bibliothèques polonaises. Contrairement à ces dernières, les premières disposent de locaux adéquats, d'une assise financière stable, d'un personnel qualifié (dont des personnes parlant polonais<sup>25</sup>) et des collections qui comprennent les parutions les plus récentes. Elles sont donc en mesure de satisfaire aux attentes du lectorat polonais ainsi que de tous ceux qui s'intéressent à la Pologne, à l'immigration et à la Polonia<sup>26</sup>.
6. Une partie des organisations de la Polonia se limitent à l'exercice des principaux objectifs statutaires et se dessaisissent de leurs collections de livres. Ce fut le cas de la collection datant du XIXe siècle de l'Union nationale Polonaise de Chicago<sup>27</sup>. C'est ainsi que même les bibliothèques qui possèdent des collections appartenant au patrimoine national souffrent aujourd'hui de négligences, sont fermées ou changent de propriétaire<sup>28</sup>.

<sup>23</sup> L'enquête faite pour la bibliothèque auprès de Parish of Christ the King Church à Balham, (cf. l'enquête aux archives DPD de 2007) a révélé que si autrefois elle bénéficiait d'un grand intérêt de la part de l'émigration de guerre, aujourd'hui le nombre de ses lecteurs est très réduit. Les jeunes qui viennent d'arriver de Pologne ne sont pas intéressés par le prêt régulier de livres.

<sup>24</sup> La paroisse de St Stanislaus Kostka Parish de New York, fondée en 1926, est fréquentée par une cinquantaine de lecteurs (cf. l'enquête DPD de 2008) Marginalisée, elle souffre aujourd'hui du manque de promotion au sein des l'école paroissiale et de la communauté locale.

<sup>25</sup> La méconnaissance du polonais des bibliothécaires reste en rapport direct avec l'impossibilité d'exploiter convenablement les collections, ce qui met en péril leur avenir. C'est le cas de la Publica Biblioteka Polacca «Adam Mickiewicz», fondée en 1994 qui fonctionne au sein de la Bibliothèque Municipale d'Osoppo. Elle n'est plus qu'une «bibliothèque polonaise oubliée» car la bibliothécaire qui est une Italienne n'est pas en mesure d'inventorier la collection d'ouvrages en polonais. Cf. E. Gawęda-Fonseca, *La bibliothèque polonaise oubliée de Ossopo (Zapomniana biblioteka polska – jeszcze o Ossopo)*, «Biuletyn Inf. Polonia Włoska» 2007, n° 4 (45) p. 45, *ibid.*, 2000 n°1(14), p. 15

<sup>26</sup> On observe la situation similaire à Toronto et dans les villes environnantes, cf. : *Les Bibliothèques avec les collections polonaises (Biblioteki ze zbiorami polskimi)*, in: «Polski Przewodnik Handlowy». [on-line] [http://polonia-biznes.com/pph\\_news\\_details.asp?nid=105&pph=gt](http://polonia-biznes.com/pph_news_details.asp?nid=105&pph=gt), [accessible: 9.01 2009]. Cf. également l'enquête de DPD au sujet de la bibliothèque du Cercle n° 20 de l'Association d'anciens combattants au Canada (Toronto)

<sup>27</sup> Collections de Polish National Alliance, cf. l'enquête aux archives DPD de 2007 et de 2008

<sup>28</sup> Tel est le cas de la Bibliothèque paroissiale d'Ottoway à Adelaïde (cf. l'enquête aux archives DPD de 2007), de la Bibliothèque de la Fédération des Polonais en Autriche (cf. l'enquête aux archives DPD de 2007) et de FSSJ Polish Resource Center à Hambourg aux USA, (cf. l'enquête aux archives DPD de 2008).

On nous signale la dislocation des collections polonaises de livres. Cette démarche peut parfois s'expliquer par l'application des principes de gestion des collections bibliothécaires en vigueur en Pologne. Mais agir ainsi c'est ne pas comprendre la spécificité de ces collections qui se composent de documents d'archives et de pièces de musée<sup>29</sup>. Les bibliothèques, les centres de documentation, les archives et les musées de la Polonia réunissent depuis toujours aussi bien des publications, des manuscrits et des documents que des objets de valeur artistique ou même folklorique<sup>30</sup>.

## L'avenir des bibliothèques polonaises en Occident

Le tableau qui vient d'être brossé corrobore la thèse selon laquelle le fonctionnement des bibliothèques de la Polonia, tel qu'il s'était forgé avant 1989, a perdu sa raison d'être.

Grâce au clergé polonais en général et aux membres de la Société de Jésus en particulier, un avenir stable se dessine très certainement pour les bibliothèques qui fonctionnent dans le cadre d'une structure religieuse. C'est le cas des bibliothèques auprès des Missions Catholiques Polonaises<sup>31</sup>. Cependant, leur sort dépend trop souvent encore de la volonté d'une seule personne comme en témoigne la fermeture en 2006 de la bibliothèque de la paroisse polonaise Notre Dame – Etoile de Mer de Rotterdam dont la collection avait été initiée dans les années quarante du XXe siècle<sup>32</sup>.

Il faut mentionner ici les initiatives de la „jeune” émigration qui tente de créer ses propres bibliothèques auprès de paroisses ou des écoles polonaises<sup>33</sup>. L'association *Bilary* de Dublin a fondé une bibliothèque polonaise portant le même nom<sup>34</sup> alors que dans cette ville il existe déjà une bibliothèque polonaise qui porte le nom de Petronella Brown et qui possède plusieurs milliers de volumes<sup>35</sup>.

Les bibliothèques qui sont financées, même partiellement, par des placements de capitaux et des subventions régulières octroyées, entre autres, par les organes d'Etat ont la chance de subsister. Parmi elles, il y a des établissements qui ont l'obligation de fonctionner comme par exemple la Bibliothèque Polonaise à Paris. Mais avec un concours des circonstances défavorable, leur existence peut, elle aussi, se trouver me-

---

<sup>29</sup> C'est le père R. Nir des Archives Centrales de la Polonia à Orchard Lake qui a attiré l'attention de J. Miler, directeur du DPD au Ministère polonais de la Culture et du Patrimoine National, sur les menaces qui pèsent sur les collections à cause de ce phénomène. (Lettre de 2007, aux archives DPD)

<sup>30</sup> Par exemple la Fondation de la Culture et des Arts Polonais à Oakland (cf l'enquête de 2007 r aux archives DPD) possède dans sa collection, en plus des manuscrits, d'anciens imprimés, des cartes et des œuvres d'iconographie, des pièces en rapport avec la musique, des documents d'archives, des œuvres d'art et des souvenirs historiques, une collection de plus de 150 objets folkloriques très précieuses.

<sup>31</sup> Cf : l'article de B. Bięńkowska, *Collections religieuses dans le panorama des bibliothèques polonaises contemporaines (Zbiory kościelne w panoramie współczesnych bibliotek polonijnych)*, in *Veritati serviens Livre à la mémoire du père Janusz Zbudniewko (Księga pamiątkowa ojcu profesorowi Januszowi Zbudniewkowi z p)*, réd J. Dzięgielewski, T. Krawczak, K. Łatak CRL et autres

<sup>32</sup> Voir l'enquête de 2006 aux archives DPD Au sujet de la fermeture de cet établissement cf Norbert, *Paroisse de Rotterdam (Parafta w Rotterdam)*, in *Polonais en Hollande. (Polacy w Holandii)*, forum de discussion, dimanche.nl. [on-line], <http://www.niedziela.nl/forum/viewtopic.php?t=270>, [accessible: 9 01 2009]

<sup>33</sup> Des informations au sujet de certaines bibliothèques scolaires se trouvent dans la base de données concernant les écoles (*Baza danych szkół*) du portail *Polska Szkoła (Ecole polonaise)* élaborée par le Centre d'Enseignants de la Polonia (Polonijne Centrum Nauczycielskie) de Lublin et le Ministère de l'Éducation Nationale à Varsovie. [on-line] <http://www.polska-szkola.pl/mod/data/view.php?id=87..>, [accessible: 9 01 2009]

<sup>34</sup> Polish Library *Bilary*, voir, l'enquête de 2008 aux archives DPD

<sup>35</sup> Cf l'enquête de 2008 aux archives DPD



née. Nous en avons été témoins en 2008 lorsque *l'action de trois personnes a menacé l'existence du Musée Polonais*<sup>36</sup> de Rapperswil (en Suisse).

Il arrive aussi que les établissements bien organisés, utiles et bien enracinés dans la communauté concernée soient fermés par les autorités polonaises. Au cours des deux dernières années, nous avons assisté à la fermeture de la bibliothèque des Instituts de la Culture Polonaise à Londres<sup>37</sup>, à Paris<sup>38</sup>, à Lipsk<sup>39</sup> et Stockholm<sup>40</sup>. Alors que ces établissements, financés par le budget du Ministère des Affaires Étrangères fonctionnaient très bien. Grâce à la mise à jour constante de leurs collections et au professionnalisme de leurs équipes, ces bibliothèques jouissaient d'une excellente renommée au sein de la Polonia. Les vives protestations qui ont suivi l'annonce de leur fermeture en ont été la meilleure preuve, protestations exprimées pas seulement par la population polonaise.

Les scientifiques et les instituts de recherche ne sont pas les seuls à s'intéresser à la Polonia et à la Pologne. Parmi les lecteurs des bibliothèques polonaises à l'étranger on compte des traducteurs, des journalistes, des étudiants et des élèves des centaines d'écoles du samedi<sup>41</sup>, des personnes qui recherchent une information ou une manifestation en lien avec leur pays d'origine directe ou indirecte. L'intérêt de ces gens constitue une chance pour celles des bibliothèques qui seront en mesure de satisfaire à leurs besoins<sup>42</sup>. La bibliothèque Stanisław Bąk à Mississauga (au Kanada) en est un bon exemple. Elle possède près de 15000 volumes, compte 2139 lecteurs enregistrés et emploie quatre bénévoles<sup>43</sup>. Il faut mentionner ici la coopération instaurée entre la bibliothèque de la Société Gimnastique *Sokol* et la Bibliothèque Municipale de Winnipeg (Canada) qui a pour but de mettre sur le site Internet de la bibliothèque municipale l'information sur la collection polonaise qui compte six mille volumes<sup>44</sup>.

Toutefois, nombreuses sont les bibliothèques, surtout celles qui sont ouvertes au public, qui sont «condamnées» à vivoter. Et ce, en raison du manque de ressources financières, de locaux adéquats ou encore d'équipements rudimentaires. Ces bibliothèques souffrent également de ne pas pouvoir :

<sup>36</sup> *Appel aux autorités de la ville de Rapperswil-Jona et aux Hommes de bonne volonté!* in: *Est-ce que le musée de Rapperswil doit cesser d'exister ? (Czy muzeum polskie w Rapperswil ma przestać istnieć?)*, réd. GLK. Portail *Ksiegarski*. [on-line] <http://www.ksiezka.net/pl/modules.php?name=News&file=article&sid=14541>. [accessible: 9.01.2009].

<sup>37</sup> Cf.: l'information aux archives DPD.

<sup>38</sup> Cf.: l'enquête de 2006 et l'information de 2008 aux archives DPD. Cf. aussi: A. Kalinowska-Bouvy. *Se taire ou risquer? (Milczeć czy się narazić?)*. [on-line] [http://www.apajite.europolonia.org/files/Milczec\\_czy\\_sie\\_narazic.pdf](http://www.apajite.europolonia.org/files/Milczec_czy_sie_narazic.pdf). [accessible: 12.03.2008]

<sup>39</sup> Selon l'information qui m'a été fournie par A. Szoka de la Bibliothèque du Ministère des Affaires Étrangères: en novembre 2007 l'Institut Polonais de Lipsk a transféré sa collection de livres à la Bibliothèque Universitaire de la ville. Depuis, elle est devenue une collection à part intitulée «Biblioteka Polska», inventoriée sous les numéros 1 à 22552. En mai 2008, dans le bâtiment de la Bibliothèque Alberthina, a eu lieu l'inauguration du tableau commémorant le transfert de la bibliothèque de l'Institut à l'Université de Lipsk<sup>39</sup>. Cf. aussi: *L'appel contre la fermeture de l'Institut Polonais de Lipsk. (Apel przeciwko likwidacji Instytutu Polskiego w Lipsku)*. La Fondation Konrad Adenauer en Pologne. [on-line] [http://www.kas.de/proj/home/pub/48/8/year-2008/dokument\\_id-13552/index.html](http://www.kas.de/proj/home/pub/48/8/year-2008/dokument_id-13552/index.html). [accessible: 9.01.2009].

<sup>40</sup> Voir une série d'articles de 2008 au sujet de l'Institut Polonais de Stockholm insérés dans le portail «PoloniaInfo». [on-line] <http://www.poloniainfo.se/artukul.php?id=939>. [accessible: 9.01.2009].

<sup>41</sup> Au sujet de l'éducation polonaise à l'étranger voir, entre autres, les interventions de K. Stanowski, *L'enseignement en langue polonaise à l'étranger – l'état actuel, les défis des temps modernes*; G. Czterwertyńska, *Les principes du programme d'enseignement et les programmes pour les élèves polonais à l'étranger*

<sup>42</sup> Comme la Bibliothèque Polonaise à Londres qui répond à plus de 250 demandes par an. Cf.: J. Szmidt, *Collections polonaises à Londres (Zbiory polskie w Londynie)*. EBIB, 2003 n° 10 (50). [on-line] <http://ebib.oss.wroc.pl/2003/50/londyn.php>. [accessible: 9.01.2009]

<sup>43</sup> Stanislaus Bak Library, cf.: l'enquête de 2008 aux archives DPD.

<sup>44</sup> Book Collection of the Sokol, cf.: l'enquête de 2008 aux archives DPD

- mettre à jour leurs collections par l'acquisition des parutions récentes. Les bibliothèques disposent rarement de fonds pour l'achat de nouveaux livres. Leurs collections sont fondamentalement constituées de donations faites par des institutions ou des personnes privées;
- assurer le bon état des collections qui, stockées dans des conditions inappropriées, s'abîment sérieusement;
- embaucher du personnel qualifié. Les bibliothèques ont été créées et dirigées (mises à part quelques exceptions, il en est toujours ainsi) par des amateurs, des militants, des bénévoles. Par conséquent, les collections n'ont souvent pas pu être inventoriées ni rendues accessibles en bonne et due forme. Faut de professionnalisme, on y assiste à l'incapacité d'évaluer les menaces qui pèsent sur les collections et d'appliquer le traitement adapté, ainsi qu'à l'incapacité d'évaluer la valeur globale d'une collections ou des pièces qui la constituent.

La plupart de ces bibliothèques vont probablement fusionner avec d'autres ou bien seront fermées.

Dans le contexte actuel, *ce qui serait le plus judicieux, c'est, sans aucun doute, de rassembler les collections de moindre importance pour leur assurer un traitement adéquat et augmenter leur lectorat*<sup>45</sup>. C'est ce qui s'est passé pour les collections les plus importantes des centres de la Polonia qui ont été réunies au sein de la Conférence Permanente des Musées, des Archives et des Bibliothèques Polonaises en Occident qui a été fondée en 1979 à Rapperswill (Suisse)<sup>46</sup>.

Les collections de valeur et les pièces des collections polonaises à l'étranger devraient intégrer les bibliothèques locales si besoin est<sup>47</sup>. Les bibliothèques scientifiques, les archives ou les musées réunissent tous des objets ou des collections de valeur<sup>48</sup>. Ils intéressent principalement les chercheurs et les étudiants d'instituts et des chaires de philologie polonaise, des études slaves ou des centres d'études ethniques. Néanmoins, le sort de ces collections peut être menacé en cas de fermeture de l'enseignement polonais dans les établissements d'études supérieures<sup>49</sup>.

<sup>45</sup> B. Bienkowska, *Introduction (Wstęp)*, in: *Collections polonaises contemporaines à l'étranger (Współczesne księgozbiory polskie za granicą) Informateur – Informator*, v 1, *Les collections de livres des institutions polonaises et de la Polonia (Księgozbiory instytucji polskich i polonijnych)*, manuscrit du 25 11 2008 en possession de l'auteur.

<sup>46</sup> L'organisation a pris son nom pendant la VIIIe session à Rome en 1986, cf. *Musées, Archives, et Bibliothèques polonaises en Occident. Conférence permanente (Muzea, Archiwa, Biblioteki Polskie na Zachodzie. Stała Konferencja -MABPZ)*, [on-line] <http://www.biblioteka.info/mabpz/>, [accessible: 9 01 2009] Fn 2007, le Musée des Pères Marians ( Muzeum Księża Marianów im Księdza Józefa Jarzębowskięgo) à Fawley Court (Grande Bretagne) quitte la Conférence, cf. J. Szmidt, *XXXIX session de la Conférence permanente des Musées, des Archives et des Bibliothèques polonaises en Occident (XXIX sesja Stałej Konferencji Muzeów, Archiwów i Bibliotek Polskich na Zachodzie)*, Fawley Court, 13-16 septembre 2007, «Przegląd Biblioteczny» 2007, c. 4, p. 689.

<sup>47</sup> Par exemple le Centre Culturel Polono-Américain à Dr Frank A. Franco Library (Alvernia College, Reading, USA), cf.: *Polish American Cultural Center*, [on-line] <http://www.alvernia.edu/library/about.htm>, [accessible: 9.01.2009]

<sup>48</sup> Cf.: *A guide to Slavic collections in the United States and Canada*, réd. A Urbanić, B Feinberg, Binghamton 2004; K. Smolana, *Les collections d'archives polonaises en Amérique Latine (Polskie kolekcje archiwalne w Ameryce Łacińskiej)*, «Archeion» 1998, [on-line] [http://www.archiwa.gov.pl/repository/archeion/Arch\\_XCIX.pdf](http://www.archiwa.gov.pl/repository/archeion/Arch_XCIX.pdf), [accessible: 9.01 2009]; *Guia de Museus do Rio Grande do Sul*, [on-line] <http://www.sistema-demuseus.rs.gov.br/arquivos/guiadosmuseus.pdf>, [accessible: 9 01 2009]

<sup>49</sup> W. Zalewski, *Le livre polonais dans les bibliothèques universitaires américaines. L'histoire et la politique de la création des collections (Książka polska w amerykańskich bibliotekach uniwersyteckich. historia i polityka tworzenia zbiorów)*, «Acta Universitatis Nicolai Copernici. Nauki Humanistyczno-Społeczne. Bibliologia», 1998 c. 2/3, p. 143-157

La solution pratique qui garantirait la subsistance des bibliothèques polonaises, sans qu'elles perdent leur identité, se trouverait dans leur symbiose avec les établissements locaux. C'est déjà le cas du Centre de la Musique Polonaise créé en 1985 auprès de l'Université de la Caroline du Sud à Los Angeles<sup>50</sup>. Tout aussi profitable s'est avérée la coopération qui avait été instaurée en 2003 entre la Bibliothèque Polanek à Franklin (Wisconsin) et l'Université Wisconsin-Milwaukee «Golda Meir» lorsque la première avait transféré à la seconde les collections qui ne cadraient pas avec son profil, autrement dit des œuvres iconographiques, des manuscrits et des documents d'archives<sup>51</sup>.

Je considère que les collections historiques d'émigration gardent leur entière valeur lorsqu'elles restent dans le milieu dont elles sont issues. Arrachées à leur souche naturelle, elles perdent de la valeur. Barbara Bienkowska remarque: *l'insertion harmonieuse de la totalité ou des parties les plus importantes des collections polonaises dans les collections locales existantes est très difficile ou quasi impossible pour des raisons d'ordre structurel ou organisationnel. Leurs dispersion, leur isolation de l'organisme bibliothécaire et la réduction de leur fonctionnalité sont par conséquent inévitables*<sup>52</sup>.

Les collections (de bibliothèques, d'archives ou muséographiques) amenées en Pologne sont, elles aussi parfois, dispersées, non-répertoriées, mises aux oubliettes<sup>53</sup> ou même égarées<sup>54</sup>. Il reste néanmoins vrai que dans la conjoncture actuelle, le transfert en Pologne reste le seul moyen de sauvegarder bon nombre de ces collections.

Dans le même temps, l'une des conditions de survie et de développement des collections les plus précieuses qui se trouvent en Occident reste la coopération des bibliothèques de la Polonia avec leurs consœurs de Pologne ainsi que l'aide sur le plan matériel et concernant le fond octroyées par la «Mère Patrie». Il s'agit d'une coopération volontaire, tenant compte de la spécificité et de l'intégralité des collections ainsi que de l'indépendance des établissements polonais à l'étranger.

Malheureusement, de nombreuses initiatives entreprises dans le but de soutenir les bibliothèques, de les protéger, voire de sauver leurs collections, souffrent de dispersion et du manque de coordination entre les institutions qui s'y engagent. Ceci est flagrant dans la façon de travailler des organes d'Etat et des organisations non-gouvernementales.

Il semblerait que la condition *sine qua non* de la survie et du développement des bibliothèques de la Polonia réside également dans le professionnalisme de leur fonc-

<sup>50</sup> *About Polish Music Center*. [on-line] [http://www.usc.edu/dept/polish\\_music/general/PMC\\_05.html](http://www.usc.edu/dept/polish_music/general/PMC_05.html). [accessible 9 01 2009]

<sup>51</sup> Cf. l'enquête de 2007 aux archives DPD.

<sup>52</sup> D'après B. Bienkowska, *Introduction Collections polonaises contemporaines*. L'auteur donne comme exemples. «La Salle de lecture polonaise auprès de l'église St. Stanislas à Buffalo» et «La collection d'Edward et Leokadia Rózański de Chicago» (actuellement en partie à Orchard Lake et dans d'autres centres)

<sup>53</sup> Récemment les collections principales du Musée des Pères Marians de Fawley Court (Grande Bretagne) ont été transférées au Sanctuaire de Notre Dame de Licheń (Pologne), alors que les collections spécifiques: imprimés anciens, manuscrits, cartes, ont été placés dans la Maison d'Etudes des Marians *Saints Cyril et Methode* à Lublin. Cf. l'enquête de 2006 aux archives DPD ainsi que: *Quelques milliers de pièces du patrimoine historique polonais au musée de Licheń (Kilka tysięcy zabytków historii Polski w licheńskim muzeum)*, (PAP), in *Nauka i życie – NEWSY ze świata nauki*, [on-line] [studentnews.pl](http://studentnews.pl), <[http //studentnews.pl/servis.php?s=58&pok=6279&id=85723](http://studentnews.pl/servis.php?s=58&pok=6279&id=85723), [accessible 9 01 2009].

<sup>54</sup> Selon J. Kowalczyk, fondateur et responsable des Archives et du Musée à la mémoire des soldats polonais du nom de «Pik Pilot Boleslaw Orlinski» à Mississauga au Canada (Archives Dedicated to Polish Soldiers in the Memory of Col. Pilot Boleslaw Orlinski), les souvenirs qui restaient de ce pilote émérite (décédé en 1992) ont été offertes en 1992 à la 11e Compagnie de chasseurs de Wrocław. Cette unité a été dissoute depuis, le sort des souvenirs en question reste inconnu. Cf. l'enquête de 2008 aux archives DPD.

tionnement à commencer par la gestion des collections et pour finir par la création de sites Internet<sup>55</sup>. Nous nous trouvons par conséquent devant la nécessité d'élaborer un programme de formation dans le domaine de la bibliothéconomie, de l'archivistique<sup>56</sup> et de la muséographie à l'adresse des militants de la Polonia qui s'occupent des collections. Ce programme pourrait constituer une plate-forme de coopération entre différents milieux professionnels, plate-forme dont le but serait de définir le modèle de gestion des collections polonaises qui, outre des livres, comprennent des éléments importants du patrimoine polonais à l'étranger.

---

<sup>55</sup> Cf.: L'intervention de E. Maruszak, *Portail informatiques à l'adresse de la Polonia et le Programme*.

<sup>56</sup> Il faut mentionner ici la publication du *Manuel de l'archiviste des institutions polonaises à l'étranger* (*Poradnik dla archiwisty instytucji polskiej na obczyźnie*), éd. La Direction Générale des Archives Nationales (Naczelną Dyрекję Archiwów Państwowych) (Warszawa 2006), réd. J. Krochmala.

Zdzisław Gębołyś, Elżbieta Warżagolis  
(Katowice)

## Le livre polonais dans les bibliothèques des collectivités locales en Lituanie (sur l'exemple des régions de Vilnius, de Soleczniki et de Troki)

La minorité polonaise de Lituanie suscite aujourd'hui un grand intérêt en Pologne. La présence constante de la thématique la concernant dans les médias (presse et Internet), indépendamment des événements marquants en est la meilleure preuve. À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, après plusieurs années de recherches et d'investigations, la question de la minorité polonaise vivant en Lituanie a pu faire l'objet de dizaines d'études, d'articles et autres publications qui éclairent divers aspects de son existence. Parmi eux figurent les travaux consacrés aux bibliothèques et aux collections de livres polonais dans ce pays.

Grâce à l'exploration de Zdzisław Gębołyś, qui se penche sur la question depuis plusieurs années, nos connaissances sur ce sujet sont aujourd'hui assez vastes. Nous savons quel est leur état général<sup>1</sup>, nous connaissons le profil de différentes bibliothèques<sup>2</sup>, leur lectorat<sup>3</sup> et même les mécanismes de la politique des autorités polonaises<sup>4</sup> en matière de bibliothèques polonaises à l'étranger. Toutefois, nous savons relativement peu de choses dans deux domaines: en ce qui concerne les collections privées polonaises et les collections polonaises des bibliothèques lituanaises en gestion des collectivités locales. Nous avons donc décidé d'aborder ces questions sur l'exemple des bibliothèques des trois régions «polonaises» des alentours de Vilnius; il s'agit de la région de Vilnius, de celle Troki et de Soleczniki pour en analyser l'état des collections ainsi que l'intérêt qu'elles suscitent.

En partant du principe que les bibliothèques publiques constituent, après les collections particulières, le principal lieu de contact avec les textes imprimés en langue

<sup>1</sup> Z. Gębołyś, *Les bibliothèques scolaires polonaises en Lituanie à la charnière des millénaires (Polskie biblioteki szkolne na Litwie na przełomie tysiącleci)*, in: *Národnostní menšiny na přelomu tisícletí. Sborník z mezinárodní vědecké konference konané ve dnech 12. a 13. listopadu 2002 ve Slezském ústavu Slezského zemského muzea v Opavě*, Ed. O. Šrajerová, Opava 2003, s. 181 – 195; Z. Gębołyś, *Les bibliothèques polonaises en Lituanie (Biblioteki polskie na Litwie)*, in: *Problèmes des bibliothèques scientifiques de Wrocław. 6e rencontre des bibliothécaires de la Polonia (Z problemów bibliotek naukowych Wrocławia. 6 Wrocławskie Spotkania Bibliotekarzy Polonijnych)*, Wrocław, 2008, p. 37-66.

<sup>2</sup> Z. Gębołyś, *Médiathèque de l'Institut Polonais de Vilnius (Mediateka Instytutu Polskiego w Wilnie)*, «Bibliotekarz» 2006, n°2, p. 13-17; Z. Gębołyś, *La bibliothèque de l'école de Mickunach dans les années 1990 – 1999 (Biblioteka szkoły średniej w Mickunach w latach 1990 – 1999)*, in: *Studia bibliologiczne*, t. 14, Katowice 2002, p. 87 – 102; Z. Gębołyś, *La bibliothèque de l'école J. I. Kraszewski à Vilnius (Biblioteka Szkoły Średniej im. J. I. Kraszewskiego w Wilnie)*, in: *Studia Bibliologiczne*, t. 10, Katowice 1997, p. 158 – 157.

<sup>3</sup> Z. Gębołyś, B. Cwierzma, *Le lectorat des élèves des écoles polonaises (classes terminales) (Czytelnictwo uczniów szkół polskich (klasy XI – XII) na Litwie w świetle badań ankietowych)*, in: *Studia Bibliologiczne*, t. 11, Katowice 1999, p. 129 – 143.

<sup>4</sup> Z. Gębołyś, *La politique bibliothécaire de la minorité polonaise en Lituanie (Polityka biblioteczna mniejszości polskiej na Litwie)*, en cours d'édition.

polonaise, nous avons voulu, au travers des données statistiques, parvenir à définir l'offre réelle des bibliothèques lituaniennes publiques à l'adresse du lecteur polonais. Nous nous sommes intéressés avant tout à l'importance de cette offre: à l'état des collections, au nombre d'acquisitions et aux investissements effectués par ces bibliothèques<sup>5</sup> pour agrandir les collections de livres polonaises. Nous avons entrepris d'étudier l'intérêt des communautés polonaises pour les publications en polonais: le nombre de lecteurs, le nombre d'emprunts. Notre analyse a été effectuée sur deux niveaux. La première est basée sur les données statistiques qui se limitent à mentionner les quantités par rapport à l'ensemble examiné. La seconde devrait nous permettre de saisir les indices relatifs dans le but de définir l'importance réelle du livre polonais: la quantité des lecteurs et la richesse des collections. Pour obtenir les données nécessaires, nous avons eu recours à la technique d'enquête. Nous avons adressé une enquête élaborée à cet effet aux bibliothèques centrales de la région de Vilnius, de Troki et de Soleczniki. Cette démarche a été complétée par l'interview des directeurs des trois établissements.

## Le territoire de l'étude

Le territoire délimité pour notre étude est constitué des trois régions environnantes de Vilnius, au nord, à l'est et au sud – la région de Vilnius, au sud – la région de Soleczniki, à l'ouest – la région de Troki. Ce choix est loin d'être arbitraire et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la population polonaise des ces régions est constituée des Polonais de souche (installés sur ces territoires depuis des siècles car ils faisaient autrefois partie de la Pologne), les Polonais y constituent une majorité: 62,3% dans la région de Vilnius, 79% dans celle de Soleczniki ou une importante minorité comme c'est le cas dans la région de Troki où ils représentent 30% de la population. Et enfin, ce qui a prévalu dans notre choix concerne la conscience de l'identité nationale polonaise qui est très forte au sein de la population en question.

On le constate au travers de l'enseignement polonais qui y est très développé et de la vie socio-culturelle très riche et diversifiée (la musique, le théâtre, le folklore, la presse). Le fait que depuis 1995, à l'issue des élections municipales, les Polonais de ces régions prennent une part active dans les décisions politiques est également important du point de vue de notre étude. Les trois régions en question sont des régions à caractère agricole avec d'importantes zones forestières et lacustres; il s'agit des régions touristiques mais peu industrialisées, ce qui détermine le niveau pas très élevé des revenus de cette population et par conséquent sa «consommation» en matière de culture. Le potentiel culturel et intellectuel de la population polonaise des trois régions analysées se mesure au travers du nombre d'institutions scolaires et culturelles polonaises ainsi que de l'activité culturelle de cette population (voir Tableau n° 1).

---

<sup>5</sup> Ceci c'est avéré difficile à exécuter. En dépit des efforts déployés, nous avons réussi à obtenir uniquement les données concernant les montants des dépenses pour l'achat des livres par les bibliothèques publiques dans les trois régions étudiées.

Ecoles, institutions culturelles et activité culturelle de la minorité polonaise dans les régions de Vilnius, de Soleczniki et de Troki

	Région de Vilnius	Région de Soleczniki	Région de Troki
Ecoles	7 collèges dont 4 polonais	40 établissements dont 13 lycées: 4 lituaniens, 7 polonais, 2 russes; 13 écoles primaires: 2 lituaniennes, 11 polonaises; 19 primaires 2 lituaniennes, 17 polonaises	29 écoles dont: 2 collèges, 9 lycées dont 4 polonais, 3 maternelles dont 1 polonaise; 15 écoles primaires dont 4 polonaises
Institutions culturelles et bibliothèques	28 centres culturels, 43 bibliothèques,	13 institutions culturelles, 28 bibliothèques	9 institutions culturelles
Activité culturelle	16 groupes artistiques	18 groupes artistiques	

Source: Enquête. étude de l'auteur

## L'état des bibliothèques et des collections polonaises avant 1991

La plupart des publications, qu'il s'agisse des articles parus dans la presse ou des études scientifiques, analysant la situation de la minorité polonaise en Lituanie sous le régime soviétique, souligne la précarité des Polonais sur le plan économique, politique voire même intellectuel<sup>6</sup>. Ils occupaient l'une des dernières places, juste avant les Tziganes, dans le classement des populations vivant en Lituanie. En réalité, cette évaluation n'est pas très exagérée. Au XXe siècle, la population polonaise, affaiblie démographiquement et intellectuellement à la suite des expatriations, dépossédée de ses biens (terres, biens immobiliers), victime de cruelles répressions puis soumise à l'endoctrinement communiste à outrance, a subi un long processus de dénationalisation. Rien ne pouvait le freiner, ni les apparences de l'humanité du régime soviétique sous forme de tolérance de quelques activités polonaises (par exemple l'autorisation d'éditer des journaux „Wilia” et „Czerwony Sztandar”), ni même l'enseignement polonais assez développé. Ce dernier, pour avoir fait partie intégrante du système d'éducation soviétique qui réalisait les principaux objectifs de la politique soviétique, ne pouvait œuvrer en faveur du maintien de l'identité polonaise des élèves.

Il n'est par conséquent pas surprenant que les bibliothèques publiques, soumises à l'appareil soviétique, n'attachaient pas suffisamment d'importance à la presse ni aux publications en langue polonaise pour les collectionner ou pour les populariser. Les données statistiques puisées dans l'informateur sur les bibliothèques lituaniennes datant de 1977 (de l'époque de l'URSS) parlent d'elles mêmes<sup>7</sup>. Le pourcentage des

<sup>6</sup> A. Bobryk, *La renaissance nationale des Polonais en République de Lituanie 1987 – 1997 (Odrodzenie narodowe Polaków w Republice Litewskiej 1987 – 1997)*. Toruń 2005

<sup>7</sup> Cf. *Lietuvos TSR Bibliotekos*, Vilnius 1977

collections d'ouvrages que représente le poste «Autres», dont font certainement partie les livres en langue polonaise, n'y dépasse pas 10%, (voir le Tableau n° 2).

Tableau n° 2.

Collections de livres polonais dans les bibliothèques publiques en République de Lituanie /1977/

Région de Vilnius	Région de Soleczniki	Région de Troki
<p>Rudomina Nombre de livres – 19353 En lituanien – 3195 En russe – 14804 Autres – 1354</p>	<p>Soleczniki – Bibliothèque Centrale Nombre de livres – 24018 En lituanien – 4834 En russe – 16952 Autres – 2232</p>	<p>Troki Nombre de livres – 27197 En lituanien – 10143 En russe – 14521 Autres – 2533</p>
<p>Niemenczyn Département enfants Nb de livres – 11864 En lituanien – 3821 En russe – 4381 Autres – 3603</p>	<p>Solecznik Département enfants Nb de livres – 9462 En lituanien – 1530 En russe – 6765 Autres – 1167</p>	<p>Rudziszki Nb de livres – 14892 En lituanien – 5996 En russe – 12744 Autres – 1152</p>
<p>Niemenczyn Nb de livres – 25144 En lituanien – 6003 En russe – 16589 Autres – 2492</p>	<p>Ejszyszki Nb de livres – 21631 En lituanien – 4316 En russe – 14396 Autres – 2919</p>	<p>Landawarów Nb de livres – 27419 En russe – 10072 En lituanien – 1338 Autres – 2012</p>
	<p>Ejszyszki Département enfants Nb. de livres – 9506 En lituanien – 1180 En russe – 7231 Autres – 1005</p>	

Source: Enquête, étude de l'auteur

## Les collections polonaises – les indicateurs absolus

L'importance des collections ainsi que les fonds consacrés à leur agrandissement sont tributaires de plusieurs facteurs tant objectifs que subjectifs, tant historiques qu'actuels. Tourner toujours le regard vers le passé, continuer d'imputer la pauvreté des collections polonaises aux événements du passé, est, nous semble-t-il, une attitude non scientifique et irrationnelle. C'est vrai surtout au regard de l'héritage post soviétique. Rappelons que la Lituanie a recouvert son indépendance en 1991. Rendre le seul état lituanien responsable de l'état des choses actuel équivaldrait à simplifier le problème et à induire les gens en erreur. Il ne faut pas oublier que depuis 1995, la minorité polonaise bénéficie des pleins pouvoirs au sein de la collectivité locale de Vilnius et de Soleczniki, quant à Troki – elle y est co-gestionnaire.



## L'importance des collections

Les études que nous avons faites laissent apparaître sans équivoque que le volume des collections polonaises des trois régions concernées est relativement restreint. Et ce, non seulement par rapport aux plus grandes collections lituanienne mais même par rapport aux collections de livres en langue russe. Dans la région de Vilnius, les collections polonaises comptent au total 65 800 ouvrages dans 43 bibliothèques, ce qui fait 18,5% du nombre total. A titre de comparaison, les collections en lituanien comptent 153 677 livres (soit 43,8%) et les collections de livres en russe – 133 381 (soit 37,6%). Les collections polonaises dans la région de Soleczniki se situent à peu près au même niveau: 51 290 (16,5%) d'ouvrages en polonais, 116 774 (57,6%) – en lituanien, 141 082 (45,4%) – en russe. Les indicateurs les plus bas sont relevés dans la région de Troki: les collections polonaises y comptent 9 502 ouvrages soit 4,6%, les lituanienne – 74,4%, les russes – 21%.

Après avoir identifié dans l'ensemble des collections celles qui sont les plus importantes et celles qui le sont le moins, il conviendrait de réfléchir sur les causes de cet état de fait. Dans la région de Vilnius, la plus grande collection de livres polonais n'est pas en gestion de la Bibliothèque Centrale à Rudomina mais de la Bibliothèque Publique de Porudomin et de Lawaryszki. Sur le plan des pourcentages, les collections polonaises les plus importantes, comparées aux collections en d'autres langues, restent également en possession de la bibliothèque de Porudomin, la deuxième et la troisième place sont occupées par d'autres bibliothèques (celles de Piekieliszki, de Wesołowka et de Korany) – voir Tableau n° 3. La plus petite collection – 183 livres – se trouve dans la bibliothèque de Gliciszki, une autre, à peine plus grande, à Wolczuny et à Sawiczuny. Le calcul en pourcentage fait apparaître également les valeurs incroyablement basses pour les communes proches de Vilnius: les communes de Rudomina et Niemież.

Tableau n° 3.

Bibliothèques de la région de Vilnius. Etat des collections au 31 XII 2007

Bibliothèque	Collection en nb. d'exemplaires		Total des acquisitions en nb. d'exemplaires	Acquisitions en langue polonaise	Valeur totale des acquisitions en nb. d'exemplaires	Valeur des acquisitions en langue polonaise en nb. exemplaires
	Total	En polonais				
1	2	3	4	5	6	7
Borejkwoszczyzna	4931	1369 (27,8%)	229	57 (24,9%)	1778,77	997.31 (56,1%)
Bujwidze	5248	1600 (30,5%)	314	77 (24,5%)	3118,03	1563.03 (50,1%)
Czarny Bór	11279	2074 (18,4%)	415	74 (17,8%)	4634,66	1437.28 (31%)
Dukszty	6976	1457 (20,8%)	272	67 (24,6%)	2469,87	1124.59 (45,4%)
Ejtminiszki	10055	1483 (14,7%)	301	65 (216%)	2702,99	1182.91 (43,7%)

1	2	3	4	5	6	7
Gliniszki	7000	183 (2,6%)	276	33 (11,9%)	2378,52	448.44 (18,8%)
Grygajcie	5179	1102 (21,3%)	261	64 (24,5%)	2307,09	1166.52 (506%)
Kabiszki	7514	1780 (23,7%)	319	81 (25,4%)	3473.24	1703.54 (49%)
Kojrany	4950	1517 (30,6%)	330	82 (24,8%)	3588.73	1534.86 (42,7%)
Korwie	9570	1878 (19,6%)	334	59 (17,6%)	2888,19	1073.95 (37,2%)
Kowalczuki	12795	1894 (14,8%)	446	75 (16,8%)	4812,14	1559.56 (32,4%)
Lawaryszki	10121	3155 (31,2%)	359	83 (23,1%)	3674,1	1739.08 (47,3%)
Mariampol	11799	493 (4,2%)	370	57 (15,4%)	3917,46	994.78 (25,4%)
Mejszagola	11197	1780 (15,1%)	386	74 (14,1%)	4629,41	1464.41 (31,6%)
Miedniki	6873	1044	377	75 (19,9%)	4101,8	1496.20 (36,5%)
Mościszki	8171	2125 (26%)	223	58 (26%)	1736,96	1007.25 (57,9%)
Niemenczyn Bibliothèque pour enfants	11569	3894 (33,6%)	398	75 (18,8%)	4583,86	1792,26 (39,1%)
Niemenczyn – commune urbaine	15760	2 502 (15,9%)	931	23 (2,5%)	10842,61	242,43 (2,2%)
Niemież	12972	1179 (9,1%)	515	70 (13,6%)	6188,19	1338.87 (21,6%)
Orzełówka	6403	1495 (23,3%)	273	79 (28,9%)	2651,4	1592.76 (60,1%)
Pikieliszki	4992	2034 (40,7%)	291	78 (26,8%)	2884,9	1495.80 (51,8%)
Podbrzezcie	11248	2401 (21,3%)	382	79 (20,7%)	3546,73	1650.49 (46,5%)
Pogiry	8230	715 (8,7%)	555	53 (9,5%)	6626,08	899.09 (13,6%)
Porudomino	9009	4406 (48,9%)	307	64 (20,8%)	3170,25	1277.08 (40,3%)
Rudomina Bibliothèque Centrale de la région de Vilnius	29936	2658 (8,9%)	1978	112 (5,6%)	22818,41	2299,96 (10,1%)
Rostyniany	7219	1900 (26,3%)	256	59 (23%)	2165,73	1016.00 (46,9%)
Rudomina, zone rurale	-	-	-	-	-	-

1	2	3	4	5	6	7
Rukojnie	6166	1362 (22%)	403	79 (19,6%)	4943,02	1658.26 (33,5%)
Sawiczuny	4249	348 (8,2%)	255	61 (23,9%)	2127,09	1061.00 (49,8%)
Skajdiszki	7701	912 (11,8%)	381	69 (18,1%)	4030,05	1350.77 (33,5%)
Skirlany	7853	1833 (23,3%)	267	61 (23,1%)	2350,69	1156.11 (49,2%)
Skliaryszki	4363	1396 (32%)	394	68 (25,4%)	2498,98	1351.89 (54,1%)
Sorok Tatars	5182	912 (17,6%)	247	60 (24,3%)	1987,39	1032.83 (51,9%)
Suderwa	10416	1943 (18,6%)	263	54 (13,7%)	4093,94	854.21 (20,9%)
Sużany	8580	1346 (17%)	317	65 (20,5%)	2788.42	1263.44 (45,3%)
Szumsk	7885	1723 (21,8%)	387	73 (18,9%)	4583,02	1517.80 (33,1%)
Werusowo	8388	1222 (14,6%)	246	62 (25,2%)	2026,96	1079.00 (18,8%)
Wesolówka	3836	1374 (35,8%)	238	60 (24,4%)	1852,04	1041.50 (56,2%)
Wojdaty	5637	923 (16,4%)	349	82 (23,5%)	3903,85	1656.67 (42,4%)
Wolczuny	3407	183 (5,3%)	-	-	-	-
Zujuny	7796	983 (12,7%)	514	81 (15,7%)	6587,36	1606.87 (24,4%)
Total	354737	65800 (18,5%)	15653	2713 (17,3%)	164146,15	51893.04 (31,6%)

Source: Enquête, étude de l'auteur

D'un point de vue purement statistique, il faut noter que les collections de livres polonais les plus importantes se trouvent à Soleczniki et à Ejszyski, c'est à dire là où la population polonaise est la plus nombreuse. Malheureusement, en pourcentage, cela ne se traduit pas par des valeurs équivalentes. Ces dernières s'avèrent éloquentes dans le cas des bibliothèques publiques où l'importance de la collection polonaise atteint 1/3 de l'ensemble de la collection. Les collections polonaises les plus modestes y sont néanmoins deux à trois fois plus importantes que dans des bibliothèques de la région de Vilnius. La représentation en nombre y concorde en général avec celle en pourcentage – voir le Tableau n° 4.

Tableau n° 4.

## Bibliothèques de la région de Soleczniki. État des collections au 31.XII.2007

Bibliothèque	Collection en nb. d'exemplaires	Collection en polonais en nb. d'exemplaires	Aquisitions en nb. d'exemplaires	Aquisition en polonais en nb. d'exemplaires
Biała Waka	16799	2050(12,2%)	483	91((18,8%)
Butrymańce	10596	3057(28,8%)	313	87(27,8%)
Czużekampie	6915	437(6,3%)	306	77(25,2%)
Dajnowa	8668	2333(26,9%)	211	51(24%)
Dowgidańce	6790	206(30,3%)	230	55(23,9%)
Dziewieniszki	14681	570(3,9%)	442	41(9,3%)
Ejszyszki	27199	5989(22%)(	914	136(14,9%)
Gierwiszki	6542	1340(20,5%)	229	61(26,6%)
Janczuny	6626	1641(24,9%)	237	59(29,9%)
Jaszuny	12510	2107(16,8%)	448	78(17,4%)
Jurgelany	8147	2312((28,4%)	193	42(21,8%)
Kaleśniki	9213	1350(14,6%)	378	75(19,8%)
Kamionka	7429	1593(21,4%)	208	57(27%)
Karolina	7109	928(13%)	199	49(24,6%)
Małe Soleczniki	7500	568(7,6%)	293	66(22,5%)
Milkuny	5048	1252(24,8%)	186	46(24,7%)
Pasieki	7989	2141(26,8%)	249	76(30,5%)
Podborze	9954	3059(30,7%)	327	112(34,2%)
Poszki	7848	96(1,2%)	290	5(1,7%)
Total	310472	51290(16,5%)	10201	1888(18,5%)
Rudniki	8406	2297(27,3%)	189	50(2,6%)
Soleczniki bibl. centrale	67915	6617 (9,7%)	2428	188(7,7%)
Taboryszki	8197	478(5,8%)	216	55(25,5%)
Tietiańce	7284	2327(31,9%)	318	147(46,2%)
Turgielach	15266	2053(14,5%)	474	93(19,6%)
Wielkie Salki	7516	1430(19%)	232	51(21,9%)
Zawiszańce	8325	1205(14%)	208	40(19,2%)
Total	310469	42063(13,5%)	10201	1888(18,5%)

Source: Enquête, étude de l'auteur

En examinant la région de Troki uniquement par rapport à l'importance des collections polonaises, sans aller jusqu'à utiliser le terme de désert culturel polonais, il ne sera pas erroné de dire qu'il s'agit là d'une région «handicapée». La collection moyenne de livres polonais n'y dépasse pas 2000 ouvrages ce qui constitue entre 8 et 15% – voir le Tableau n° 5. Mais c'est le résultat des statistiques portant sur les petites collections qui est le plus choquant. Le fait qu'il s'agisse des communes situées dans l'ancienne «Lituanie de Kaunas» comme c'est le cas de Wysoki Dwór, Mosty, Waicuniszki ne justifie pas cet état de fait.

Tableau n° 5.

## Bibliothèques de la région de Troki. Indicateurs absolus

Bibliothèque	Collection en nombre d'exemplaires	Collection en polonais en nombre d'exemplaires	Acquisitions en 2007 – nb. d'exemplaires	Acquisitions en langue polonaise
	5755	887 (15,4%)	273	15 (5,5%)
Bijuny	8213	-	379	-
Bražuny	5281	456 (8,6%)	293	28 (9,5%)
Cyzuny	7506	5 (0,06%)	273	-
Duśmiany	1671	6 (0,4%)	230	-
Grendawa	4200	5 (0,06%)	284	-
Hanuszyszki	6839	14 (0,2%)	482	-
Ismonie	4680	341 (7,5%)	218	1 (0,4%)
Landwarów	3179	1459 (4,6%)	1997	23 (1,3%)
Mosty	6562	1 (0,01%)	317	-
Połuknie	10035	1112 (11,1%)	488	17 (3,5%)
Rudziszki	25314	3211 (12,7%)	2393	1064 (44,5%)
Rykonty	3890	165 (4,2%)	233	-
Stare Troki	8613	1054 (12,2%)	451	14 (3,1%)
Świątniki	4947	604 (12,2%)	351	128 (36,5%)
Troki	52198	1777 (3,4%)	2849	23 (0,8%)
Wajekuniszki	4232	3 (0,07%)	236	-
Wysoki Dwór	12903	2 (0,01%)	631	-
Total	204631	9502(4,6%)	12378	1313(10,6%)

Source: Enquête, étude de l'auteur

## Les acquisitions récentes

Les données statistiques concernant la quantité et la valeur des acquisitions constituent une certaine indication sur le nombre restreint des collections polonaises. Ces données ne portent que sur une année (2007), elles illustrent cependant la tendance à la marginalisation des acquisitions d'ouvrages en langue polonaise. Dans la région de Vilnius, en 2007, 15 653 livres ont été achetés pour la somme totale de 164146,13 LTL (litas lituaniens), dont 11801 en lituanien (70,8% du total) pour la somme de 90651,38 LTL; 2713 ouvrages en polonais (17,3%) pour la somme de 51893,04 LTL et 1819 en russe (11,6%) pour la somme de 20632,29 LTL. Les acquisitions en langue polonaise dans la région de Soleczniki sont un peu plus importantes: 1898 livres (18%) – presque autant que d'ouvrages en russe. Malheureusement, en dehors des données générales, nous ne disposons pas de données plus précises concernant les achats de livres en polonais dans cette région; il en est de même pour la région de Troki. Cette dernière région se présente comme la plus démunie dans nos statistiques: seulement 1313 ouvrages en langue polonaise ont été acquis récemment (10,6% de l'ensemble des acquisitions). L'analyse des acquisitions dans les régions de Vilnius et de Soleczniki autorise une certaine dose d'optimisme. Les plus importantes acquisitions effectuées dans la région de Vilnius comptaient entre 79 et 112 livres (soit entre 24 et 29%) et les plus basses ne dépassaient pas de 23 à 33 livres. Cependant au niveau des pourcentages, la plupart des bibliothèques de cette région ont franchi la barre de 15% – voir le Tableau n° 3. Les résultats dans la région de Soleczniki paraissent encore plus encourageants. Sur le plan quantitatif, le nombre d'acquisitions descend rarement au dessous de 50 exemplaires ce qui fait environ 25% d'achats – voir Tableau n° 4. Nous serions tentés de dire la même chose au sujet de la région de Troki. Les acquisitions dans quelques unes des bibliothèques y constituent entre 30 à 76% de dépenses annuelles – voir le Tableau n° 5. Cet optimisme est cependant tempéré par le fait que la plupart des bibliothèques de cette région n'achète pas du tout d'ouvrages en langue polonaise où, si elles le font, c'est en quantité négligeable.

## Le lectorat

Nous savons tous que l'utilité d'une collection de livres et le dynamisme d'une bibliothèque ne se mesurent pas en quantité de livres mais en nombre de lecteurs qui fréquentent la bibliothèque et en celui des livres empruntés. Il n'est pas surprenant que dans les régions de Vilnius et de Soleczniki, où les Polonais représentent une majorité, ils constituent également le principal groupe de lecteurs. D'après les données de 2007, les lecteurs polonais constituaient 62% du lectorat et, dans la région de Soleczniki – 79%. Dans la région de Troki, leur nombre atteint le chiffre de 1313 personnes (10,6% du lectorat), ce qui est surprenant car cela fait 3 fois moins que le nombre d'habitants de nationalité polonaise. Faute de données, c'est seulement pour la région de Vilnius que nous pouvons comparer ces données avec le nombre de livres empruntés, sachant toutefois que des ouvrages en langue polonaise, qui sont au nombre de 141 082 (45,4%), peuvent être également empruntés par des Lituaniens ou des Russes même si c'est dans des proportions minimales.

Tableau n° 6.

Bibliothèques de la région de Vilnius. Nombre des lecteurs. Indicateurs absolus.

Bibliothèque	Nb. de lec- teurs	Population polonaise	Lecteurs polonais	Total prêts en 2007 en nombre d'exem- plaires	Prêts d'ouvrages en polonais nombre d'exem- plaires
1	2	3	4	5	6
Bezdney	329	1002 (60%)	109 (33%)	4792	722 (15%)
Borejkwoszczyzna	105	356 (93,2%)	88 (83%)	2211	688 (31%)
Bujwidze	251	842 (69%)	234 (93%)	6535	2910 (44,5%)
Czarny Bór	335	3200 (60,4%)	145 (42,7%)	9071	875 (9,6%)
Dukszty	152	900 (60%)	78 (51%)	3706	1061 (28,6%)
Ejtminiszki	246	734 (81,3%)	164 (66%)	3582	981 (27,4%)
Glinciszki	225	427 (49,6%)	55 (24,4%)	3989	52 (1,3%)
Grygajcie	227	1225 (66,2%)	156 (68,7%)	4561	2053 (45%)
Kabiszki	262	1027 (90,1%)	133 (51%)	3757	1921 (51,1%)
Kojrany	270	1050 (65,6%)	214 (79,2%)	4915	1331 (27%)
Korwie	242	513 (74%)	167 (69%)	6371	2384 (37,4%)
Kowalczuki	387	2458 (75%)	272 (70,3%)	7917	1320 (16,7%)
Ławaryszki	307	1299 (87,7%)	280 (91,2%)	4774	1798 (37,6%)
Mariampol	315	915 (57,2%)	160 (50,8%)	5287	1187 (22,4%)
Mejszagoła	355	1710 (60%)	170 (36,3%)	7185	607 (8,4%)
Miedniki	315	1293 (90,1%)	272 (86,3%)	6787	2444 (36%)
Mościszki	248	825 (83,75%)	123 (49,6%)	5419	2641 (48,7%)
Niemenczyn Bib. pour enfants	748	-	466 (62,3%)	8270	502 (6,1%)
Niemenczyn – Commune urbaine	1077	3292 (70,6%)	577 (53,5%)	26872	3543 (13,2%)
Niemież	441	3300 (68,8%)	249 (56,4%)	6865	819 (11,8%)

1	2	3	4	5	6
Orzelówka	203	453 (79,2%)	138 (68%)	3068	938 (30,5%)
Pikieliszki	210	586 (69,2%)	153 (72,8%)	3524	791 (22,4%)
Podbrzezie	434	1016 (39%)	282 (65%)	7856	2609 (33,2%)
Pogiry	427	1046 (25,6%)	92 (21,5%)	8270	502 (6,1%)
Porudomino	240	661 (704%)	170 (70,8%)	2956	500 (16,9%)
Radomina, Bib. centrale Rejonu Wileńskiego	1145	2620 (55,7%)	608 (53%)	27142	1289 (4,7%)
Rostyniany	202	534 (73%)	173 (85,6%)	3541	1054 (29,8%)
Rudomina – com- mune rurale	-	-	-	-	-
Rukojnie	305	1562 (90,4%)	254 (83,2%)	3941	1849 (46,9%)
Sawiczuny	243	1006 (91,8%)	210 (86,4%)	4294	1497 (34,8%)
Skajdiszki	121	2998 (59,9%)	50 (41,3%)	755	210 (27,8%)
Skirlany	219	572 (81%)	185 (84,5%)	5854	2691 (45,9%)
Skliaryszki	252	854 (64%)	169 (67%)	4579	867 (18,9%)
Sorok Tatory	265	1029 (84,9%)	192 (72,4%)	6900	638 (9,2%)
Suderwa	200	800 (80,9%)	164 (82%)	5759	793 (13,8%)
Suzany	385	385 (62,9%)	284 (73,8%)	5163	3223 (62,4%)
Szumsk	333	1515 (87,4%)	310 (93%)	6271	1855 (29,6%)
Werusowo	258	489 (59,9%)	134 (51,9%)	1721	862 (50%)
Wesołówka	144	627 (88,3%)	134 (96,5%)	2500	980 (39,2%)
Wojdaty	395	923 (61,5%)	162 (41%)	4127	777 (18,8%)
Wółczuny	-	-	-	-	-
Zujuny	426	3458 (35,6%)	139 (54,7%)	8650	1516 (17,5%)
Total	13244	49502	8214(62%)	249737	55280 (22,1%)



35 280 emprunts d'ouvrages en langue polonaise soit 24,13% des 249 737 livres empruntés au total en 2007 semblent indiquer que dans la région de Vilnius, l'intérêt pour le livre polonais est relativement marginal, du moins par rapport à la richesse des collections existantes. Il en est probablement de même dans les deux autres régions analysées. Dans la région de Vilnius, le nombre le plus élevé de lecteurs a été enregistré en 2007 dans les bibliothèques les plus importantes, dans les localités où la minorité polonaise est la plus dense, c'est à dire à Rudomin et à Niemenczyn. L'évaluation en pourcentage fait apparaître le niveau le plus élevé des lecteurs dans les petites localités où domine la population polonaise. Les résultats les moins intéressants ont été notés dans les régions où les Polonais constituent une faible minorité – voir le Tableau n° 6. Nous manquons de données précises pour la région de Soleczniki. Les données de la régions de Troki font apparaître la tendance suivante: un grand nombre de lecteurs polonais correspondent aux communes où cette population est importante. Plus nous pénétrons dans la région de Troki, moins il y a de lecteurs de nationalité polonaise.

Tableau n° 7.

Bibliothèques de la région de Troki. Indicateurs absolus.

Bibliothèque	Lecteurs	Population polonaise	Lecteurs polonais
1	2	3	4
Bijuny	320	67 (11,1%)	18 (5,6%)
Bražuny	245	554 (68,8%)	162 (66,1%)
Czyzuny	212	4 (0,7%)	2 (0,9%)
Duśmiany	210	14 (2,7%)	7 (3,3%)
Grendawa	193	8 (0,9%)	-
Hanuszyszki	371	165 (12,2%)	6 (1,7%)
Ismonie	120	96 (30,9%)	44 (36,6%)
Landwarów	2527	3198	297 (11,7%)
Mosty	230	11 (2,1%)	4 (1,7%)
Poluknie	483	1150 (73,6%)	290 (60%)
Rudziszki	1156	1281 (43,3%)	280 (24,2%)
Rykonty	120	346 (26%)	40 (33,3%)
Stare Troki	601	1349 (57,2%)	285 (47,4%)
Szklary	209	471 (76,5%)	145 (69,4%)

1	2	3	4
Świętniki	220	333 (80,4%)	167 (75,9%)
Troki	1641	1629 (25,7%)	-
Wajckuniszki	170	85 (15,5%)	-
Wysoki Dwór	350	94 (5,7%)	11 (3,1%)
Total	11905	10676(31,3%)	1758(14,8%)

Source: Enquête, étude de l'auteur

## Les Collections polonaises – les indicateurs relatifs

En matière d'activité des bibliothèques, les indicateurs relatifs composent un champ d'interprétation assez large. Et c'est seulement la confrontation des données relatives entre elles, par rapport aux phénomènes comparables, qui éclaire de façon fiable les valeurs exprimées en nombres absolus, tout en confirmant les suppositions antérieures. Nous nous sommes basés, dans notre analyse, sur les données qui concernent de façon explicite directement le lectorat polonais, autrement dit celles qui portent sur le volume des collections en langue polonaise, sur l'activité de lecture des Polonais ainsi que sur les acquisitions en langue polonaise en terme de quantité et de valeur. Nous avons laissé de côté les données statistiques relatives à l'emprunt pour des raisons exposées plutôt.

L'indicateur de richesse d'une collection indique, sans entrer dans la structure de l'objet analysé, ses possibilités potentielles à satisfaire les besoins du lectorat. Par la force des choses, la richesse de la collection, calculée par rapport à un lecteur, dépasse cette même valeur par rapport à un habitant. Cette régularité est facile à «dépister» dans les régions de Vilnius et de Troki. La moyenne pour toute la région, comme nous pouvons le voir dans les deux tableaux, dissimule d'une certaine façon les insuffisances en matière de livres. En revanche, en fournissant des données très précises, nous remarquerons des différences notables entre différentes localités; dans la région de Vilnius, elles peuvent atteindre plusieurs dizaines de volumes – voir le Tableau n° 8.

Par rapport au nombre de lecteurs, les collections polonaises les plus riches se trouvent à Czarny Bór, à Prudonim et à Dukszty. Par rapport au nombre d'habitants, ce sont les bibliothèques de Porudomin, de Borejkwoszczyzna, de Szumsk et de Pikieliszki qui peuvent se prévaloir de posséder les collections les plus riches. La plus mauvaise place parmi les bibliothèques les plus pauvres en ouvrages en langue polonaise est détenue par la bibliothèque de Glinciszki (3,3 – 0,4). Les bibliothèques de Skojdziszki et de Zujuny présentent une sorte de paradoxe: si le lectorat n'y est pas négligeable, le nombre d'ouvrages en polonais dans ces bibliothèques par rapport au nombre d'habitants fait apparaître l'état d'abandon dont souffrent ces collections.

Tableau n° 8.

## Bibliothèques publiques de la région de Vilnius. Indicateurs relatifs au 31 XII 2007

Bibliothèque	Fond de la collection: collection/nb. de lecteurs	Fond de la collection: collection/nb. d'habitants	Le lectorat: nb. de lecteurs/nb. d'habitants	Nb. d'acquisitions par habitant/par lecteur polonais
1	2	3	4	5
Bezdney	9,6	1,04	10,99%	0,64 0,06
Borejkwoszczyzna	15,5	3,8	24,7%	? 0,16
Bujwidze	6,8	1,9	27,8%	0,32 0,09
Czarny Bór	30,1	13,6	4,5%	0,05 0,02
Dukszty	18,6	1,6	8,7	0,85 0,007
Ejtminiszki	9	2	22,3%	0,39 0,08
Glinciszki	3,3	0,4	12,9%	0,6 0,07
Grygajcie	7,06	2,6	12,7%	0,47 0,05
Kabiszki	13,4	1,7	12,91%	0,60 0,07
Kojrany	7,1	1,4	20,4%	0,38 0,07
Korwie	11,2	3,7	32,5%	0,35 0,11
Kowalczuki	6,9	0,8	11%	0,27 0,03
Lawaryszki	11,3	2,5	21,5%	0,29 0,06
Mariampol	3,1	0,5	17,5	0,35 0,06
Mejszagola	10,05	1,04	9,9%	0,43 0,04
Miedniki	3,8	0,8	21%	0,27 0,05
Mościszki	17,2	2,6	14,9%	0,47 0,07
Niemenczyn Commune urbaine	4,33	0,76	17,5%	0,003 0,006
Niemenczyn Bibl. pour enfants	8,4	7,8	-	0,016 -
Niemież	4,7	0,3	7,5%	0,28 0,02
Orzelówka	10,8	3,3	30,5%	0,57 0,17

1	2	3	4	5
Pikieliszki	13,3	3,5	26%	0,50 0,05
Podbrzezie	8,5	2,4	27.7%	0,28 0,07
Pogiry	7,8	0,7	8.8%	0,18 ?
Porudomino	25,9	6,7	25,7%	0,37 0,09
Rostyniany	10,9	5,5	32,4%	0,34 0,11
Rudomina Bibliothèque Cen- trale pour la région de Vilnius	4,37	1,01	23.2%	0,18 0,04
Rudomina, com- mune rurale	-	-	-	-
Rukojnie	5,4	0,8	16.3%	0,31 0,04
Sawiczuny	1,6	0,3	20,89%	0,29 0,06
Skojdiszki	18.1	0,3	4,9%	1,38 0,02
Skirlany	9,4	3,2	32,3%	0,32 ?
Skliaryszki	8,3	1,6	19,8%	0,40 0,10
Sorok Tatarzy	4,8	0,9	18,6%	0,31 0,05
Suderwa	11,8	2,4	20,5%	0,32 0,05
Sużany	8,2	3,5	73,8%	0,22 0,16
Szumsk	6,1	4,5	20,5%	0,23 0,04
Werusowo	9,1	7,5	27,4%	0,46 ?
Wesołówka	9,8	1,9	22,8%	0,43 0,12
Wojdaty	2,9	1	17,5	0,50 0,08
Wólczuny	-	-	-	-
Zujuny	4,2	0,3	6,7%	0,34 0,02

Source: Enquête, étude de l'auteur

Le peu d'intérêt pour les acquisitions de livres en polonais dans la région de Troki, au vu de l'indicateur de la richesse de la collection, est si flagrant, et ce dans les loca-

lités à forte population polonaise, qu'il est difficile de justifier de façon rationnelle cet état de fait. Voir Tableau n° 9.

Tableau n° 9.

Bibliothèques publiques de la région de Troki. Indicateurs relatifs au 31 XII 2007

Bibliothèque	Richesse de la collection Collection/nb lecteurs	Richesse de la collection Collection /nb d'habitants	Le lectorat (en%) nb de lecteurs / nb d'habitants	Nombre d'acquisitions / lecteur polonais	Nb d'acquisitions / habitant polonais
Bijuny	0	0	26,9	0	0
Bražuny	2,81	0,82	29,2	0,17	0,05
Czyżuny	2,5	1,25	?	0	0
Duśmiany	0,85	0,42	50	0	0
Grendawa	0	0,62	0	0	0
Hanuszyszki	2,3	0,08	3,63	0	0
Ismany	7,7	3,55	45,8	0,022	0,01
Landwarów	4,91	0,45	9,28	0,07	0,007
Mosty	0,25	0,09	36,3	0	0
Połuknie	3,83	0,96	25,2	0,058	0,014
Rudziejki	11,46	2,50	21,85	3,8	0,83
Stare Troki	3,69	0,75	21,12	0,049	0,02
Szklary	6,11	0,30	30,78	0,10	0,05
Świętniki	4,16	1,81	50,15	0,76	2,40
Troki	?	1,09	?	?	0,01
Wajckuniszki	0	0	0	0	0
Wysoki Dwór	0,18	0,02	11,7	0	0

Source: Enquête, étude de l'auteur

La comparaison du nombre de livres achetés par lecteur et par habitant peut apporter des éléments de réponse. Cependant, même dans une région aussi « polonaise » que la région de Vilnius, la norme annuelle se situe en dessous de 1. Dans la région de Troki, les livres en polonais ne font tout simplement pas l'objet des acquisitions.

## L'importance du lectorat

Qu'est ce qui détermine l'intérêt plus ou moins grand pour le livre polonais en Lituanie? Il n'est pas facile de répondre à cette question complexe de façon univoque. A la lumière de la présente étude, il semblerait que cet intérêt reste en rapport avec l'importance des collections et les fonds consacrés pour renouveler les collections en langue polonaise. Comment expliquer alors le nombre restreint de lecteurs dans les bibliothèques publiques de la région de Vilnius (voir le Tableau n° 8). Les décideurs en matière de politique bibliothécaire en Lituanie n'en seraient pas les seuls responsables. Cependant, avec le lectorat de 25 – 30% il est prématuré de tirer la sonnette d'alarme. Car ce pourcentage signifie qu'un Polonais sur 3 ou 4 fréquente la bibliothèque publique de sa ville. Ce sont les responsables des bibliothèques de Zujuny, Dukiszki, Poigry, Skojdiszki, Niemież et Mejszagoła, où l'indicateur de lectorat

oscille entre 5 et 10%, qui doivent s'interroger. L'exception que présente la commune de Suzany, qui a battu le record avec 75,8% de lecteurs polonais en 2007, ne fait que confirmer la règle.

Le nombre de lecteurs polonais dans la région de Troki en 2007 s'avère paradoxalement plus élevé que le volume de ses collections polonaises. La même interprétation s'impose lorsqu'un Polonais sur deux fréquente la bibliothèque (c'est le cas à Duśmiany, Ismeny et Świętniki). Les résultats médiocres à Hanuszyszki ou à Wysoki Dwór ne sont pas surprenants. En revanche, les 9,28% à Landwarów où vit une importante communauté polonaise, qui possède une école polonaise et une vie culturelle florissante, donne à réfléchir.

L'analyse des collections en langue polonaise dans les bibliothèques publiques des régions de Vilnius, Soleczniki et Troki a confirmé nos présomptions antérieures, à savoir que le livre et la presse polonaises occupent une place très inférieure par rapport au potentiel démographique, intellectuel et socio-économique de la population polonaise de ses territoires. Les négligences préméditées de l'époque soviétique non seulement n'ont pas été réparées mais dans certains cas elles se sont même aggravées. A notre avis, la responsabilité pour l'état des bibliothèques publiques lituanienes incombe à l'Etat lituanien, et plus précisément au ministre de la culture.

Mais la responsabilité, proportionnellement à leur rang économique et politique, doit être également endossée par les collectivités locales. Il semblerait qu'elles ignorent le rôle que peut jouer le livre et la bibliothèque dans la vie sociale et spirituelle de la minorité polonaise en Lituanie. Les organisations polonaises politiques et sociales prônent tous les ans: «L'enfant polonais dans une école polonaise !» Mais il est vain de chercher dans les programmes des organisations telles que *Związek Polaków na Litwie* (Union des Polonais en Lituanie) ou *Akcja Wyborcza Polaków na Litwie* (Action Électorale des Polonais en Lituanie) le mot d'ordre qui proclamerait: *plus de livres polonais dans les bibliothèques publiques !* Nous sommes conscients que notre étude, réalisée sur une seule année, ne peut que poser des jalons et demande à être élargie et approfondie. Néanmoins, nous pouvons doré et déjà nous poser la question: pourquoi les Polonais préfèrent-ils lire des livres en russe et en lituanien plutôt qu'en polonais? Une autre question de nature qualitative s'impose: pourquoi les Polonais fréquentent-ils si peu les bibliothèques publiques? Serait-ce uniquement parce qu'ils n'y trouvent pas de livres en polonais ou bien alors parce que les ouvrages qu'ils y trouvent sont dépassés.

## Les immigrés polonais et la presse de la Polonia en Grande Bretagne

On considère que le début de l'émigration polonaise vers la Grande Bretagne date de 1831. Après l'échec de l'Insurrection de Novembre, entre 800 et 1000 soldats polonais ont cherché asile dans les Iles. En 1939, le nombre de Polonais vivant de l'autre côté de la Manche est évalué entre 3500 et 5000 individus<sup>1</sup>. Au cours de la seconde guerre mondiale, et pendant quelques années de l'après guerre, une nouvelle vague de soldats et leurs familles ont cherché refuge en Grande Bretagne. La population polonaise a atteint alors 160 000 personnes environ et formait la minorité nationale la plus importante<sup>2</sup>. Les Polonais émigraient en Grande Bretagne également à l'époque de la Pologne Populaire. Puis une vague d'émigration économique polonaise sans précédent eut lieu au lendemain de l'intégration de la Pologne par l'Union européenne, en mai 2004. On estime entre 800 000 et 1 300 000 le nombre de Polonais habitant actuellement en Grande Bretagne.

D'après l'étude sociologique réalisée en 2006 par l'Université du Surrey (avec la participation du sociologue polonais Michał Garapich), 80% des nouveaux arrivants ont moins de 35 ans. La majorité d'entre eux travaillent dans le bâtiment, la restauration, l'hôtellerie, dans le secteur agricole et social; leur rémunération se situe en bas de l'échelle salariale<sup>3</sup>. Les médias britanniques stigmatisent cette récente immigration économique au travers de l'image du «plombier polonais» devenue une sorte de symbole. Par ailleurs, l'opportunité d'une carrière professionnelle accompagnée d'une rémunération attrayante qu'offre le marché de travail britannique, attire dans ce pays des informaticiens, des économistes et des juristes.

L'étude mentionnée ci-dessus a identifié plusieurs types d'immigrés polonais au sein de cette dernière vague d'émigration:

- **La cigogne** (20% d'immigrés) – il s'agit de migrants saisonniers dont le but est de renflouer le budget familial ou de financer leurs propres études en Pologne. Ils séjournent en Grande Bretagne entre 2 et 6 mois;
- **Le stockeur** (16%) – ce sont des personnes qui projettent de financer l'acquisition d'un logement ou de créer leur propre entreprise. Ils rentrent en Pologne une fois les moyens financiers adéquats réunis. Comme dans le cas du groupe précédent,

<sup>1</sup> K. Paradowska, *Les Polonais en Grande Bretagne jusqu'à 1939 (Polacy w Wielkiej Brytanii do 1939 roku)*, in *Polonia w Europie*, Poznań 1992, s. 413-418.

<sup>2</sup> T. Radzik, *De l'histoire de la société polonaise en Grande Bretagne après la seconde guerre mondiale: 1945 – 1990 (Z dziejów społeczności polskiej w Wielkiej Brytanii po drugiej wojnie światowej (1945-1990))*, Lublin 1991, p. 20.

<sup>3</sup> J. Eade, S. Drinkwater, M. Garapich, *Class and Ethnicity – Polish Migrants in London Research Report*, [on-line], <http://www.surrey.ac.uk/Arts/CRONEM> [accessible: 9 01 2009]

les «stockeurs» occupent des emplois qui n'exigent pas de hautes qualifications, leur bas salaire est compensé par la durée de travail. Ils vivent dans des enclaves à forte concentration de Polonais;

- **L'explorateur** (42%) – il se caractérise par l'élasticité et la mobilité. Il n'a pas d'idée arrêtée quant à son lieu de séjour. Les «explorateurs» travaillent dans tous les secteurs, leur rémunération dépend de leur emploi, basse pour les emplois sans qualification, bonne pour les emplois hautement qualifiés.
- **L'immigré typique** (22%) – il a quitté la Pologne dans le but de s'installer définitivement en Grande Bretagne. Les individus qui font partie de ce groupe s'assimilent rapidement; ils mettent à profit les opportunités d'avancement professionnel et social offertes par l'Etat britannique<sup>4</sup>.

Le dynamisme des jeunes Polonais, pour qui la Grande Bretagne est devenue une seconde maison, se manifeste dans les domaines très variés. Les Polonais possèdent leurs propres commerces, restaurants, bars, pubs, églises, librairies, dispensaires, bureaux d'avocats et de comptables, maisons d'édition et même des pompes funèbres. Dans les territoires ou quartiers à forte concentration de Polonais, on voit se multiplier des organisations et des associations à caractère professionnel, social ou artistique. Elles permettent aux personnes ayant le même niveau d'éducation ou les mêmes centres d'intérêt de nouer des contacts amicaux ou professionnels, de s'entraider, d'échanger leurs expériences ou d'entreprendre des actions en commun. Depuis l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne, psychologues, hommes d'affaires, artistes et étudiants se sont organisés en clubs et organisations très dynamiques:

Le **Polish Psychologists' Club** ([www.polishpsychologicalclub.org](http://www.polishpsychologicalclub.org)) de Londres, qui compte également dans ses rangs des pédagogues et des sociologues, a pour but de faciliter l'intégration professionnelle des Polonais éparpillés à travers la capitale. Il propose un soutien psychologique gratuit à la population polonaise moyennant des consultations individuelles, des psychothérapies de groupe ou le conseil professionnel.

Des organisations telles que le **Polish City Club** ([www.polishcityclub.org](http://www.polishcityclub.org)), le **Polish Professionals in London** ([www.polishprofessionals.org.uk](http://www.polishprofessionals.org.uk)) et le **British – Polish Business Club** ([www.britishpolishbusinessclub.co.uk](http://www.britishpolishbusinessclub.co.uk)), qui regroupent des professionnels de diverses branches travaillant à Londres et aux alentours, constituent une bonne plate-forme d'échanges d'expériences professionnelles. Les organisations en question s'emploient à nouer des contacts au sein de la branche donnée entre la Grande Bretagne et la Pologne, elles œuvrent en faveur de la promotion auprès des Britanniques d'une image positive de la Pologne ainsi que de celle de la culture polonaise et elles incitent les Polonais à prendre une part active dans la vie sociale et politique en Grande Bretagne comme ce fut le cas de la campagne *Les Polonais votent*. Les concitoyens qui en ont besoin, y trouvent une aide juridique gratuite.

Le **Polish de Construction** ([www.polishdeconstruction.org](http://www.polishdeconstruction.org)) est une organisation qui a pour but d'intégrer les artistes polonais dans les milieux artistique britanniques et de promouvoir de jeunes artistes: peintres, photographes, cinéastes et musiciens<sup>5</sup>.

Les universités britanniques comptent environ 7000 étudiants polonais. Plus de vingt associations estudiantines se sont formées dont certaines auprès des universités aussi prestigieuses qu'Oxford, London School of Economics et St. Andrews en Ecosse. A l'issue du premier congrès qui les avait réunies en avril 2008, la **Polish**

<sup>4</sup> M. Olędzka, *Quelques mots sur la nouvelle vague de l'émigration polonaise (Kilka słów o nowej fali emigracji polskiej)*, 31 août 2007. [on-line] <http://www.psz.pl/content/view/5775/>. [accessible. 9 01 2009]

<sup>5</sup> C. Dziadul, *Building cultural bridges*. «Goniec Polski» 2008, n° 19, p. 24.



**Societies Platform UK** a été mise en place pour servir de lieu de contact à l'intelligentsia estudiantine polonaise de Grande Bretagne.

**Poland Street – La Fédération des Polonais en Grande Bretagne ( Stowarzyszenie Polaków w Wielkiej Brytanii)**, ([www.polandstreet.org.uk](http://www.polandstreet.org.uk)), est une organisation qui œuvre en faveur de l'intégration de la jeune Polonia qui vit au Royaume Uni. Elle mise beaucoup sur la coopération avec l'émigration politique. Contrairement à bien d'autres organisations, Poland Street est ouverte à tous les Polonais indépendamment de leur niveau d'éducation ou de leur statut professionnel. Elle initie de nombreuses actions au sein de l'immigration polonaise. La première manifestation d'envergure fut la *Marche pour le pape* organisée spontanément en mai 2005. Vingt mille personnes ont alors défilé dans les rues de Londres. L'année suivante, Poland Street a su mobiliser des centaines de Polonais pour manifester contre la double imposition. En août 2008, cette organisation a ouvert la campagne pour l'instauration de la vérité historique intitulée «Les Polonais protestent» en réaction à l'article paru dans le Times dans lequel les Polonais avaient été accusés d'être co-responsables de la Shoah.

**L'Union Polonaise en Grande Bretagne (Zjednoczenie Polskie w Wielkiej Brytanii)**, ([www.zpwb.org.uk](http://www.zpwb.org.uk)), est une institution fondée par les émigrés de 1946 pour représenter les intérêts des Polonais. Elle fédère près de 70 organisations dont celles qui ont été créées par l'émigration la plus récente<sup>6</sup>.

Face à une population aussi diversifiée et disséminée à travers tous le pays, les médias polonais en Grande Bretagne connaissent aujourd'hui l'âge d'or. Ce n'est pas un phénomène nouveau. On rapporte volontiers l'anecdote racontée par d'anciens émigrés qui dit que là où se rencontrent quatre polonais on voit se créer deux partis politiques et quatre journaux qui se combattent<sup>7</sup>. Cette anecdote, un peu paraphrasée, reste d'actualité et confirme la diversité de la presse polonaise actuelle en Grande Bretagne. Je commencerai par présenter deux titres, les plus émérites:

«**Dziennik Polski i Dziennik Żołnierza**» («**Quotidien Polonais et Quotidien du Soldat**») – est paru pour la première fois en 1940. C'est le seul quotidien qui paraît sans interruption depuis 68 ans. Il traite des événements politiques et socio-culturels courants dans le pays et dans le monde en s'attachant à rapporter les faits de la vie de la population polonaise en Grande Bretagne. Ce journal reste depuis toujours très fortement lié à l'émigration indépendantiste et à son action. S'il satisfait aux attentes de ses fidèles lecteurs en restant profondément attaché au passé, «Dziennik Polski» veut s'ouvrir aujourd'hui à la jeune émigration. Malheureusement pour lui, il n'a pas su profiter de sa position de leader au moment de l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne et il a perdu la bataille face à la concurrence des journaux gratuits qui sont apparus comme des champignons après la pluie.

«**Gazeta Niedzielną**» («**La Gazette du Dimanche**») qui paraît depuis 1946 est un hebdomadaire catholique édité par le Centre Catholique des Editions Veritas de Londres. Désireux de toucher la jeune génération d'immigrés, outre des questions en lien avec la religion, l'hebdomadaire traite des sujets de la vie quotidienne et sociale dans la société britannique multiculturelle et pluri-religieuse. Tout en s'exprimant au travers de la perception chrétienne de la vie, le journal tente d'aider le jeune lecteur à trouver ses repères dans une réalité nouvelle. Comme dans le cas du titre précédent,

<sup>6</sup> F Cuprych, *Changement de garde d'émigration (Emigracyjna zmiana warty)*, «Goniec Polski» 2008, n°19, p. 4-6.

<sup>7</sup> *Autoportrait collectif. Souvenirs des journalistes polonais immigrés, 1945-2002 (Autoportret zbiorowy. Wspomnienia dziennikarzy polskich na emigracji z lat 1945-2002)*, éd.: W. Piatkowska-Stepaniak, Opole 2003, p. 13.

le rôle de cet hebdomadaire est inestimable dans l'histoire de l'émigration indépendantiste d'après guerre. Comme tant d'autres titres, pendant des années ces journaux, tout en remplissant leur rôle de moyen d'information, constituaient avant tout un facteur d'intégration des communautés polonaises.

Comment se présente aujourd'hui le marché de la presse polonaise en Grande Bretagne?

Les premiers journaux sont apparus quelques années avant l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne. Ils étaient destinés aux Polonais déjà nombreux en Grande Bretagne mais dans des conditions d'illégalité<sup>8</sup>. Cette presse apportait principalement des informations pratiques concernant la vie quotidienne, des annonces et des conseils juridiques. En mai 2004, une importante partie des émigrés illégaux a changé de statut en devenant membre à part entière de l'Union européenne; leurs qualifications et leurs assiduité ont porté leurs fruits: les qualités des travailleurs polonais ont commencé à être reconnues et recherchées. La presse dut faire face aux nouveaux défis, mais avant tout répondre aux besoins d'une importante vague de travailleurs qui venaient d'un pays membre de l'Union et s'installaient désormais dans des conditions d'entière légalité.

La presse polonaise a su relever le défi et, grâce à son développement dynamique, elle a répondu aux attentes en matière d'information des jeunes migrants qui ignoraient les principes de base du fonctionnement du pays d'accueil. Des pages entières de journaux ont été consacrées aux aspects pratiques tels que l'ouverture d'un compte en banque, l'enregistrement auprès d'une caisse d'assurance maladie, l'ouverture des droits sociaux, l'enregistrement dans différentes administrations etc.; autant d'informations capitales pour un émigré nouvellement arrivé.

Les éditeurs de la plupart des titres sont alors les propriétaires des sociétés que le succès professionnel a incités à investir dans la presse et s'y positionner avec un nouveau titre. Ce sont eux qui décidaient au début du contenu de leur journal. Il n'est pas étonnant que le niveau éditorial de cette presse ait laissé à désirer. Néanmoins, les lecteurs à l'affût de l'information en langue maternelle s'arrachaient tout tirage qui paraissait sur le marché. Avec la segmentation du marché, les attentes plus spécifiques et l'accroissement de la concurrence, cette presse dut avoir recours à des journalistes et rédacteurs chevronnés, ce qui a amélioré le professionnalisme de plusieurs titres<sup>9</sup>.

L'état de la presse de la Polonia reflète les besoins, les centres d'intérêts et les aspirations des communautés polonaises en Grande Bretagne. Le jeune émigré recherche une information fiable, de l'aide dans des situations concrètes difficiles, une possibilité d'échanger ses idées et ses expériences ainsi que d'entrer en contact avec ses concitoyens. La presse polonaise remplit sa vocation, elle informe, donne des conseils pratiques, soutient l'identité nationale et les liens avec la patrie, elle incite à participer dans la vie de la communauté polonaise, elle distrait et reconforte. Grâce à elle, le lecteur peut suivre au quotidien les événements intervenant en Pologne et même y participer comme ce fut le cas des élections parlementaires de 2007. 70 000 Polonais se sont présentés alors aux urnes dans la ville de Londres à l'issue d'une campagne électorale bien menée dans laquelle les médias polonais locaux avaient pris une part importante.

Cependant, se renfermer dans des enclaves polonaises risque d'aboutir à l'isolement du reste de la société britannique. Grâce à une infrastructure propre, bien

<sup>8</sup> *Emigrer et revenir. Migration économique des Polonais et la politique de l'Etat (Emigrować i wracać. Migracje zarobkowe Polaków a polityka państwa)*, réd. L. Kolarska-Bobińska, Warszawa 2007, p. 20.

<sup>9</sup> W. Rompca. *Les médias de la Polonia (Media polonijne)*, «Nowy Czas» 2007, n° 43, p. 20-21

organisée, le Polonais vivant en Grande Bretagne peut évoluer exclusivement en milieu polonais pour ce qui concerne les questions du quotidien. Il en est de même en matière de loisirs, il a le choix entre diverses manifestations, discothèques, concerts, projections de film et autres divertissements sans quitter le cercle de la langue polonaise. Il peut aussi se borner à lire la presse polonaise. Conscients du danger, certains éditeurs tentent de surmonter les barrières linguistique et culturelle qui séparent les deux mondes en initiant des projets polono-britanniques, en organisant des conférences avec la participation des représentants du monde des affaires britannique, celle des politiciens, etc.

Les relations entre anciens et nouveaux émigrants sont un autre type de problème qui trouve écho dans la presse de la Polonia. Au début, ces deux communautés, peu enclines à communiquer entre elles, s'ignoraient. Les émigrés indépendantistes de longue date avaient peu de considération pour les nouveaux arrivants dont la venue en Grande Bretagne avait des motivations purement économiques. Pour leur part, les jeunes émigrés ne s'intéressaient pas à la génération d'anciens combattants. Depuis quelque temps néanmoins, les deux communautés tentent d'entreprendre des actions en commun, les organisations de la Polonia et la presse constituant souvent une plateforme de coopération efficace entre eux et un élément unificateur pour ces différentes générations d'émigrés. C'est ainsi qu'elles ont organisé ensemble la collecte de fonds pour les invalides de guerre – anciens soldats de l'AK<sup>10</sup> ou encore adressé une protestation officielle, par l'intermédiaire du porte parole de l'Union Polonaise en Grande Bretagne, contre l'image négative des jeunes travailleurs polonais véhiculée dans la presse britannique. L'ancienne émigration se montre aujourd'hui de plus en plus intéressée par la presse nouvellement constituée.

Les titres suivants paraissant à Londres comptent parmi les plus populaires auprès de la jeune Polonia :

«**Goniec Polski**» («**Courrier Polonais**») – paraît depuis 2002, tout d'abord sous forme d'un bi-hebdomadaire d'annonces dans lequel la publicité et les conseils pratiques occupaient la majeure partie du journal. Il est devenu aujourd'hui un hebdomadaire qui aborde une large palette de sujets à commencer par les événements politiques et sociaux et pour terminer par le sport. Le journal vise une très large gamme de lecteurs et tente de satisfaire les goûts et les attentes des tous. Comme la plupart des titres polonais, «Goniec Polski» fournit une bonne dose d'informations pratiques concernant l'emploi, le logement, les études et les finances. Son tirage atteint actuellement 55 000 exemplaires.

«**Polish Express**» – a été fondé en octobre 2003, ce bi-hebdomadaire se transforme ensuite en mensuel puis, en 2005, devient un hebdomadaire tiré à 60 000 exemplaires. Il est édité par «UK Fortis Media» qui est le groupe de presse polonais le plus puissant. Il édite quatre autres titres dont un tabloïd intitulé «**Laif**» tiré à 100 000 exemplaires. Aux yeux des institutions anglaises intéressées à toucher le lecteur polonais, «Polish Express» est l'hebdomadaire polonais le plus populaire. Il est volumineux, publie beaucoup d'encarts publicitaires et d'informations pratiques ainsi qu'un supplément consacré aux finances, à l'immobilier, au marché de l'emploi et aux opportunités de carrière au Royaume Uni. La diversité des sujets traités n'y va malheureusement pas de pair avec le niveau de fond – loisirs faciles, scandales, articles

---

<sup>10</sup> Armia Krajowa – AK – armée polonaise clandestine du Gouvernement Polonais en Exil pendant la seconde guerre mondiale. (NdT).

à sensation remplissent plusieurs pages de chaque numéro. Cela est probablement dû au comité de rédaction dont les membres changent sans cesse.

Peu avant l'intégration de la Pologne dans l'Union européenne, en mars 2003, nous avons assisté à la naissance de l'hebdomadaire «**Cooltura**» (45 000 exemplaires) qui jouit depuis d'une grande popularité. Grâce à sa belle maquette, sa mise en page moderne et son papier de qualité, «**Cooltura**» se distingue parmi d'autres journaux édités avec des moyens beaucoup plus modestes. La publicité occupe 70% du volume de chaque numéro qui compte pas moins de 130 pages, les articles illustrés avec des photos couleur rendent la revue très attrayante sur le plan graphique. Agréable à regarder, elle l'est moins à lire car les textes ne présentent pas la même qualité. Les informations courantes concernant la Pologne et la Grande Bretagne y côtoient de longs reportages sportifs, des interviews avec des personnalités du monde de l'art et de la culture ainsi que des articles sur les manifestations culturelles dont «**Cooltura**» est souvent organisateur ou co-organisateur.

«**Nowy Czas**» («**Nouveau Temps**»), fondé en octobre 2006, le dernier des «quatre Grands» mérite une attention toute particulière. C'est le premier journal de grande envergure qui peut prétendre jouer un rôle dans la formation de l'opinion publique et qui a su s'imposer auprès des lecteurs exigeants. Contrairement aux intentions du rédacteur en chef qui visait au départ toute la population polonaise, «**Nowy Czas**» n'est pas un journal pour tous<sup>11</sup>. Un large éventail de sujets traités, des thèmes intéressants, un bon niveau rédactionnel et éditorial et un nombre impressionnant de collaborateurs de tous bords ont permis à ce journal de devenir l'un des leaders de la presse polonaise. Il faut souligner que «**Nowy Czas**» est le seul journal indépendant financièrement. Cela doit conditionner son format qui est assez modeste.

Parmi d'autres hebdomadaires, il faut citer le «**Panorama**» (qui paraît depuis août 2007, il s'agit du premier journal payant) consacré à la revue de la presse polonaise et étrangère ainsi que «**Tygodnik Polski W. Mleczko**» («**L'Hebdomadaire Polonais W. Mleczko**») édité par le propriétaire d'un réseau de boutiques d'alimentation. C'est un journal édité en couleur qui reflète les idées de son propriétaire et aborde des questions de la vie quotidienne. **W. Mleczko** est le seul représentant de la vieille émigration qui a réussi à inscrire son propre titre sur la carte des médias polonais de Londres.

Le bi-hebdomadaire «**Polish Builder**» (paru pour la première fois en janvier 2008), les mensuels «**Metropolia: Polish business magazine**» [en janvier 2007], «**Nieruchomości**» [en avril 2008] visent des groupes de lecteurs bien ciblés. Depuis quelques mois deux titres paraissent en anglais: «**Discover Poland**» et «**4YOUK**» qui se font concurrence dans le domaine de la promotion du tourisme polonais auprès des lecteurs britanniques. «**4YOUK**» est distribué à 300 000 exemplaires dans les principales stations du métro londonien.

La presse de la Polonia éditée à Londres est également distribuée dans d'autres villes du Royaume Uni où il y a une forte concentration de Polonais. On la trouve dans des postes commerciaux, des clubs, des églises et dans d'autres institutions fréquentées par les Polonais.

Parmi les journaux édités en dehors de Londres, il faut mentionner, entre autres, «**Link Polska**» (autrefois «**Głosik**») qui paraît en Irlande du Nord et «**Scotland.PL**», qui paraît en Ecosse. Ces titres, ainsi que d'autres, dont la portée n'est que locale sont rarement accessibles à Londres.

---

<sup>11</sup> P Rosolski, *De la condition de la presse polonaise dans les Iles (O kondycji polskiej prasy na Wyspach)*, «**Nowy Czas**» 2008, n° 28, p 4

La variété et l'abondance des titres, dont le nombre augmente d'année en année, traduit d'une part un grand dynamisme de la population polonaise et, d'autre part, son fort besoin de conserver son identité nationale et culturelle. Le catalogue de la British Library mentionne l'existence de près de 30 journaux polonais créés au cours des six dernières années (six nouveaux titres sont parus au cours des six premiers mois de 2008 !). Il est difficile de donner le nombre exact de journaux de la Polonia qui paraissent actuellement en Grande Bretagne. Un certain nombre d'entre eux disparaissent au bout de quelques mois, d'autres cessent d'être édités pour être accessibles sur Internet. De plus, tous les éditeurs ne respectent pas l'obligation de déposer un exemplaire de son journal à la British Library (c'est pourquoi, d'ailleurs, la collection de la presse polonaise y est incomplète).

Il existe aujourd'hui plusieurs titres qui réunissent toutes les conditions pour perdurer et maintenir leur place de leader au sein de la presse polonaise qui s'est donnée pour vocation de satisfaire les besoins d'information, les besoins culturels et identitaires de la jeune Polonia. Tout porte à croire qu'à l'avenir, ils constitueront la clef permettant de comprendre la grande vague de l'émigration polonaise en Grande Bretagne du début du XX<sup>e</sup> siècle, comme ce fut le cas pour «Dziennik Polski» par rapport à l'émigration indépendantiste des XIX<sup>e</sup> et XX siècles.

## La donation du père Alfons Rzeźniczek

Je voudrais vous présenter un personnage exceptionnel. Il s'agit du père Alfons Rzeźniczek qui vit à Vaudricourt, non loin de Lille. Le 20 juillet 1996, il a fait une donation extraordinaire – une importante collection de tableaux composée d'œuvres d'artistes polonais de France et de Belgique – au Musée-Château de Górków à Szamotuły, en Pologne. La cérémonie de remise de la donation et l'inauguration de l'exposition intitulée *Ma vie à moi...* ont eu lieu le 10 mai 1998. La collection la plus riche de cette donation était constituée de 60 tableaux de Romuald Malkowski, peintre, acteur et poète. Parmi les artistes dont les œuvres font partie de la donation figurent Zygmunt Pasek, Ryszard Onyszkiewicz, Alfred Marski, Wiktor Chwostiuk.

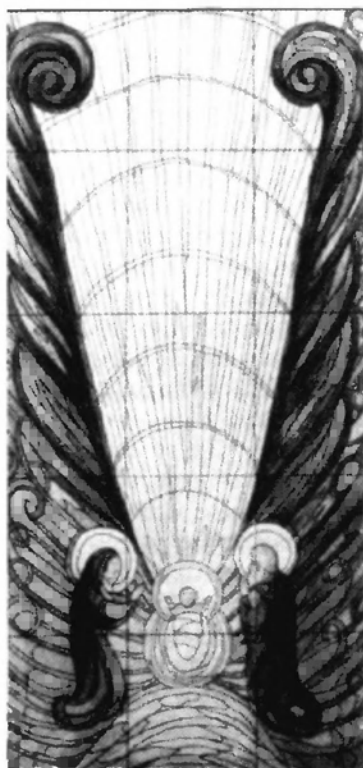
Le père Alfons Rzeźniczek est né le 20.05.1914 à Pakuły en Silésie. Il est entré chez les Oblats. Il a été ordonné prêtre en France en 1942. Dès le début de sa pastorale, il s'est rapproché des artistes polonais immigrés. Il les soutenait spirituellement et matériellement et les encourageait à créer. Très tôt, il a commencé à collectionner leurs œuvres et est devenu leur véritable mécène. Il achetait également des œuvres d'artistes belges et français, par exemple les tableaux de Jean Ferrieu et de Maurice Carlier. Mais ce qui nous intéresse ici, avant tout, ce sont les œuvres des artistes polonais. Pour avoir été créées à l'étranger, elles portent le nom de „polonica”. Dans les années cinquante du siècle dernier, le père Rzeźniczek a fait connaissance de Ryszard Onyszkiewicz – portraitiste et paysagiste – à qui nous devons le portrait du père Rzeźniczek lorsqu'il travaillait dans la paroisse de Charleroi, en 1956. Ce dernier a acheté à l'artiste le portrait du père Alfons Stopa – aumônier émérite de l'armée polonaise en Angleterre. Les deux portraits font partie de la collection.



Ryszard Onyszkiewicz. Portrait Du Père Rzeźniczek, 1956 r.

C'est dans les années soixante, lorsqu'il s'est établi dans la paroisse de Marles-les Mines que le père Rzeźniczek a acquis le plus grand nombre d'œuvres. Il a acheté au peintre et poète Zygmunt Pasek le tableau intitulé «Solitude» auquel il était particulièrement attaché et qui fait également partie de la donation. Parmi les œuvres de la donation, on trouve aussi la toile intitulée *Cantine de Noël* de Wałach, un peintre montagnard des Beskides. Le père poursuivait sa passion de collectionneur dans les années 1967-1993 lorsqu'il était curé de la paroisse de Liège.

Grâce au père Henryk Rzepka, recteur de la Mission Catholique Polonaise, A. Rzeźniczek est entré en contact avec Romuald Malkowski. Cet artiste est né en 1923 en Lituanie. Il a terminé l'école d'art dramatique à Toruń. Il travaillait et se produisait dans divers théâtres, il mettait en scène des pièces de théâtre pour jeunes. En 1958, il s'est installé à Bruxelles où il a terminé l'Académie Royale des Beaux Arts. Le père Rzeźniczek, devenu son mécène, achetait ses œuvres, il a financé son voyage en Italie et a pris soin de lui durant sa maladie. Après la mort de l'artiste, survenue en 1972, et avec l'accord de sa famille, il a retrouvé les toiles de l'artiste éparpillées dans tout Bruxelles. Le père Rzeźniczek s'intéressait aux galeries et aux expositions, il fréquentait régulièrement les ventes aux enchères. Il achetait ce qui présentait de l'intérêt pour lui. Il fouillait les greniers à la recherche des tableaux abandonnés. C'était un personnage très connu au sein de la Polonia. Et c'est pour cette raison que la famille du peintre Alfred Marski, qui a vécu en Belgique après la seconde guerre mondiale, a voulu lui remettre les toiles de l'artiste. A. Rzeźniczek en a choisi six, elles font toutes partie de la collection du musée de Szamotuły.



*Alfred Marski. NOËL. – projet d'un vitrail, 1943 r.*



*Romuald Malkowski. Concert En Si Bémol Majeur, 1966 r.*

Le père Rzeźniczek a dû mettre un terme à sa passion de collectionneur en 1994 lorsqu'il a pris sa retraite. Il a alors transféré sa collection à l'abbaye de Vaudricourt où il vit aujourd'hui. Il savait depuis longtemps qu'il allait offrir sa collection à une institution en Pologne. Le problème consistait dans le choix de cette institution. A qui confier une collection de plus de cent tableaux de seize artistes – œuvre de toute une vie? C'est au père Tadeusz Czaja, le successeur du père Rzeźniczek, que le château de Szamotuly doit d'être aujourd'hui en possession de cette merveilleuse collection. Le père Czaja est né à Ostroróg, près de Szamotuly, il a donc pensé tout naturellement à son musée. Ce dernier abrite aujourd'hui toute la donation.

La collection du père Rzeźniczek constitue l'exemple marquant de la sauvegarde de l'art créé en dehors des frontières de la Pologne. Elle témoigne également du rôle joué en occident par les missions catholiques polonaises. La donation du père Rzeźniczek a une grande valeur historique, sans parler de sa valeur matérielle. La diversité de ses toiles est étonnante: paysages, portraits, œuvres symboliques et œuvres d'art abstrait. Mais ce qui est le plus frappant, c'est le fait que ces toiles ont été réunies par une seule et même personne pendant près de quarante ans. Outre sa mission pastorale, le père Rzeźniczek a voué sa vie à sauver des œuvres d'artistes qui, pour diverses raisons, créaient à l'étranger où ils ont vécu jusqu'à leur mort. Les tableaux réunis sont munis d'un descriptif, ils sont en bon état de conservation. Sans son amour pour l'art, sans la volonté d'aider autrui, sans la conscience de la nécessité de sauver des œuvres d'art qui naissaient loin de la patrie de leurs créateurs, cette collection n'existerait certainement pas aujourd'hui.

Le retour de ces œuvres en Pologne a une valeur symbolique. Cela a pu être possible grâce au mécénat, à la passion d'un homme, à un patriote et avant tout à un religieux, comme il aime à le souligner. Il est important, je crois, de parler des hommes



qui, comme le père Rzeźniczek, ont à cœur de sauvegarder le patrimoine culturel polonais créé en émigration.

La donation du père Rzeźniczek comprend aussi 750 photos en noir et blanc dont il est l'auteur. Elles sont réunies dans l'ordre chronologique dans des albums et dotées d'un commentaire de leur auteur, de ce «chasseur d'images» comme il aimait à le dire lui-même. Les sujets des photos sont les plus divers: abstraction, portraits, paysages, photos-documents de la vie, hommes, événements. Elles témoignent du talent de leur auteur qui représentait d'une manière picturale le monde qui l'entourait.



Il ne faut pas oublier que le père Rzeźniczek a également offert toute sa collection de disques à l'Académie de Musique de Poznań. Parmi les documents réunis à Szamotuly, nous trouvons les remerciements adressés au père pour son soutien financier apporté à l'Université Catholique de Lublin, pour l'aide octroyée au Centre de Rééducation de Silésie, pour les livres fournis à Ossolineum. L'activité du père Rzeźniczek était pluridisciplinaire. Aussi, ses efforts ont-ils été récompensés à plusieurs reprises: une médaille lui a été décernée par le Conseil de la Ville de Szamotuly, en 1999, le Ministre de la culture polonais de l'époque l'a décoré de la «Croix de Mérite pour la Culture Polonaise». Le père Alfons Rzeźniczek a été également nommé en 1995 Chevalier de l'Ordre de Léopold II par le roi de Belgique.

La collection de Szamotuly ne reste pas confinée dans le musée. Elle a déjà été exposée à Toruń, Bydgoszcz, Poznań et Katowice. D'autres expositions sont déjà programmées. L'information sur cette merveilleuse donation a fait la une des journaux, elle a été présentée sur la chaîne de télévision régionale. Elle ne cesse de susciter beaucoup d'intérêt.

Pour terminer, je voudrais citer les paroles du père Rzeźniczek que j'ai trouvées dans l'un de ses albums photos et qu'il a écrites en 1994 :

*... quel que soit le domaine ou l'art auxquels je me suis consacré, j'avais toujours, mais vraiment toujours, présent à l'esprit le développement de la culture et des sciences polonaises. Il y avait dans ces domaines beaucoup de retard et de négligences. Mais aussi parce que la culture et les traditions polonaises faisaient souvent l'objet de plaisanteries de mauvais goût en milieu immigré pour qui elles se limitaient au folklore et à la médiocrité. Tout en étant un prêtre et un religieux, je n'ai jamais voulu oublier que j'étais Polonais et que j'ai un certain nombre de devoirs envers mon pays.*

Anna Kamler  
(Varsovie)

## L'histoire du Consulat de la République de Pologne à Lille dans l'entre-deux-guerres

Les services diplomatiques polonais ont commencé à s'institutionnaliser au début de 1919 lorsque, comme dans beaucoup d'autres domaines, il fallait en poser les fondements. Pendant la première guerre mondiale, lorsque l'Etat polonais n'existait pas, les services diplomatiques polonais fonctionnaient au travers des *vicariats*. Ce sont eux qui ont été transformés en consulats ordinaires, généraux ou honoraires. Ils étaient institués en même temps que les ambassades<sup>1</sup>. Jusqu'à la fin des hostilités et avant la proclamation de l'indépendance de la Pologne, les délégués du Comité National Polonais (KPN), mis en place à Paris en 1917, ont joué un rôle essentiel dans les services diplomatiques polonais en France. Et ce d'autant plus que le Comité était reconnu par l'Entente et disposait de délégués à Londres, Rome, Washington et Berne<sup>2</sup>.

C'est lui qui assurait l'assistance juridique aux Polonais éparpillés à travers toute l'Europe, souvent prisonniers en camp d'internement lorsqu'ils se trouvaient sur le territoire des trois anciennes puissances, acteurs du partage de la Pologne<sup>3</sup>. Les représentants du Comité participaient également à l'enrôlement des volontaires dans l'armée polonaise au sein de la Polonia, en France, aux États-Unis et au Brésil. A partir de 1917, le KPN assurait la *protection consulaire à l'égard des civils et des militaires* qui se trouvaient sur le territoire de l'Allemagne, de l'Empire austro-hongrois, de la Bulgarie et de la Turquie. Il a initié les postes consulaires à Vienne, Moscou, Petrograd, Tbilissi, Novossibirsk et Minsk, postes chargés d'organiser le rapatriement des Polonais après leur avoir délivré le certificat de nationalité polonaise<sup>4</sup>. A cette époque, les bases juridiques de ces services diplomatiques étaient définies par le droit international en vigueur. La loi du 11.11.1924 a uniformisé la législation polonaise en la matière.

Le Ministère polonais des Affaires Etrangères est constitué en janvier 1919, il coordonne désormais la politique étrangère polonaise. Le jeune Etat polonais avait beaucoup de problèmes pour recruter du personnel diplomatique. Faute d'existence étatique, peu de Polonais avaient de l'expérience dans ce domaine, seuls quelques uns avaient travaillé dans les services diplomatiques des pays occupant la Pologne. En Allemagne, une dizaine de personnes d'origine polonaise avaient été employées dans les ambassades et les postes consulaires du pays. Ils avaient été un peu plus nombreux en Autriche et en Russie. Konstanty Skirmut, qui représentait les intérêts des

---

<sup>1</sup> J. Laptos, *Les diplomates de la IIe RP à la lumière des rapports du Quai d'Orsay (Dyplomaci II RP w świetle raportów Quai d'Orsay)*, Warszawa 1993, p. 9.

<sup>2</sup> Ibid., p. 10

<sup>3</sup> Ibid., p. 11

<sup>4</sup> W. Skóra, *Services consulaires de la Seconde République de Pologne. Organisations, fonctionnaires et activité (Służba konsularna Drugiej Rzeczypospolitej. Organizacja, kadry i działalność)*, Toruń 2006, p. 12-13

citoyens polonais dans la Douma russe, ainsi que le comte Aleksander Dzieduszycki qui, jusqu'en 1918, avait été attaché militaire auprès de l'ambassade austro-hongroise à Madrid, possédaient une véritable expérience diplomatique. Selon J. Łaptos, 52% des Polonais employés par le nouveau ministère provenaient de l'ancien Royaume de Congrès, 12% – de la Poznanie, 36% – de la Galicie<sup>5</sup>.

Les candidats à la carrière diplomatique devaient justifier d'un diplôme universitaire en droit, un diplôme d'une académie consulaire ou celui d'une école de sciences politiques et parler au moins deux langues étrangères. Il s'est avéré qu'outre le français, le russe et l'anglais, personne parmi eux ne connaissait d'autres langues. Le problème était posé par les langues des pays moins importants avec qui il fallait instaurer des relations diplomatiques. Les écoles qui avaient cours à cette époque étaient l'École des Sciences politiques de Paris, l'Académie de l'Exportation de Vienne et l'Académie Consulaire de Gand. En raison de ces critères, les diplomates étaient issus de l'aristocratie ou de la noblesse terrienne car ils étaient les seuls à pouvoir justifier du cursus universitaire requis.

C'est seulement après la mise en place de l'enseignement universitaire en Pologne que la structure sociale des services diplomatiques polonais, dont le service consulaire, a changé. Les employés des services diplomatiques se recrutaient alors également parmi la classe moyenne. Le 1<sup>er</sup> avril 1921, l'organisation de la diplomatie polonaise a été menée à terme. Cette diplomatie s'inspirait du modèle de la diplomatie française. Les structures organisationnelles mises en place à cette époque ont perduré durant toute la période des "années vingt". Les modifications survenues à cette époque relevaient davantage du domaine de la cosmétique que du fond<sup>6</sup>.

Le développement dynamique de services consulaires correspond aux années vingt du siècle passé; leur implantation dépendait des moyens financiers de la IIe République Polonaise et de l'importance des communautés d'immigrés polonais. Les premiers consulats se sont constitués selon les règles du droit coutumier. Des consulats, des consulats généraux, des vice-consulats, des agences consulaires et des départements consulaires ont été créés auprès des ambassades<sup>7</sup>. Ils ont été le plus nombreux en Allemagne, en France, aux États-Unis, en Italie et en Suisse. Comparé à d'autres pays, le réseau des postes consulaires polonais n'était pas très étoffé, faute des moyens financiers nécessaires. La France, par exemple, disposait en 1918 de 900 consulats dont 650 honoraires. A la même époque, l'Allemagne en possédait 800 (dont 650 honoraires). Le manque de consulats polonais faisait surtout défaut aux États-Unis où vivait une diaspora polonaise plus importante. Il n'y avait que sept consulats alors que les communautés polonaises vivaient dans des contrées très éloignées les unes des autres<sup>8</sup>.

Dans les années 1919 – 1939, soixante-douze postes consulaires ont été créés, dix ambassades avec des départements consulaires, trente consulats ordinaires et généraux. Ils étaient secondés dans leur travail par quatre vice-consulats et huit agences consulaires, cent-trente-cinq consulats et vice-consulats honoraires<sup>9</sup>. Ces derniers suppléaient les premiers car leur coût de fonctionnement revenait peu cher à l'État polonais. La veille de la seconde guerre mondiale, la Pologne entretenait des relations

<sup>5</sup> J. Łaptos, *Les diplomates*... p. 32.

<sup>6</sup> *Histoire de la diplomatie polonaise (Historia dyplomacji polskiej)*, v. IV, 1918-1939, réd. P. Łossowski, p. 19

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 32

<sup>8</sup> W. Skóra, *Services consulaires*..., p. 78

<sup>9</sup> *Histoire de la diplomatie*..., p. 33

diplomatiques avec dix pays au niveau des ambassades et avec vingt, au niveau des délégations. Le pays disposait de 72 postes consulaires et de 30 consulats ordinaires et généraux<sup>10</sup>.

Pour diminuer les frais générés par les postes diplomatiques, l'Etat polonais procédait à l'acquisition d'un terrain sur le territoire du pays avec lequel il entretenait des relations diplomatiques, pour y construire ensuite le bâtiment qui devait abriter une ambassade ou un consulat. Le coût du bail des locaux s'étant avéré, en effet, plus élevé que le coût de construction d'un bâtiment neuf. Les bâtiments construits à cette époque sont restés entre les mains de Polonais jusqu'à nos jours. La mise en place des consuls honoraires était une solution surtout dans les années difficiles de la crise économique qu'a connue la Pologne. Le consul honoraire ne perçoit pas de rémunération de la part de l'Etat qui lui confie la mission de le représenter car cette fonction s'ajoute à l'exercice de son propre métier.

La complexité des tâches des premiers consuls était considérable. Ils étaient chargés de porter assistance à la population polonaise vivant sur le territoire de la circonscription du consulat (assistance juridique et financière et, à partir de 1926, également culturelle). Au cours des années qui ont suivi la première guerre mondiale, les consulats organisaient le retour des citoyens Polonais dans leur pays natal, le retour des prisonniers de guerre; ils régularisaient les affaires citoyennes, les droits de succession des Polonais pour leurs biens à l'étranger et ceux des étrangers qui prétendaient avoir droit sur des biens situés en Pologne, etc.

“Les Consuls se doivent de défendre les droits des biens et des intérêts des citoyens polonais, les conseiller et leur venir en aide dans le respect des lois et des coutumes des Etats dans lesquels ils exercent leur fonction. Ils se doivent de veiller à ce que le droit des citoyens polonais de bénéficier des droits, des faveurs et des privilèges octroyés par la législation locale, par les coutumes et par les accords internationaux ne soit pas entravé”<sup>11</sup>. Autrement dit, les consulats devaient se charger des affaires notariées, de succession, de justice en cas de décès et veiller à répondre aux attentes des immigrés en matière de culture et d'éducation, et ce, pour maintenir leur identité nationale. Les autorités polonaises mettaient l'accent sur l'enseignement du polonais aux enfants d'immigrés et sur l'intégration par eux du scoutisme polonais. Pour ce faire, chaque consulat disposait d'un département des affaires générales, juridiques, administratives et culturelles, et d'un service des passeports et des visas.

Au lendemain de la première guerre mondiale, il est devenu urgent pour la Pologne de créer en France une ambassade et des consulats. Il y vivait un grand nombre de Polonais venus se réfugier depuis les XVIIIe et XIXe siècles après les insurrections indépendantistes dites “l'Insurrection de Kościuszko” (en 1794), “l'Insurrection de Novembre” (en 1930) et “l'Insurrection de Janvier” (en 1863). Cette immigration politique a été rejointe par une autre vague d'émigration, cette fois économique, en provenance des territoires polonais annexés par la Prusse et par la Russie. Les affaires relatives aux immigrés polonais étaient gérées dans le cadre de la convention consulaire polono-française de 1925. La guerre 1914-1918 a provoqué d'importantes pertes humaines. La France avait besoin de main d'œuvre pour reconstruire le pays, et ce, surtout dans les régions houillères du Nord Pas-de-Calais.

Le 3.09.1919, le gouvernement polonais a signé avec la France une convention relative à l'emploi des Polonais dans les mines du nord du pays. Les premiers ouvriers

<sup>10</sup> W. Skóra, *Services consulaires...*, p. 78-9.

<sup>11</sup> T. Joniec, *Services consulaires polonais (Polska służba konsularna)*, Warszawa 1996, p. 8, 16

sont arrivés dans cette région au début de 1920 de Westphalie où ils travaillaient déjà dans les mines. Les suivants sont venus des territoires de l'Etat polonais nouvellement constitué. Dans les années 1920 – 1938, près de 200 000 Polonais (sur les 700 000 arrivés en France) se sont établis dans la région Nord Pas-de-Calais. Pour mesurer l'explosion du nombre des Polonais en France, rappelons que la veille de la première guerre mondiale, ils étaient environ vingt à trente mille. Pendant 18 ans, dans le nord de la France se sont établis dix fois plus de Polonais qu'au cours de tout le XIXe siècle. Entre 1919 et 1939, 195 000 émigrés polonais sont retournés en Pologne. On évaluait leur nombre à 650 000 à cette époque dans la région. Les premiers consulats et postes consulaires ont été ouverts à Paris, au Havre, à Nantes et à Lyon. Dans l'entre-deux-guerres il y en avait huit dans toute la France.

En 1922, les autorités polonaises ont créé le vice-consulat de Lille. Le 1<sup>er</sup> janvier 1923, il fut promu au rang de consulat de 1<sup>re</sup> classe, rang qu'il a conservé jusqu'en 1931. Entre 1931 et 1940, le consulat de Lille fut réduit au rang de consulat honoraire. Ce changement était probablement dû à la crise économique qui sévissait depuis 1928. La nécessité de faire des économies a poussé le gouvernement polonais à changer le consulat de catégorie.

La principale mission du consulat de Lille était l'assistance, au sens large du terme, à l'émigration polonaise de sa circonscription. C'est pourquoi le consulat faisait partie des "consulats d'émigration" (il y en avait d'autres: consulats de minorité, consulats économiques, politiques et d'observation). Les consulats polonais de Strasbourg, Lyon, Marseille et Paris étaient du même type. La circonscription consulaire de Lille s'étendait sur le Nord Pas-de-Calais. Les consulats honoraires de Dunkerque (devenu consulat à part entière en 1934) et de Boulogne sur Mer (consulat à part entière depuis 1936) dépendaient du consulat de Lille. Jusqu'en 1939 ont été nommés consuls à Lille (je cite dans l'ordre alphabétique): Tadeusz Brzeziński, Stanisław Gawroński, Stanisław Kara, Aleksander Kawalkowski (premier consul), Stanisław Mazurkiewicz.

Pour évaluer l'importance du travail effectué par le consulat regardons les chiffres suivants: en 1928, il emploie trente et une personnes, cinq coursiers et trois portiers. Les employés travaillent 7 heures par jour, de 8h à 15h du lundi au vendredi et 5h5 le samedi. Les dimanches et les fêtes nationales du 3 mai et du 11 novembre étaient jours fériés. Le consulat de Lille était alors le consulat le plus important des consulats polonais en France. L'Etat polonais dépensait 394 000 zlotys par an pour son fonctionnement, soit deux fois plus que pour le consulat de Jérusalem. Le consulat recevait 22 656 personnes par an, envoyait 60 250 lettres et en recevait 50 505. C'était beaucoup plus que pour les consulats polonais à Londres, Jérusalem ou Stettin (Szczecin). Jusqu'en 1928, le consulat a constitué 30 000 dossiers, ce qui faisait entre huit et dix-mille dossiers par employé, soit deux fois plus qu'au Ministère des Affaires Etrangères à Varsovie, à la même époque.

Dès le début, le consulat s'est employé à constituer une bibliothèque. Les ouvrages provenaient en partie du ministère de tutelle à Varsovie, de diverses institutions polonaises et étrangères et des acquisitions. En raison de leurs responsabilités en matière d'échanges commerciaux et en matière de promotion, les fonctionnaires du consulat devaient posséder des connaissances dans le domaine de la littérature, tant ancienne que contemporaine, et connaître les principaux titres de presse polonaise et française. Sans parler de la législation relative aux affaires qu'ils devaient traiter. Le consulat réunissait toutes ces publications. En 1927, le MAE polonais a pris la décision de compléter les collections de ces bibliothèques et leur a fait parvenir dans ce but le *Bulletin Bibliographique* qui mentionnait les ouvrages obligatoires, ceux qui étaient

nécessaires et ceux qui étaient recommandés. Les achats devaient être effectués dans le cadre du budget dont disposait le consulat. En 1928, la bibliothèque du consulat de Lille possédait 509 volumes et était abonnée aux 62 titres de presse.

Dans les années vingt, le consulat manquait de moyens de transport. Le consul se déplaçait en taxi; plus tard, il a été autorisé à utiliser son propre véhicule. C'est seulement au cours de la deuxième moitié des années trente que chaque consulat polonais fut équipé d'un véhicule de fonction. A titre de comparaison, à la même époque, le consulat allemand de Toruń disposait de 13 véhicules pour un nombre comparable d'employés. Pour communiquer on utilisait le téléphone mais les coursiers employés à plein temps par le consulat avaient fort à faire. En 1928, le haut fonctionnaire du consulat de Lille gagnait 2 226 zlotys par mois, un contractuel – 594 zl. Ces revenus étaient inférieurs à ceux de Londres ou de Buffalo. A la même époque, le salaire d'un ouvrier en Pologne était de 130 zl par mois, un mineur gagnait 694 zl, alors qu'en France, le Polonais qui travaillait dans une mine touchait l'équivalent de 987 zl. Les mineurs français étaient mieux rémunérés.

En 1925, Waclaw Gawroński, qui dirigeait alors le Département Consulaire au Ministère des Affaires Etrangères à Varsovie, a rendu visite aux compagnies minières du nord de la France. Il a constaté que si le consulat remplissait bien ses fonctions, ses contacts avec la Polonia et ses organisations n'étaient pas suffisants. Une enquête sur l'enseignement de la langue polonaise a été alors effectuée dans la région. Elle a révélé des insuffisances dans ce domaine. Le Ministère des Cultes et de l'Éducation Publique fut saisi de l'affaire et il octroya 40 postes supplémentaires pour les enseignants qui devaient se rendre dans le nord de la France pour enseigner le polonais. A partir de ce moment, le consulat de Lille s'est engagé à soutenir cet enseignement. En 1932, les autorités polonaises lui ont confié la surveillance financière et celle du niveau de l'enseignement des écoles polonaises dans la région. Le consulat était, notamment, autorisé à définir les devoirs des enseignants. Il les encourageait à mettre en place des cercles d'intérêt, des bibliothèques et des activités de scoutisme. En 1933, sur 156 000 enfants de citoyens polonais vivant en France, 25 000 enfants bénéficiaient des cours du polonais. Le consul Stanislaw Kara a organisé en 1934 les "cours du jeudi" de la langue polonaise pour les enfants des immigrés. Leur niveau laissait cependant à désirer. Mal payés, les enseignants qui se décidaient à venir en France n'étaient pas suffisamment bien préparés. Leur recrutement s'avérant parfois difficile, il n'était pas rare que l'enseignement du polonais fut assuré par les ouvriers eux-mêmes ou par les scouts.

Dans les années trente, la politique de Varsovie à l'égard de la Polonia de France a changé. Sous l'égide du consulat, on célébrait d'avantage de commémorations patriotiques, on organisait plus de festins et de manifestations qui avaient pour but de mieux intégrer les Polonais vivant dans la région. Le consulat organisait des concerts, des séminaires (l'invité de l'un d'entre eux fut le général Boleslaw Wieniawa-Dlugoszowski). La radio locale programmat quotidiennement pendant un quart d'heure de la musique polonaise. Elle invitait les ensembles musicaux de la Polonia ou des artistes polonais en tournée dans le nord de la France. C'est ainsi que Witold Malcużyński y a donné un récital. Des militants des organisations polonaises locales étaient interviewés. Par ailleurs, le consulat soutenait le quotidien «Narodowiec»<sup>12</sup> venu s'installer à Lens en 1924 de Westphalie (où il paraissait depuis 1909). Le consulat a instauré une assez bonne collaboration avec l'université lilloise. Le consul Aleksander Kawalkowski a

---

<sup>12</sup> Ce quotidien, dirigé par M. Kwiatkowski, fils du fondateur, a cessé de paraître en 1988, (NdT)

remis aux médiévistes de Lille le manuel de “L’histoire de la Pologne” d’Oskar Halecki. Pour pouvoir participer davantage à la résolution des problèmes auxquels étaient confrontés les Polonais du nord de la France, le consul de Lille a amené les autorités françaises à consacrer un jour fixe pour les jugements les concernant. Ainsi, le représentant du consulat pouvait y assister régulièrement et aider l’interpellé à régler les formalités ou lui servir d’interprète. En 1931, le consulat de Lille a dépensé 3 937 zl pour l’assistance aux émigrés (à Lyon – 3 150 zl).

En revanche, les relations entre le consulat et l’Eglise catholique connaissaient des hauts et des bas. La majorité des prêtres étaient réfractaires à la coopération avec les représentants de l’Etat polonais. Leur attitude a changé en 1934 lorsque la Mission Catholique Polonaise en France a changé de dirigeants.

Le Consulat de la République de Pologne de Lille siégeait de 1923 à 1926 au 56 rue Royale, puis il fut transféré aux 117 et 119 boulevard de la République à la Madeleine-lès-Lille. Le premier bâtiment abritait les bureaux, le second servait à recevoir les clients. En 1928, le consul Tadeusz Brzeziński propose au gouvernement l’achat de l’Hôtel particulier Delesalle situé au 45 boulevard Carnot. Le consulat y fut inauguré en janvier 1932 par le consul Roman Mazurkiewicz. Très beau et confortable, le bâtiment, qui possédait 25 pièces et salons, était situé dans le centre ville, sur un terrain de mille mètres carrés. En 1970, les autorités polonaises ont décidé de détruire l’Hôtel Delesalle aux allures peu “socialistes” et de construire à la place le bâtiment dans lequel le consulat se trouve actuellement.

## La Polonia et son statut juridique en République de Moldavie après 1991, dans le contexte du conflit armé sur la rive gauche du Dniestr

La Moldavie, dans la langue officielle – *la République de Moldavie*<sup>1</sup>, est un petit pays situé en Europe du Sud-Est, sans accès à la mer. À l'Ouest, elle est voisine de la Roumanie (sur 450 km, le long de la rivière Prut), et au Nord, à l'Est et au Sud – de l'Ukraine (cette frontière a 939 km). La superficie de la Moldavie est de 33,8 mille km<sup>2</sup> (près de dix fois moins que la Pologne). La Moldavie ne possède pas de ressources naturelles significatives. Sa principale richesse sont ses terres particulièrement fertiles. La population comptait 4,43 millions de personnes en 2002 dont 41,4% vivaient en milieu urbain. La capitale est Kichinev (Chisinau) qui compte 711 000 habitants. Les autres agglomérations importantes sont: Tiraspol (208 000 habitants), Balti (174 000), Tighina (144 000) et Ribnica (58 000). Les langues officielles sont le moldave (un dialecte roumain) et le russe. Le russe est pratiqué par 90% de la population, surtout dans les villes et dans les régions nord-est. Aujourd'hui la langue russe a le statut de langue officielle de communication entre les différentes nationalités. Les autres langues pratiquées dans le pays sont l'ukrainien, le bulgare, le khakasse (un dialecte turc). Le groupe ethnique le plus important est constitué par les Moldaves (64,5% de la population), viennent ensuite les Ukrainiens (13%) et les Russes (13%). Les autres minorités sont les Gagaouzes – 3,5% (population d'origine turque non-musulmane), les Bulgares (2%), les Juifs (1,5%) et aussi des Biélorusses, des Polonais, des Turcs et des Roms (environ 2% au total). Plus de 90% de la population de la Moldavie se déclare d'obédience orthodoxe.

À la fin des années quatre-vingts, à la suite des transformations intervenues en Europe la Moldavie a proclamé, le 23 juin 1990, sa souveraineté et, le 27 août 1991, son indépendance sous le nom de République de Moldavie. En décembre 1991, Mircea Snegur fut le premier président de cet État indépendant. Les premières élections libres ont eu lieu en février 1994; les premières élections présidentielles libres, en décembre 1996. Le régime de la Moldavie est régi par la constitution adoptée en 1994. Suite aux amendements introduits dans la constitution en juillet 2000, la Moldavie est le seul pays issu de la désintégration de l'URSS qui ait adopté le modèle de régime parlementaire. Le pouvoir constitutionnel y est entre les mains du Parlement à chambre unique, élu pour 4 ans, où siègent 101 députés. Le mandat présidentiel est de quatre ans, le président est à la tête de l'État et il est le garant de la souveraineté du pays.

---

<sup>1</sup> Commission for Standardization of Geographical Names outside Poland Affiliated to the Surveyor General of Poland, *Country Names*, p. 29. [on-line] [http://www.gugik.gov.pl/komisja/plk/nazwy\\_panstw.pdf](http://www.gugik.gov.pl/komisja/plk/nazwy_panstw.pdf), [accessible: 13.03.2009]



La Moldavie, c'est aussi sa région séparatiste de la Transnistrie, – gouvernée par le président Ivan Smirnov – dont le destin, en raison de la mission de médiation de l'OSCE, de la Russie, de l'Ukraine, de la Roumanie et de la Moldavie, qui a duré plusieurs années, résulte des relations entre Moscou, Kichinev, Tiraspol (la capitale de la Transnistrie), Kiev et Bruxelles. En acquérant son indépendance, la Moldavie a hérité des problèmes qui ont été le lot de la majorité des républiques postsoviétiques dont les frontières correspondaient rarement aux limites territoriales des différents groupes ethniques ou nationaux. La Moldavie a beau figurer parmi les plus petits Etats européens, deux de ses régions ont fait prévaloir leurs aspirations à l'indépendance. La première à se déclarer indépendante fut la Gagaouzie qui occupe la partie méridionale de la Moldavie où vivent les Turcs orthodoxes. Elle bénéficie aujourd'hui d'une large autonomie. Comrat – sa capitale – possède une université. La quête de l'indépendance de la république autoproclamée de Pridniestrie, connue sous le nom de la Transnistrie, eut un dénouement moins heureux. Elle s'étend sur une étroite bande de territoire située entre le Dniestr et la frontière avec l'Ukraine; les populations russe, ukrainienne et polonaise y sont majoritaires. Les Moldaves y constituent 40% de la population. La population de cette région compte sept cent mille habitants appartenant à diverses ethnies. Pour être la mieux développée sur le plan économique, la scission entre la Pridniestrie et la Moldavie constituerait un coup dur pour l'économie en voie de reconstitution de cette dernière. En réponse à la proclamation de l'autonomie par cette région, Kichinev y a dépêché son armée. Selon la petite histoire qui circule à Kichinev, le conflit aurait été achevé par un seul coup de fil du célèbre général Lebiedz. Commandant de la 14<sup>e</sup> armée moldave en stationnement en Pridniestrie, il aurait menacé les rebelles, si l'attaque de Bender ne cessait pas immédiatement, *de prendre son petit déjeuner à Tiraspol (la capitale de Transnistrie), de déjeuner à Kichinev et de dîner le même jour à Bucarest* (qui soutenait le gouvernement moldave).

Les combats, qui ont fait mille victimes des deux côtés (le nombre de victimes varie suivant les parties), ont effectivement été interrompus mais le problème n'est pas résolu pour autant. Si aucun pays n'a reconnu l'indépendance de la République de Pridniestrie, elle possède tous les attributs d'un Etat indépendant: un président qui est Igor Smirnov, un Russe, son propre Parlement, ses tribunaux, sa propre monnaie et ce qui est décisif – sa propre armée. La Russie et les organisations mafieuses ont tout intérêt à maintenir dans cette région une enclave échappant à un quelconque contrôle et d'où il est possible d'expédier n'importe quel produit vers n'importe quelle destination. Le territoire sur la rive gauche du Dniestr est une sorte de «trou noir». Et c'est un secret de polichinelle que dans cette zone résident les plus importants trafiquants d'armes qui s'approvisionnent dans les stocks laissés sur place par l'armée soviétique<sup>2</sup>.

Jusqu'à l'époque des partages de la Pologne (jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle), la présence polonaise en Moldavie découlait des relations de bon voisinage. Elle se jouait sur le plan culturel et économique ainsi qu'au travers des liens familiaux de la noblesse. A cette époque, il n'y pas trace d'émigration importante de la population polonaise vers cette région.

Selon le recensement effectué par l'administration tsariste en 1844, trois mille Polonais environ vivaient dans cette *gubernia*, regroupés surtout dans le district de Chocim (Khotyn), de Kichinev ainsi que dans les villes de la Mer Noire (Kilia et Izmail). L'insurrection de janvier 1861 accrût la suspicion que la police tsariste nour-

<sup>2</sup> J. Solak, *Politique de sécurité de la République Moldave de la Transnistrie (Polityka bezpieczeństwa Nadniestrzańskiej Republiki Mołdawskiej)*, «Przegląd Zachodni» 2005, n° 1.

rissait à l'égard des Polonais qu'elle considérait depuis toujours comme éléments séditieux. Elle ordonna le recensement nominal de tous les Polonais de la région de la Bessarabie. Grâce à lui, nous disposons de données très précises sur cette population, sur ses emplois et sur son origine. Ils sont alors quatre mille (913 familles), pour la plupart en provenance des territoires polonais annexés par la Russie: la Podolie, la Volhynie, le district de Grodno, de Vilnius et le Royaume de Pologne. Quelques familles seulement étaient arrivées des territoires polonais annexés par la Prusse et par l'Autriche. Plus de la moitié des émigrés appartenaient à la petite noblesse qui s'était installée dans les villes ou à la campagne (dans leurs propres terres ou en tant que bailleurs ou gérants). La préférence des Polonais allait pour les régions avoisinant la Podolie, la ville de Kichinev et ses alentours<sup>3</sup>.

Après 1945, la Bessarabie et la Transnistrie, devenues République Socialiste de Moldavie, furent intégrées à l'URSS. Les Polonais ont alors perdu leur statut de minorité nationale. Toutes les organisations et les associations polonaises furent dissoutes, l'enseignement de la langue polonaise interdit par les autorités soviétiques. L'interdit frappa également les paroisses catholiques, ce qui eut des effets néfastes sur la préservation de l'identité de la population polonaise (ses paroisses avaient joué un rôle inestimable pour l'intégration des Polonais). Le refus de reconnaître la colonisation historique polonaise dans ces territoires par les autorités en place allait de pair avec la pression exercée par elles sur les Polonais pour qu'ils adoptent la nationalité ukrainienne ou russe.

Selon les statistiques officielles issues du recensement effectué en 1989, quatre mille sept cents personnes d'origine polonaise vivent actuellement en République de Moldavie. Depuis 1991, le nombre de citoyens qui reconnaissent leurs racines polonaises s'accroît chaque année. L'ambassade de Pologne à Kichinev évalue à vingt mille individus la population de la Polonia.

Les communautés polonaises sont aujourd'hui disséminées à travers tout le pays. Cependant, la plus grande concentration de Polonais se trouve dans les agglomérations suivantes: Bielce, Glodeni, Strycza, Grigorowka, Ryszkany; et sur la rive gauche du Dniestr dans les villes de: Rybnica, Raszkw, Sloboda Raszkowa et Tiraspol; ainsi qu'au centre du pays à Kichinev, dans la capitale et à Benderach. La moyenne d'âge des immigrés correspond à celle du reste de la population. Les Polonais font partie des milieux culturels et scientifiques (ils sont artistes, médecins, chercheurs, enseignants). Peu d'entre eux ont pu intégrer l'administration d'Etat; ceci est vrai surtout en ce qui concerne les postes élevés; ce fait est dû à leur connaissance insuffisante de la langue administrative qui est le roumain. Les entrepreneurs d'origine polonaise sont très rares.

En raison des événements du passé, la population d'origine polonaise est en train de perdre totalement sa polonité: il s'agit tout d'abord de la langue puis des traditions et de la culture polonaises. On estime que seuls 5 à 10% des Polonais d'origine comprennent leur langue maternelle. Ils sont entre 1 et 4% à la pratiquer.

Depuis 1995, la culture et la langue polonaises sont enseignées aux enfants et aux adolescents dans les établissements scolaires, grâce aux enseignantes qui sont déléguées par le gouvernement polonais depuis la Pologne.

**Kichinev:** au lycée russe Gogol<sup>4</sup>, il existe une section polonaise de niveau primaire dont le programme, outre la langue et la littérature polonaises, comprend l'en-

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> A. Kosecki, *Polonais en Moldavie, l'enquête et les principaux axes de recherche (Polacy w Moldawii problematyka kwereńdy i główne kierunki badań)*, «Przegląd Humanistyczny» 1995, n° 6.

seignement des mathématiques, de la musique et des sciences naturelles en langue polonaise. Depuis 1995, les élèves du primaire poursuivent les cours de langue, de littérature et d'Histoire polonaises au niveau du collège. Actuellement, à Kichinev, 128 élèves suivent des cours de polonais. L'enseignement est dispensé par quatre enseignantes expatriée dans ce but par le Ministère de l'Education Nationale (MEN) et par deux Polonaises vivant sur place. Les enseignants moldaves sont en charge des cours de polonais pour adultes et des cours préparatoires aux examens d'entrée à l'université en Pologne.

**Bielce:** à l'école de la *Maison de la Pologne*<sup>5</sup>, 110 élèves apprennent le polonais et suivent des cours de civilisation polonaise. L'enseignement est assuré par deux enseignantes polonaises déléguées par le MEN au niveau du primaire. Des adolescents et des adultes peuvent suivre l'enseignement du polonais, de l'Histoire et de la géographie ainsi que des cours préparatoires aux examens d'entrée à l'université en Pologne. *La Maison de la Pologne* de Bielce possède une bibliothèque, une salle de cours, de musique et de danse. Elle abrite la rédaction de la gazette "Jutrzenka" (Aurore).

**Rybница:** 45 élèves y suivent des cours de polonais à l'école secondaire n° 2<sup>6</sup>. L'enseignant, délégué depuis la Pologne, assure également des cours pour adolescents et adultes. En dehors des cours, il organise des manifestations culturelles en collaboration avec l'organisation *Polonia* et le père Tadeusz Magierowski.

**Sloboda Raszkowa:** (en Transnistrie) à l'école primaire et secondaire<sup>7</sup>, du niveau de la cinquième à la neuvième année de scolarisation, 68 élèves suivent les cours de polonais en tant que matière obligatoire. Avec l'accord des autorités locales et polonaises, le père Henryk Soroka est chargé de cet enseignement. Il est également en charge de l'école maternelle (20 enfants), de la cantine pour plus de 140 enfants et, par ailleurs, il s'occupe des jeunes dans des maisons pour handicapés. C'est à lui aussi que l'on doit l'organisation des manifestations culturelles et des cours dans d'autres matières.

**L'école maternelle n° 23 à Kichinev**<sup>8</sup> a ouvert en l'an 2000 une section polonaise qui accueille 18 enfants et les prépare à intégrer l'école primaire du Lycée Gogol mentionnée ci-dessus. L'institutrice, déléguée depuis la Pologne, y familiarise les enfants avec les traditions et les coutumes des principales fêtes polonaises.

Le mérite de la renaissance et de la propagation de la polonité au sein de la *Polonia* de Moldavie revient indéniablement aux organisations de la *Polonia*. **L'Association Culturelle de Kichinev**, fondée par le professeur Tadeusz Malinowski en 1990, fut la première organisation polonaise créée depuis l'avènement de la République Démocratique de la Moldavie. En 1992, suite à une scission, elle se transforme en *Société des Polonais Renaissance*, présidée par Wasyl Kazmierowicz et qui, à ce jour, ne s'est toujours pas montrée très active. Après le décès du professeur Malinowski, c'est Edward Jaroszewski qui est le président de l'association, qui devient la *Fédération des Polonais de Moldavie*. Le siège de la Fédération était situé dans l'appartement de son président, à Kichinev. L'activité du président Jaroszewski était sujette à caution, la *Maison de la Pologne* souvent fermée. Après plusieurs interventions du Consulat, l'Association *Wspólnota Polska* ainsi que d'autres organismes gouvernementaux et

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Le Lycée Gogol relève du Ministère de l'Education de RM, son adresse: 2060 Kichinev, RM, 90 rue Szczyujewa

<sup>7</sup> L'école est dirigée par «Stowarzyszenie Polski Dom», son adresse. 3100 Balti, RM, 31 rue Pacu.

<sup>8</sup> C'est une école municipale, son adresse: 5500 Ribnica RM, 13 rue Miczurina

rissait à l'égard des Polonais qu'elle considérait depuis toujours comme éléments séditionnels. Elle ordonna le recensement nominal de tous les Polonais de la région de la Bessarabie. Grâce à lui, nous disposons de données très précises sur cette population, sur ses emplois et sur son origine. Ils sont alors quatre mille (913 familles), pour la plupart en provenance des territoires polonais annexés par la Russie: la Podolie, la Volhynie, le district de Grodno, de Vilnius et le Royaume de Pologne. Quelques familles seulement étaient arrivées des territoires polonais annexés par la Prusse et par l'Autriche. Plus de la moitié des émigrés appartenaient à la petite noblesse qui s'était installée dans les villes ou à la campagne (dans leurs propres terres ou en tant que bailleurs ou gérants). La préférence des Polonais allait pour les régions avoisinant la Podolie, la ville de Kichinev et ses alentours<sup>3</sup>.

Après 1945, la Bessarabie et la Transnistrie, devenues République Socialiste de Moldavie, furent intégrées à l'URSS. Les Polonais ont alors perdu leur statut de minorité nationale. Toutes les organisations et les associations polonaises furent dissoutes, l'enseignement de la langue polonaise interdit par les autorités soviétiques. L'interdit frappa également les paroisses catholiques, ce qui eut des effets néfastes sur la préservation de l'identité de la population polonaise (ses paroisses avaient joué un rôle inestimable pour l'intégration des Polonais). Le refus de reconnaître la colonisation historique polonaise dans ces territoires par les autorités en place allait de pair avec la pression exercée par elles sur les Polonais pour qu'ils adoptent la nationalité ukrainienne ou russe.

Selon les statistiques officielles issues du recensement effectué en 1989, quatre mille sept cents personnes d'origine polonaise vivent actuellement en République de Moldavie. Depuis 1991, le nombre de citoyens qui reconnaissent leurs racines polonaises s'accroît chaque année. L'ambassade de Pologne à Kichinev évalue à vingt mille individus la population de la Polonia.

Les communautés polonaises sont aujourd'hui disséminées à travers tout le pays. Cependant, la plus grande concentration de Polonais se trouve dans les agglomérations suivantes: Bielce, Glodeni, Strycza, Grigorowka, Ryzkany; et sur la rive gauche du Dniestr dans les villes de: Rybnica, Raszkw, Sloboda Raszkowa et Tiraspol; ainsi qu'au centre du pays à Kichinev, dans la capitale et à Benderach. La moyenne d'âge des immigrés correspond à celle du reste de la population. Les Polonais font partie des milieux culturels et scientifiques (ils sont artistes, médecins, chercheurs, enseignants). Peu d'entre eux ont pu intégrer l'administration d'Etat; ceci est vrai surtout en ce qui concerne les postes élevés; ce fait est dû à leur connaissance insuffisante de la langue administrative qui est le roumain. Les entrepreneurs d'origine polonaise sont très rares.

En raison des événements du passé, la population d'origine polonaise est en train de perdre totalement sa polonité: il s'agit tout d'abord de la langue puis des traditions et de la culture polonaises. On estime que seuls 5 à 10% des Polonais d'origine comprennent leur langue maternelle. Ils sont entre 1 et 4% à la pratiquer.

Depuis 1995, la culture et la langue polonaises sont enseignées aux enfants et aux adolescents dans les établissements scolaires, grâce aux enseignantes qui sont déléguées par le gouvernement polonais depuis la Pologne.

**Kichinev:** au lycée russe Gogol<sup>4</sup>, il existe une section polonaise de niveau primaire dont le programme, outre la langue et la littérature polonaises, comprend l'en-

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> A. Kosecki, *Polonais en Moldavie. L'enquête et les principaux axes de recherche (Polacy w Moldawii problematyka kwereńdy i główne kierunki badań)*, «Przegląd Humanistyczny» 1995, n° 6.

seignement des mathématiques, de la musique et des sciences naturelles en langue polonaise. Depuis 1995, les élèves du primaire poursuivent les cours de langue, de littérature et d'Histoire polonaises au niveau du collège. Actuellement, à Kichinev, 128 élèves suivent des cours de polonais. L'enseignement est dispensé par quatre enseignantes expatriée dans ce but par le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) et par deux Polonaises vivant sur place. Les enseignants moldaves sont en charge des cours de polonais pour adultes et des cours préparatoires aux examens d'entrée à l'université en Pologne.

**Bielce:** à l'école de la *Maison de la Pologne*<sup>5</sup>, 110 élèves apprennent le polonais et suivent des cours de civilisation polonaise. L'enseignement est assuré par deux enseignantes polonaises déléguées par le MEN au niveau du primaire. Des adolescents et des adultes peuvent suivre l'enseignement du polonais, de l'Histoire et de la géographie ainsi que des cours préparatoires aux examens d'entrée à l'université en Pologne. *La Maison de la Pologne* de Bielce possède une bibliothèque, une salle de cours, de musique et de danse. Elle abrite la rédaction de la gazette "Jutrzenka" (Aurore).

**Rybnica:** 45 élèves y suivent des cours de polonais à l'école secondaire n° 2<sup>6</sup>. L'enseignant, délégué depuis la Pologne, assure également des cours pour adolescents et adultes. En dehors des cours, il organise des manifestations culturelles en collaboration avec l'organisation *Polonia* et le père Tadeusz Magierowski.

**Sloboda Raszkowa:** (en Transnistrie) à l'école primaire et secondaire<sup>7</sup>, du niveau de la cinquième à la neuvième année de scolarisation, 68 élèves suivent les cours de polonais en tant que matière obligatoire. Avec l'accord des autorités locales et polonaises, le père Henryk Soroka est chargé de cet enseignement. Il est également en charge de l'école maternelle (20 enfants), de la cantine pour plus de 140 enfants et, par ailleurs, il s'occupe des jeunes dans des maisons pour handicapés. C'est à lui aussi que l'on doit l'organisation des manifestations culturelles et des cours dans d'autres matières.

**L'école maternelle n° 23 à Kichinev**<sup>8</sup> a ouvert en l'an 2000 une section polonaise qui accueille 18 enfants et les prépare à intégrer l'école primaire du Lycée Gogol mentionnée ci-dessus. L'institutrice, déléguée depuis la Pologne, y familiarise les enfants avec les traditions et les coutumes des principales fêtes polonaises.

Le mérite de la renaissance et de la propagation de la polonité au sein de la *Polonia* de Moldavie revient indéniablement aux organisations de la *Polonia*. **L'Association Culturelle de Kichinev**, fondée par le professeur Tadeusz Malinowski en 1990, fut la première organisation polonaise créée depuis l'avènement de la République Démocratique de la Moldavie. En 1992, suite à une scission, elle se transforme en *Société des Polonais Renaissance*, présidée par Wasyl Kazmierowicz et qui, à ce jour, ne s'est toujours pas montrée très active. Après le décès du professeur Malinowski, c'est Edward Jaroszewski qui est le président de l'association, qui devient la *Fédération des Polonais de Moldavie*. Le siège de la Fédération était situé dans l'appartement de son président, à Kichinev. L'activité du président Jaroszewski était sujette à caution, la *Maison de la Pologne* souvent fermée. Après plusieurs interventions du Consulat, l'Association *Wspólnota Polska* ainsi que d'autres organismes gouvernementaux et

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Le Lycée Gogol relève du Ministère de l'Éducation de RM, son adresse: 2060 Kichinev, RM, 90 rue Szezujeva

<sup>7</sup> L'école est dirigée par «Stowarzyszenie Polski Dom», son adresse: 3100 Balti, RM, 31 rue Paci

<sup>8</sup> C'est une école municipale, son adresse: 5500 Ribnica RM, 13 rue Miczurina.

non-gouvernementaux polonais ont cessé de soutenir financièrement le président Jaroszewski<sup>9</sup>.

**L'Association Maison Polonaise**<sup>10</sup>, fondée en 1993 et enregistrée en 1994, reste de loin l'organisation la plus dynamique. Walery Bizut en est le président, et Eleonora Kimakowska la directrice. L'organisation compte 700 membres, elle est soutenue par *Wspólnota Polska*, la Fondation *Aide aux Polonais à l'Est* et le poste consulaire polonais à Kichinev. L'association, qui organise diverses actions culturelles, est domiciliée dans le bâtiment dont elle est propriétaire et qu'elle a pu rénover entièrement et équiper convenablement, grâce aux fonds réunis par les organisations de soutien polonaises mentionnées précédemment. Le bâtiment abrite une école et un centre culturel polonais. Depuis quelque temps, l'association possède des filiales dans quatre communes rurales: Strycza, Druitory, Oknica et Ryszkany qui portent le nom de *Cercle de familles polonaises*. Avec le soutien du consulat, la Maison Polonaise prend soin des anciens combattants de l'Armée Polonaise<sup>11</sup> de la Seconde guerre mondiale. Malheureusement, leur nombre diminue d'année en année; ils sont une trentaine aujourd'hui dans toute la Moldavie. Le Consulat de Pologne avait entrepris des démarches auprès du *Bureau des Anciens Combattants et des Victimes des Répressions* afin qu'une allocation soit attribuée par le Président du Conseil des Ministres de la République de Pologne aux vétérans de la Seconde guerre mondiale qui vivent dans les Etats issus de la désagrégation de l'Union Soviétique. En bénéficient actuellement les personnes qui possédaient la nationalité polonaise en septembre 1939 et qui ont servi dans les formations militaires polonaises ou alliées, dans l'armée régulière ou dans la Résistance. En bénéficient également ceux qui n'ont jamais eu la nationalité polonaise mais qui sont d'origine polonaise et qui ont combattu dans des formations militaires polonaises. Cette allocation spécifique, s'élevant à 34\$ US par mois, est versée aux bénéficiaires par l'intermédiaire des consulats de Pologne<sup>12</sup> qui, par ailleurs, dans la mesure de leurs possibilités, versent directement aux anciens combattants des allocations, au cas par cas, pour couvrir tantôt leurs frais de soins, tantôt de chauffage ou de kinésithérapie. Les anciens combattants ne sont plus très nombreux: le plus jeune est âgé de 79 ans. Ils nous quittent peu à peu.... Il faudrait trouver des moyens financiers plus substantiels pour venir en aide à ceux qui ont versé leur sang pendant la guerre.

**La Ligue des Femmes Polonaises** fut fondée à Kichinev en février 1996, elle compte actuellement environ cent membres<sup>13</sup>. Bénéficiant du soutien des autorités locales (il s'agit du Département des Nationalités), cette organisation se consacre avant tout à l'œuvre caritative au profit des familles nécessiteuses, pas seulement polonaises. La Ligue, qui patronne la section maternelle dont il a été question plus tôt, est fortement engagée dans la vie de la Polonia de Kichinev. Elle participe activement à l'organisation de nombreuses manifestations culturelles dont, entre autres, des festivals ethniques et polonais. Les deux seuls points faibles de la Ligue sont la connaissance insuffisante de la langue polonaise par ses membres ainsi que leur

---

<sup>9</sup> Profitant de son statut, Jaroszewski a détourné des fonds et des dons en provenance de la Pologne, cf: la lettre d'information n° 5/2004, [on-line] <http://www.euwp.org/list504.html>, [accessible: 13 03 2009] Le siège de la Fédération des Polonais de Moldavie se trouve actuellement à l'adresse suivante: Kichinev, RM, 71 rue Stefan cel Mare

<sup>10</sup> Son adresse: 3100 Balti, RM, 31 rue Pacii, e-mail: [polonia@beltsy.md](mailto:polonia@beltsy.md)

<sup>11</sup> Il s'agit ici de l'Armée polonaise qui fut créé en Union Soviétique entre 1943 et 1944 sous le commandement du général Berling. (NdT).

<sup>12</sup> Source: <http://www.udskior.gov.pl/index.php?n=14>

<sup>13</sup> Sa présidente actuelle est Nelli Kapkanar-Głowacka.

méconnaissance des méthodes de documentation de leurs activités qui se limitent aujourd'hui à la documentation photographique.

**La Société Polonaise Médicale** est une organisation de branche qui existe à Kichinev et à Bielce. Elle a noué des contacts avec ses confrères en Pologne dont, par exemple, la Chambre des Médecins. En 1999, la SPM a initié la création d'un hospice. Actuellement, elle récolte des médicaments, des vaccins et des appareils médicaux.

**La Fédération de la Jeunesse Polonaise de Moldavie**, enregistrée à Kichinev en 2003, se consacre entre autres aux problèmes des jeunes et participe activement à l'organisation de manifestations culturelles en collaboration avec d'autres organisations de la Polonia de Kichinev. A l'heure actuelle, la FJpM ne possède ni locaux ni équipement nécessaires pour poursuivre ses activités. Natalia Słakina (Słaska) fut la première présidente de la Fédération; Jan Mielnik (diplômé de droit de l'Université de Poznań) remplit aujourd'hui cette fonction.

**L'Association des Polonais de Rybnica – Polonia** fut enregistrée à Rybnica en 2002. Ne possédant pas de locaux, l'association organise des manifestations culturelles dans les locaux de la paroisse catholique ou à l'école n° 2 où se tiennent les cours de polonais pour les enfants d'origine polonaise. Son président, Witalij Wasiliew, d'origine polonaise, jeune et cultivé, a su fédérer tous les immigrés polonais de la région.

En 2001, s'est constitué, de façon informelle, le *Comité de Coordination du Printemps Polonais en Moldavie* pour répondre aux attentes de la Polonia de Kichinev et pour se couper de la personnalité, pour le moins contestée, de Jaroszewski. Le Comité avait pour but d'organiser la première édition du festival de la Polonia à Kichinev. Depuis, ce festival annuel est devenu la manifestation culturelle la plus importante de la Polonia en Moldavie. Outre le festival, le Comité coopère avec la Ligue des Femmes Polonaises et la Fédération des jeunes Polonais de Moldavie. N'ayant pas ses propres locaux, le Comité, qui se réunissait autrefois dans la salle de lecture de la Bibliothèque Nationale Polonaise de Kichinev, tient désormais ses réunions au Consulat de Pologne.

**Les médias de la Polonia en Moldavie** en sont à leurs balbutiements. *Jutrzenka* (Aurore) est le seul journal publié par la Polonia en Moldavie. Sa rédaction travaille dans la Maison Polonaise à Bielce. Le mensuel est financé par la fondation *Aide aux Polonais dans l'Est*. Il traite des problématiques de religion, de l'histoire et de culture. La rédaction de *Jutrzenka* possède sa propre adresse mail et son site web<sup>14</sup>. Mme Helena Usowa en est le rédacteur en chef. Grâce à l'initiative du Consulat de Pologne à Kichinev et à l'aide financière de la fondation *Aide aux Polonais dans l'Est*, la première émission radio sur les ondes de la «**Radio Moldova**» a démarré en mai 2003. Les jeunes journalistes de la future radio avaient suivi une formation organisée en Pologne par *Wspólnota Polska. Ondes Polonaises*, une émission de 15 minutes est programmée à Bielce en direction de la Moldavie du nord. On y diffuse de la musique polonaise, des informations sur les principaux événements de Pologne et au sein de la Polonia locale. Par ailleurs, la radio publique moldave émet tous les premiers mardi du mois, à 20h30, une émission de 30 minutes en langue polonaise.

La Polonia de Moldavie des deux rives du Dniestr est soutenue par l'Eglise catholique. Les curés des sept paroisses (Kichinev, Bielce, Rybnica, Tiraspol, Raszkow, Sloboda Raszkowa et Bendery) sont des Polonais. Ils œuvrent pour l'intégration de la Polonia locale et enseignent eux-mêmes le polonais (nous avons mentionné plus

<sup>14</sup> e-mail [redakcja@beltsy.md](mailto:redakcja@beltsy.md), [on-line] <http://real.beltsy.md/~jutrzenka/>, [accessible: 13.03.2009].

haut l'engagement du père H. Soroka à Sloboda Raszkowa). Les prêtres en question ne rencontrent pas de difficultés majeures de la part des autorités locales en ce qui concerne la catéchèse des enfants polonais qui fréquentent les écoles publiques. Seules les autorités de la région de la Trinestrie, rebelle et non-reconnue, mènent une politique d'intimidation. L'engagement des prêtres de l'ordre du Cœur dans cette partie de la Moldavie est inspiré par la personnalité et l'action du père H. Soroka qui avait pris ses fonctions dans la paroisse de Sloboda-Raszków au début décembre 1990. D'autres prêtres de cette congrégation l'ont rejoint depuis 1992. Actuellement, sept prêtres et deux religieux exercent leur sacerdoce dans cinq paroisses (Tiraspol, Raszkow, Sloboda-Raszkow, Rybnica, Bendery)<sup>15</sup>. Les prêtres organisent à Raszkow des rencontres annuelles (qui durent trois jours) pour de jeunes catholiques de Moldavie et d'Ukraine et réunissent quatre cents participants. Les prêtres sont par ailleurs engagés dans la rénovation des lieux de culte, là où ces travaux sont nécessaires.

Depuis le début, en Transnistrie, les prêtres sont engagés dans l'action sociale. Dans leurs paroisses, 600 enfants bénéficient des repas dans les cantines. Deux écoles maternelles accueillent les plus jeunes enfants (à Sloboda-Raszkow et Rybnica). Des cours de rattrapage sont organisés à Raszkow, à Bendery et à Rybnica. Des études sont ouvertes pour eux dans la journée à Raszkow, à Bendery, à Sloboda-Raszkow et à Rybnica. Pour répondre au problème de plus en plus préoccupant des enfants des rues, le projet d'un abri de jour est en cours de réalisation. Soucieux également de venir en aide aux malades, aux paralysés, aux personnes seules qui restent dans leur milieu de vie, les prêtres ont mis en place des services de consultation médico-sociale.

Sur l'initiative du Consulat de Pologne, l'université d'Etat a ouvert l'**Atelier de la Langue Polonaise** sous la responsabilité d'un professeur, délégué par les autorités polonaises. Compte tenu de l'intérêt croissant pour l'étude de la langue polonaise, l'Ambassade de Pologne en Moldavie a réussi, en 2003/2004, à obtenir auprès du Ministère de l'Education Nationale polonais un second lecteur pour cet atelier. A l'heure actuelle, l'atelier aurait besoin d'un matériel audiovisuel moderne, d'un ordinateur, d'une antenne satellite, d'encyclopédies et de dictionnaires récents ainsi que de mobilier neuf. Le 10 novembre 2004, le professeur Krzysztof Pietkiewicz a signé, au nom du recteur de l'Institut de l'Est auprès de l'Université Adam Mickiewicz de Poznań, un accord de coopération avec l'Université d'Etat de Kichinev représentée par le professeur Petru Gaugasem. Cette coopération doit faciliter les échanges didactiques et scientifiques ainsi que l'organisation commune de conférences scientifiques et de fouilles archéologiques.

Outre l'atelier de la langue polonaise, le Consulat de Pologne a réussi à ouvrir une **Salle de lecture polonaise** dans la Bibliothèque Nationale de Kichinev. La salle de lecture, sous la direction de Florentyna Czupryniak, fut un lieu de rencontres des leaders de la Polonia, de La Ligue des Femmes Polonaises, du Comité de Coordination du Printemps Polonais en Moldavie ou encore de la Fédération de la Jeunesse Polonaise. Ces organisations préparaient les manifestations culturelles qui se déroulaient dans la Bibliothèque et étaient ouvertes à tout public. La Salle de lecture vient d'être remplacée par la **Bibliothèque Polonaise Adam Mickiewicz**.

Chaque année, les bacheliers polonais de Moldavie passent des examens pour poursuivre leurs études universitaires en Pologne. Le Bureau de Certification et des Echanges Internationaux organise les examens et prend les futurs étudiants sous son

---

<sup>15</sup> Source: <http://misje.scj.pl/moldawia/wizyta/index.html>. [accessible: 13 03 2009]



aille<sup>16</sup>. Une fois les examens réussis, les étudiants deviennent boursiers de l'Etat polonais et intègrent l'université de leur choix. Une soixantaine d'étudiants moldaves d'origine polonaise poursuivent actuellement leurs études en Pologne. Ils s'assimilent très facilement et, en général, une fois les études terminées, ils ne désirent pas retourner en Moldavie.

Les enfants et les adolescents d'origine polonaise passent souvent leurs vacances d'été et d'hiver en Pologne: en colonies de vacances, en excursion, en pèlerinage. Au cours de ces séjours, ils suivent des cours de polonais organisés et financés par l'association *Wspólnota Polska* et le Consulat polonais de Kichinev.

Le Consulat de Pologne de Kichinev a su mobiliser toutes les communautés de la Polonia en Moldavie pour qu'elles déposent auprès de *Wspólnota Polska*, auprès de la fondation *Aide aux Polonais dans l'Est* et des autres organismes, des demandes de financement pour couvrir les frais de fonctionnement de leurs organisations ainsi que quelques projets spécifiques. Parmi ces projets, citons: le festival «Printemps Polonais en Moldavie», le développement des organisations qui œuvrent en milieu rural, la *Maison Polonaise* à Bielce, l'*Association Polonia* de Rybnica, la *Société Médicale* ou encore la *Ligue des Femmes Polonaises*. Il faut cependant préciser que l'aide octroyée par les organismes polonais, tout en étant substantielle, reste toujours une goutte d'eau par rapport aux besoins de la Polonia de Moldavie qui ne dispose pas de moyens suffisants pour développer ses propres médias, qu'il s'agisse de la radio, de la télévision, d'Internet (il manque des ordinateurs équipés des modems) ou encore de la télévision par satellite. De plus la Polonia manque de locaux où les maisons polonaises et leurs bibliothèques pourraient s'équiper en antennes satellite et en ordinateurs; ces locaux seraient également des lieux de rencontres et des centres culturels polonais.

**Conformément à la Loi relative aux droits des personnes appartenant aux minorités nationales en vigueur dans la République de Moldavie et aux statuts juridiques de leurs organisations**<sup>17</sup>, la Polonia jouit de l'opportunité de présenter sa culture et ses traditions dans le cadre du Festival des Minorités nationales qui se déroule tous les ans à Kichinev au mois de septembre. Mais avant tout, en tant que minorité nationale, elle a le droit de créer ses organisations et de développer des activités.

La loi en question stipule (chap. II, art.1 et 2) que: *L'Etat garantit aux personnes appartenant aux minorités nationales l'égalité devant la loi et devant la protection juridique. Toute forme de discrimination dont la cause serait l'appartenance à une minorité nationale est proscrite.* Le respect des droits des minorités nationales y est exprimé sans équivoque.

L'article 6, p.2, 3 et 4, consacré à l'éducation, prévoit même la possibilité de créer des écoles maternelles et des écoles privées par les minorités nationales: *Pour les écoles dans lesquelles les matières sont enseignées, soit entièrement soit partiellement, dans la langue de la minorité nationale, l'Etat participe à l'élaboration des programmes, à la préparation des matériaux pédagogiques et à la formation des enseignants, en collaboration avec les pays d'origine. Les personnes appartenant aux minorités nationales ont le droit d'effectuer leurs études supérieures et universitaires dans le pays natal du point de vue historique ou dans d'autres pays aux termes des conventions et des traités internationaux. Les personnes appartenant aux minorités*

<sup>16</sup> BUWiWM, adresse: 00-375 Warszawa, 13 rue Smolna, [on-line] <http://www.buwiwm.edu.pl>, [accessible. 13.03.2009]

<sup>17</sup> La loi n° 382-XV du 19.07.2001, Journal Officiel de RM n° 107 /819 du 04.09.2001.

*nationales ainsi que leurs organisations ont droit, dans le cadre de la réglementation en vigueur, d'ouvrir des établissements scolaires de différents niveaux. Dans toutes ces institutions, l'enseignement de la langue, de la littérature et de l'Histoire de la Moldavie sont obligatoires.*

L'article 7, 13 de la loi traite de la question de la langue maternelle et des médias: *Les personnes appartenant aux minorités nationales ont le droit d'utiliser leur langue maternelle, tant oralement que par écrit, d'accéder aux informations dans cette langue, de perpétuer cette langue et d'échanger des informations en cette langue. Les personnes appartenant aux minorités nationales et leurs organisations ont droit, dans le cadre de la réglementation en vigueur, de rédiger de l'information de masse, de publier de la littérature dans la langue de la minorité. L'Etat garantit la programmation des émissions dans les langues des minorités nationales, à la radio et à la télévision.*

L'article 14 de la Loi garantit la liberté du culte: *Les personnes appartenant aux minorités nationales ont le droit, dans le cadre de la réglementation en vigueur, de manifester leur rapport à la religion, et en particulier, à choisir tel ou tel culte et à développer, seul ou avec d'autres coreligionnaires, des pratiques religieuses en langue maternelle ou dans une autre langue en usage, à célébrer des rites, à assurer la maintenance des bâtiments du culte, à utiliser la littérature religieuse et des objets du culte.* L'article 17 de la loi évoque les contacts libres avec le pays natal: *L'Etat participe à la facilitation des contacts inter-individuels des personnes appartenant aux minorités nationales avec leur patrie historique.*

Le chapitre III de la Loi consacré aux organisations regroupant les personnes appartenant aux minorités nationales, souligne, dans les articles 18, 20 et 21, la protection accordée par l'État aux minorités nationales ainsi que le droit de ces dernières à se réunir librement: *Les personnes appartenant aux minorités nationales peuvent bénéficier des droits qui leur sont octroyés individuellement ou dans le cadre des organisations (associations, communautés, groupes et sociétés à caractère éducatif, culturel, religieux ou caritatif, créées conformément à la législation en vigueur. Les organisations réunissant les personnes appartenant aux minorités nationales ont le droit de coopérer avec les institutions et les administrations des autres pays, dans les limites de leurs objectifs statutaires. Les organisations réunissant les personnes appartenant aux minorités nationales bénéficient du soutien de l'Etat pour réaliser leurs programmes culturels, d'études historiques, scientifiques, éducatifs et caritatifs.*

Le chapitre IV de la Loi, les articles 23, 24 et 25 traitent du droit à la représentation et à la participation dans la gestion: *La représentativité des personnes appartenant aux minorités nationales au sein du Parlement ou dans les collectivités locales, résulte des élections, conformément à la législation en vigueur. Les personnes appartenant aux minorités nationales ont droit à la représentation quasi proportionnelle dans les structures du pouvoir exécutif et juridique à tous les niveaux, dans l'armée et dans l'administration. L'organe qui est responsable de la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans le domaine des relations des nationalités, surtout en ce qui concerne l'application de la présente loi, est le Département des Relations inter-ethniques.*

Le chapitre V de la Loi comprend les décisions finales qui stipulent le respect des droits et des libertés des personnes appartenant aux minorités nationales.

Cette Loi a été publiée au Journal officiel de la République de Moldavie n° 107/819 le 17 juillet 2001.

En ce qui concerne le statut juridique des personnes appartenant aux minorités nationales, linguistiques ou religieuses dans le contexte du conflit armé sur la rive

gauche du Dniestr, le **Décret du Parlement de la République de Moldavie** déclare: *La République de Moldavie, en tant qu'Etat indépendant et souverain, respecte scrupuleusement les décisions des actes internationaux concernant les Droits de l'Homme et elle garantit leur réalisation, sans aucune marque de discrimination*<sup>18</sup>.

Les lois adoptées par le Parlement moldave au lendemain de la proclamation de la souveraineté de l'état ont fourni les prémisses pour l'instauration d'un état de droit sur tout le territoire national, tandis que la Constitution et les autres actes juridiques ont défini les droits élémentaires des citoyens conformément aux standards internationaux en la matière. Oeuvrant dans cet esprit, le Parlement ratifia les documents internationaux les plus importants relatifs aux droits de l'homme en exprimant ainsi sa pleine acceptation des textes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, des conventions internationales dans ce domaine, des actes émanant de l'OSCE et des autres actes juridiques.

Le Parlement de R.M. décrète que des personnes appartenant aux minorités nationales, linguistiques et religieuses disposent de leurs propres institutions, organisations ou associations à caractère éducatif, culturel et religieux, ce qui leur permet d'exprimer et d'enrichir leur identité ethnique, linguistique et religieuse. A l'heure actuelle, aucun acte juridique ne limite la possibilité des minorités de pratiquer un culte ni de cultiver des pratiques religieuses. Il n'existe aucun acte interdisant aux adeptes de l'orthodoxie ou du catholicisme, aux membres de l'Eglise baptiste ou pentecôtiste, aux communautés juives ou arméniennes, la fréquentation des lieux de culte ou la libre manifestation de leur foi. Le Parlement de R.M. garantit aux membres des communautés minoritaires la possibilité de fréquenter les écoles où leur langue maternelle est enseignée.

Le parlement de R.M. décrète également qu'il n'existe pas d'entrave juridique ou d'une autre nature qui limiteraient aux ressortissants des minorités nationales, linguistiques ou religieuses, leur participation à la vie publique. Au contraire, la présence de ces personnes dans tous les domaines de la vie publique est encouragée. Les collectivités locales comptent 4,9% de Russes, 11,9% d'Ukrainiens, 3,2% de Gagaouzes et 2,3% de Bulgares. Ces taux varient d'une région à l'autre, d'une agglomération à l'autre, suivant l'importance de la minorité donnée. La minorité polonaise n'a pas encore saisi sa chance et n'a pas présenté de candidat au Parlement ou à une collectivité locale.

Le Parlement de R.M. a décrété également être conscient des transformations qui sont issues de la désagrégation de l'Union Soviétique, désagrégation qui a généré tout un ensemble de phénomènes négatifs sur le plan social, économique et politique préjudiciables pour le statut des minorités nationales. Dans ce contexte, il faut noter que les efforts pour détendre les tensions sociales, pour perfectionner le système juridique et permettre la résolution des problèmes internationaux n'ont pas empêché l'apparition de tensions internes et externes. Celles-ci ont fait des questions ethniques le principal problème politique du pays. Il s'agit avant tout de l'autonomie des Gagaouzes et de la guerre de sécession en Transnistrie.

L'expérience des pays de l'Europe du Centre-Est, qui sont passés du régime dictatorial au système démocratique, démontre que la seule solution pour garantir la consolidation des structures démocratiques qui assurent aux minorités ethniques, linguistiques et religieuses la possibilité de sauvegarder et de développer leur identité

<sup>18</sup> La loi n° 1039-XII du 26 05 1992, Journal Officiel de RM n° 5/111 du 30 05 1992

passer par l'adaptation, dans le domaine des Droits de l'Homme, du système juridique interne aux standards internationaux en vigueur.

Pour terminer, je voudrais citer Adam Kosecki qui écrit dans l'un de ses articles: *La Moldavie n'a jamais fait l'objet, et ne le fera jamais, des principales études consacrées à l'histoire des minorités polonaises, cependant tout effort dans ce domaine doit être salué avec reconnaissance et mérite d'être soutenu, car il contribue à l'élimination des «taches blanches» de l'Histoire et contribue à la connaissance de la vie de l'émigration polonaise et de la Polonia*<sup>19</sup>.

---

<sup>19</sup> A. Kosecki, *Polonais en Moldavie...*, p. 126.

## **IV. Conclusions**

## Mon émigration

### Intervention de la Présidente de la Polonia Française en clôture de la Ière Conférence Internationale *Les Besoins de la Polonia aujourd'hui*

Mesdames et Messieurs,

Mon style est simple, il vient des mes profondes convictions et du cœur!

Vous et moi, en Pologne et à l'étranger, nous avons les mêmes racines. Aussi, voudrais-je expliquer à mes compatriotes comment il se fait que l'immigration polonaise des années vingt du siècle passé, tout en ayant les pieds bien ancrés dans le sol français, a le cœur qui reste toujours en Pologne.

Ce n'est un secret pour personne que notre émigration ouvrière d'avant guerre était une émigration qui partait pour «gagner son pain». Tous les Polonais n'arrivaient pas directement en France. Un certain nombre d'entre eux avaient dû d'abord s'arrêter en Allemagne pour y travailler et gagner de l'argent pour pouvoir ensuite s'établir plus loin. Tel a été le sort de mes grands parents. Le père de ma mère, Stanislaw Praiss et le père de mon papa, Jan Konieczny, étaient issus de familles nombreuses, pauvres, sans instruction où l'on manquait de tout. Les jeunes gens célibataires quittaient la campagne de la région de Poznań pour l'Allemagne pour y trouver le travail qui leur eût permis de subvenir à leurs besoins.

Mon père est né le 18 novembre 1913 à Recklinghausen, ma mère – le 14 octobre 1913 à Sodingen. A la maison, ils parlaient un patois polonais mélangé à l'allemand que les enfants apprenaient à l'école.

Pendant la première guerre mondiale, la France a perdu beaucoup d'hommes. le pays manquait de main d'œuvre dans les mines de charbon, de potasse et dans des aciéries. Il manquait d'ouvriers également dans le secteur agricole. En 1923, mes grands parents ont appris que la France avait proposé à la Pologne, à l'Espagne et à l'Italie des contrats de travail à des conditions avantageuses pour l'époque. Cette opportunité s'offrait aussi aux Polonais des territoires allemands. Les membres de ma famille ont saisi l'occasion d'améliorer leur sort de mineurs, ils ont fait leurs valises, pris leurs cinq fils et leur fille pour se rendre à Montceau-les-Mines au centre de la France. La seconde branche, les grands parents Praiss, ont pris le chemin vers le nord de la France et ont gagné Grenay. Ma mère et mon père avaient alors 10 ans chacun.

Les nouvelles conditions de vie ne se sont pas révélées meilleures qu'en Allemagne: 10 à 12 heures de travail par jour par 600 m sous terre, les pieds dans l'eau, dans d'étroites galeries. L'extraction du charbon se faisait par 30°C sans aucune protection. Les accidents étaient fréquents: explosions de gaz, ensevelissements, ma-

ladies des poumons... Imaginez-vous que mon père devait descendre dans cet enfer alors qu'il n'avait même pas 13 ans ! Trois mois plus tard, il a perdu toutes ses dents et il a eu les mâchoires cassées car il n'avait pu éviter un chargement de wagonnets qui roulaient sans freins. Ses frères n'étaient pas beaucoup plus âgés lorsqu'ils sont descendus pour la première fois au fond, ils avaient 14 et 15 ans. Les familles tiraient le diable par la queue, les salaires étaient bas mais personne ne se plaignait, le sens de l'honneur les en empêchait ! Les compagnies minières fournissaient le travail, le logement et des soins médicaux de base. Mais ce qui était le plus important c'est que nous pouvions parler polonais et apprendre en polonais. Nous remercions Dieu pour tout cela.

Entre 1920 et 1930, 500 000 personnes environ nous ont rejoints. Là où nous faisons nos nids, une église polonaise s'organisait. La Mission Catholique Polonaise nommait un curé, des messes étaient célébrées régulièrement, les leçons de catéchisme, les communions solennelles – tout se faisait en polonais. Les enfants allaient aux cours de danse folklorique, de chant, ils apprenaient le polonais, car à la maison on parlait un mélange de polonais et d'allemand, puis français. Dans certains villages ou quartiers, la population comptait jusqu'à 90% de Polonais. Nous les appelions nos «petites Polognes». On y allait chez des commerçants, un boulanger, un boucher polonais..., sur le marché hebdomadaire on entendait davantage parler polonais que français.

En 1928, les grands parents Konieczny en ont eu assez du centre de la France, ils ont déménagé dans le Nord pour travailler à Grenay, toujours comme mineurs. Dès son arrivée, mon père a rejoint les scouts polonais. C'était un engagement très sérieux de sa part. Depuis ce moment là, il a consacré toute sa vie au scoutisme en suivant à la lettre ses règles et ses principes<sup>1</sup>. Mon père était un autodidacte. Il n'avait aucune instruction à l'exception des deux années d'école primaire. Néanmoins, il lisait beaucoup, tout l'intéressait. Il avait à peine 18 ans lorsqu'il a formé sa première troupe de scouts à Vermelles, d'autres ont suivi. Il a épousé ma mère en 1936. Je suis née un an plus tard, deux ans avant l'éclatement de la seconde guerre mondiale.

Le 2 septembre 1939, tout comme les 450 autres instructeurs de scoutisme (autement dit 80% d'instructeurs), mon père s'est porté volontaire pour rejoindre l'armée polonaise. Après la formation à Coëtquidan<sup>2</sup>, il a été nommé sous-lieutenant et envoyé sur le front. Déporté en 1940, dans un camp en Allemagne, il a tenté de s'évader à deux reprises. Il a finalement été libéré par les Américains. Il est rentré à la maison le 9 mai 1945. Presque aussitôt, il s'est attelé à organiser un camps de vacances pour 120 scouts polonais du nord de la France (sur l'ancien terrain d'aviation américaine de Regnières-Ecluse, dans la Somme).

Après être parvenu au plus haut grade, mon père a été nommé en 1949 Commissaire de l'Association du Scoutisme Polonais en France. En 1952, il a pris les fonctions de Commissaire National des Scouts et de 1957 à 1976, il était Président de l'Association du Scoutisme Polonais en France.

L'amour de la patrie est une chose innée chez un Polonais, elle donne un sens à sa vie. Notre nostalgie de la patrie s'exprimait au travers des chants nationaux ou militaires que nous apprenions chez les scouts (je suis entrée chez les scouts à l'âge de 9 ans), dans l'Association Catholique de la Jeunesse Polonaise (Katolickie Stowarzyszenie Młodzieży Polskiej – KSMP) et dans d'autres organisations. Nous

<sup>1</sup> Qui étaient *Servir Dieu, la Pologne, son prochain et la France*, (NdT)

<sup>2</sup> Les volontaires polonais du Nord qui ont répondu à l'ordre de mobilisation promulgué par l'Ambassadeur de Pologne en France le 15 09.1939 étaient formés à Coëtquidan en Bretagne, (NdT)

profitions de chaque occasion pour parler de notre lointaine patrie au travers des récits, des anecdotes familiales, des blagues polonaises. Nous évoquions les moments cruciaux de l'Histoire de la Pologne, notre destin d'immigrés, nous étudions la vie d'éminents Polonais, nous vivions dans le respect des traditions, nous célébrions le 3 mai et le 11 novembre<sup>3</sup>. L'apprentissage du polonais était l'essence même de notre vie. Ma grand'mère cachait dans un endroit spécial de son armoire un très joli tablier, brodé par elle; elle disait: *je le mettrai une fois de retour en Pologne*. Elle n'a jamais eu l'occasion de le faire car elle n'y est jamais retournée.

En réfléchissant à la façon dont nous ont élevés nos grands parents et nos parents, j'en viens à me dire que ce qui était le plus important pour eux c'était que nous donnions une bonne image d'un Polonais à l'étranger, que nous méritions le respect des étrangers, c'est à dire des Français, des Marocains, des Italiens. J'entends toujours la voix de mon père ou celle de ma mère dire, quand je m'apprêtais à sortir: *Que Dieu te protège, Frania! Et tiens les oreilles bien droites!* (une expression de scouts). Puis ils ajoutaient souvent: *N'oublie pas que tu es une Polonaise, ne nous fais pas honte!* Et moi de répondre: *J'essaierai. Que Dieu Vous garde!*

Permettez-moi d'évoquer encore un autre souvenir. Quelques mois après la libération, j'ai osé poser à mon père la question dont le sens était à peu près le suivant: *Papa, pourquoi nous as-tu laissées seules, ma mère et moi et es-tu parti à la guerre? Tu n'étais pourtant pas obligé de le faire?* Il m'a répondu: *La France a donné à toute notre famille le travail, un toit, elle nous nourrit, tu vas à l'école et tu peux enfin étudier. Lorsque la guerre a éclaté, la Pologne a été le premier pays qui avait été attaqué. Combattre pour notre liberté était mon devoir et en même temps je voulais remercier la France. Nombre d'autres instructeurs scouts ont fait pareil, nous avons tous prêté serment de servir la Pologne et le temps est venu de le mettre à exécution. Il n'y avait là rien d'extraordinaire, il fallait le faire, et c'est tout.* J'y pense très souvent et quand je ne vais pas bien, ses paroles m'aident... «et c'est tout».

Un Polonais reste fidèle à ses racines chrétiennes. Les messes en polonais, les prières en commun, les pèlerinages, la catéchèse polonaise, tout en faisant partie de nos obligations, constituaient des sources de joie. Pendant plus d'un siècle et demi, c'est la Mission Catholique Polonaise en France qui était le principal moteur de notre «polonité». Par ailleurs, un Polonais, en général, aime la compagnie. C'est quelqu'un de gai, il aime chanter, danser, se retrouver avec d'autres. En septembre 1925, nous avons réussi à organiser dans le nord de la France 100 sociétés de gymnastique (6 000 membres), 60 groupes de chorales (3 000 membres), 60 troupes de théâtre (2 300 membres), des Associations de Femmes (12 000 membres), des Fraternités du Rosaire (11 000 membres), des Associations de Maris Catholiques (60 000 membres), des Unions de Commerçants et d'Artisans (représentant 431 sociétés), le mouvement des Sokół<sup>4</sup>, l'Union des Scouts Polonais et des organisations catholiques pour adolescents les plus diverses.

Dès l'apparition d'un costume folklorique, nos yeux s'embaient, la nostalgie nous propulsait au-delà des distances, dans nos rêves nous nous retrouvions aussitôt en Pologne! Ici, en France, nous faisons tout pour être sans cesse ensemble, chaque occasion était bonne pour nous réunir. Grâce à l'initiative de l'abbé Kazimierz Kwaśny, recteur de la Mission Catholique Polonaise à cette époque, qui a lancé l'ap-

<sup>3</sup> Deux principales fêtes nationales polonaises sont celle de la Constitution du 3 Mai 1791 et celle de la restauration de l'Etat polonais au lendemain de la première guerre mondiale en 1918. (NdT).

<sup>4</sup> Les Sociétés Sokół ont été créées sur le modèle polonais. Elles ont constitué le vivier des volontaires qui combattaient pour la France pendant les deux guerres mondiales. (NdT)



pel à toutes les associations polonaises, nous avons finalement réussi à nous réunir tous. L'abbé Kwaśny a demandé à mon père, Franek Konieczny, alors Commissaire Général des Scouts Polonais en France, d'assurer la présidence de la Commission Statutaire constituée pour élaborer ses statuts.

Le Congrès des Polonais en France (devenu ensuite le Congrès de la Polonia Française) a été institué le 9 juin 1949. De par son intitulé, l'activité du Congrès devait, aux yeux de ses pères-fondateurs, s'étendre sur tout le pays, ne pas se limiter à la région Nord Pas-de-Calais. L'acte fondateur a été signé par le recteur Kazimierz Kwaśny et par trente et un représentants des treize associations les plus importantes. Parmi les signatures de ce document figure celle de mon père. Les principaux objectifs du Congrès étaient les suivants:

- rassembler toute l'immigration polonaise catholique de France afin de l'emporter sur l'iniquité de l'oppression communiste,
- cultiver les traditions polonaises religieuses et nationales
- éduquer la jeunesse polonaise dans l'esprit catholique, dans la connaissance et dans l'amour de l'histoire et de la langue polonaise; maintenir les liens avec la patrie,
- sauvegarder les intérêts de l'immigration polonaise, nouer des liens étroits entre l'émigration d'avant guerre et d'après guerre,
- créer la Commission d'Education de l'Immigration Polonaise en France,
- inviter d'autres associations polonaises de France à coopérer.

Les résolutions d'ordre idéologique ont été par la suite mises en œuvre par des actions très concrètes. Permettez-moi d'en citer quelques unes:

- organisation des manifestations patriotiques (le 3 mai à Lille, jusqu'aux années quatre-vingts, le défilé comptait de 200 à 300 bannières, remise des gerbes aux monuments aux morts à la Targette, à Narvik, à l'Arc de Triomphe, la participation aux célébrations franco-polonaises le jour de la Sainte Barbe et d'autres),
- commémoration solennelle, tous les dix ans, de la fondation du Congrès à Vaudricourt, l'organisation à Vaudricourt des congrès de la jeunesse polonaise par le KSMP avec la participation de l'Association du Scoutisme Polonais en France et d'autres organisations qui réunissaient tous les ans plus de 5 000 personnes, (l'internat St. Casimir à Vaudricourt, propriété des pères Oblats, a été par le passé et continue d'être le lieu très important pour l'histoire de notre émigration. Nous sommes tous très attachés à cet endroit car c'est ici, à Vaudricourt, justement, que nous avons vécu des moments cruciaux pour la vie de la Polonia, moments tels que la visite des archevêques Rubin et Glemp ou de Lech Wałęsa – président de Solidarność à l'époque),
- pèlerinage d'un millier d'immigrés polonais du département Pas-de-Calais à Rome à l'occasion du millénaire du baptême de la Pologne en compagnie de la Chorale des Mineurs Polonais de Douai et de la Fanfare de Bully-les-Mines avec l'audience chez le Pape Jean XXIII,
- diverses manifestations et spectacles: représentations théâtrales, concerts de chorales, spectacles de danses, expositions sur l'histoire de l'émigration et celles consacrées à la Pologne,
- pétitions et protestations adressées aux gouvernements de France et de Pologne lorsque la dignité ou la liberté de la Pologne ou des Polonais dans le pays ou à l'étranger se trouvaient menacées,

- soutien de l'enseignement polonais, de l'enseignement de la langue polonaise y compris dans le système éducatif français, aide aux enseignants, octroi de bourses, achat de manuels,
- sauvegarde du patrimoine polonais en France, rénovation d'églises, de monuments, de cimetières,
- toutes sortes d'interventions en faveur de la Polonia dont la reprogrammation de l'émission en langue polonaise à Radio-Lille, et beaucoup d'autres.

Tout en œuvrant pour fédérer de nouvelles organisations dans le cadre du Congrès de la Polonia de France, qui reste ouverte depuis 1969 aux organismes qui ne sont pas d'obédience catholique et aux personnes individuelles, nous nous sommes fixé comme objectif de nouer des contacts avec des organisations de la Polonia d'autres pays. C'est ainsi qu'en 1971 nous avons démarré une coopération avec l'Union Polonaise de Grande Bretagne en participant à la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de cette dernière. Nous avons ensuite instauré un courant d'échanges avec la Polonia des Etats-Unis d'Amérique et du Canada et, en novembre 1975, nous sommes devenus membre de l'organisation *La Polonia du Monde* de Washington. En 1993, nous sommes devenus membre de l'*Union Européenne des Communautés Polonaises* dans laquelle nous sommes très actifs.

Pendant l'état de siège en Pologne, le Congrès de la Polonia Française coopérait avec «Solidarność» en faisant parvenir en Pologne des dizaines de camions transportant vêtements, médicaments, produits alimentaires, équipement médical, pièces de rechange pour imprimantes, papier ainsi que de l'argent pour les familles des personnes emprisonnées.

Pour en revenir à l'histoire de ma famille... Sans m'en rendre compte, au début des années quatre-vingts, j'ai marché sur les traces de mon père. En 1988, le conseil de l'Association du Scoutisme Polonais en France m'a nommée déléguée au Conseil du Congrès de la Polonia. En 1989, le CPF crée la Commission Statutaire dans les travaux de laquelle j'ai participé, exactement comme mon père cinquante ans plus tôt. En 1994, je suis élue présidente des Scouts Polonais de France, fonction que j'assume encore aujourd'hui, tout comme l'avait fait mon père. En l'an 2004, j'ai été extrêmement honorée lorsque j'ai été élue présidente du Congrès de la Polonia Française. Mon père m'aurait certainement dit, comme autrefois: *Que Dieu te protège, Frania! Et tiens les oreilles bien droites! N'oublie pas que tu es une Polonaise, ne nous fais pas honte!* Et moi de répondre: *J'essaierai. Que Dieu Vous garde!*

Mesdames et Messieurs, nous tous sommes héritiers des souffrances et des joies de nos ancêtres qui nous inculquaient l'amour de la Pologne en nous rappelant que nous restions ses enfants, peu importe l'endroit où nous étions nés et la langue dans laquelle nous nous exprimions. Nous ne pouvons pas permettre que leurs efforts soient vains. J'ai fait le serment de servir Dieu, la Pologne, la France et mon prochain. En le faisant je savais que ce ne serait pas facile ! Jamais les choses n'ont été faciles pour nous. Mais c'est mon choix, en toute liberté et conscience. Il doit m'indiquer le chemin au quotidien pour ne pas entacher l'uniforme que je porte depuis plus de soixante ans!

Monsieur le professeur<sup>5</sup>, chers amis ! Nous sommes établis ici depuis plus de cinq générations. Pour éduquer les jeunes générations de patriotes polonais sur le sol français, sur le sol européen, la passion seule ne suffira peut-être plus. Il nous faudra

<sup>5</sup> Il s'agit du prof D. Kuźmina, directeur de l'Institut d'Information Scientifique et d'Etudes Bibliologiques – coorganisateur du colloque (NdT).

nous outiller de nouvelles méthodes, de nouvelles formes de communication. Si vous pouvez partir rassurés quant à notre volonté de poursuivre notre action, nous sommes conscients, à la lumière de vos études et de votre réflexion, qu'il est grand temps de revoir notre façon d'agir. J'aime à croire que nous tiendrons le coup et que nous saurons attirer à nous les jeunes car c'est là l'urgence de la Polonia d'aujourd'hui.

Sylviane Kowalczyk  
(Hénin-Beaumont)

## *Sauver de l'oubli, survivre, transmettre...* notre engagement en faveur de la Pologne et de la Polonia

*La Maison de la Polonia de France – Congrès de la Polonia Française* est une institution d'immigrés, moderne, qui ambitionne de réunir autour d'elle toute la Polonia du nord de la France. Notre siège de Hénin Beaumont se situe au cœur de l'ancien bassin minier et au centre d'une euro-région qui a acquis une grande renommée grâce à des projets tels que "Louvre-Lens", "Le bassin minier UNESCO" ou la construction du tunnel sous La Manche.

Depuis 1992, année où les autorités de la région Nord Pas-de-Calais ont organisé à Lille la première réunion-conférence (depuis la chute du mur de Berlin) de toutes les organisations de la Polonia du nord de la France, nous avons créé les fondements de la *Maison de la Polonia*. Celle-ci a été instituée formellement en 1995. Depuis lors, nous n'avons pas cessé d'œuvrer afin d'unir des associations, d'encourager des membres individuels, des Polonais, des Français d'origine polonaise ou les amoureux de la Pologne à participer activement à toutes les actions en faveur de la Patrie, à participer à la vie de la Polonia dans un esprit de bienveillance, de coopération, d'amitié et de tolérance. Notre principal objectif étant: sauver de l'oubli, assurer la pérennité à la diaspora polonaise en tant que minorité nationale en France, en dépit de tendances fortes à l'assimilation, se développer et transmettre notre passion aux jeunes générations. Nos ambitions ne se limitent pas à notre région, elles s'étendent à toute la France voire à l'Europe. Depuis 1998, La Maison de la Polonia édite la revue "ECHO de la Polonia". Au cours des trois prochaines années, nous avons l'intention de créer un réseau de correspondants dans chaque région de France afin que notre gazette devienne un forum de discussion et d'échange d'informations couvrant tout le pays.

En collaboration avec le Ministère polonais de la Culture et du Patrimoine et avec l'Institut d'Information Scientifique de l'Université de Varsovie, nous avons entrepris de collecter et de rénover toutes les traces de la culture matérielle et spirituelle de la Polonia. À commencer par des documents et des pièces en rapport avec la vie des mineurs, de précieuses collections de livres et pour finir par les travaux de rénovation des monuments témoins de notre passé dans cette région.

Pour pouvoir *sauver de l'oubli* l'Histoire et le patrimoine de la polonia, *les faire survivre et les transmettre...*, nous avons créé avec le soutien de l'Institut, dont il est question plus haut, une bibliothèque – archives auprès du Centre d'Information et de Documentation sur la Polonia de France. Nous faisons venir des étudiants de Pologne pour qu'ils nous prêtent main forte. Tous les ans nous promovons la Pologne dans le cadre de la manifestation organisée fin avril – début mai sous le titre de "Rynek en fête". Nous témoignons de notre "polonité" en défilant dans les plus grandes villes

